



HAL
open science

Corse, Haute-Corse (2B), Corte Saint-Jean Éléments de la topographie et de la chronologie du site

Odile Maufras, Marie Bénard, Philippe Ecard, Vianney Forest, Josselyne Guerre, Richard Pellé

► **To cite this version:**

Odile Maufras, Marie Bénard, Philippe Ecard, Vianney Forest, Josselyne Guerre, et al.. Corse, Haute-Corse (2B), Corte Saint-Jean Éléments de la topographie et de la chronologie du site. INRAP. 2022. hal-03894898

HAL Id: hal-03894898

<https://hal.science/hal-03894898>

Submitted on 12 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Corse, Haute-Corse (2B),
Corte

Saint-Jean

Éléments de la topographie et de la chronologie du site

sous la direction de

Odile Mauftras

par

**Odile Mauftras
Marie Bénard
Philippe Écard
Vianney Forest
Josselyne Guerre
Richard Pellé**



Corse, Haute-Corse (2B),
Corte

Saint-Jean

Éléments de la topographie et de la chronologie du site

sous la direction de

Odile Mauftras

par

**Odile Mauftras
Marie Bénard
Philippe Écard
Josselyne Guerre
Vianney Forest
Richard Pellé**

Inrap Midi-Méditerranée

561, rue Étienne Lenoir, Km Delta, 30900 Nîmes
Tél. 04 66 36 04 07, midimed@inrap.fr

Juillet 2022

Première de couverture :

1 - Le chevet de l'église romane et la tranchée TR01 au premier plan, avec ses couvertures et ses empiècement de marquage des tombes.

(@ Inrap, Cl. O. MaufRAS)

2 - Le site de Saint-Jean vu de l'ouest-sud-ouest avec la tranchée TR11 au premier plan.

(@ Inrap, Cl. O. MaufRAS)

La consultation et l'utilisation de ce rapport s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs, ce qui emporte diverses contraintes auxquelles sont soumis tous les consultants et utilisateurs. Ainsi plus particulièrement, en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle :

- les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective ;
- toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport) ;
- la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est composé majoritairement d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

8	Fiche signalétique
9	Mots-clefs
10	Liste des intervenants
12	Notice scientifique
13	État du site
14	Localisation de l'opération
17	Arrêté de prescription
19	Arrêté de désignation
21	Projet scientifique d'intervention

II. Résultats

29	1. Introduction
29	1.1. Localisation et circonstances
29	1.2. Contexte archéologique – État des connaissances
31	1.3. Méthode de diagnostic
34	1.4. Résultats
37	2. Contexte naturel
37	2.1. Contexte géologique
41	2.2. Relief aménagé
43	3. Site bâti de l'Antiquité tardive
43	3.1. Premier aménagement de pente
44	3.1.1. Stratigraphie
44	3.1.2. Datation
45	3.2. Un monument du IV^e siècle sous le baptistère
47	3.2.1. Datation
47	3.2.2. Quel monument ?
49	3.3. Trois constructions sous l'église
49	3.3.1. Bâtiment occidental
50	3.3.2. Datation
50	3.3.3. Deux bâtiments successifs sous le chœur de l'église

51	3.4. Un bâtiment à abside en haut de pente
54	3.4.1. Datation
54	3.5. À propos de la monnaie de Maxence
57	4. Ensemble ecclésial des XI^e-XIII^e siècles
57	4.1. Une nouvelle église
58	4.1.1. Fondations
61	4.1.2. Datation
61	4.1.3. Aménagements internes
61	4.2. Cimetière
63	4.2.1. Limites et densité
65	4.2.2. Pratiques
67	4.2.3. Datation
67	4.3. Spécificités stratigraphiques et topographiques du dépôt
70	5. Quelques aménagements d'époque moderne et contemporaine
70	5.1. Reconstruction du baptistère au XV^e ou XVI^e siècle
71	5.2. Réfection des terrasses
73	5.3. Drainage et foyer
75	5.4. Couloir et enclos dans l'église
76	6. Étude archéozoologique diagnostique : ostéologique
76	6.1. Résultats
79	6.2. Commentaires
80	7. Bilan
82	Références bibliographiques
83	Liste des figures

III. Inventaires techniques

88	1. Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques
123	2. Inventaire du mobilier archéologique
123	Inventaire et analyse de la monnaie
124	Inventaire du mobilier céramique
126	3. Inventaire des photographies numériques
138	Planche contact
150	4. Inventaire de la documentation écrite et graphique
152	5. Inventaire des prélèvements
153	Résultats des datations radiocarbone
156	6. Inventaire de la documentation écrite
157	7. Inventaire de la documentation numérique
159	8. Inventaire du conditionnement du mobilier archéologique



**I. Données
administratives,
techniques et
scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Corse

Département
Haute-Corse (2B)

Commune
Corte

Adresse ou lieu-dit
Saint-Jean (San Giovanni)

Dénomination du projet
« Saint-Jean »

Codes

code INSEE de la commune
2B 096

Numéro de l'opération archéologique
08-2281

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence (Coordonnées RGF93 - Lambert 93)

X : 1 208 948,03 m
Y : 6 152 545,53 m
Z : terrain entre 426,40 et 434,70 m NGF
Z : toit des vestiges entre 425,70 et 433,60 m NGF

Références cadastrales

Commune
Corte

Année
2021

section(s)
C

parcelle(s)
189, 190

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

Ville de Corte
21, cours Paoli
20250 Corte

Références de l'opération

Code chantier Inrap
D141060

Numéro de l'arrêté de prescription
n° 2022/027/SRA du 29 mars
2022

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
n° 2022/028/SRA du 29 mars
2022

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

SELARL Trabon Architecture
Pierre-Jean Trabon
12 Bis, bd de la République
12 000 Rodez

Nature de l'aménagement

Réhabilitation de l'ensemble
ecclésial

Opérateur d'archéologie

Inrap Midi-Méditerranée

Responsable scientifique de l'opération

Odile Maufra, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Midi-Méditerranée
561, rue Étienne-Lenoir
Km Delta
30 900 Nîmes

Dates d'intervention sur le terrain

Diagnostic
du 04 au 13 avril 2022 et le 20
avril 2022

Surfaces

Surface du projet d'aménagement
6 692 m²

Surface du terrain diagnostiqué
3 425 m²

Surface ouverte lors du diagnostic
298 m² (et 11 m² hors emprise),
soit 8,70 % de la surface
accessible

Lieu de dépôt temporaire du mobilier

Inrap Midi-Méditerranée
561, rue Étienne-Lenoir
Km Delta
30 900 Nîmes

puis

Centre archéologique Inrap
Lieu-dit Petraolo
20215 Vescovato

Lieu de dépôt définitif du mobilier

CCE d'Aléria

Mots-clefs

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
 - Premier âge du Fer
 - Second âge du Fer
- Antiquité grecque**
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
 - Antiquité tardive (v^e-vii^e s.)
- Époque médiévale**
 - haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
 - Ère industrielle
- Période indéterminée**

Sujets et thèmes

- Édifice civil ou religieux
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Puits
- Structure funéraire
- Rempart
- Fossé
- Cimetière
- Mur
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Enceinte urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Hôtel particulier

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Ossement de faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Verre
- Trésor
- Monnaie
- Terre cuite
- Mosaïque
- Ossement humain
- Sculpture
- Inscription
- ...

Études annexes

- Géomorphologie
- Datation céramologique
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyse de pâte céramique
- Analyse de métaux
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Archives

Liste des intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Sévègnes, SRA Corse	Conservateur régional de l'archéologie	Autorité scientifique
Laurent Casanova, SRA Corse	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Hervé Petitot, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Odile Mauftras, Inrap	Ingénieure chargée de recherche	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Sévègnes, SRA Corse	Conservateur régional de l'archéologie	Autorité scientifique
Laurent Casanova, SRA Corse	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Cathrine Utrera, Inrap	Directrice interrégionale Midi-Méditerranée	Mise en place et suivi de l'opération
Hervé Petitot, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Odile Mauftras, Inrap	Ingénieure chargée de recherche	Responsable scientifique de l'opération

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Ghislaine Épaul, Inrap	Assistante technique	Accompagnement technique
Patrick Lebeau, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi des DICT
Jean-Pierre Simonnet, Inrap	Conseiller Sécurité et Prévention	Consignes de sécurité
Jean-Jacques Grizeaud, Inrap	Assistant de Prévention	Conseil sécurité
Claire Molliex, Inrap	Documentaliste	Gestionnaire de documentation
Ghislaine Épaul, Inrap	Gestionnaire de collections	Gestion de la collection

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Odile Maufra, Inrap	Ingénieure chargée de recherche	Responsable scientifique de l'opération
Marie Bénard, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Responsable de secteur
Sarah Bounoua, Inrap	Technicienne d'opération	Fouille et enregistrement
Christophe Ranché, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Fouille et enregistrement
Florian Soula, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Fouille et enregistrement
Nicolas Bourgarel, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Relevés, plans topographiques et SIG

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Odile Maufra, Inrap	Ingénieure chargée de recherche	Responsable scientifique de l'opération, étude, rédaction, infographie
Marie Bénard, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Responsable de secteur, étude, rédaction, infographie
Sarah Bounoua, Inrap	Technicienne d'opération	Saisie informatique des données
Philippe Écard, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Numismatique
Josselyne Guerre, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Étude céramologique
Vianney Forest, Inrap	Ingénieur chargé de recherche	Étude archéozoologique
Richard Pellé, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Numismatique
Nicolas Bourgarel, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Relevés, plans topographiques et SIG
Rebecca Fritz, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Mise en forme du rapport de l'opération
Véronique Lelièvre, Inrap	Infographe, assistante d'étude et d'opération	Relecture du rapport de l'opération

Notice scientifique

Le diagnostic archéologique conduit en 2022 sur le site du baptistère et de l'église Saint-Jean de Corte a été mené en amont d'un projet de réhabilitation, à l'initiative de la ville. L'ensemble ecclésial est partiellement documenté par les travaux archéologiques ponctuels menés en 1956, 1958 (Moracchini-Mazel 1960) et 1981 (Pergola 1981). La présente intervention a été prescrite pour évaluer l'espace interne de la nef et son environnement externe afin de circonscrire l'aire funéraire, pour rechercher les bases du campanile représenté sur une gravure ancienne à l'ouest du site, pour rechercher une éventuelle relation entre l'église et le baptistère et pour caractériser les éléments d'un habitat à proximité immédiate de l'ensemble ecclésial.

Dix-huit sondages manuels et tranchées mécaniques ont été ouverts dans les bâtiments, entre eux et dans leur environnement, couvrant au total 8,70 % de la surface accessible de l'emprise. Ils apportent des précisions sur l'évolution du site qui connaît deux principales phases d'occupation, durant l'Antiquité tardive et au Moyen Âge. Toutefois, la présence de quelques murs anciens bâtis selon une orientation singulière pour le site et non datés, laisse la possibilité d'une troisième occupation, plus ancienne (du Haut Empire).

Au cours de l'Antiquité tardive, la pente de la colline est aménagée en terrasses. Trois plans étagés sont documentés : celui du nord, en bas de pente qui conserve son mur aval conforté par un massif en arc de cercle. Plus haut, un autre plan accueille trois bâtiments disposés sur la longueur de la terrasse, d'est en ouest. Sur une terrasse plus haute, un quatrième bâtiment a été découvert, à abside orientée. Il semble isolé, mais l'écartement des points d'observation dans ce secteur laisse suffisamment d'espace inexploré pour caser un ou deux autres immeubles.

Aucun des bâtiments n'a conservé de plan complet et leur fonction n'est pas établie. On écarte que le site puisse avoir été habité du fait de la rareté des artefacts domestiques retrouvés. Cette conclusion doit cependant être modérée : les sols de cette période n'ont pas été retrouvés et, s'ils ont tous été lessivés, le mobilier qui s'y était déposé a dû finir plus bas sur la pente, au-delà de nos limites d'emprise. Le bâtiment le plus à l'est, parce qu'il est sous le baptistère encore en élévation, pourrait avoir dès l'origine une fonction liturgique et baptismale, ce que son toponyme médiéval, Saint-Jean, incite à croire. Le nom du site, connu par les textes médiévaux, serait en effet plus ancien que la construction du baptistère au XV^e ou XVI^e siècle. Ainsi, le site pourrait être à vocation religieuse dès l'Antiquité tardive. Cela incite à retenir la date du IV^e siècle pour sa mise en place plutôt que le III^e, l'un et l'autre suggérés par le mobilier.

À l'époque médiévale, sans doute au XI^e siècle, les bâtiments anciens de la terrasse médiane sont démontés, à l'exception du supposé baptistère. Sur l'espace libéré, l'église est reconstruite, selon un plan simple mais de belles dimensions. Ses quelques 21 m de long et 12 m de large en font un édifice deux fois plus grand que la moyenne des chapelles rurales et des églises villageoises des *villae* des X^e-XII^e siècles. L'église n'a pas d'ouvrage liturgique conservé autre que le banc presbytéral du chœur.

Le campanile n'a pas été découvert, sans que rien ne démente son existence toutefois. Sa position dissociée de l'église, attestée par une gravure de la fin du XIX^e siècle et par ailleurs bien connue sur les sites ecclésiastiques du Moyen Âge central de l'Italie, laisse supposer qu'il appartient à cette seconde phase de l'occupation du site.

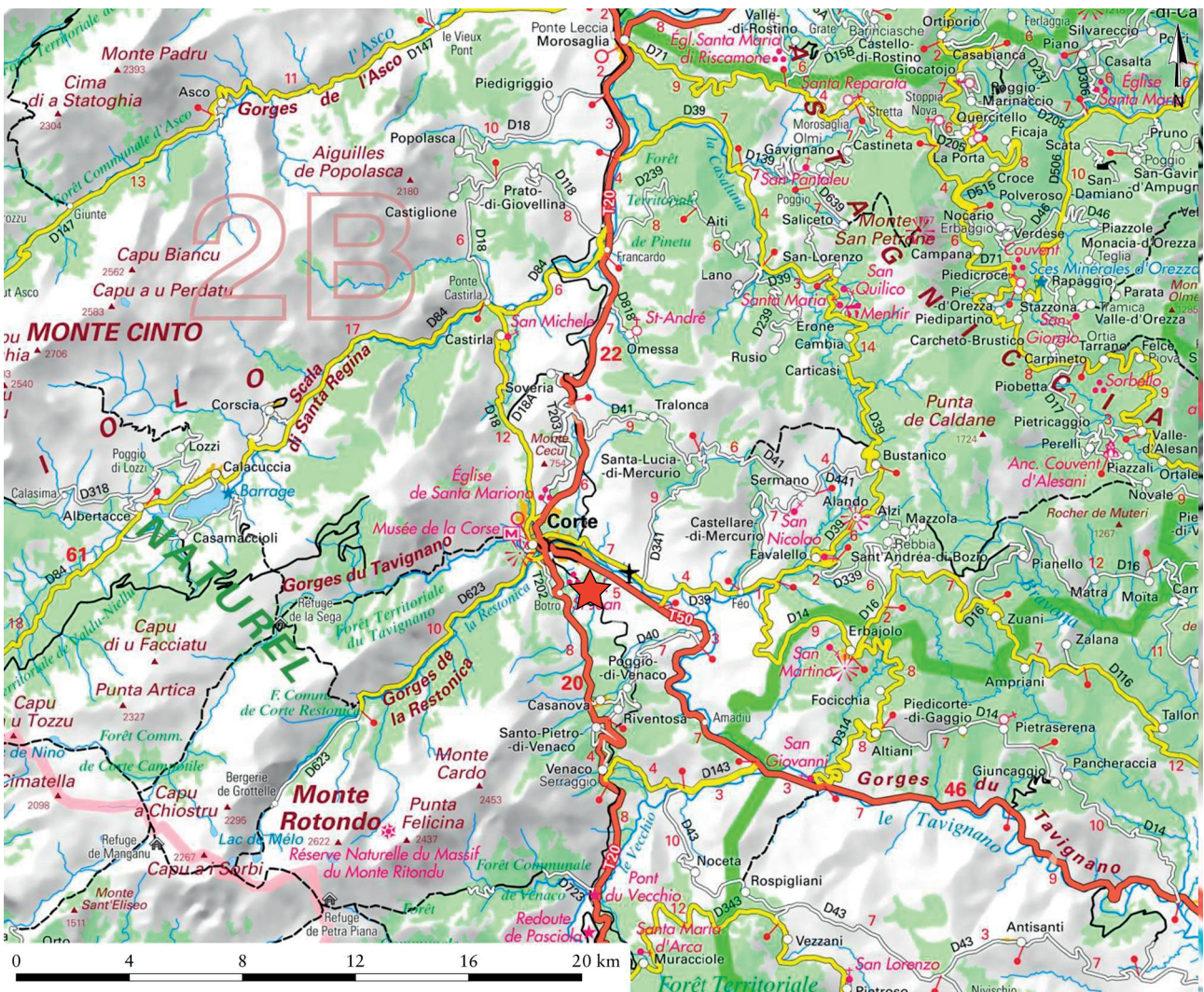
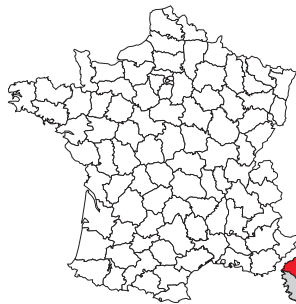
État du site

Les vestiges archéologiques sont très bien conservés. Si une partie des sols a subi une érosion, les tombes sont en place jusqu'à leur pierre de localisation et, fait rare en Corse, les ossements humains et de faune sont en très bon état. À l'issue du diagnostic, les vestiges fragiles (les squelettes des tombes sans couverture ou très saillants et susceptibles d'être accrochés et retournés lors d'un terrassement mécanique, ont été protégés et signalés par un géotextile puis les tranchées ont été remblayées sur toute leur hauteur avec la terre qui en avait été extraite, avec tassement minimal. Le petit sondage réalisé dans le baptistère n'a été remblayé que jusqu'à hauteur de la base du pavage qui constitue le sol actuel dans tout l'édifice, de sorte à ce que les pierres de pavement déposées pour la réalisation du sondage puissent être remises en œuvre si besoin.

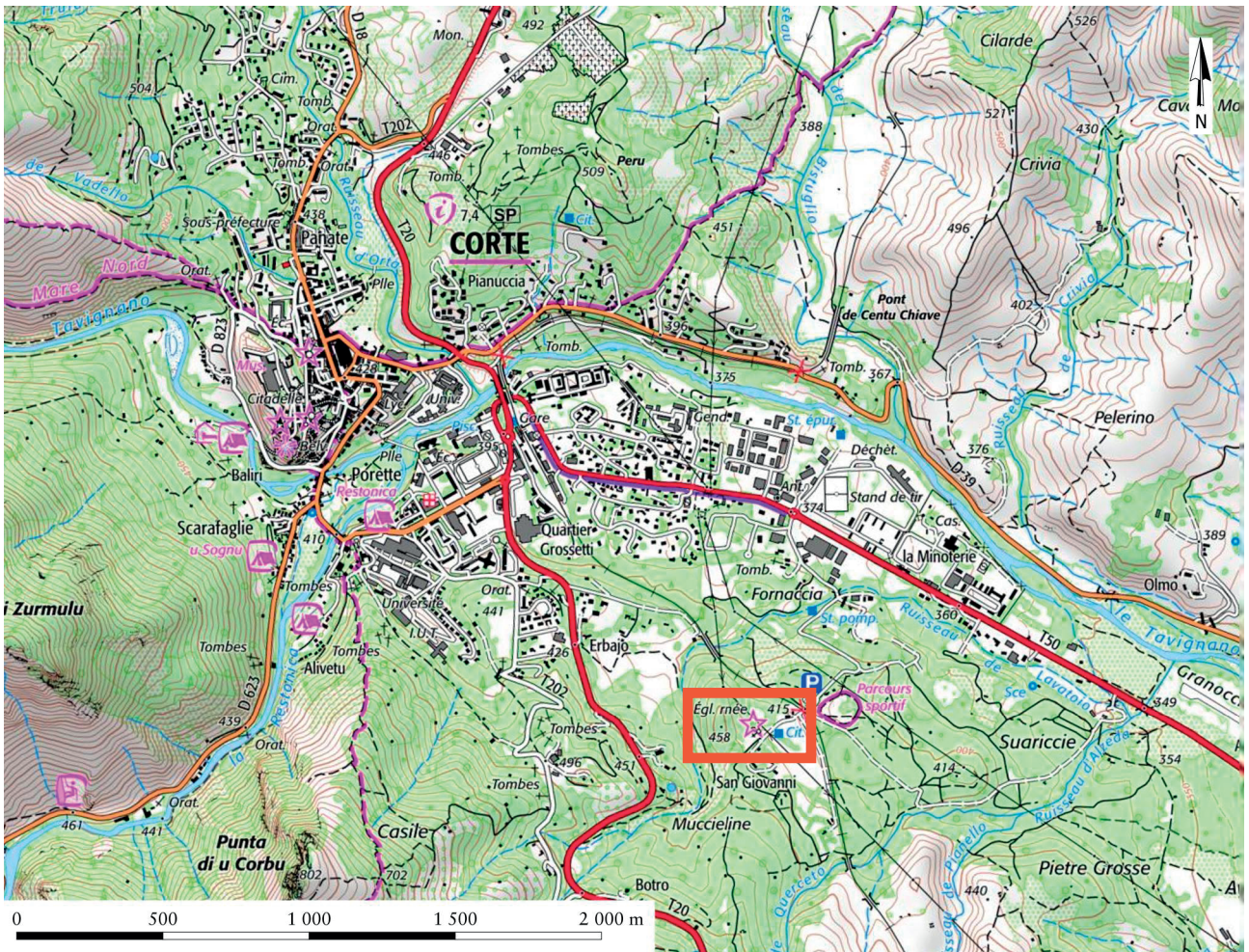
Localisation de l'opération

Corse
Haute-Corse
Corte, « Saint-Jean »

X : 1 208 948,03 m
Y : 6 152 545,53 m
Z : 431 m NGF



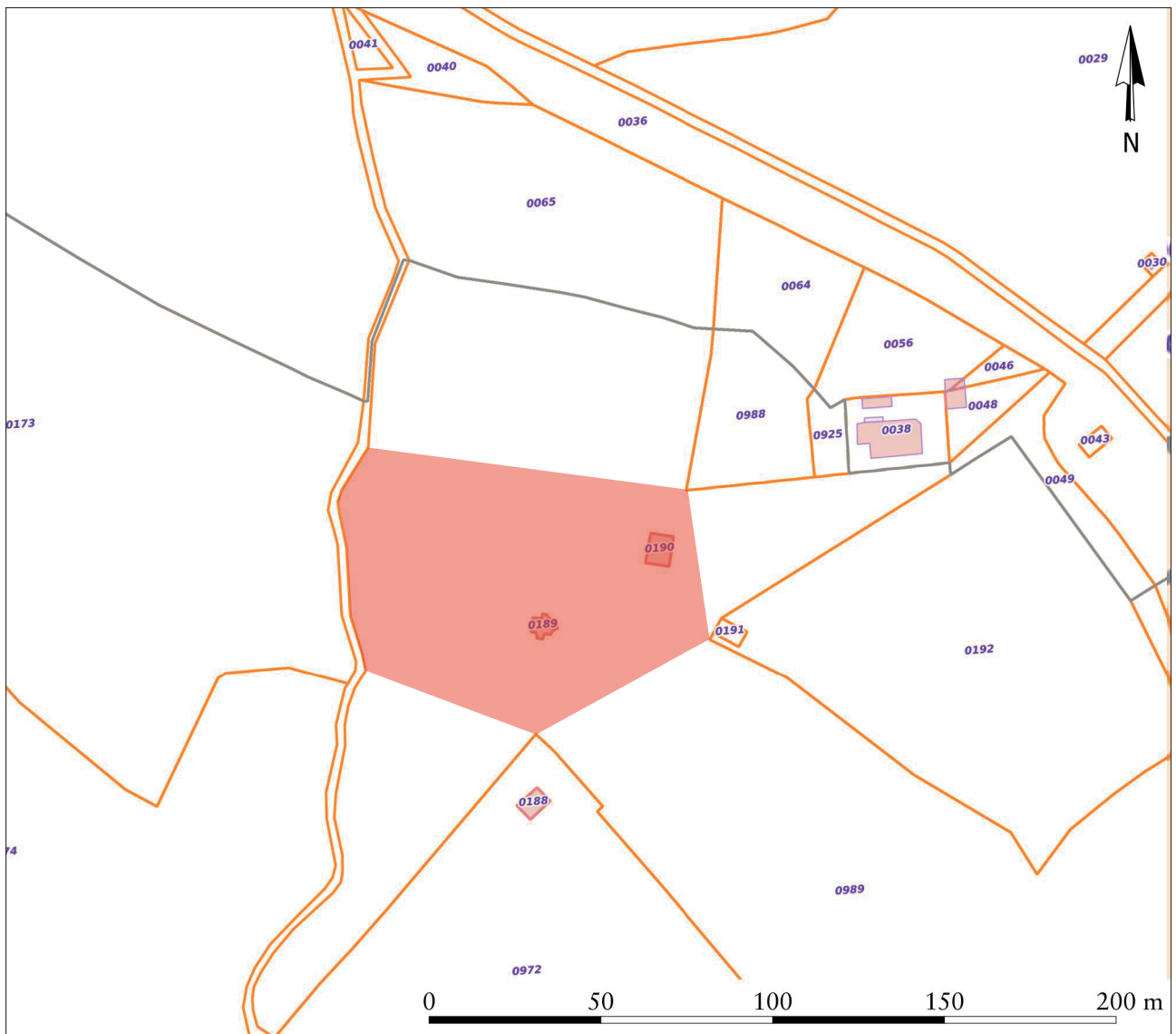
Localisation de l'opération sur fond de carte au 1/250 000.
© Inrap, infographie et SIG R. Fritz, sur fond Carte IGN® - © IGN - Copie et reproduction interdite)




 Localisation de l'opération.

Localisation de l'opération sur fond de carte au 1/25 000.

(© Inrap, infographie et SIG R. Fritz, sur fond SCAN 25TOUR WLD WM 10© - © IGN 2021 - Copie et reproduction interdite)



 Emprise de la prescription

Localisation de l'opération sur fond cadastral actuel au 1/2000.

(© Inrap, infographie et SIG R. Fritz, sur fond BD PARCELLAIRE® - © IGN - Copie et reproduction interdite)

Arrêté de prescription



**Direction régionale des
affaires culturelles de Corse**
Service régional de l'archéologie

ARRÊTÉ N° 2021/106/SRA en date du 30 septembre 2021

**Portant prescription d'un diagnostic archéologique sur le projet de réhabilitation du site de l'église et du
baptistère Saint-Jean sur la commune de Corte, (section C parcelles: 189 et 190)**

LE PRÉFET DE CORSE, PRÉFET DE LA CORSE-DU-SUD

Vu le code du patrimoine, notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 2018 portant nomination de M. Franck Leandri en qualité de directeur régional des affaires culturelles de Corse ;

Vu l'arrêté R20-2020-08-18-003 du préfet de Corse en date du 18 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Franck Leandri, directeur régional des affaires culturelles de Corse ;

Vu l'arrêté n°DRAC 2020-027 en date du 14 septembre 2020 portant sub-délégation de signature à Monsieur Laurent Sévègnes, conservateur régional de l'archéologie;

Vu le dossier de demande de la réalisation anticipée d'un diagnostic archéologique déposée par M. le Maire de Corte et reçue au Service Régional de l'Archéologie le 16 septembre 2021 ;

Considérant que l'emprise du projet de réhabilitation de l'ensemble ecclésial est de nature à porter atteinte à la conservation des vestiges en élévation et en sous-sol ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence, de caractériser la nature et l'étendue des vestiges archéologiques présents et le cas échéant de prendre des mesures de conservation et de sauvegarde par l'étude scientifique ainsi que des demandes de modification de la consistance du projet .

ARRÊTE

Article 1^{er} : Une opération préventive de diagnostic est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet d'aménagement :

En Corse

Département : Haute-Corse

Commune : Corte

Lieu-dit: *Saint-Jean*

Section : C , parcelle : 189, 190

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 7000 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

.../...

Article 2 : La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par le présent arrêté est attribuée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

Article 3 : L'opérateur ainsi désigné soumettra au conservateur régional de l'archéologie un projet

d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 4 : Objectifs scientifiques

Le projet de réhabilitation de l'ensemble ecclésial nécessite que soient reprises les investigations autour de plusieurs axes :

- recherche de sources historiques et enquête documentaire ;
- une évaluation par sondages de l'ensemble de la zone à l'intérieur et à l'extérieur de la nef afin de circonscrire notamment l'aire funéraire ;
- recherche des bases d'un éventuel campanile ;
- recherche d'une éventuelle relation entre l'église et le baptistère ;
- recherche et caractérisation des éléments d'un éventuel habitat associé dans l'immédiat environnement du sanctuaire.

Article 5 : Principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées mécaniques représentant au moins 10 % de la superficie de la zone prescrite. En fonction des vestiges mis au jour, des fenêtres seront ouvertes afin de caractériser au mieux les nappes de mobiliers ou structures archéologiques. Les sondages devront atteindre la base des niveaux anthropisés. En cas de découvertes relevant d'une période chronologique pour laquelle le responsable scientifique de l'opération n'est pas compétent, un spécialiste sera sollicité pour étudier les vestiges mis au jour durant les phases de terrain et d'étude. Des coupes stratigraphiques seront levées et un plan topographique des sondages et des vestiges sera dressé. En outre, le contexte géoarchéologique de cet environnement particulier nécessite la présence d'un géomorphologue. Il sera prélevé autant que de besoins tout élément pouvant faire l'objet d'une étude spécialisée : charbons, graines, pollens.

Article 6 : l'opérateur soumettra à la validation du préfet de région un projet scientifique d'intervention

Article 7 : Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : archéologue médiéviste. Un géomorphologue sera associé à l'opération.

Article 8 : le conservateur régional de l'archéologie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'aménageur, et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP)

Pour le Préfet de Corse et par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles et par subdélégation
le conservateur régional de l'archéologie



Laurent Sévègnes

Arrêté de désignation



Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

Arrêté n° 2022 / 027 / SRA en date du 29 mars 2022

Portant modification de prescription d'un arrêté de diagnostic d'archéologie préventive sur le projet de réhabilitation du site de l'église et du baptistère Saint-Jean (San Giovanni) sur la commune de Corte (Haute-Corse)

Le préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V;

Vu le décret du Président de la République du 15 février 2022 portant nomination de Monsieur Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet hors classe, en qualité de préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;

Vu le procès-verbal du 3 mars 2022 d'installation dans ses fonctions de Monsieur Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet hors classe, en qualité de préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 2018 de la Ministre de la Culture portant nomination de M. Franck LEANDRI en qualité de directeur régional des affaires culturelles de Corse ;

Vu l'arrêté préfectoral n° R20-2022-03-04-0003 en date du 4 mars 2022, publié régulièrement au recueil des actes administratifs, portant délégation de signature à M. Franck LEANDRI, directeur régional des affaires culturelles de Corse ;

Vu l'arrêté n° 2021/106/SRA du 30 septembre 2021 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive sur le projet de réhabilitation du site de l'église et du baptistère Saint-Jean (San Giovanni) sur la commune de Corte ;

Considérant l'inexactitude des numéros de parcelles portées sur la demande volontaire de diagnostic archéologique déposée par la mairie de Corte ;

ARRÊTE

Article 1 - l'article 1 de l'arrêté susvisé est modifié comme suit :

RÉGION : CORSE
DEPARTEMENT : HAUTE-CORSE
COMMUNE : Corte
Lieu-dit : Saint Jean (San Giovanni)
Cadastre : Section : C, Parcelles : 189 ; 190 ; 989

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur le Maire de Corte, à Madame Odile MAUFRAS et à l'INRAP - Direction interrégionale Midi-Méditerranée.

Fait à Ajaccio, le 29 mars 2022

Pour le préfet de région,
et par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles



Franck LEANDRI

Villa San Lazaro
1 chemin de la Pietrina
CS10003
20704 AJACCIO cedex 9
Tél : 04 95 51 52 11
Mél : sra-corse@culture.gouv.fr

Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D141060

CORTE (2B) BAPTISTERE ST JEAN

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Corse	Département	Haute-Corse
Commune	Corte		
Lieu-dit	BAPTISTERE ST JEAN		
Cadastre	Corte : C 189, 190		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2021-106	01-10-2021	7000 m ²	01/10/2021	21-03-2022

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	Sous terre
-----------------	-------	----------------------	------------

2.- Problématique scientifique

L'ensemble religieux Saint-jean Baptiste est constitué d'une église de style préroman (10e siècle) et d'un baptistère construit durant le XIIIe siècle. En plan, l'église se compose d'un chevet semi-circulaire s'ouvrant sur une nef centrale flanquée de bas côtés. Si les piliers de la nef et les murs des bas côtés ne sont plus conservés que sur une faible hauteur, en revanche l'abside est quant à elle toujours en élévation et possède encore une toiture.

Tout proche du chevet de l'église se trouve un baptistère intégralement conservé de plan carré doté sur trois de ses côtés d'absidioles.

Le diagnostic aura pour objectif de réaliser d'une part une étude rapide des deux édifices et d'autre part d'effectuer des sondages mécaniques ou manuels afin de rechercher des vestiges liés à l'église (campanile, cimetière...). Des fouilles dirigées par Geneviève

Morachini-Mazel dans les années 1955, ont permis de constater la présence d'éléments lapidaires antiques (fragments de colonne, base

- **Profil du responsable d'opération :**

Le responsable d'opération proposée est Odile Maufra spécialiste des périodes médiévales et modernes.

Spécialité : Médiéval

3.- Contraintes techniques

L'aménageur se charge des préalables permettant l'accessibilité totale au terrain à diagnostiquer :

- piquetage précis de l'emprise ;
- neutralisation des éventuels réseaux ;
- nettoyage du terrain (si nécessaire enlèvement des dépôts sauvages, ruines., défrichage sans arrachage profond, débroussaillage) ;

- aménagement d'un accès pour le passage d'une pelle mécanique 20 tonnes.

le diagnostic sera effectué en tenant compte des arbres existants.

L'aménageur fournira avant le démarrage de l'opération un plan et son fichier informatique de la surface à diagnostiquer.

4.- Méthodes et techniques envisagées

- sondages sur l'ensemble du terrain par tranchées mécaniques de 2 mètres de largeur en fonction des contraintes : au minimum 10% de la surface d'étude sera sondée ;
- ouverture éventuelle de fenêtres de décapage afin de mieux caractériser les vestiges archéologiques mis au jour ;
- pas d'évacuation des déblais qui seront entreposés en cordon le long des sondages ;
- réalisation de paliers de sécurité pour les sondages dépassant 1,30 m de profondeur
- plan de localisation des sondages ;
- plan, zonage et coupes des structures s'il y a lieu ;
- enregistrement archéologique et photographique selon normes habituelles ;
- rebouchage des sondages à la fin de l'opération en vrac sans compactage.

L'équipe sera constituée de 4 personnes durant l'intervention de terrain : 1 responsable

d'opération, 1 responsable de secteur et 2 techniciens.

Intervention d'un spécialiste en fonction des besoins du terrain : géomorphologue, anthropologue, archéozoologue...

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Responsable Opération	1	J	10	J	15	J	26	J
Responsable Secteur	1	J	10	J	10	J	21	J
Spécialiste		J	4	J	4	J	8	J
Technicien		J	20	J	4	J	24	J
Technicien Spécialisé		J		J	4	J	4	J
Topographe		J	2	J		J	2	J
Totaux	2	J	46	J	37	J	85	J

- **Moyens particuliers**

Terrain	Etude
	1200 euros HT pour datations C14 ou autres analyses

6.- Délais de réalisation

Préparation	1 jours	Terrain	10 jours	Etude	15 jours
Remise rapport	20 semaines après la fin de la phase terrain				

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST

PETITOT, Hervé



© IGN 2021 -

Longitude : 9° 10' 07" E
Latitude : 42° 17' 37" N



II. Résultats

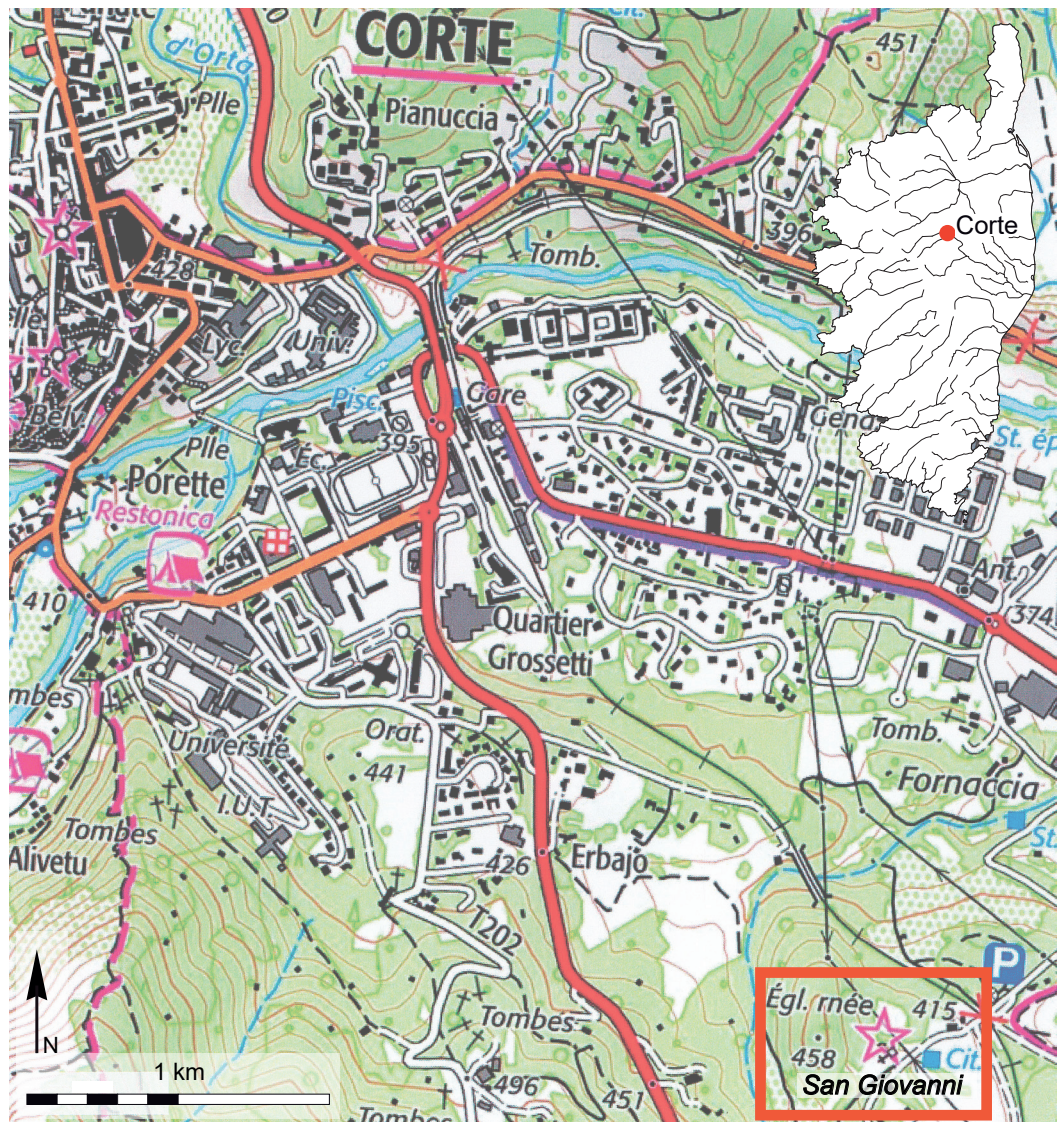


Figure 1. Localisation du lieu-dit Saint-Jean sur fond de carte IGN.

(© Inrap, réal. O. Maufas sur fond IGN - © IGN 2022)



Figure 2. Les monuments en élévation du site de Saint-Jean. Le baptistère à droite et l'église au centre, en arrière-plan.

(© Inrap, cl. C. Ranché)

1. Introduction

1.1. Localisation et circonstances

Le site de San Giovanni, ou Saint-Jean, est situé à 3,6 km au sud-est du centre de la ville de Corte, à distance des routes principales de circulation et le long d'un chemin de terre le reliant au ruisseau de Lavatoio, affluent du Tavignano qui coule au nord, 240 m plus bas à vol d'oiseau (fig. 1). L'église ruinée et le baptistère qui signalent la valeur patrimoniale du lieu occupent une terrasse à flanc de montagne, dans un secteur de prairies disséminées au sein d'un vaste massif boisé (fig. 2). Le site est classé au titre des Monuments Historiques depuis 1968, après que les bâtiments agricoles qui le cernaient jusqu'en 1950 ont été largement démolis (Trabon, Ferrieu 2021, 23) et après les premières fouilles archéologiques conduites en 1956 dans la nef et au chevet de l'église (Moracchini-Mazel 1960). Il a fait l'objet de restaurations en 1973-1974, conduites par la Légion étrangère devenue propriétaire des lieux, apparemment à l'insu des autorités patrimoniales. En 1981, une nouvelle campagne de sondages archéologiques d'emprise réduite a confirmé l'existence et la bonne conservation de vestiges enfouis, certains contemporains des bâtiments en élévation, d'autres antérieurs.

La commune de Corte a le souhait d'entretenir et de consolider les parties dégradées des édifices. C'est dans ce cadre, et en amont de ce projet, que l'architecte en chef des Monuments Historique, P.-J. Trabon, et l'architecte du Patrimoine, M. Ferrieu, ont conduit un diagnostic architectural sur les bâtiments en élévation du site, puis que le Service régional de l'Archéologie a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique du sous-sol des bâtiments et de leur environnement, soit une grande partie de la parcelle cadastrale 189. Ce diagnostic a été réalisé en avril 2022 par une équipe d'archéologues de l'Inrap.

1.2. Contexte archéologique – État des connaissances

La documentation dresse un portrait assez lacunaire du site de Saint-Jean, pour lequel subsistent de nombreuses incertitudes. Pourtant les deux édifices, déjà à l'état de ruines au XIX^e siècle, ont, dès cette période, suscité l'intérêt des érudits locaux et des passionnés (Suberbielle 1989). La communauté scientifique repère elle aussi très tôt l'importance et le caractère exceptionnel du site pour la Corse, qui conserve très peu d'exemples d'église à trois nefs possédant un baptistère distinct (Istria 2005). Entre les années 1950 et 1980, plusieurs campagnes de fouille sont menées par G. Moracchini-Mazel et P. Pergola, centrées principalement sur l'église. Entre 1956 et 1974, G. Moracchini-Mazel dirige le déblaiement des deux tiers de la surface de la nef et la fouille d'une partie de celle-ci¹, puis ouvre un sondage au contact nord-est du chevet. En 1981, P. Pergola conduit quatre sondages, qui comprennent la ré-ouverture et l'agrandissement du sondage de G. Moracchini-Mazel et trois sondages complémentaires.

¹ Il n'y a pas de plan des parties fouillées de la nef. Nos propres tranchées ont montré que le terrain était resté largement en place dans le tiers nord-oriental. Là, nous n'avons croisé qu'un petit sondage ancien de 0,75 m de large. Il a été enregistré FS1083 dans notre documentation.

Les deux premiers sont ouverts de part et d'autre du mur d'abside, et le dernier à l'angle extérieur de la façade et du mur méridional. Ces recherches ont permis d'identifier des vestiges bâtis antérieurs à l'église et de révéler l'occupation funéraire, mais les datations de ces découvertes demeurent très incertaines. Hormis des analyses comparatives (Istria 2005), aucune étude exhaustive des élévations n'a, à ce jour, été réalisée. D'autres campagnes de fouille menées dans les années 1970 par G. Moracchini-Mazel documentent les environs du site, que viennent compléter plus tard une campagne de prospection menée par D. Terrachon (Terrachon 2008).

L'écho d'une occupation préhistorique est perceptible dans les environs du site à travers la documentation qui relate notamment la découverte d'une pierre en réemploi dans l'église, portant un *graffito* que G. Moracchini-Mazel propose de dater de la Préhistoire (Moracchini-Mazel 1967). Est également mentionnée la découverte de menhirs en réemploi et de structures interprétées comme des enceintes mégalithiques dans les environs, mais nous manquons de précisions et d'éléments de contexte pour l'ensemble de ces données (Moracchini-Mazel 1976). Notons que la stèle qui est actuellement dressée à une trentaine de mètres au sud-ouest de l'église est une pierre qui a été plantée au tournant du XX^e et du XXI^e siècle par un habitant de Corte (source orale).

L'occupation antique du site est mal cernée. Une construction en arc de cercle découverte sous le mur du chevet, est interprétée comme l'abside d'un possible premier édifice paléochrétien (Moracchini-Mazel 1967), mais pourrait tout aussi bien être la fondation débordante du chevet médiéval. Le sondage de P. Pergola réalisé en 1981 dans le quart nord du chœur de l'église a en outre mis au jour le vestige de deux murs se croisant à la perpendiculaire, orientés nord-sud et est-ouest. Liés à la terre, ils sont tous deux fondés directement sur le rocher. La couche qu'ils recourent inclut quelques tessons attribués par P. Pergola à la période impériale, mais sans certitude, ces tessons ne suffisant pas à assurer la datation des murs (Pergola 1981, 1989). Les éléments de datation les plus probants se situent en périphérie du site, au lieu-dit « Palazzo de Venaco », localisé à 150 m au sud-ouest de l'église et du baptistère et fouillé en 1974 et 1975. Durant ces campagnes, sont identifiées une villa romaine, dont l'occupation s'étend entre le I^{er} et le IV^e siècle, surmontée d'une probable construction carolingienne (Moracchini-Mazel 1976). La campagne de prospection de 2008 recense, quant à elle, du mobilier antique à proximité de vestiges de murs, attribués sans certitude à la même période, dans la partie boisée qui domine le site au nord-ouest, à environ 100 m de distance (Terrachon 2008).

La première mention de l'église *San Ghjuvani* de la piève de Venaco émane d'un acte appartenant au cartulaire de Monte Cristo et attribué au X^e siècle, mais cette datation est contestée (Guérout 1961)². Daniel Istria suggère que la construction de l'édifice actuellement en élévation intervienne autour de l'an mil ou de la première moitié du XI^e siècle (Istria 2005). Cette proposition est étayée par la comparaison du décor à bandes lombardes du chevet avec plusieurs églises d'Italie septentrionale. Sur la base d'observations portant sur la mise en œuvre des élévations, le baptistère est considéré plus tardif et aurait sans doute fait l'objet d'une reconstruction (Istria 2005).

2 Nous n'avons pas consulté nous-mêmes le fonds d'archives départementales pour vérifier et compléter cette mention. Les auteurs qui la présentent, sans citer la source, n'en font pas la transcription mais le commentaire : l'association entre les monuments et la piève de Venaco n'est pas claire et l'on ne sait les arguments qui ont conduit à considérer le site de Saint-Jean comme le centre paroissial de cette circonscription. Le lieu le plus proche portant le toponyme « Venaco » est « Poggio-di-Venaco », un village perché à 5,1 km à vol d'oiseau au sud des monuments de Saint-Jean. Cela paraît un peu loin pour aller enterrer ses morts, notamment du fait du dénivelé entre les deux localités. Mais Poggio-di-Venaco n'est peut-être qu'un des sites habités de la piève, le seul qui ait gardé le toponyme mais pas peut-être le site majeur au moment de la construction de l'église.

Enfin, une planche de dessin du XIX^e siècle réalisée par Gaubert figure, outre l'église et le baptistère, les ruines d'un campanile, représenté en plan et en élévation. Celui-ci est positionné environ une quinzaine de mètres dans le prolongement occidental de la façade de l'église, et il est représenté avec un plan quadrangulaire de 5,50 m de côté, conservé sur une hauteur assez modeste. Outre les bâtiments, une petite partie du cimetière a été vue par G. Moracchini-Mazel et P. Pergola dans leurs sondages respectifs. Les sépultures ont été observées sur deux niveaux, au contact du chevet de l'église (Pergola 1981). Il n'en a pas été retrouvé dans la nef. L'extension du cimetière et la nature de l'occupation du site autour des monuments ne sont pas documentés. La date de construction de l'église, en particulier, pouvait laisser présager qu'elle intègre le cœur d'un habitat groupé comme cela est fréquent au Moyen Âge central en Europe occidentale.

Si l'on sait que l'église et le baptistère sont ruinés dès le XIX^e siècle, on ignore quand s'est initié leur abandon. J. Guérout signale un incendie de l'église survenu en 1589, mais sans mentionner sa source, l'importance de dégâts, ni si l'édifice a ensuite été restauré ou délaissé (Guérout 1961).

À l'époque contemporaine, le site est investi par des aménagements agricoles documentés par des photographies aériennes de 1935 et 1950. Elles montrent un long bâtiment rectangulaire dans l'axe ouest du baptistère, à moins d'un mètre de l'abside orientale de ce dernier, ainsi qu'un mur de terrasse ouest-est en contrebas des deux édifices (fig. 3). Dans le prolongement ouest de ce mur, trois autres bâtiments en enfilade, à plan rectangulaire, sont disposés en retour. L'ensemble est encore en grande partie visible sur les vues aériennes de 1980.

1.3. Méthode de diagnostic

Les deux monuments sont approximativement au centre d'une grande parcelle, 189 de la section C du cadastre³. C'est la partie centrale de cette parcelle qui fait l'objet du projet de travaux de consolidation. Elle forme approximativement un pentagone qui couvre une surface de 6 692 m² constituant l'emprise prescrite pour le diagnostic archéologique (fig. 4). Cette emprise n'a pas été entièrement accessible. Elle est en partie boisée et le projet ne prévoyant pas de couper des arbres, les secteurs couverts ont échappé à l'enquête. Seul un débroussaillage a été assuré par les employés municipaux à l'ouest de l'église, entre les arbres, pour faciliter l'accès à ce secteur. Au sud-est de l'emprise, le rocher affleure sur une grande plage de terrain. Ici, l'espace est donc accessible, mais, faute de recouvrement sédimentaire, sans intérêt archéologique. Enfin, un chemin récent, sans doute aménagé par la Légion étrangère lors de son installation en 1973, empiète sur la bordure du site au sud. Il est public et passant et n'a donc pas été touché par notre intervention. La surface accessible pour le diagnostic archéologique est ainsi réduite à 3 512 m².

L'évaluation de la qualité archéologique du sous-sol du site a été réalisée de manière conventionnelle, en ouvrant des tranchées pour l'observation du sous-sol. Quinze tranchées et trois sondages ont été creusés et numérotés TR01 à TR18. Ils sont généralement percés sur 1,30 m à 1,50 m de large, ponctuellement plus. Ils ont des longueurs très variables conditionnées par le couvert boisé et le relief (fig. 4). Ils cumulent une surface totale de 309 m², mais seulement 298 m² dans l'emprise, une tranchée ayant été ouverte en dehors de celle-ci (TR11).

³ La parcelle 190, prescrite, est un bâtiment porté sur le plan cadastral mais disparu, sous une partie boisée à l'est de la parcelle 189. Cette partie était inaccessible.

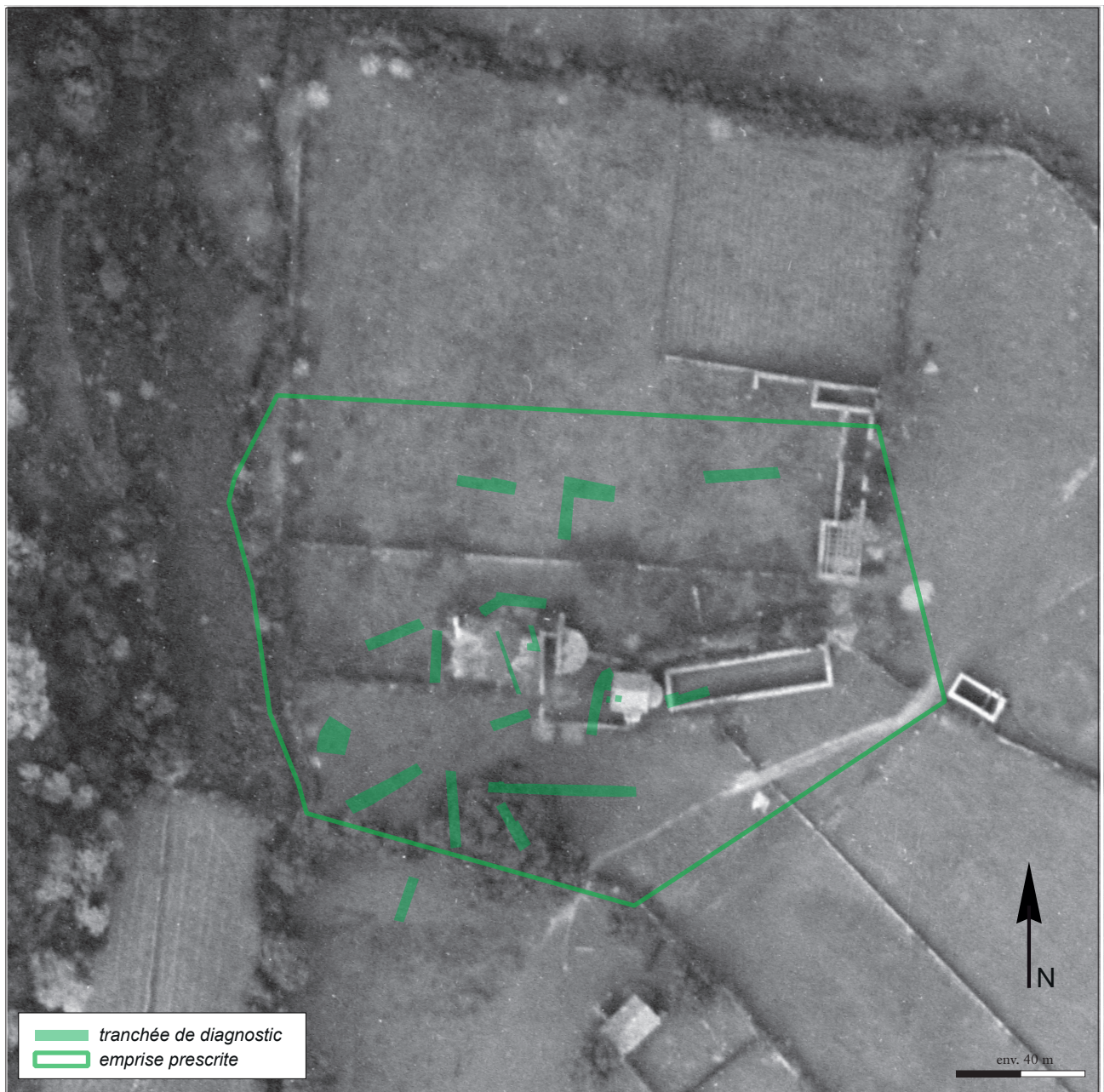


Figure 3. Cliché aérien du 02 décembre 1950, mission C4250-0021_1950_CDP3542_0055, cliché 55.

On notera que l'échelle et l'orientation du cliché sont approximatifs.

(© Inrap, réal. O. Maufas sur fond IGN, remonter le temps, 1950)

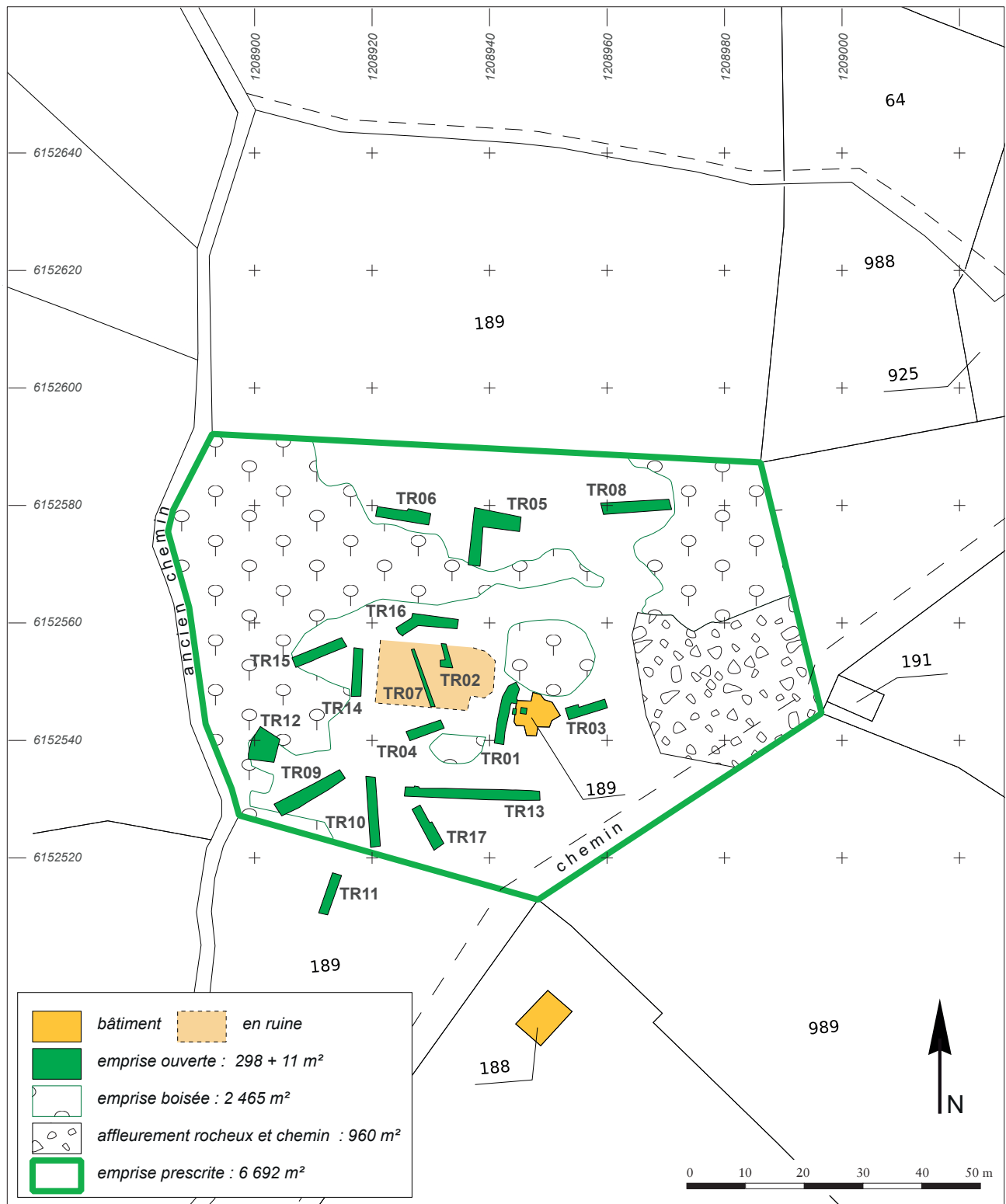


Figure 4. L'emprise de fouille, partie de la parcelle 189 autour des monuments et zonage des parties boisées ou sans recouvrement sédimentaire.

(© Inrap, topographie et dessin N. Bourgarel sur fond de plan : cadastre actuel)

Cela représente 8,70 % de la partie prescrite et accessible du site et 4,45 % de l'emprise prescrite totale. On peut cependant considérer que les 673 m² de terrain où le rocher affleure et les 287 m² que couvre le chemin du sud-est où le rocher est également apparent, sont sans vestige archéologique et donc *de facto* diagnostiqués. Les 6 692 m² de l'emprise prescrite sont donc archéologiquement évalués à 18,80 %.

Les tranchées ont été réparties de sorte à répondre aux questions en suspens. Dans les bâtiments, faute de possibilité d'accéder avec un engin mécanique, elles ont été réalisées manuellement. Les deux qui ont été percées dans l'église sont longues mais très étroites (TR02, TR07, fig. 4) et celle faite dans un angle du baptistère se limite à un sondage de 1 m². Entre les édifices et autour d'eux, les tranchées ont été réparties sur les trois terrasses du site de sorte à les documenter toutes, mais de manière irrégulière ; elles sont plus nombreuses sur les deux terrasses méridionales où les vestiges sont relativement denses, et plus espacées sur la terrasse du nord.

Les tranchées ont été creusées la pelle mécanique avec un godet plat et par passées fines jusqu'au toit des vestiges lorsqu'il y en avait, jusqu'aux alluvions anciennes ou au substrat en absence de témoin d'occupation ancienne. Le dégagement des vestiges s'est poursuivi à la main jusqu'à leur caractérisation. Ils consistent essentiellement en murs et en sépultures. Aucune tombe n'a été fouillée, avec le souci de laisser en place la totalité du dépôt funéraire. Au pied du baptistère, côté ouest, le site conserve une stratification en place qui a été fouillée sur des petites surfaces pour en estimer la complexité et en vérifier l'épaisseur. Les couches qui la forment sont très perturbées au contact du chevet de l'église, principalement par les tombes médiévales qui y ont pris place, mais aussi par les fouilles antérieures qui n'en rendent pas compte⁴. Nous n'avons pas ouvert de nouveau sondage au pied et à l'est de l'église et nous avons limité ceux à l'intérieur et à l'extérieur du baptistère pour conserver un maximum des surfaces stratifiées en place, leur exploitation archéologique ne pouvant être menée correctement que dans le cadre d'ouvertures extensives.

Les vestiges mis au jour ont été numérotés de 1001 à 1183. Chacun a fait l'objet d'une description, d'une couverture photographique, d'un relevé en plan (topographique) et en coupe s'il a été fouillé. Les mobiliers collectés sur site ont été lavés, identifiés et inventoriés. Les données ont été compilées sur la base de données Syslat (enregistrement des vestiges, des photographies, des relevés), inventoriées sur fichiers Excel (mobiliers) et dessinées sur fichiers Adobe Illustrator (les relevés de coupe des vestiges et les relevés stratigraphiques de chaque tranchée). Les photographies sont toutes au format numérique (jpg).

1.4. Résultats

Sur 18 tranchées, quatre se sont avérées négatives, c'est-à-dire sans vestige archéologique conservé. Ce sont, à l'est du site, les tranchées TR03 contre le baptistère et TR08 à l'extrémité de la terrasse du nord. Au sud-ouest, la tranchée TR11 est sur une terrasse haute qui est en dehors du site et en limite l'extension, tandis que la tranchée TR12, bien que vierge de témoin d'occupation ancienne, est dans un secteur où les aménagements ont pu exister tout en étant distants les uns des autres. De ce côté, c'est manifestement le chemin désaffecté qui limite l'établissement. Toutes les autres tranchées recoupent des secteurs aménagés du site.

⁴ La documentation de fouille de G. Moracchini-Mazel et P. Pergola ne fournit qu'une coupe partielle peu parlante, et aucune description du terrain encaissant.

À l'issue des ouvertures, l'occupation médiévale est largement circonscrite. Elle se développe sur les deux terrasses méridionales, soit sur environ 45 m de large du nord au sud, et, de l'ancien chemin occidental sur au moins 0,65 m de long vers l'est. Le baptistère, sur la terrasse centrale, semble marquer la limite orientale, du fait de la stérilité de la tranchée TR03 à son pied et de l'affleurement du rocher plus loin⁵. L'église le jouxte à l'ouest, étant distante d'à peine 5 m. Autour d'elle, de tous côtés, se développe le cimetière (fig. 5). Il semble occuper les deux tiers occidentaux des deux terrasses, bien que cela n'ait pu être vérifié à l'extrémité du site, ce qui suggère que l'aménagement du relief pourraient remonter au Moyen Âge. Le campanile n'a pas été mis au jour. La gravure ancienne indique qu'il se situe possiblement entre les tranchées TR12, TR14 et TR15, dans une partie du site à cheval sur deux terrasses.

Au nord, un aménagement de pente ancien, antérieur à l'occupation agricole d'époque contemporaine, a été mis au jour dans les tranchées TR05 et TR06. Il s'agit d'un mur de terrasse contrebuté par un puissant aménagement en arc de cercle. L'ensemble pourrait remonter à l'Antiquité tardive et limiter un espace alors occupé par plusieurs bâtiments. Le premier état du baptistère remonte à cette période, ainsi que trois autres constructions inégalement mise au jour : un angle de murs sous le chevet de l'église (découvert en 1981 par P. Pergola), une façade ou un refend à l'ouest du portail d'entrée et un bâtiment cloisonné à abside au sud. Ils ont en commun leur orientation et sont associés à quelques indices de datation autour du III^e et du IV^e siècle.

Les vestiges sont à peine enfouis. Les plus profonds sont à une quarantaine de centimètres sous le sol actuel, exceptionnellement plus, mais nombreux sont ceux qui ne sont couverts que d'une quinzaine à une vingtaine de centimètres de terre et certains affleurent entre les herbes de la prairie, au sud de la tranchée TR10 notamment. Le site semble n'avoir jamais été labouré depuis l'occupation médiévale. Les empierements qui couvrent les tombes pour les signaler se sont affaissés mais n'ont pas été tronqués par le passage répété des socs d'araire. Il n'y a pas, sur le terrain, d'effet de sous-solage dû à des labours répétés à la charrue ou à un défonçage. Il en résulte que le décapage mécanique des vestiges est compliqué, en particulier au godet large et non orientable. Une fois que les premières pierres des murs, les lauzes de marquage ou de couverture des tombes ont été dégagées en surface, il faut poursuivre le dégagement entre les pierres à la main, sur une quinzaine à une trentaine de centimètres d'épaisseur. Mécaniser complètement cette étape mettrait en péril la partie supérieure du site, or, la chronologie entre les tombes étant difficile à lire au niveau des fosses⁶, c'est au niveaux des *tumuli* de localisation et des dalles de leur couverture que leur ordre de mise en place peut être établi. On retiendra que le site est très bien conservé mais sa partie supérieure est fragile.

Les résultats du diagnostic sont présentés dans les chapitres qui suivent. Le contexte géographique et sédimentaire est abordé en premier. Il met notamment en lumière la position des vestiges et les épaisseurs de recouvrement sur chaque secteur. Ensuite, les vestiges en eux-mêmes seront présentés par période chronologique. En conclusion, un point est fait sur les apports de ce diagnostic à la connaissance du site et les interrogations qui demeurent. Un plan, en troisième partie de ce rapport, à la fin de l'inventaire des vestiges, compile la totalité des vestiges en élévation et mis au jour dans les tranchées afin de montrer leur densité pour aider la gestion à venir du patrimoine enfoui du site de Saint-Jean.

5 La tranchée TR3 s'est avérée être complètement dans l'emprise d'un bâtiment agricole oblong de la fin du XIX^e ou de la première moitié de XX^e siècle, présent sur le cliché de 1950 (fig. 3), bâti sans décaissement du terrain qui reste donc représentatif de l'occupation du secteur.

6 Les complements des fosses sont le plus souvent identiques au matériau du terrain encaissant, au moins en partie haute, ce qui rend leur identification délicate.

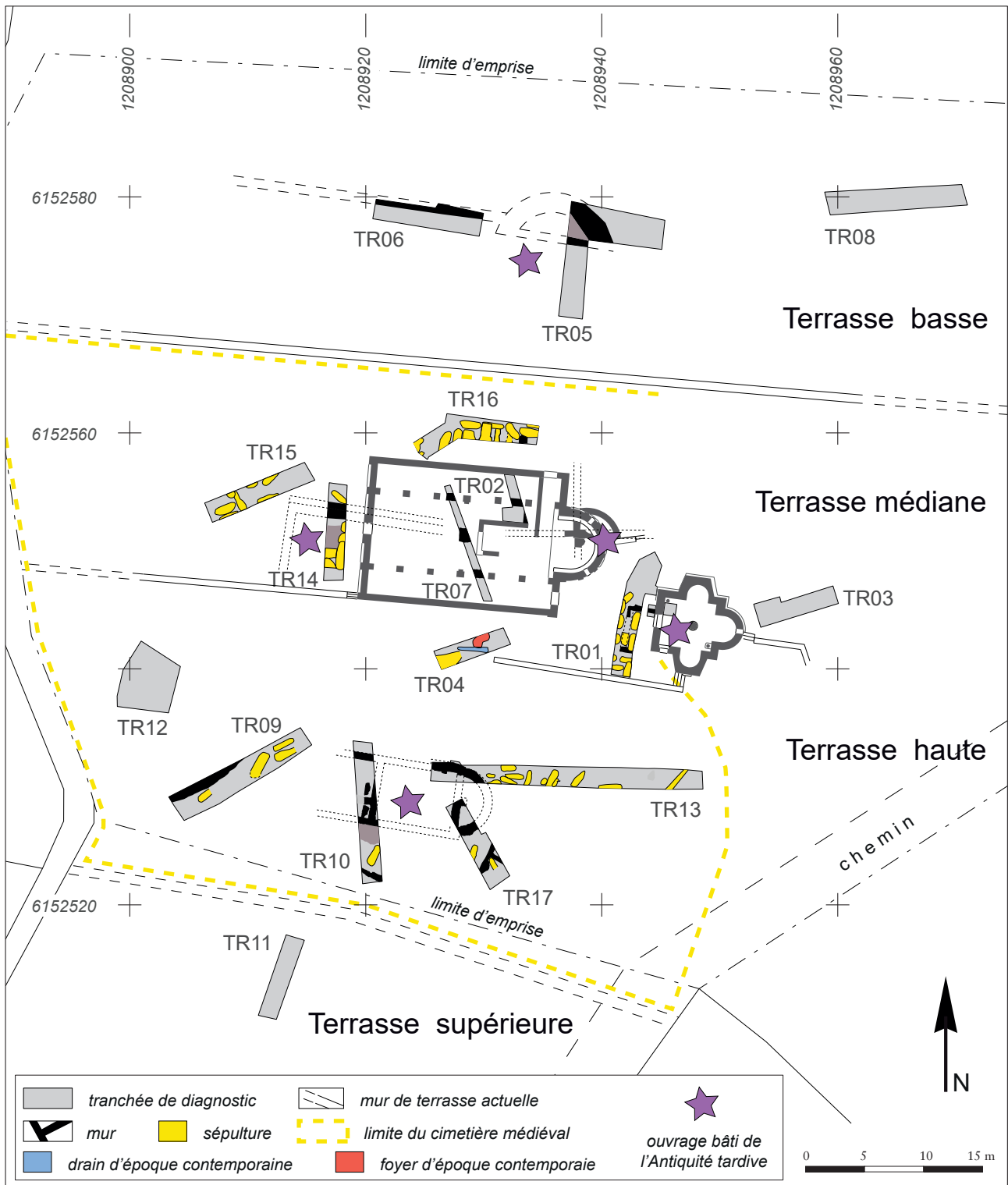


Figure 5. Principaux vestiges archéologiques mis au jour (les fosses modernes et les sols ne sont pas figurés) et zonage du site médiéval.

(© Inrap, dessin M. Bénard, S. Bounoua, O. Maufras, C. Ranché, F. Soula, topographie N. Bourgarel)

2. Contexte naturel



Figure 6. Le rocher calcaire au centre-est du site dans la tranchée 3. Vue de l'est.

(© Inrap, cl. M. Bénard)

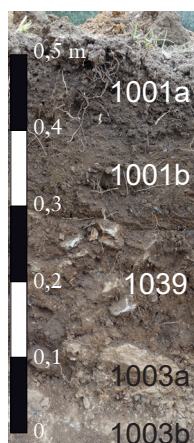


Figure 7. Le faible enfouissement du substrat rocheux 1003b au sud-est du terrain (Tranchée TR08) et sa dégradation superficielle (1003a, sous les alluvions récentes 1001 qui supportent le paléosol en cours (1001a).

(© Inrap, dessin M. Bénard)

Le site de San Giovanni est situé à environ 2 km au sud-est de Corte, sur le versant nord-occidental du Monte Cardo. Il surplombe le Tavignano, qui coule environ 1 km au nord-est et à l'est (fig. 1).

2.1. Contexte géologique

San Giovanni est au droit de la partie septentrionale et aval d'un vaste cône de déjection incisant une longue formation rocheuse alternant les schistes et les calcaires (S-C(c) sur la carte géologique du BRGM). Sur le site, le substrat (US 1003) a été atteint en 10 points (tranchées TR01 à TR06, TR08, TR11 et TR12). Il est constitué d'une roche calcaire de couleur orangée ou blanche, parfois verdâtre, relativement dégradée et pulvérulente en surface sur quelques centimètres d'épaisseur, alternant avec des parties plus dures (fig. 6, 7). Elle est formée de strates qui se présentent en position inclinée, occasionnant un horizon supérieur en dents de scie. Présente à des profondeurs très variables, elle forme une pente globalement inclinée vers le nord dont le dénivelé n'est pas calculable en l'état des découvertes, tant elle est accidentée. Dans l'angle sud-est du site par exemple, la pente est forte, de l'ordre de 7,60 % entre les tranchées TR11 (433,33 m NGF) et TR12 (430,40 m NGF ; fig. 8). Au centre, dans le secteur de l'église, elle est beaucoup plus douce, de 2,75 % entre les tranchées TR04 et TR02 (respectivement à 430,80 et 430,25 m NGF ; fig. 9)⁷, mais plus au nord elle s'accroît pour atteindre 8,85 % entre les tranchées TR04 et TR05 (430,80 et 425,75 m NGF ; fig. 9, 10). À l'extrémité nord du site, d'est en ouest, on note aussi une certaine variation latérale de l'altitude du toit du substrat qui semble avoir été incisé par des chenaux d'écoulement d'eau (fig. 10). Ici, une rupture de pente importante est présente entre la partie centrale de la tranchée TR05 et sa partie méridionale. Sur une distance de 8 m, la surface du rocher s'affaisse de 427,05 à 425,32 m, soit 21,6 % de pente.

⁷ Dans la tranchée TR02, le substrat est en partie tronqué par les constructeurs de l'église qui ont décaissé le terrain pour le régulariser. Ce décaissement semble ne pas avoir entamé le rocher sur une très grande épaisseur, le dénivelé était donc moindre à l'origine entre les tranchées TR04 et TR02.

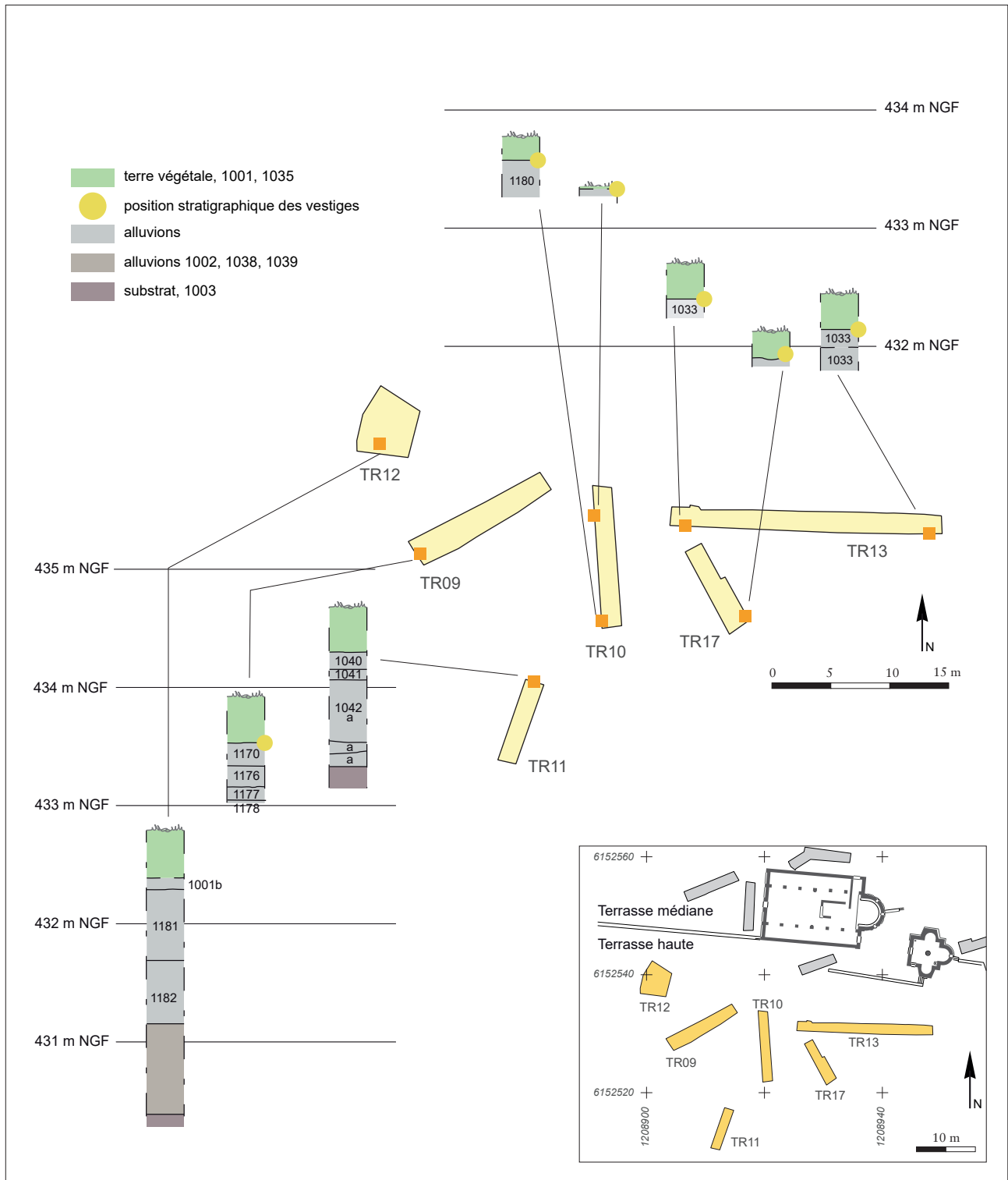


Figure 8. Recouvrement sédimentaire et étagement du terrain sur la terrasse haute.

(© Inrap, rel. M. Bénard, O. Maufas, C. Ranché, DAO M. Bénard, topographie N. Bourgarel)

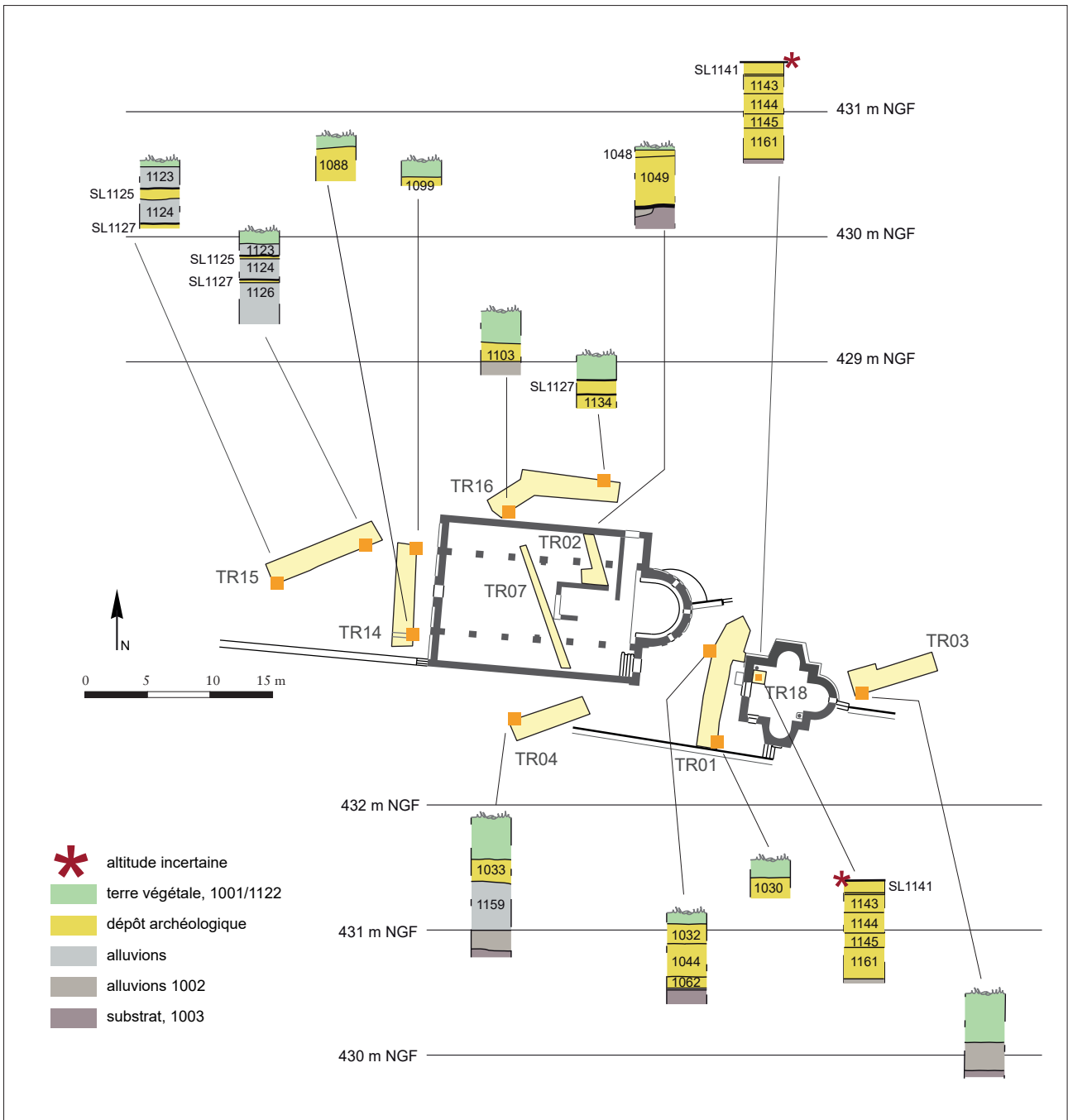


Figure 9. Recouvrement sédimentaire et étagement du terrain sur la terrasse médiane.

(© Inrap, rel. M. Bénard, S. Bounoua, O. Maufas, C. Ranché, F. Soula, DAO M. Bénard, topographie N. Bourgairel)

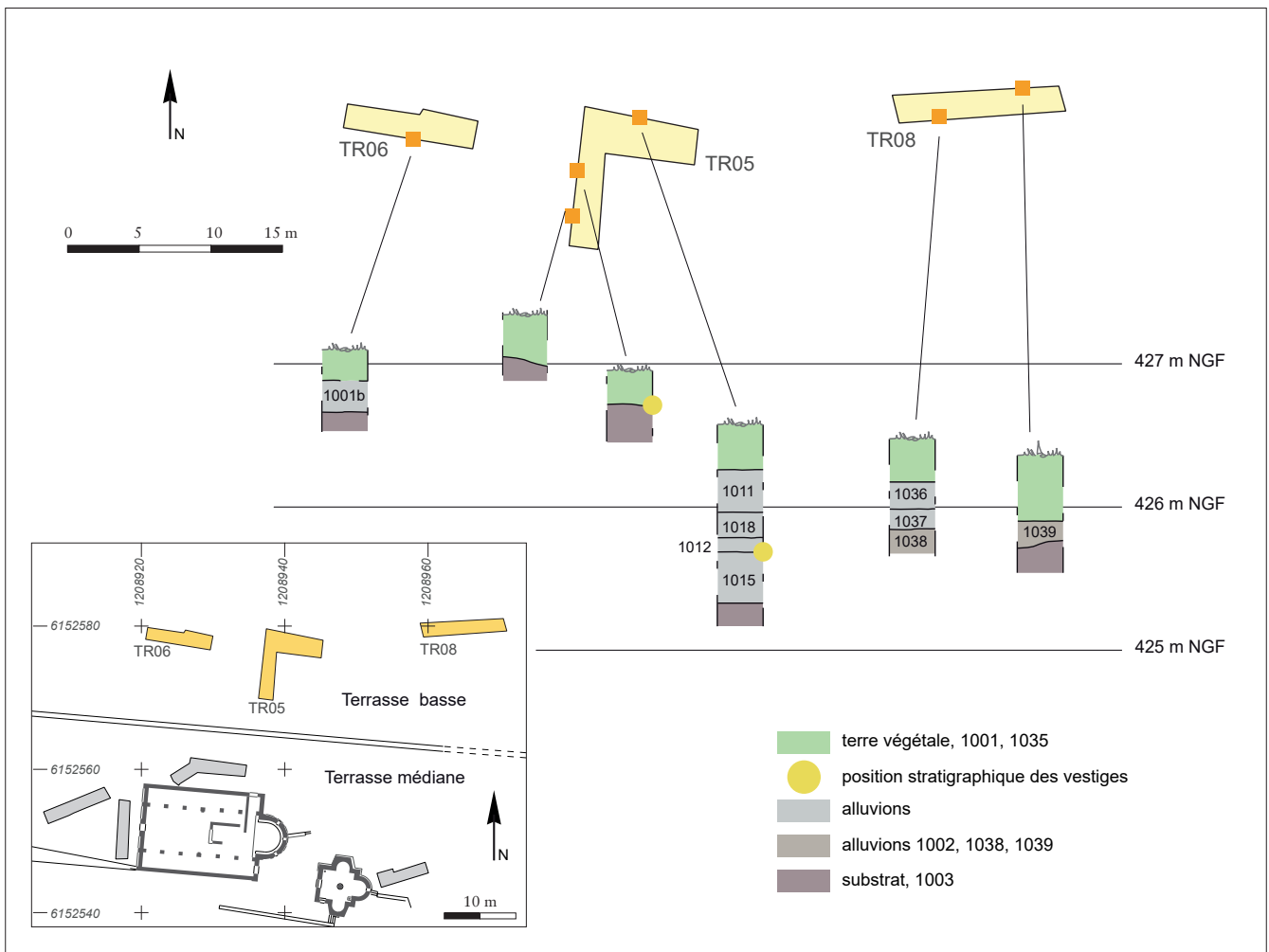


Figure 10. Recouvrement sédimentaire et étagement du terrain sur la terrasse basse.
(© Inrap, rel. M. Bénard, S. Bounoua, DAO M. Bénard, topographie N. Bourgarel)

Au-dessus de la roche, le terrain est composé d'alluvions torrentielles anciennes (Quaternaire, Jx sur la carte géologique du BRGM). Leur épaisseur varie d'un point du site à l'autre, mais elles sont généralement plus développées au sud-ouest – en haut de pente où elles atteignent 2 m de hauteur (TR12) – qu'au nord-est – en bas où elles peuvent être réduites à 0,25/0,30 m d'épaisseur (fig. 8 à 10). Dans les secteurs qui ont été occupés par l'Homme, elles ont pu être tronquées par des travaux d'aménagement, mais pas seulement. L'érosion naturelle les a également touchées, inégalement selon leur position spatiale. Les alluvions ont formé des couches argileuses plus ou moins sableuses selon les dépôts, incluant parfois de petits cailloux. Ceux-ci sont épars dans les strates, sauf dans les plus anciennes qui ont transporté des bris de roche arrachés au substrat (par exemple US 1039, fig. 7). Les alluvions sont de couleur brun orangé ou brun jaune, parfois brun foncé et, dans ce cas, associées à des indicateurs de pédogenèse, structure grumeleuse et vides racinaires, jamais très développés (fig. 11).

La plupart des couches d'alluvions sont stériles d'un point de vue archéologique, mais certaines transportent des artefacts en faible quantité. Ce sont principalement des nodules de terre cuite, et des charbons de bois émoussés, parfois des tessons de céramique. Lorsque les couches affleurent et supportent le sol enherbé actuel, ces artefacts sont très récents (bris de cannette de verre, fragments de tuile ou de brique mécanique, clous, US 1001, 1002, 1180), mais en profondeur on en note de plus anciens, principalement à l'ouest du site. Ainsi, au sud-ouest, les dépôts 1170 dans la tranchée TR09 et 1042 dans la tranchée TR11 ont livré quelques tessons de vaisselle des I^{er} et II^e siècles de n. è. Plus loin, au centre-ouest, la couche de sédimentation alluviale 1126 qui supporte les sols de chantier associés aux constructions du secteur, contient des fragments de vaisselle des III^e et IV^e siècles, en particulier

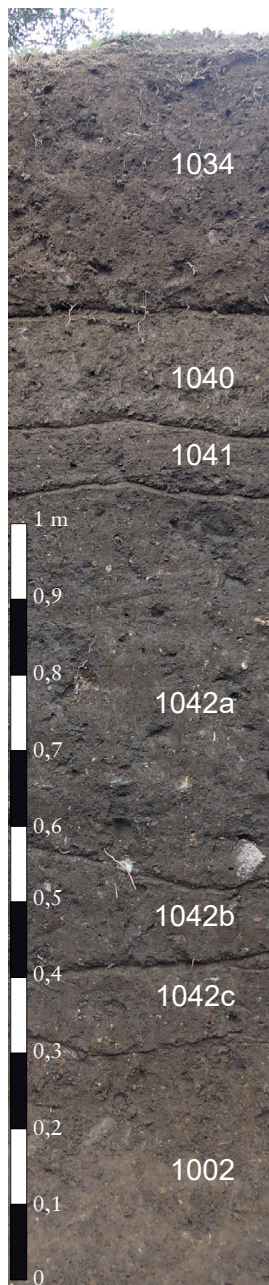


Figure 11. Les alluvions torrentielles au sud de l'emprise, tranchée TR11, dans un secteur où elles se développent jusqu'à 2 m au-dessus de la roche.

(© Inrap, cl. O. Maufrais)

des céramiques africaines de cuisine et des céramiques claire D (cf. *infra*, section III - 2, inventaire des mobiliers).

C'est au sommet des dépôts alluviaux ou entre deux couches de ceux-ci que se trouvent les niveaux archéologiques. Toutefois quelques aménagements les ont fait disparaître : la construction de l'église (et peut-être aussi celle du baptistère) a été précédée d'un décaissement au moins aussi vaste que l'édifice pour créer un plan horizontal et stable au chantier. Ici, les alluvions ne sont conservées que sur une bande en amont, tandis qu'en aval le rocher a été dégagé, voire entaillé.

2.2. Relief aménagé

Le terrain suit une pente générale orientée sud-ouest/nord-est et très accentuée : le site culmine à 434,70 m NGF au sud-ouest de l'emprise et à 426,37 m à l'extrémité nord-est (90 m plus loin), soit un dénivelé général de l'ordre de 8 %. Le sol suit également une pente beaucoup plus douce d'est en ouest, d'environ 2,5 à 3 %, plus accentuée dans la partie nord du site qu'au sud, où le sol est, dans cet axe, presque plat (1,70 %). Quatre terrasses sont aménagées en travers de la pente principale, selon une orientation globalement est-ouest. Ces quatre plans étagés sont nommés, pour les besoins de l'exposé, terrasses supérieure, haute, médiane et basse (fig. 5). Elles se développent entre l'ancien chemin désaffecté de l'ouest et le chemin actuel à l'est et sont maintenues par trois longs murs aujourd'hui ruinés. Ces murs sont très nettement visibles sur le cliché aérien de 1950 : celui du sud, entre la terrasse supérieure et la terrasse haute est sous la végétation qui le borde. Celui entre la terrasse haute et la terrasse médiane présente un plan en chicane (fig. 3). À l'ouest, il est aligné sur le mur gouttereau méridional de l'église tandis qu'à l'est il s'en écarte pour éviter le baptistère. Le mur entre les terrasses médiane et basse, très net sur le cliché aérien, est aujourd'hui recouvert par la végétation. Ces constructions ont leur arase ruinée et sont amplement masquées par le couvert végétal et, assez largement, par une couche sédimentaire récente formée par le ruissellement de surface. Ils marquent toujours le relief du site, se devinent par endroits et restent en élévation sur la partie orientale de la parcelle où ils mesurent entre 0,60 et 0,90 m d'élévation côté aval. On accède aujourd'hui d'une terrasse à l'autre par des escaliers de 3 à 5 marches, conservés entre la terrasse médiane et la terrasse haute, et par des plans inclinés ailleurs.



Figure 12. Les vestiges de l'Antiquité tardive.

(© Inrap, dessin M. Bénard, S. Bounoua, O. Mauftras, C. Ranché, topographie N. Bourgarel)

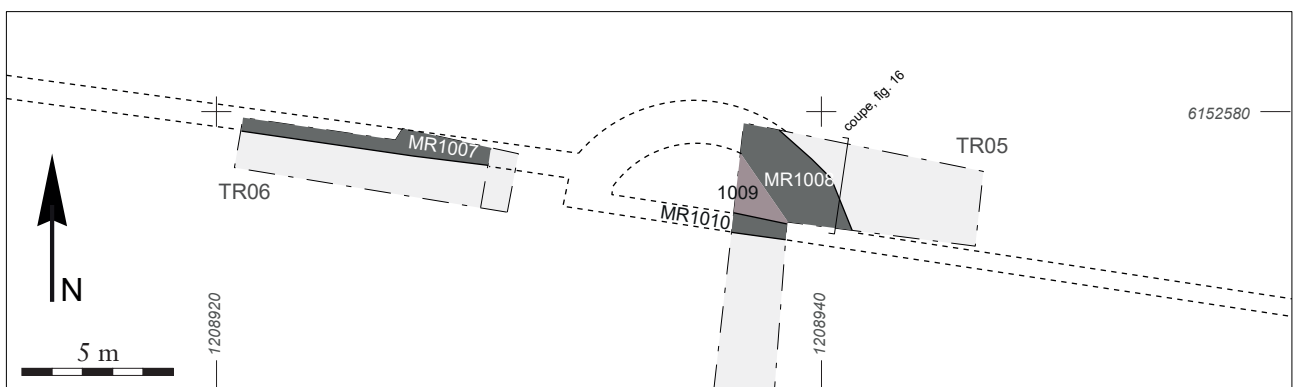


Figure 13. Le mur de terrasse MR1007/MR1008 contrebuté par le massif MR1008 au nord du site.

(© Inrap, dessin M. Bénard, S. Bounoua, topographie N. Bourgarel)

3. Site bâti de l'Antiquité tardive

Les vestiges bâtis les plus anciens mis au jour sur la parcelle sont présents sur les trois terrasses inférieures. Ils consistent en un aménagement du relief, au nord, et trois ou quatre bâtiments répartis sur la pente, aujourd'hui conservés sur les terrasses médiane et haute. Ces constructions ont en commun leur orientation (à l'exception d'une d'entre elles) et celles qui sont associées à des indices de datation remontent à l'Antiquité tardive (fig. 12).

3.1. Premier aménagement de pente

À cette période, la pente du terrain est aménagée en terrasse. De cette étape de préparation du site, un seul ouvrage est conservé, dans les tranchées TR05 et TR06 du nord (fig. 12). Il s'agit d'un mur de terrasse bâti selon une orientation approximativement est-ouest. Il en a été vu deux tronçons, MR1007 dégagé sur 6,40 m de long et MR1010 sur 1,60 m (fig. 13). Ils ne sont pas exactement dans l'alignement l'un de l'autre et forment un tracé en chicane. Ils suivent toutefois un même axe qui s'inscrit perpendiculairement à une orientation nord-sud à NL-7,5°-E (celle-ci étant donnée pour une comparaison avec les autres constructions du site). À l'ouest, la construction MR1007 est large de 0,90 m au moins, tandis qu'à l'est le mur MR1010 présente une largeur moindre, de 0,65 m. C'est peut-être pour cela qu'il est doublé par l'imposant massif maçonné MR1008, bâti contre son flanc aval pour le contrebuter (fig. 14). Ce massif observe un plan en arc de cercle.

L'ensemble est conservé sur une à trois assises de fondation, soit environ 0,50 m de hauteur. La construction est en pierres de calcaire (ou granite ?) de tout calibre, disposées en assises horizontales et liées au mortier de terre. Les pierres de moyen et gros calibres sont placées de sorte à former un parement unique, côté aval. Elles sont brutes ou retouchées pour régulariser la face externe. Plusieurs pierres ont leurs faces de joints équerries et présentent au moins un angle droit, signe qu'elles sont peut-être ici en remploi. On note l'emploi d'un bloc de très grand module dans le mur de contrefort MR1008 (fig. 15).

À l'amont, le terrain naturel (ici les alluvions 1015 et 1013) a été entaillé pour établir la construction, et l'espace entre le front de taille et la maçonnerie des parements a été colmaté par de la terre et surtout des pierres, celles-ci assurant une bonne percolation des eaux pluviales (fig. 14). En aval, le terrain est à peine entaillé et la construction ne l'entame que sur une dizaine à une quinzaine de centimètres de profondeur : les constructeurs ont régularisé le terrain et n'ont pas creusé de tranchée de fondation (fig. 16).



Figure 14. Le massif semi-circulaire MR1010 contreboutant le mur de terrasse MR1010, à l'arrière-plan. Entre les deux, l'empiérement 1009.

(© Inrap, cl. M. Bénard)

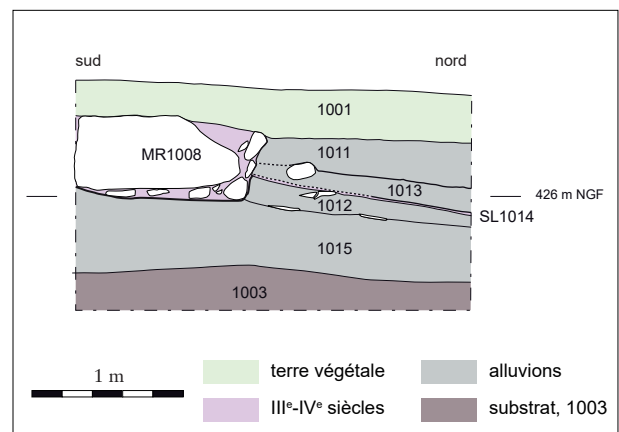


Figure 15. Détail de la construction du massif MR1008, vu de l'est, avec son énorme bloc de fondation.

(© Inrap, cl. M. Bénard)

Figure 16. L'insertion stratigraphique des aménagements de l'Antiquité tardive entre deux phases d'alluvionnement.
(Localisation de la coupe : voir fig. 13).

(© Inrap, rel. M. Bénard, DAO O. Maufra)



3.1.1. Stratigraphie

Au pied du massif en arc de cercle, un sol est perceptible entre deux couches d'alluvions 1013 et 1014 (fig. 16). C'est un sol de terre argilo-limoneuse mêlée de sable sur lequel se sont déposées, à plat, des petites plaquettes de schiste. Aucun autre mobilier n'y a été mis au jour sur les quelques décimètres carrés qui en ont été fouillés ; le sol a sans doute été rapidement recouvert par les dépôts alluviaux 1013 et 1011, à moins que l'accrétion qu'il a connue pendant l'Antiquité tardive n'ait été tronquée par l'érosion naturelle.

3.1.2. Datation

Le mortier de terre utilisé en liant de la maçonnerie du tronçon de mur MR1007 a livré 2 fragments de céramique, tandis que le remblai de pierres et de terre 1009 amassé entre le mur MR1010 et le parement du massif MR1008, constituant le blocage interne de ce dernier, en a livré deux autres⁸. Cela forme un lot très réduit et pas tout à fait homogène. Le mortier du mur MR1007 livre un bord de bol de type Ettl-31 en céramique sigillée italique qui est produit dans la première moitié du I^{er} siècle de n. è.

⁸ Cette couche n'a pas été entièrement fouillée, mais simplement dégagée sur quelques centimètres d'épaisseur. La partie laissée en place est susceptible de livrer un matériel plus conséquent.

(Ettlinger 1990). C'est le fragment le plus ancien du lot ; il est peut-être résiduel. Deux tessons d'amphore africaine (US 1007 et US 1009) renvoient à un conteneur diffusé autour de la Méditerranée dès le premier siècle av. n. è., mais principalement à partir du III^e siècle de n. è. Le dernier fragment est un bord de bol de type Ha181b en céramique africaine de cuisine connu sur les sites de consommation de la fin du II^e siècle à la fin du IV^e (Bonifay 2004). L'assemblage des tessons livre donc un *terminus post quem* vers 175, plus probablement vers 200, et peut-être la date de l'aménagement de la terrasse, dans le courant du III^e ou du IV^e siècle.

3.2. Un monument du IV^e siècle sous le baptistère

Sous le baptistère actuellement en élévation et en avant de sa façade occidentale, trois murs d'une construction plus ancienne et la trace d'un quatrième sont conservés en fondation. Présents dans les tranchées TR01 et TR18, ils forment l'extrémité occidentale d'un petit bâtiment dont le plan complet n'est pas connu (fig. 12, 17).



Figure 17. Détail des vestiges du bâtiment antique tardif sous le baptistère, dans la tranchée TR01.

(© Inrap, rel. M. Bénard, S. Bounoua, DAO O. Maufas, topographie N. Bourgarel)

Ce qui a été mis au jour semble correspondre à un mur de façade, MR1146/US 1058, bâti selon une direction approximativement nord-sud et d'une largeur de 0,80 m permettant de supporter une élévation importante. Ce mur est largement masqué par le mur occidental de l'actuel baptistère qui le surmonte, mais ses deux parements sont visibles en fondation sur plus d'un mètre. Au nord, le mur forme un retour à angle droit vers l'est qui semble bien être d'origine (le retour n'a pas été dégagé à ce niveau ; **fig. 18**). Le monument actuel reprend donc, au moins en partie, le plan de la première construction. Nous n'avons pas mené d'analyse du bâti plus poussée sur l'ensemble du monument en élévation pour le vérifier et comptabiliser le nombre des campagnes de construction, mais D. Istria en a noté au moins deux sur les élévations, constatant que les absides du nord et du sud sont appuyées au monument de plan carré du centre, ce qui, avec la fondation, porte à trois au moins le nombre des états d'évolution (Istria 2014, 74)⁹.

Figure 18. Détail de l'angle de la fondation 1058 du premier état de la façade MR1146 du baptistère, à la base du mur et avec ses ressauts de fondation et surmontée par la reprise moderne 1146. Au premier plan, la couche de pierres 1062 laissée en place au fond de la fosse de construction, lors du chantier. Vue de l'ouest.

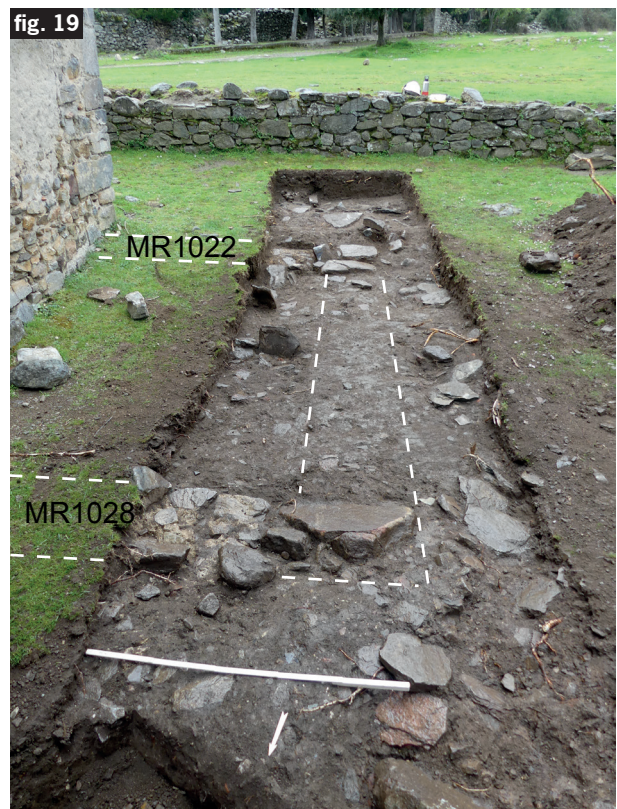
(© Inrap, cl. S. Bounoua)

Figure 19. Vestiges de l'édicule occidental adossé au bâtiment de l'Antiquité tardive présent sous le baptistère (tranchée TR01). Les pierres à plat sur le reste de l'espace dégagé correspondent à des couvertures de sépulture médiévale ou à des pierres de marquage affaissées. Les dalles inclinées, presque verticales, sont les stèles de signalisation d'autres tombes.

(© Inrap, cl. M. Bénard)

En avant de cette façade ancienne, deux murs ont été construits perpendiculairement sur 2,45 m de long : MR1028 au nord, à 1,80 m de l'angle du monument, et MR1022, 3,10 m plus au sud (**fig. 17**). À leur extrémité occidentale, ils paraissent former un retour l'un vers l'autre, de sorte qu'ils limitent un espace bâti de 4 m de long sur 2,20 m de large, accolé à la façade occidentale 1058 (**fig. 19**). Le mur du nord, MR1028, est chaîné à la façade occidentale dans son premier état : les deux parties ont donc été élevées au cours d'un même chantier. Ces murs ont une moindre largeur, sans être modestes pour autant (0,45 à 0,50 m) et pourraient avoir supporté un porche d'entrée.

Dans l'hypothèse où ce premier bâtiment était symétrique, l'édicule accolé indiquerait le centre de la façade occidentale, permettant la restitution d'un monument de 7,50 m de large, plus long donc que le baptistère actuel (large de 5,30 m). Cette restitution positionne le mur méridional contre la limite de l'actuelle terrasse médiane, ce qui est cohérent avec l'idée que l'ensemble de l'aménagement de la pente remonte à l'Antiquité tardive



⁹ Ce constat de D. Istria n'a sans doute été fait qu'en face externe et concernerait une reprise partielle, car à l'intérieur du monument, la chapelle latérale du nord est chaînée au mur de façade septentrionale.

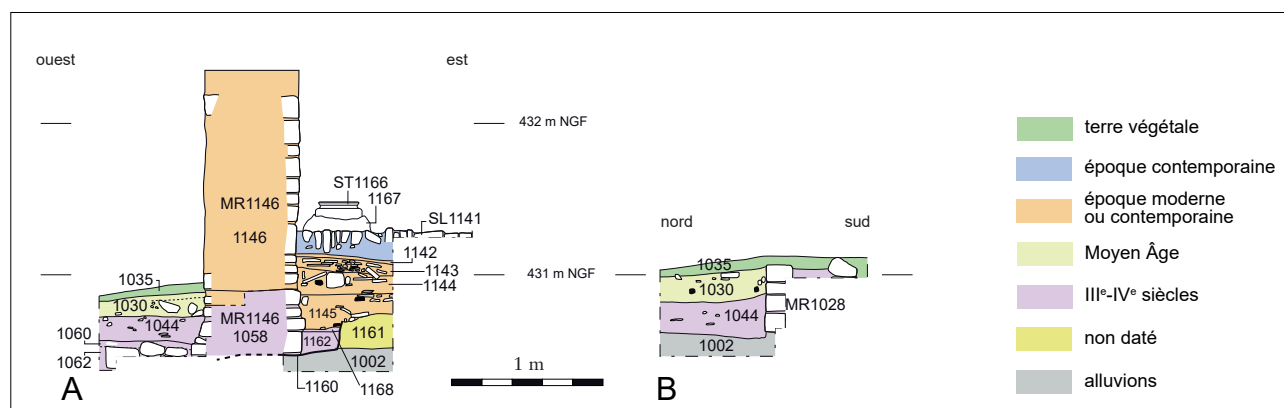


Figure 20. Coupes stratigraphiques de part et d'autre de la façade MR1146 du baptistère et perpendiculairement à un pignon de l'édicule accolé de l'ouest. Localisation des coupes : voir fig. 17.

(© Inrap, rel. S. Bounoua, DAO O. Mauftras)

3.2.1. Datation

Les premiers murs sont construits dans une fosse dont il n'a été observé que le fond, au niveau du substrat calcaire 1003 ou de sa partie altérée 1002. À la base de ce décaissement de fondation et pendant le chantier, s'est déposée une fine couche de sédiment, 1064 partiellement rubéfiée. Au-dessus, pendant le chantier toujours, ont été abandonnés des petits moellons, des petites dalles et des bris de pierre calcaire, probables surplus du chantier de construction qui ont été groupés devant la façade, au pied de l'angle nord-ouest du bâtiment, formant l'amas 1062 (fig. 18, 20). L'ensemble a été recouvert par la fine couche 1060.

Aucun de ces niveaux n'a livré de céramique, mais les quelques charbons de bois prélevés dans la couche du fond 1164 (PRL-1164-1) ont autorisé une datation par mesure du radiocarbone qui a livré, à 95,4 % de probabilité, une fourchette chronologique entre 224 et 376 de n. è.. Le premier monument remonte donc à l'Antiquité tardive. Le caractère religieux du site, si ce n'est à cette période de l'occupation, à la suivante, suggère de retenir le IV^e siècle plutôt que le III^e.

On note que la façade 1058 est orientée à NL-7,7°-E, soit un axe sensiblement identique à celui du mur de terrasse du nord (7,5°). Ceci est un indice pour les rattacher, si ce n'est à un même temps de construction, au moins à une même phase de l'occupation.

Les deux murets de l'édicule adossé sont bâtis perpendiculairement à une orientation à NL-11,4°-E, ce qui est sensiblement différent en dépit de l'évidente contemporanéité de deux parties du monument. Cela tient peut-être à la difficulté de mesurer un axe sur des petites longueurs de fondation irrégulière, pas toujours représentatives.

3.2.2. Quel monument ?

Si la date est assez précise, la fonction du bâtiment n'est pas attestée. L'épaisseur de ses murs suggérant une élévation importante, ou possiblement un voûtement et un couverture en pierre ne laisse pas de doute quant à la qualification de monument. Il pourrait s'agir d'un premier baptistère, ou bien d'une première église. L'hypothèse du baptistère prime toutefois, du fait des dimensions de l'ensemble. En effet, dans la mesure où le bâtiment s'interrompt avant la tranchée TR03 où il n'a pas été retrouvé, ni sous forme de vestiges de construction, ni sous forme du décaissement de fondation, il ne pouvait excéder 16 m de long et avait donc une forme trapue et non oblongue (fig. 21).



Figure 21. Les éléments du bâti de l'occupation antique tardive sur les terrasses haute et médiane.
 (© Inrap, Dessin M. Bénard, S. Bounoua, O. Mauftras, C. Ranché, topographie N. Bourgaire)

3.3. Trois constructions sous l'église

3.3.1. Bâtiment occidental

À l'ouest de l'église, a été mis au jour le vestige d'un grand mur axé est-ouest, MR1096, filant sous la nef de l'église sous laquelle il ne semble pas conservé. Le mur a été observé sur 1,50 m de long au nord de la tranchée TR15. Il présente une largeur de 0,80 m qui le désigne comme mur porteur important et, de surcroît, il est doublé au nord par le mur MR1097 qui porte sa largeur à 1,37 m (fig. 21, 22)¹⁰. Les deux sont bâtis en pierres liées par un mortier de terre, mais l'élévation devait être liée au mortier de chaux et de sable orangé puisque l'on a retrouvé beaucoup de nodules de ce type de liant sur les sols de chantier 1092 au sud, dans la tranchée TR14 et SL1127 au nord, TR15. Ces sols n'ont pas conservé leur revêtement, de dalles peut-être pour le plus régulier des deux. Celui du sud, 1092, a sa surface de circulation horizontale à 430,48 m NFG (cf. *infra* fig. 44C). Celui du nord, SL1127, marque un terrain en pente à 430 m NGF au milieu de la tranchée TR15 s'abaissant à 429,70 m à l'est de cette tranchée, c'est-à-dire aux abords du mur MR1097 (cf. *infra* fig. 44D). Les murs MR1096-MR1097 correspondent donc à une façade septentrionale, isolant un espace intérieur plan au sud d'un terrain extérieur non régularisé.



Figure 22. Le mur doublé du bâtiment occidental de la terrasse médiane et le sol de chantier 1092 de la pièce qu'il délimite. À gauche, la tranchée TR14 et à droite la tranchée TR15. Vue du nord-est. Dans l'encadré en bas à droite, détail de la maçonnerie des deux murs.

(© Inrap, cl. M. Bénard, O. Maufras)

¹⁰ La chronologie entre les deux murs n'est pas établie avec assurance, l'un étant collé contre l'autre avec un contact vertical qui n'indique pas lequel préexiste, d'autant qu'ils sont tous les deux doublement parementés. Sur le terrain, le mur MR1097 a paru le plus ancien et c'est noté ainsi dans la base de données Syslat et dans l'inventaire des vestiges en troisième partie de ce rapport, mais, dans la mesure où le doublage a été considéré comme un ouvrage complémentaire de soutènement, il est plus logique de le situer côté aval, du côté où le mur initial risquait le plus de pencher.

Au-delà de la tranchée TR14, le bâtiment se développait vers l'ouest, le sud et l'est sur des distances inconnues. À l'est, l'église médiévale, bâtie dans une excavation a dû le faire disparaître, à moins qu'il ne soit profondément fondé, ce qui n'a pas été observé (la base du mur n'a pas été atteinte (cf. *infra* fig. 44C). Au sud, soit il a été intégralement masqué par les sépultures du Moyen Âge, soit il est au-delà des limites de la tranchée TR14. À l'ouest, il s'étend sur une surface maximale de 3,90 m puisqu'on ne le retrouve pas dans la tranchée TR15.

Aucune caractéristique ni aucun mobilier spécifique ne révèle la fonction de ce bâtiment. La rareté des vestiges domestiques sur le site écarte l'hypothèse d'un bâtiment d'habitation, sans l'exclure tout à fait.

3.3.2. Datation

Il n'a pas été retrouvé de mobilier dans les plages conservées des sols de chantier pour se faire une idée de la date de construction, cependant la couche de sédimentation naturelle sous-jacente 1126, bien conservée à l'est de la tranchée TR15 où les sépultures médiévales sont absentes, livre un petit lot de 9 fragments de vaisselle, au nombre desquels un fragment de céramique claire D apporte un *terminus post quem* vers 300-325. En effet, cette production tunisienne débute dans les premières décennies du IV^e siècle et se répand très vite en Méditerranée occidentale (Py 1993).

Le double mur suit une orientation perpendiculaire à un axe nord-sud à NL-8,8°-E, ce qui en fait à nouveau un élément bâti bien intégré dans l'organisation générale du site de l'Antiquité tardive.

3.3.3. Deux bâtiments successifs sous le chœur de l'église

Sous le chœur de l'église, P. Pergola a mis au jour en 1981 l'angle sud-ouest d'un bâtiment qui se développait vers le nord-ouest, et deux murs ou contreforts qui lui sont accolés. Les murs forment un plan en croix irrégulier que complètent les restes d'un mince dallage au nord-ouest et une sorte de radier au sud-est (Pergola 1981, fig. 10, 11). Le plan fourni dans le rapport ne permet pas de recaler précisément les vestiges¹¹, mais les différentes possibilités de positionnement montrent que les constructions ne sont pas dans l'alignement du bâtiment de l'ouest, ni dans l'axe de celui sous le baptistère (fig. 21). Il s'agit donc d'un troisième édifice ancien sur la terrasse médiane. En revanche, on peut peut-être lui rattacher le petit tronçon de mur MR1131 retrouvé à 25 m de distance au nord-ouest, à l'extrémité orientale de la tranchée TR16. Le court tronçon de construction épargné par les tombes médiévales montre une orientation similaire à l'axe des murs sous le chœur de l'église (fig. 21 et *infra* fig. 34). C'est aussi dans cette partie de la tranchée, hors stratigraphie, qu'a été retrouvé un double maiorina de Maxence, monnaie frappée à Arles en 353 (MON-1, US 1103).

On note qu'il ne correspond pas non plus au bâtiment représenté par un mur en arc de cercle au nord-est du chevet de l'actuelle église, mur que G. Moracchini-Mazel interprétait comme le vestige d'une première église paléochrétienne. Cette hypothèse n'est pas à écarter, mais dans le cas d'un bâtiment à abside à cet endroit dès la fin de l'Antiquité, le croisement des murs mis au jour par P. Pergola ne peut être considéré de cette phase de l'occupation.

¹¹ En particulier parce que l'échelle donnée est celle du relevé de terrain et non celle de la reproduction du rapport et que le relevé du contour du chœur ne correspond pas à la forme qu'il a sur le site.

Les vestiges mis au jour en 1981 sont associés à un mobilier rare et attribué, sans précision, à l'époque romaine impériale et rien ne permet de les rattacher assurément à l'occupation de l'Antiquité tardive. Seule leur antériorité par rapport à l'église médiévale y incite, mais l'appareil des murs est différent de ce qui a été vu sous le baptistère et à l'ouest, avec l'emploi de moellons plus volumineux et dans l'ensemble mieux équarris. Ils pourraient être antérieurs et remonter au Haut Empire, ce que conforte leur orientation, dans un système orienté à NL-1°-E, qui est la plus éloignée des axes suivis par les constructeurs du Bas Empire sur le site.

Quant au mur d'abside, il n'est pas non plus daté et si on lui restitue un plan en demi-cercle plutôt qu'outrepassé, sa nef n'était pas non plus dans l'axe des terrasses et des bâtiments du site à cette période, à moins de proposer que le monument ait été implanté selon une direction nord-sud et non est-ouest, ce qui est tout à fait séduisant. En effet, une telle orientation rapproche l'église paléochrétienne du bâtiment sous le baptistère et l'édicule qui y est adossé se trouve en position de passage entre les deux édifices. Cependant, l'orientation nord-sud est rare pour une église, en particulier les premières qui prennent pour modèle les plans basilicaux des églises de Constantin, toutes construites selon une direction est-ouest.

3.4. Un bâtiment à abside en haut de pente

Sur la terrasse haute, un quatrième bâtiment a été mis au jour. Il est de forme quadrangulaire, axé approximativement est-ouest, doté d'une abside à l'est et son espace interne est cloisonné (fig. 21, 23).

Il en a été vu quelques tronçons de murs dans les tranchées TR10, TR13 et TR17 qui livrent ses 5,90 m de largeur et ses 12,80 m de longueur minimale hors-œuvre. Les murs ont une largeur de 0,50 à 0,75 m susceptible de porter une élévation de 2 niveaux ou de réceptionner la charge d'un couvert en pierre (fig. 24). Le cloisonnement interne montre qu'il ne s'agit pas d'un édifice religieux, sans pour autant que sa fonction puisse être déterminée. À nouveau, nous écartons l'hypothèse d'un bâtiment d'habitation du fait de l'absence de rejets domestiques, mais sans conviction, le plan se prêtant plus facilement à un usage résidentiel que religieux ou agricole.

La construction est sur un terrain en légère pente dont le flanc amont (sud) a été entaillé sur au moins 0,20 m de haut pour créer le plan horizontal sur lequel le bâtiment prend place. La base des murs n'a pas été atteinte, mais l'on observe, au sud, que l'espace entre le mur gouttereau et le décaissement de fondation est colmaté par des apports de pierres, principalement des éclats de calcaire mais aussi quelques gros moellons (US 1113, 1114, 1148, fig. 23). De ce côté, on estime le bâtiment conservé sur 2 à 3 assises, tandis qu'au nord-ouest il en reste une à peine. Ici le rocher affleure et les murs étaient posés dessus sans creusement de fondation.

Le sol n'a pas été atteint. Il est certainement conservé, au moins dans la partie occidentale du bâtiment où il est semble-t-il assez bas et couvert par une couche de démolition, peut-être d'effondrement en place, faite de pierres équarries, de pierres taillées et de rares bris de tuiles : 1183 (fig. 25).



Figure 23. Détail des vestiges du bâtiment antique tardif à abside de la terrasse haute, dans les tranchées TR10, TR13 et TR17.

(© Inrap, rel. O. Mauftras, C. Ranché, DAO O. Mauftras, topographie N. Bourgarel)



Figure 24. Détail du mur d'abside MR1163 du bâtiment méridional, terrasse haute. Vue du nord.
 (© Inrap, cl. O. Mauftras)



Figure 25. Détail du cloisonnement du bâtiment méridional contre lequel se trouve la couche de démolition en place, 1183. Vues du sud et du nord.
 (© Inrap, cl. O. Mauftras, C. Ranché)

3.4.1. Datation

Très peu d'indices de datation ont été retrouvés. Quelques fragments de céramique antique ont été mis au jour dans le remblai de pierres 1148 rapporté au sud la façade méridionale MR1153 du bâtiment pour drainer et régulariser le terrain. Ce sont deux fragments d'un grand contenant, sorte de petit *dolium*, et 1 tesson d'amphore gauloise attribuables à la période du changement d'ère. Les fragments sont assez volumineux, mais celui de l'amphore est très érodé ; ce matériel pourrait être résiduel. Lors du nettoyage de la cloison MR1150, c'est un fragment de céramique non tournée avec *graffito* qui a été découvert. Il pourrait être plus ancien que les fragments antiques et ne peut être utilisé pour dater, d'autant que, collecté juste sous la surface du terrain, il est susceptible d'avoir été transporté par les derniers alluvionnements du site.

L'orientation des longs murs gouttereaux est perpendiculaire à un axe nord-sud à NL-9,45°-E, ce qui éloigne un peu le bâtiment méridional des constructions des deux terrasses plus basses, mais de 2 degrés à peine. La différence n'est pas significative et le bâtiment de la terrasse haute pourrait dater lui-aussi de l'Antiquité tardive. Rien n'interdit qu'il soit médiéval, d'autant qu'il semble encore marquer le paysage au moment des élections de sépulture dans son environnement, puisqu'aucune tombe ne le recoupe.

3.5. À propos de la monnaie de Maxence

Le double maiorina de Maxence à buste tête nue, drapé et cuirassé sur l'avvers à droite et à grand chrisme accosté de l'alpha et de l'oméga sur le revers, est une monnaie de l'officine première¹². Elle est en cuivre, d'un module de 24,99 mm, d'une épaisseur de 2,38 mm et d'un poids de 6,55 g. L'axe du coin est à 12h. Il appartient aux ultimes frappes de l'usurpation de Magnence (350-353), après sa défaite à Mursa contre Constance II. L'exemplaire de San Giovanni est d'un modèle inaccoutumé, l'iconographie du revers contredisant le paganisme de Magnence (Brenot 1992).

La présence du monnayage de Maxence (et de son frère Décence) est bien attestée en Corse, où nous avons pu recenser quinze exemplaires de leurs émissions. Pour Mariana, cinq exemplaires provenant de fouilles anciennes publiés par Claude Brenot (Brenot 1973) :

- n° A 434 : maiorina de Lyon
- n° A 435 : maiorina d'Arles
- n° A 436 : maiorina d'Aquilée
- n° A 437 : Ae3 d'atelier indéterminé
- n° A 438 : Ae3 de Décence, atelier indéterminé.

Un centenionalis de Décence de l'atelier de Lyon a aussi été découvert lors de la fouille de Ph. Chapon à la Canonica (Lucciana, déviation RD107, travaux en cours).

Le médaillier d'Aléria, en phase finale de révision, dont toutes les monnaies proviennent du site, possède neuf maiorina de Magnence (trois de Trèves, trois de Lyon, deux d'Arles et un exemplaire d'atelier indéterminé) ainsi qu'une maiorina de Décence frappée à Arles.

Trois petits bronzes (un Aes3 de Magnence d'atelier indéterminé et deux Aes4 de Lyon et de Rome) mènent le recensement à douze exemplaires pour ce site.

¹² La monnaie figure au numéro 188 du Roman Imperial Coinage (RIC, VIII, 217) et au numéro 1285 de l'inventaire de Ferrando (Ferrando 2010).

Le double maiorina de Corte est donc, à notre connaissance, l'unique exemplaire en Corse des dernières émissions de bronze de Magnence. Par ailleurs, P. Ferrando en a inventorié 15 exemplaires publiés dans ses travaux sur l'atelier monétaire d'Arles de Constantin à Romulus (Ferrando 2010).

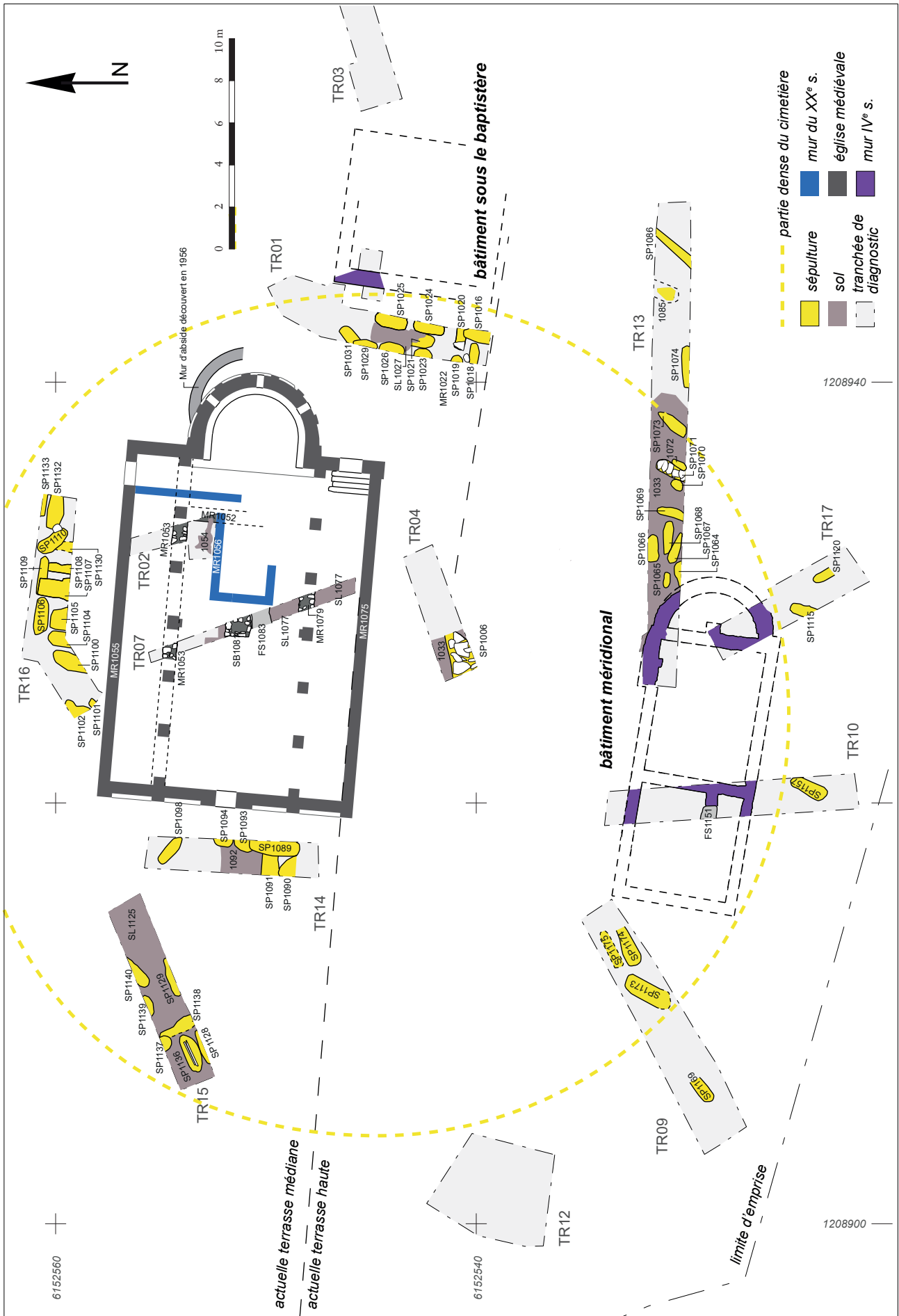


Figure 26. Le site de San Giovanni autour des XI^e-XII^e siècles.

© Inrap, dessin M. Bénard, S. Bounoua, O. Mauffras, C. Ranchié, F. Soula, topographie N. Bourgarel, Inrap. Plan de l'église dressé et relevé par Trabon Architecture)

4. Ensemble ecclésial des XI^e-XIII^e siècles

Au Moyen Âge, le site conserve l'étagement en terrasses qu'il connaît précédemment et une partie de ses édifices y est maintenue. Deux cependant disparaissent ; celui de l'est et celui du centre de la terrasse médiane dont les élévations sont abattues pour faire place à la construction d'une église de style roman. Par la suite, peut-être très rapidement, on enterre les morts dans son environnement sans déborder des terrasses médiane et haute où se concentre toujours le site (fig. 26).

4.1. Une nouvelle église

L'église est édifiée au centre de la terrasse médiane, apparemment tout contre la limite méridionale de celle-ci. C'est un bâtiment de 20,50 m de long sur 12,15 m de large à large nef centrale et deux bas-côtés, sans transept, à chevet en abside. Le monument apparaît en ruine sur les gravures des XVIII^e et XIX^e siècles, mais le chevet est encore en place sur toute sa hauteur, et une photographie du chanoine Gauge prise vers 1935 montre sa façade occidentale encore largement en place (Moracchini-Mazel 2004). Les matériaux issus de l'effondrement ne sont plus sur le site ; ils ont semble-t-il été largement débarrassés avant l'intervention archéologique de G. Moracchini-Mazel en 1956 (Moracchini-Mazel 1967 ; 1974) (fig. 27).

L'église a précédemment fait l'objet de plusieurs études. G. Moracchini-Mazel en a dégagé toute la nef jusqu'au sol et y a pratiqué des sondages que nous n'avons pas réussi à localiser à partir de ses publications. Nous avons retrouvé une petite fosse au centre de la nef que nous lui attribuons et la percée qu'elle a faite au nord-est du chevet est restée en partie ouverte. En 1981, P. Pergola a réalisé quatre sondages archéologiques sur le site, reprenant ceux de sa prédécesseuse, au nord-est et au sud-est du chevet, dans le chœur et en un autre point indéterminé. En 2005, D. Istria a publié quelques lignes sur l'église dans son ouvrage sur les pouvoirs et les fortifications au nord de la Corse et enfin, en 2021 et dans le cadre du projet de restauration en cours, les architectes P.-J. Trabon et M. Ferrieu ont documenté et analysé structurellement le monument. Dès lors, le diagnostic archéologique a été limité à la partie méconnue de l'église, sa nef.

Deux sondages y ont été percés, l'un en travers du collatéral du nord (TR02), l'autre en travers de la nef et du collatéral du sud (TR07). Ils ont été axés en biais par rapport à l'orientation du bâtiment afin de faciliter le repérage de l'orientation de murs anciens : ceux de la nef de l'église paléochrétienne notamment, pour valider l'existence de cette dernière. L'un des deux sondages se développe entre un mur de l'église médiévale et la construction centrale identifiée précédemment comme *schola*, pour établir leur chronologie et valider une autre interprétation. Les deux tranchées ont également été conduites pour vérifier l'épaisseur du dépôt archéologique et sa nature.

Aucune enquête archéologique n'a été menée sur le bâti en élévation. Celui-ci est largement libéré de ses enduits et donc suffisamment lisible pour estimer la présence de parties d'origine en place (le chevet, la base des murs de la nef) et de reprises. Un point précis a précédemment été fait sur les restaurations et les travaux d'entretien les plus récents (Trabon, Ferrieu 2021).



Figure 27. Vue d'ensemble de l'église médiévale au moment du diagnostic. En arrière-plan le baptistère et, entre deux, la tranchée TR01 en cours d'ouverture.

(© Inrap, cl. C. Ranché, F. Soula)

4.1.1. Fondations

Le sondage TR02 et l'extrémité méridionale de la tranchée TR07 ont été fouillés jusqu'au substrat. Ils montrent que l'église a été bâtie après un décaissement du terrain pratiqué sur toute la largeur du monument, sans doute aussi sur toute sa longueur, pour offrir aux maçons un socle plan et résistant. En effet, ce sont les couches meubles d'alluvions qui ont été ôtées et le fond du creusement coïncide avec le toit la roche mère 1003 au sud et au centre de la nef, avec les alluvions anciennes et compactées 1002 au nord (fig. 28). Il n'offre pas de surface plane, le rocher effleurant plus haut au nord qu'au sud.

Les murs gouttereaux ont été bâtis directement sur le rocher, sans tranchée de fondation, sur le fond de forme du décaissement. Ils sont conservés sur 5 assises au milieu du mur gouttereau septentrional MR1055 et sont repris en partie haute, peut-être à deux reprises. Le mur du nord présente un ressaut en partie interne seulement, qui élargit sa base à 0,72 m, tandis que l'élévation est large de 0,60 m. Le mur gouttereau méridional, MR1075, est traité de la même manière. Son parement externe n'a pas été observé jusqu'à la base, mais il s'élargit lui-aussi avec un ressaut interne d'une quinzaine de centimètres de largeur.

La nef centrale et les collatéraux sont séparés par des piliers de plan carré et de 0,50 m de côté, à raison de sept de chaque côté, ceux des extrémités étant engagés dans la façade occidentale et dans le mur du chevet. Ces piliers reposent sur des semelles de fondation de 0,60 m de large qui ont la forme de murs continus axés est-ouest : MR1053 au nord et MR1079 au sud (fig. 26, 28, 29). D'autres semelles bâties du nord au sud, en travers de la nef centrale, joignaient les piliers latéralement. Seule celle entre la première et la seconde travée a été mise au jour : MR1052 (fig. 26, 30).

Une fois les fondations achevées, la partie nord de la nef, plus basse, a été remblayée par des apports de terre et quelques pierres (1049, 1050, 1051, fig. 28). La surface du dernier remblai a momentanément servi de sol et les surplus de matériaux de construction y ont été abandonnés. Ils forment des nappes, dont une très irrégulière mise au jour dans la tranchée TR02 (US 1054). Elle vient aussi combler un percement transversal sur l'arase de la semelle MR052 (fig. 30). Ce percement n'a pas d'explication arrêtée. Il pourrait s'agir d'un boulin réservé pour la pose d'une cale d'échafaudage.

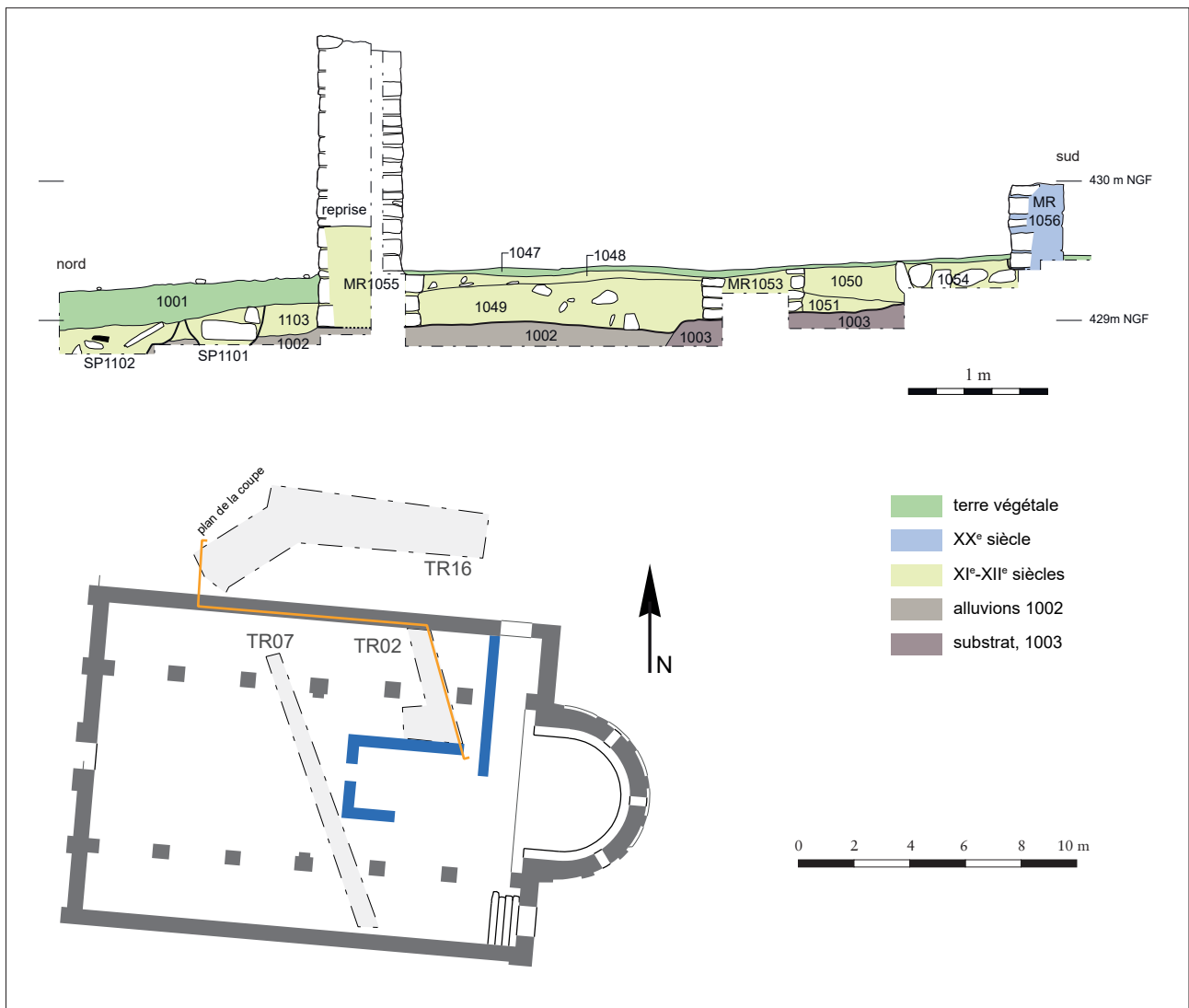


Figure 28. Stratigraphie de la moitié septentrionale de l'église, relevée au niveau des tranchées TR16 pour la partie externe et TR02 pour la partie interne.

(© Inrap, dessin O. Maufras, F. Soula)



Figure 29. Vue d'ensemble de la tranchée TR07 du diagnostic. Au premier plan, l'arase de la semelle de fondation MR1079, dans l'axe des piliers. Au centre, l'arase du massif maçonné SB1081, un ambon ?, et en arrière-plan l'arase de la semelle de fondation MR1053. Entre les constructions, le sol bétonné orangé SL1077. Vue du sud.

(© Inrap, cl. O. Maufras)

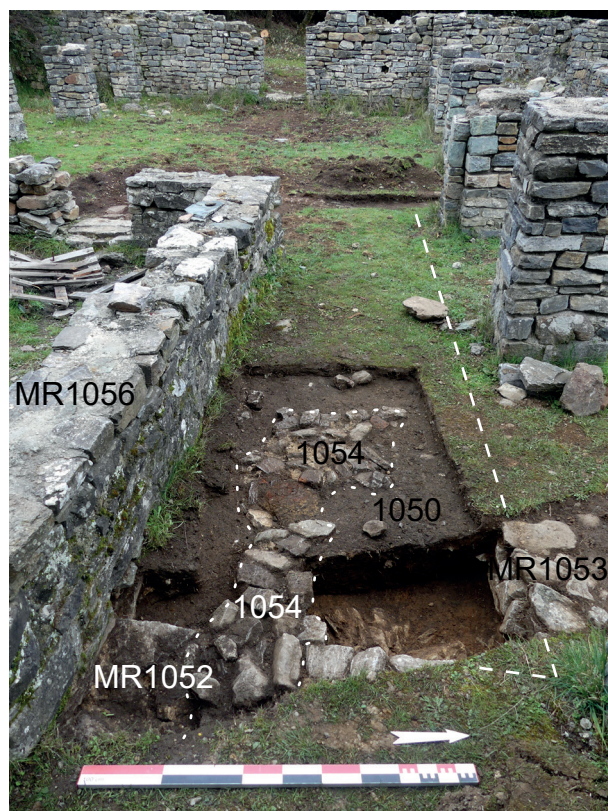


Figure 30. Extrémité méridionale de la tranchée TR02 de diagnostic et son élargissement superficiel, avec le croisement des semelles de fondation des piliers de la nef. À gauche, l'enclos d'époque contemporaine.

(© Inrap, cl. O. Maufrais)



Figure 31. Détail du sol SL1077 dans le collatéral sud de l'église. Au centre du cliché, la partie fouillée laissant apparaître les pierres du radier et le rocher. À droite, la surface usée mais en place du sol.

(© Inrap, cl. C. Ranché)



Figure 32. Détail du massif maçonné SB1081 au centre de la nef et des lambeaux du sol SL1077.

(© Inrap, cl. C. Ranché)

4.1.2. Datation

Il n'a été trouvé aucun mobilier pour affiner la datation de la construction de l'église. Les bandes lombardes qui ornent le chevet restent le seul indice pour proposer une date comprise entre le XI^e et le XII^e siècle. Leur simplicité suggère un ouvrage du XI^e siècle. De ce point de vue, le diagnostic n'a apporté aucune précision.

4.1.3. Aménagements internes

Le sol de la nef, SL1077, est aménagé sur la surface parfaitement régularisée et horizontale des remblais au nord et directement sur le rocher au sud. C'est une dalle de béton armée de petits cailloutis et de tuileau qui lui donne sa couleur orangée (fig. 29). Elle repose sur un hérisson partiel de petites pierres qui régularisent le rocher et a une épaisseur de 5 à 10 cm et un horizon plan et régulier mais très usé en surface, en particulier dans la nef centrale (fig. 31). Ce sol est celui qui avait été repéré par G. Maracchini-Mazel en 1956 et qui devait couvrir à l'origine l'ensemble du monument. Aujourd'hui, il est conservé sur l'emprise du collatéral sud et sur le tiers sud-est de la nef centrale.

Au centre de la nef se trouve un petit massif maçonné, SB1081 (fig. 26). Il est arasé au niveau du sol de tuileau qui l'entoure et le contrebutte. Il en est donc contemporain. Il est de plan carré et mesure 1,20 m de côté (fig. 29, 32). Sa fondation est faite de petites pierres disposées de sorte à former des parements de tous côtés et le fourrage central est principalement fait du même béton que celui du sol¹³. La fonction de ce soubassement n'est pas certaine. Si l'église avait été d'époque paléochrétienne, nous aurions proposé d'y voir le soubassement d'un ambon comme on en rencontre ainsi positionné dans les églises orientales jusqu'au VII^e siècle. Les ambons des églises romanes sont positionnés dans un angle de la nef centrale et du chœur. Ils sont aussi plus grands, étant plus hauts, mais cela tient peut-être au fait qu'ils sont principalement conservés dans les cathédrales et ne sont peut-être pas représentatifs des aménagements liturgiques des églises rurales. L'interprétation est donc sujette à caution.

G. Moracchini-Mazel a observé un ambon dans l'église, un peu plus au sud-est, mais il a disparu depuis. Nous ne pouvons donc confronter les deux édicules.

4.2. Cimetière

Aucune sépulture n'a été mise au jour dans l'église, et partout où le sol médiéval est conservé, il semble en place et non creusé de fosses funéraires.

En revanche, à l'extérieur, l'espace a servi de cimetière. Celui-ci se développe sur les terrasses médiane et haute avec des variations de densité d'un secteur à un autre et une grande homogénéité des couvertures et des modes de signalisation montrant une occupation relativement courte ou la stabilité des pratiques.

Au moment où l'on inhume à San Giovanni, le bâtiment méridional à abside se dresse toujours dans le paysage : les tombes l'entourent mais ne recoupent pas ses murs ni ne pénètrent son espace interne. Le baptistère aussi est respecté, peut-être même reconstruit, mais l'édicule qui s'y adossait à l'ouest est démoli et envahi par les sépultures (fig. 26).

13 À l'est de ce massif maçonné, la petite fosse FS1083 qui casse le sol en respectant le bâti correspond certainement à un sondage archéologique de la campagne 1956-1958.



Figure 33. La densité des sépultures au sud-ouest du baptistère, à l'extrémité de la tranchée TR01. On note les dalles de signalisation effondrée (SP1020) ou encore dressée mais tronquée (SP1018).

(© Inrap, cl. M. Bénard)



Figure 34. Les sépultures à l'extrémité occidentale de la tranchée TR16, au nord de l'église, recoupant le mur antique ou tardif MR1131.

(© Inrap, cl. O. Mauftras)



Figure 35. Affleurement des tombes du cimetière à l'ouest de l'église, tranchée TR15. Au premier plan, les amas de pierres marquent l'emplacement de quatre tombes. Au centre de la tranchée, les pierres sont moins nombreuses et les fosses sépulcrales se repèrent plus difficilement. Au fond, il n'y a pas de tombe et le premier mur au-delà de la tranchée est celui de façade occidentale de l'église. Vue de l'ouest.

(© Inrap, cl. O. Mauftras)



Figure 36. Les deux fragments de dalle, probablement de signalisation de tombe, apparue dans l'épaisseur des alluvions à l'est de la tranchée TR13, sans trace de creusement.

(© Inrap, cl. O. Mauftras)

4.2.1. Limites et densité

Des tombes ont été retrouvées de tous côtés autour de l'église, mais le cimetière ne se développe pas uniformément de manière concentrique.

À l'est, le baptistère le limite. De ce côté, les morts ont été enterrés au pied du chevet (Moracchini-Mazel 1960 ; Pergola 1981) et jusqu'à la façade du baptistère (TR01). La densité des tombes y est importante et dans la tranchée TR01 il en a été repéré sur deux niveaux. C'est sans doute le manque de place qui a occasionné d'enterrer certains corps selon un axe nord-sud plutôt qu'est-ouest (fig. 26, **33**).

Au nord de l'église, tranchée TR16, la densité est tout aussi importante, mais inégal. Les tombes y sont beaucoup plus nombreuses à l'est où elles se recourent, qu'à l'ouest où elles semblent présentes sur un niveau seulement et de distendent légèrement les unes des autres (fig. 26, **34**). La haie d'arbres qui limite l'actuelle terrasse médiane de la terrasse basse n'a pas permis de réaliser de ce côté une tranchée perpendiculaire à l'église pour mesurer l'extension du cimetière. Dans la mesure où aucune sépulture n'est présente dans les sondages de la terrasse basse nous supposons que l'aire funéraire ne l'atteint pas. Elle se referme certainement au niveau de la haie qui recouvre très probablement un mur de soutènement de l'Antiquité tardive encore présent dans le paysage médiéval (cf. *supra* fig. 5).

À l'ouest de l'église, on a inhumé sur au moins 13 m de large, ce que montre la répartition des sépultures dans les tranchées TR14 et TR15. Le couvert arboré ne nous a pas permis d'aller plus à l'ouest pour trouver la limite du cimetière, mais le chemin qui borde le site de ce côté et qui remonte au moins au XVIII^e siècle (il est présent sur la carte de Cassiny) a certainement constitué la limite du site et celle du cimetière de ce côté (cf. *supra* fig. 5). La densité de l'occupation funéraire est inégale sur cette partie aussi du cimetière. Ainsi, les tombes sont denses au sud de la tranchée TR14 (à l'extrémité de la tranchée, le palier de sécurité masque la tombe SP1000 qui est proche du pied du mur de terrasse), apparemment aussi denses devant le portail de l'église, mais leur implantation est bien plus lâche au nord-ouest de cette dernière (fig. 26). En effet, si l'isolement de la tombe SP1098 au nord de la tranchée TR14 peut être trompeur, les alluvions pouvant masquer des inhumations installées à plus grande profondeur, l'absence de tombes à l'est de la tranchée TR15 est patent. Ici, la fouille a été conduite jusqu'au-dessous du sol de l'Antiquité tardive et il n'a été retrouvé, sur 3 m de long, ni tombe en place, ni ossements remaniés. Cet espacement n'est pas le signe de la bordure de l'aire funéraire, puisqu'en progressant vers l'ouest on rencontre à nouveau, tranchée TR15 toujours, un groupe dense de tombes (fig. 26, **35**).

Au sud, le cimetière se développe sur la terrasse haute où l'on retrouve des sépultures dans toutes les tranchées, à l'exception de la douzième au sud-ouest du site (TR12). Sur la terrasse supérieure, au sud de la terrasse haute, la tranchée TR11 ne livre aucune tombe ni aucun ossement humain remobilisé. Ici, de toute évidence, on est sorti du cimetière. La densité des sépultures sur la terrasse haute est variable. Elle n'a pas été mesurée dans la tranchée TR04 qui n'a été fouillée en profondeur qu'à une extrémité. À l'est du bâtiment à abside de l'Antiquité tardive, les inhumations sont nombreuses, c'est-à-dire assez serrées les unes contre les autres, mais toutefois sans recouplement comme sur la terrasse médiane (fig. 26). Ensuite, en progressant vers l'est, elles deviennent distantes les unes des autres. Ici cependant, les fosses sont très difficilement perceptibles et il a pu nous en échapper, mais peu, puisque lorsque nous avons creusé en profondeur le terrain qui semblait vierge de creusement entre les tombes SP1074 et SP1086, nous n'avons découvert qu'un vestige. Il s'agit d'un des deux fragments de signalisation 1085, sans fosse perceptible pour les contenir et correspondant sans doute à une sépulture profonde (fig. **36**).



Figure 37. Les différentes profondeurs d'installation des tombes de la tranchée TR09. Au premier plan à gauche, SP1174 dont la couverture a été déposée, et à droite SP1175, non dégagée, avec la pierre de signalisation basculée à plat et au-dessous l'apparition d'une bâtière en lauzes de schiste (les deux traces blanches parallèles). Sur le palier au-dessus, la tombe SP1173. Vue du nord.

(© Inrap, cl. O. Mauftras)



Figure 38. La tombe SP1071 couverte de dalles de schiste (tranchée TR13).

(© Inrap, cl. O. Mauftras)



Figure 39. La couverture en bâtière de la tombe SP1136 à l'ouest de l'église et de la tranchée TR15, vue de dessus au moment de sa découverte. On note que l'espace interne de la tombe est resté vide.

(© Inrap, cl. O. Mauftras)

Ainsi le cimetière s'étend sur les terrasses haute et médiane, avec pour limite à l'ouest l'ancien chemin et à l'est le baptistère, soit une surface d'environ 2 560 m², ou 2 255 m² si l'on exclut les 225 m² d'emprise au sol de l'église et les 80 m² du bâtiment méridional à abside. (cf. *supra* fig. 5).

La densité d'inhumation est plus importante au centre sud de la terrasse basse et au centre nord de la terrasse haute que sur les franges occidentale et méridionale de l'aire funéraire. Ce secteur dense se développe de la tranchée TR15 à l'ouest à la tranchée TR01 à l'est et du bâtiment à abside de la terrasse haute au sud jusqu'au-delà de la tranchée TR16 au nord (fig. 26). Ce secteur couvre très approximativement une surface de 950 m² (les surfaces des bâtiments ayant été retranchées) et sa densité n'y est pas homogène.

4.2.2. Pratiques

Aucune tombe n'a été fouillée et les seules informations mises au jour sur les pratiques funéraires concernent la disposition des sépultures, leur mode de couverture et leur marquage.

La position des tombes n'est pas homogène d'un secteur du cimetière à l'autre, ni même au sein d'un même secteur. Les tombes les plus régulières sont celles rangées d'est en ouest au pied du mur gouttereau septentrional de l'église, tranchée TR16. On en compte six qui suivent, chacune, l'orientation nord-sud qui permet au plus grand nombre d'être au contact des eaux descendant du toit, réputées sacrées (fig. 26). Les autres sépultures de ce secteur, plus éloignées de l'édifice, observent l'orientation est-ouest commune à la pratique chrétienne. Entre l'église et le baptistère, parmi les 11 tombes découvertes, cinq sont axées est-ouest et autant sont orientées nord-sud, sans raison apparente. La onzième est en biais. Ailleurs, les orientations sont très variables, celles nord-sud sont rares, celles est-ouest représentent un petit tiers des tombes et la majorité sont nord-est/sud-ouest, avec un cas disposé nord-ouest/sud-est (SP1098, TR14).

Outre l'orientation, la profondeur varie, à l'ouest du site en particulier, où la grande épaisseur de recouvrement permet d'ensevelir profondément. C'est le cas dans la tranchée TR09 du sud-ouest où l'apparition des tombes groupées à l'est s'échelonne entre 432,25 m NGF (SP1174) et 432,33 (SP1173, fig. 37). Le recouvrement est donc très variable d'un bout du site à l'autre comme cela est précisé au chapitre 4.3.

Certaines tombes paraissent sans couverture conservée, mais la majorité est restée couverte de lauzes de schiste. Le plus souvent les lauzes sont disposées à plat sur les bords de la fosse rupestre ou du coffre (fig. 38), plus rarement en bâtière (fig. 39).

Bien des sépultures conservent leur signalisation. Les amas de pierre en surface de certaines, même s'ils se sont tassés et aplatis, correspondent à des *tumuli* formés sur la tombe pour la signaler. Les pierres utilisées sont des cailloux informes (fig. 33) ou des lauzes de schiste (fig. 40). L'autre mode de marquage, associé au précédent (fig. 33) ou seul, est une pierre dressée sur la tombe. La pierre est le plus souvent une dalle de schiste, parfois de calcaire. Les dalles sont tenues par un *tumululus* de terre : il en reste un sur la couverture de pierre de la tombe SP1073, tranchée TR13 (fig. 41). Ces dalles se sont affaissées avec le temps. On les retrouve parfois tombées à plat (fig. 33) mais très souvent en position inclinée et dans ce cas, elles affleurent ou sont très proches de la surface (fig. 42). Elles sont positionnées indifféremment à une extrémité ou l'autre de la tombe, ou sur le côté, vers une extrémité. Apparemment, elles ne sont jamais au milieu.

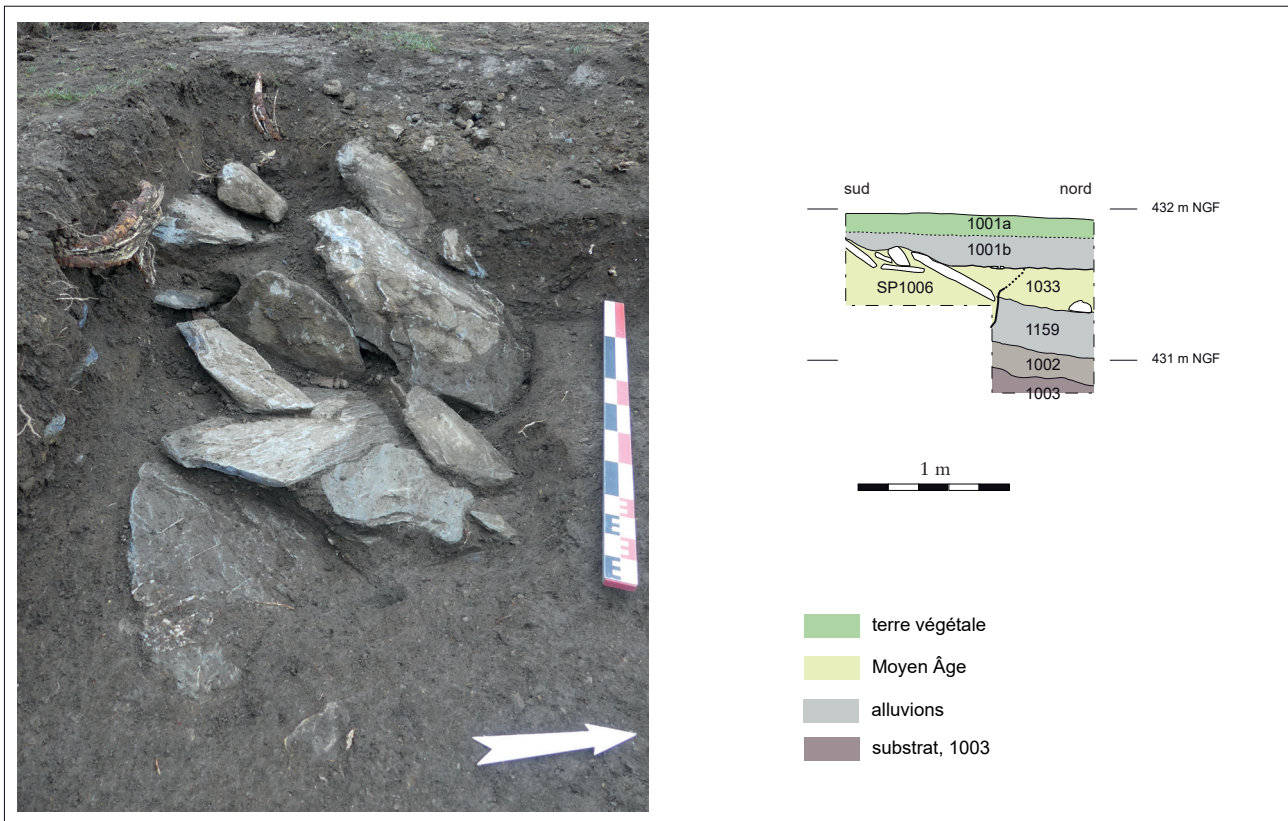


Figure 40. La sépulture SP1006 de la tranchée TR04, au sud de l'église, avec sa couverture et son tumulus de dalles de schiste conservé jusqu'à 14 cm au-dessus du sol à la surface de la couche 1033.

(© Inrap, dessin et cl. O. Mauftras)



Figure 41. La sépulture SP1073 avec sa dalle de signalisation tenue dans un tumulus de terre qui couvre la couverture de dalle de la tombe, dégagée partiellement au second plan, 0,19 cm plus bas.

(© Inrap, cl. O. Mauftras)



Figure 42. Les stèles de signalisation des sépultures SP1024 (à droite) et SP1025 (à gauche) à pied du baptistère. Vue de l'ouest.

(© Inrap, cl. M. Ménard)



Figure 43. Le fragment de pot à anse en boudin et décor ondé : unique mobilier provenant des terres du cimetière (US 1030, TR01).

(© Inrap, cl. O. Mauftras)

4.2.3. Datation

Les tombes mises au jour n'ont fourni aucun dépôt funéraire de surface ni même sur les couvertures comme cela arrive occasionnellement au Moyen Âge, sous forme de pot en terre cuite. Il n'y a pas beaucoup de mobilier non plus dans la couche alluviale dans laquelle sont creusées les tombes et qui a été régulièrement remaniée par celles-ci (US 1030, 1032 TR01, US 1099 TR14, US 1124 TR15, US 1177 ?, US 1176 ? TR09, US 1133 TR04 et TR13, US 1134 TR16. Cf. *infra* fig. 44). Les sols conservés à l'horizon de ces couches, SL1025, SL1125, n'ont rien livré du tout et les comblements supérieurs des sépultures se sont avérés particulièrement pauvres, livrant au mieux quelques fragments de mobilier antique (SP1173, TR09).

Seule la couche US 1030 a livré un maigre lot de 4 tessons d'un même pot en céramique sableuse rouge, à pâte peu dépurée, à anse en boudin et à décor ondé (fig. 43). Cette production nous est inconnue, mais le décor n'est pas sans évoquer le haut Moyen Âge.

Deux datations par mesure du radiocarbone ont été réalisées pour compenser. L'un sur un ossement de la sépulture SP1132 au nord de l'église (TR16), l'autre sur la sépulture SP1169, au sud-ouest du site dans la tranchée TR09.

- Quelques ossements humains ont été retrouvés dans le comblement de la tombe SP1132, provenant d'une tombe plus ancienne remaniée au moment du creusement de la plus récente. C'est un de ces ossements qui a été daté pour livrer un *terminus post quem* à l'occupation funéraire au nord de la partie orientale de la nef de l'église (la sépulture SP1132 étant à l'est de la tranchée).

Le résultat livre l'intervalle de 1028-1162 pour dater le décès du sujet¹⁴.

- Sur la couverture de la tombe SP1169, quelques os ont été déposés. Les uns ont semblé appartenir au corps d'un enfant en bas âge en place (très mal conservé), les autres à une réduction. C'est un fragment de crâne de la réduction qui a été daté pour apporter un indice de chronologie à l'occupation de l'extrémité sud-ouest du cimetière.

Le résultat livre l'intervalle 1042 à 1219 à 95 % de probabilité pour dater le décès du sujet. Cette datation peut être réduite à l'intervalle 1116-1219, à 60,5 %¹⁵.

4.3. Spécificités stratigraphiques et topographiques du dépôt

Le cimetière de San Giovanni est très bien conservé. En témoignent les objets de signalisation qui sont restés relativement dressés sur bien des tombes, en particulier sur la terrasse basse. L'absence de travaux agricoles lourds sur la parcelle a évité la troncature des vestiges, mais aussi leur tassement trop prononcé. Dans une dizaine de sépultures, l'espace interne de la tombe est resté vide ou partiellement vide, occasionnant parfois un phénomène de soutirage partiel des terres du recouvrement ou un glissement des dalles de couverture ou de signalisation. C'est le cas de la tombe en bâtière SP1136 de la tranchée TR15 (fig. 39), mais aussi de plusieurs autres signalées dans l'inventaire des vestiges, en troisième partie de ce rapport.

¹⁴ La datation a été réalisée par le laboratoire Beta Analytic de Miami sous le code Beta-627160. La mesure de l'Âge sans correction est de 922-788 cal. BP à 95,4 %).

¹⁵ La datation a été réalisée par le laboratoire Beta Analytic de Miami sous le code Beta-627159. Elle livre un résultat à 60,5 % de 1116-1219 cal AD (834-731 cal. BP) et de 1042-1108 cal AD (908-842 cal BP).

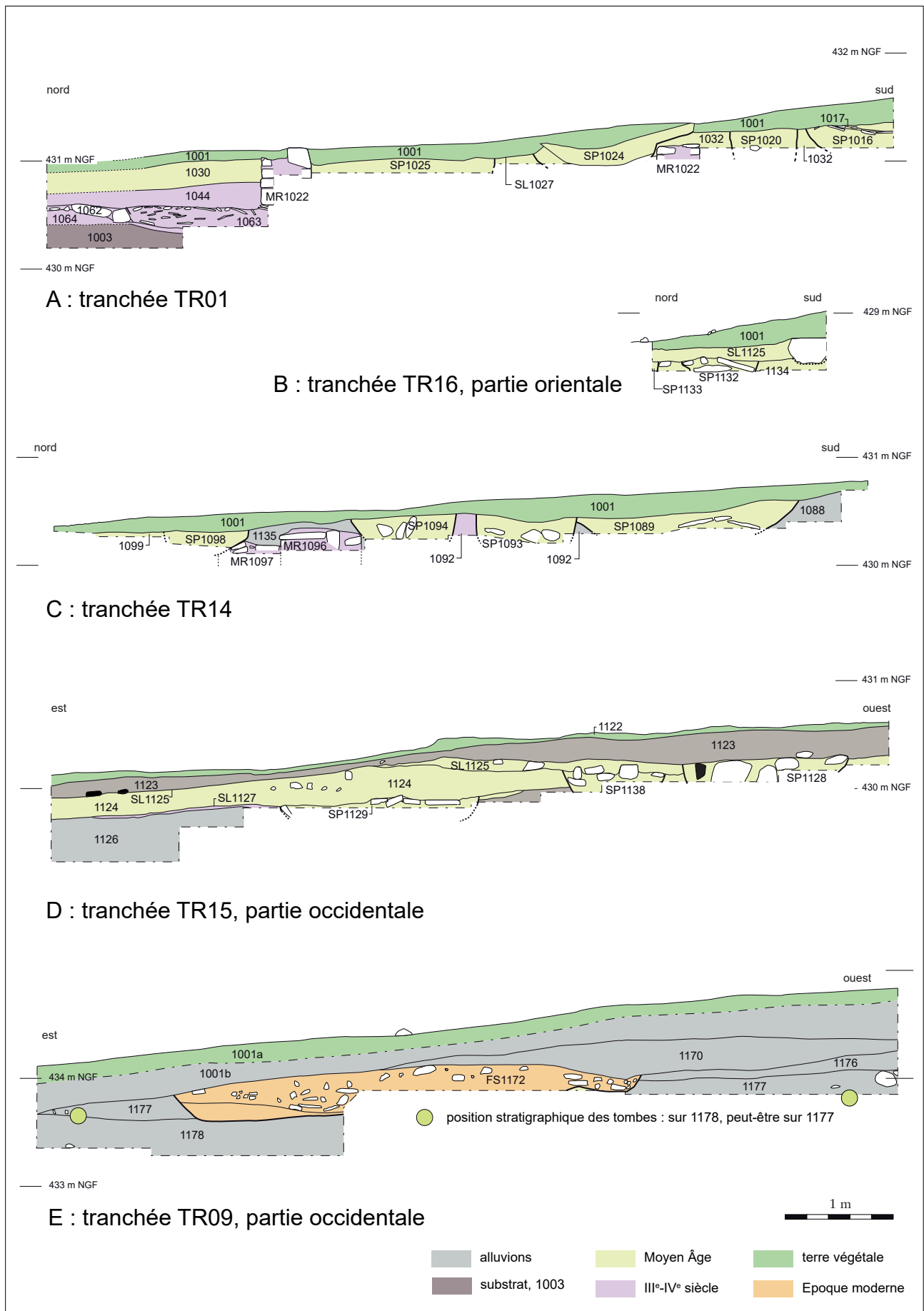


Figure 44. Relevés stratigraphiques des tranchées livrant des sépultures, avec le détail de la pente et des épaisseurs de recouvrement du site médiéval.

Le matériel osseux est aussi très bien conservé, ce qui est rare en Corse. Les quelques os recueillis dans la partie supérieure du comblement des tombes est en très bon état anatomique.

La bonne conservation se vérifie aussi par la présence de sols du cimetière en place dans plusieurs tranchées. Ils ont été repérés entre l'église et le baptistère (SL1027, tranchée TR01, **fig. 44A**), au nord de l'église (SL1125, TR16, **fig. 44B**), à l'ouest, seulement sur les deux tiers occidentaux de la tranchée TR15 (SL1125, **fig. 44D**) et enfin en surface de la couche d'alluvions 1033 dans les tranchées TR04 (fig. 40) et TR13. Au sud-ouest, tranchée TR09, les couches alluviales 1177 et 1176 ont supporté un sol, mais celui-ci a été tronqué par l'érosion (**fig. 44E**). Le ruissellement a été important dans ce secteur, avant et après l'occupation médiévale¹⁶.

Le recouvrement des vestiges est très variable, les coupes de la figure 40 en rendent compte. Dans le secteur compris entre le dernier mètre de l'extrémité nord de la tranchée TR10, l'extrémité orientale de la tranchée TR09 et le mur de terrasse séparant les plans haut et médian du site, le recouvrement est inexistant. L'herbe y pousse dans les anfractuosités du rocher qui affleure ou sur une accumulation de terre très fine. Là, nous avons rapporté un peu de terre au moment de remblayer les tranchées, ne créant toutefois pas de réelle protection. Sur la terrasse médiane, les tombes sont recouvertes d'une demi-douzaine à une quinzaine de centimètres de hauteur d'alluvions récentes. Sur la terrasse haute le recouvrement est de 0,20 m à l'est et au centre et il s'épaissit à 0,80 m à l'ouest, dans la partie occidentale de la tranchée TR09.

Le toit des vestiges est donc très irrégulier, non seulement d'un point à un autre du site, mais aussi au droit d'un même vestige. Ainsi, lorsque les stèles sont conservées en position verticale ou faiblement inclinées, elles affleurent ou sont à peine recouvertes quand elles n'émergent pas (fig. 34, stèle dans l'angle de la tranchée, et surtout fig. 42). La couverture des sépultures est une douzaine de centimètres plus bas, mais parfois vingt.

Cela a une incidence sur leur décapage qui ne peut être conduit que partiellement avec un engin mécanique de petite taille, godet lisse et inclinable. Une grande partie du décapage doit être réalisé à la main.

¹⁶ En outre, il a rapporté des sédiments arrachés en amont, hors du site. Ainsi la couche de dépôts alluviaux 1170 qui couvre la fosse moderne de ce secteur contient-elle des fragments de céramique du Haut Empire.

5. Quelques aménagements d'époque moderne et contemporaine

Les aménagements de l'époque moderne et contemporaine du site sont surtout en élévation et consistent principalement dans la réfection des murs de terrasse, peut-être avec un léger décalage par rapport à l'étagement du site de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge, et la restauration des monuments, au premier chef le baptistère qui est peut-être reconstruit intégralement. Ils n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière, nos efforts s'étant concentrés sur le sous-sol, mais quelques observations réalisées sur les élévations complètent la connaissance du site. Par ailleurs, le sous-sol a révélé quelques aménagements récents qui sont présentés brièvement dans les lignes qui suivent.

5.1. Reconstruction du baptistère au XV^e ou XVI^e siècle



Figure 45. Le dépôt archéologique à l'intérieur du baptistère (TR18). Au fond, la tranchée de fondation antique tardive, vidée, surmontée par les remblais modernes (en coupe) et non datés supportant le sol pavé de galets.

(© Inrap, cl. S. Bounoua)

Le petit sondage, TR18, réalisé à l'intérieur du baptistère, contre sa façade occidentale, a révélé la présence d'un dépôt archéologique de près de 0,80 m de puissance verticale.

Sur la couche d'alluvions ancienne 1002 en repose une autre, 1161, à moins que celle-ci ne soit un remblai composé de sédiments naturels extraits sur le site. Cette couche est entaillée par la tranchée de fondation 1160 de la fondation 1058 de la façade MR1146 du monument antique tardif (cf. *supra* fig. 20). Ce mur est conservé sur 4 assises à l'emplacement du sondage et surmonté par la réfection 1146.

Au-dessus des niveaux antiques tardifs, deux remblais exhausent le sol interne du baptistère d'une trentaine de centimètres. Ce sont les apports 1145 et 1144 (fig. 45). Le premier est adossé à la base antique du mur, le second à son élévation refaite. L'un et l'autre ont livré des fragments de céramique moderne. Il s'agit d'un tesson de plat vernissé sur engobe (verte) attribuable aux productions du XV^e au XVIII^e siècle (1145) et d'un fragment de cruche en faïence du XV^e ou XVI^e siècle, à émail stanifère et décor bleu, vert et jaune (1144). La reconstruction de la façade occidentale n'est donc pas antérieure à la fin du Moyen Âge. C'est, au demeurant, la date que propose D. Istria pour les deux absides du nord et du sud d'après leur maçonnerie (Istria 2005, 74). L'abside du nord, en face interne, s'avère apparemment contemporaine du mur sur lequel elle se détache, lui-même apparemment chaîné au mur MR1146 de façade occidentale¹⁷ (fig. 46). Ainsi, cette campagne de travaux concernerait l'ensemble du monument et est à l'origine de la forme qu'il présente aujourd'hui (fig. 47). Au-dessus de ces remblais, s'en trouve un troisième, largement composé de petites dalles de schiste, 1143 (cf. *supra* fig. 20, fig. 45). Il supporte un sol chaulé de chantier (1142) qui supportait certainement un dallage. Ces deux couches sont sans doute contemporaines de la reconstruction du XV^e ou du XVI^e siècle, mais faute de mobilier datant, ce n'est pas assuré.

Enfin, le sol a été restauré depuis. C'est maintenant une calade de moellons de schiste disposés sur chant, calés sur une chape de terre et liés à la terre ; SL1141 (fig. 45, 46). Celle-ci pourrait être d'époque moderne ou contemporaine. Ses moellons sont extrêmement usés en surface, signe de leur ancienneté, mais aussi de leur exposition à une circulation intense. Ils sont sans doute en emploi et pourrait provenir de la réfection d'une chaussée ancienne de Corte.

¹⁷ Nous rappelons qu'il n'a pas été fait d'étude archéologique du bâti et que des réfections discrètes ont pu échapper à notre coup d'œil rapide.



Figure 46. L'élévation interne et homogène du baptistère. L'angle nord-ouest du monument, vu du sud-est.

(© Inrap, cl. O. Maufra)

5.2. Réfection des terrasses

Nous ne nous étendrons pas sur les murs des terrasses actuelles qui n'ont pas été étudiés. Notons simplement que celui qui est au contact de l'église, au sud-ouest, lui est adossé (fig. 47) et que celui qui, un peu plus au nord, sépare les terrasses médiane et basse, aujourd'hui en partie effondré et recouvert par la végétation, est très bien conservé sur le cliché aérien de 1950. Il y figure dans le même état que les bâtiments agricoles de la ferme installée sur le site : son arase est régulière, sans effondrement ni affaissement. C'est l'indice d'une facture récente. L'homogénéité de la maçonnerie d'un mur à l'autre incite à les considérer tous bâtis lors d'une même campagne d'aménagement.

Sur la terrasse haute, d'autres alignements de pierre ont été mis au jour. L'un pourrait être un mur de terrasse et les autres des drains. Du premier, MR1171, il n'a été vu que le blocage arrière dans la tranchée TR09, au sud-ouest du site. Quelques gros moellons bien alignés correspondent aux pierres de parement, côté aval, au nord-ouest, donnant la direction approximative du mur : nord-est/sud-ouest (fig. 48).

À l'arrière du mur, la grande fosse FS1172 est creusée sur 0,15 à 0,30 m de profondeur et remplie de pierres qui débordent en surface, formant un tas (fig. 44E, 48). Cet aménagement a certainement un objectif de drainage pour épargner le mur d'une trop grosse poussée les jours de pluie. Les deux ouvrages sont installés en même temps et les pierres du blocage du mur sont mêlées à celles de la fosse.

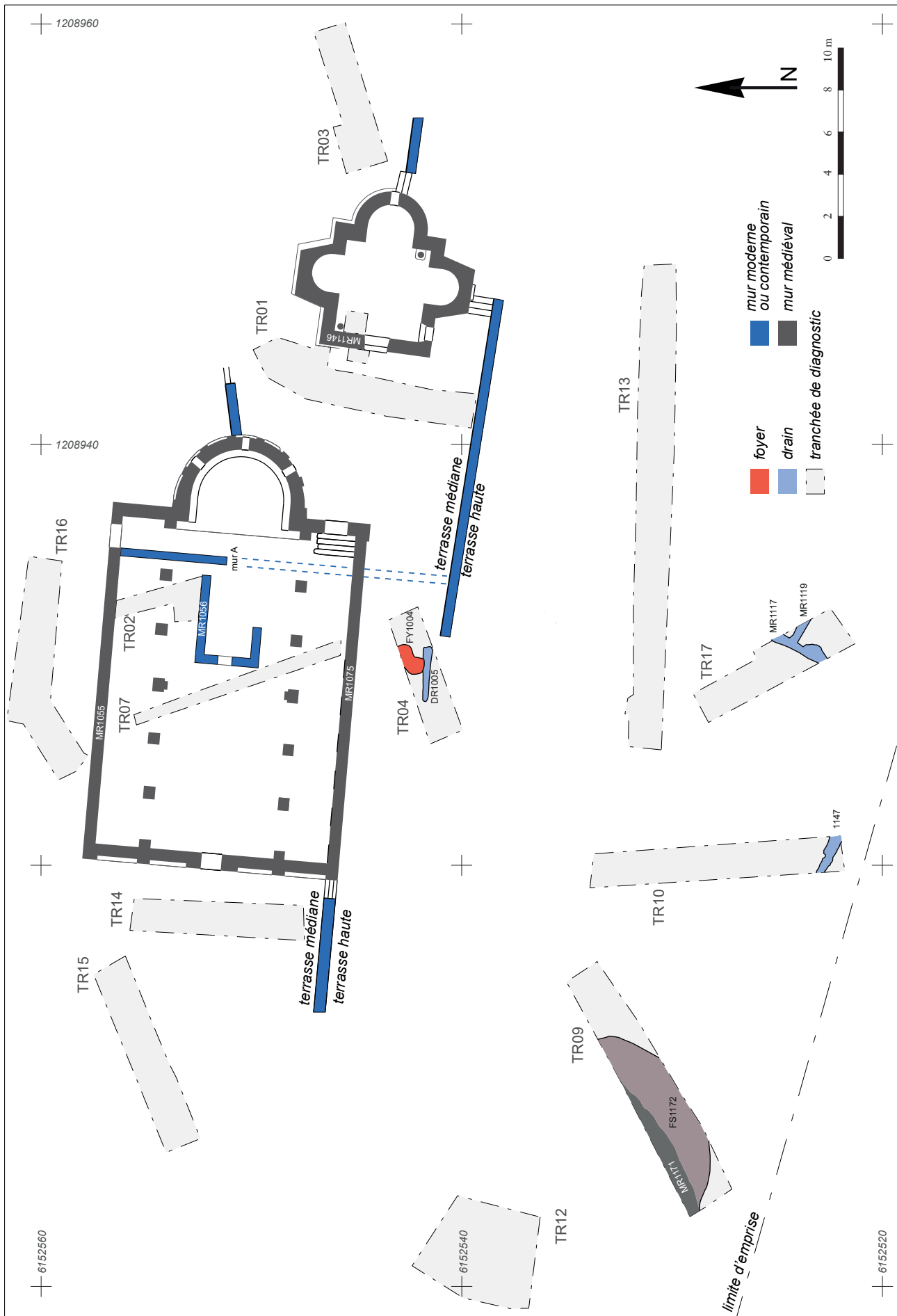


Figure 47. Les aménagements modernes et contemporains du site de Saint-Jean, et ceux plus anciens en élévation.
 © Inrap, dessin O. Maufrais, topographie N. Bougarel, Inrap, sur fond de Plan Trabon Architecture



Figure 48. L'aménagement moderne de terrasse de la tranchée TR09 : le mur MR1171 et sa fosse de drainage accolée FS1172. Vue du nord.

(© Inrap, cl. O. Maufrais)

Aucun mobilier n'a été retrouvé associé à ces vestiges. Stratigraphiquement, le mur et la fosse recourent la couche 1176 qui scelle les tombes médiévales, notamment la tombe SP1169 datée 1042-1219. L'aménagement est donc postérieur aux XI^e-XIII^e siècles. Nous le croyons volontiers moderne plutôt que d'époque contemporaine, d'une part parce qu'il n'est pas du tout orienté comme les murs de terrasse actuels, ni même construit de la même manière (il emploie des pierres de module plus important et aucun mortier de chaux), d'autre part parce que l'alluvionnement qui se poursuit sur le site a eu le temps de le recouvrir sur une trentaine de centimètres de hauteur alors que les parties les plus altérées des murs de terrasse actuels ne sont qu'à peine recouvertes.

5.3. Drainage et foyer

Quatre drains ont été mis au jour sur le site, en amont et en aval de la terrasse haute.

Dans les tranchées TR10 et TR17, au sud de l'emprise, ce sont les structures 1147, MR1117 et MR1119¹⁸ (fig. 47, 49). Elles se présentent comme des alignements de pierres amassées en vrac dans d'étroites tranchées linéaires aux parois irrégulières.

Les 8 tessons de céramique non tournée associés (US 1116, 1118) ne sont pas datables. Ils pourraient être médiévaux, mais nous pensons qu'ils ont été remaniés. En effet, les drains MR1117 et MR1119 recourent la tombe SP1120, or l'occupation funéraire ne nécessitait certainement aucune infrastructure de cet ordre.

Un autre drain a été aménagé dans la tranchée TR04, au sud de l'église, DR1005. Celui-ci est au contraire très récent, avec des fragments de brique industrielle creuse et striée dans son comblement. Il est recoupé par un large foyer en fosse réalisé pour un feu épisodique dans la seconde moitié du XX^e siècle ou au début du XXI^e. Des tessons de canette de verre et de jus de fruit livrent sa datation.

¹⁸ Les drains ont été enregistrés comme des murs sur le terrain et ils apparaissent encore interprétés ainsi dans l'inventaire des vestiges, avec d'autres hypothèses.

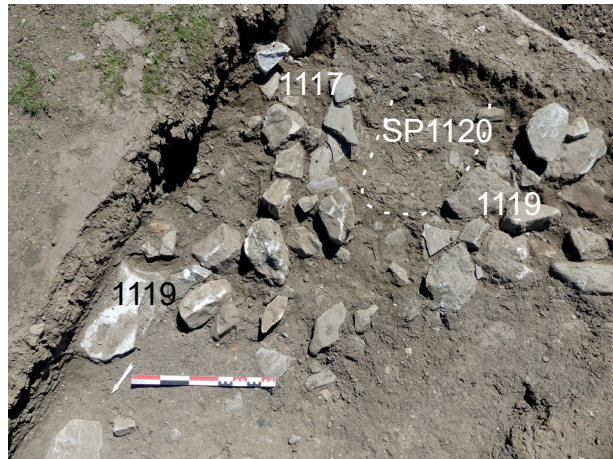


Figure 49. Les drains modernes à l'extrémité méridionale de la tranchée TR17, partie amont de la terrasse haute.
(© Inrap, cl. C. Ranché)



Figure 50. Travaux récents à l'extrémité nord-est de la nef de l'église. **A** : insertion des montants d'une porte (sans doute sans couverture). **B** : dernière reprise du mur gouttereau septentrional.
(© Inrap, cl. C. Ranché, F. Soula)



Figure 51. Cliché aérien du 02 décembre 1950, mission C4250-0021_1950_CDP3542_0055, cliché 55. Extrait centré sur l'église et les bâtiments de l'exploitation agricole.
(© IGN, remonter le temps, 1950)

5.4. Couloir et enclos dans l'église

Au nord de la nef de l'église, des murs en pierre et un massif maçonné ont été interprétés comme chancel, *schola* et ambon par G. Moracchini-Mazel dès son intervention de 1956 (Moracchini-Mazel 1960). L'interprétation a été reprise depuis sans être discutée. Pourtant la disposition et la forme des constructions ne s'accordent pas du tout avec ces types d'aménagements liturgiques. Quelques observations, conduites très rapidement et n'ayant pas valeur d'étude archéologique de bâti complète, invitent à d'autres interprétation.

L'ambon n'existe plus et la fonction du massif maçonné observé par G. Moracchini-Mazel ne peut être discutée. Il en subsiste peut-être la fondation et dans ce cas sa redécouverte pourra apporter les éléments de stratigraphie et de chronologie relative non pris en compte par les interventions archéologiques précédentes. S'il est médiéval, il aura certainement été fondé sur le fond de l'excavation de régularisation du terrain préalable à la construction de l'église.

Le mur de chancel, mur A sur le plan de la figure 47, a la forme d'un mur de cloisonnement de couloir plutôt que de clôture entre nef et chœur, d'autant qu'il est trop en avant du chœur et non en avant de la *schola* qu'elle devrait englober, si *schola* il y avait. Les chancels du Moyen Âge central sont généralement ajourés et surtout, lorsqu'ils sont en pierre, composés de balustres ou de plaques minces. L'épaisseur du mur A et sa maçonnerie très ordinaire de moellons de schiste bruts ou équarris sont très éloignés des exemples connus.

On note que le mur est adossé, au nord, au montant d'une porte du mur gouttereau de l'église. Cette porte n'est pas d'origine, elle a été rajoutée entre le Moyen Âge et la reprise de la maçonnerie du mur gouttereau du nord, à un moment où l'église était sans doute déjà en ruine (fig. 50). Le mur A est vraisemblablement une construction liée à l'occupation agricole du site dans le courant du XII^e siècle. D'ailleurs, la photographie aérienne de 1950 le montre sur une extension bien plus longue que l'actuel et relié à la partie orientale du mur sud de la terrasse médiane, avec laquelle il forme un angle bien régulier (fig. 51).

La *schola* enfin, espace quadrangulaire délimité par des murets de faible hauteur, ne serait qu'un enclos associé au mur A. La tranchée de diagnostic TR02 pratiquée jusqu'au pied de son mur nord, MR1056, montre que celui-ci percute le sol de chantier et les remblais d'installation de l'église (cf. *supra* fig. 28). Il n'est donc pas médiéval. Sa maçonnerie s'apparente à celle du mur A et des murs de terrasse du secteur.

6. Étude archéozoologique diagnostique : ostéologique

(par V. Forest)

Les restes fauniques du site sont issus de 14 unités stratigraphiques (US). Les datations des mobiliers céramiques qu'elles contenaient vont de la période antique à la période contemporaine.

6.1. Résultats

Les matières minérales ont été très correctement respectées par les sédiments, à l'exception de celle, osseuse, de l'US 1007 qui se délite de la manière la plus couramment rencontrée dans les substrats granitiques de l'île de Corse.

Parmi les 47 restes osseux collectés, 39 ont été déterminés (fig. 52, 53). Cinq taxons ont été reconnus : les ovicaprins, les porcins, les bovins, les équidés et le cerf élaphe *Cervus elaphus* dans sa forme de petite taille propre à l'ensemble corso-sarde.

datation	US	fait	tranchée (TR)	nature	datation	t.p.q.	t.a.q.	ovicaprins	porcins	bovins	équidés	cerf	total NR	indéterminés	
antique	1148		10		changement d'ère?	-25	25	1					1	1	
	1007	MR	1007	6	1er s. ap. ?	1	100	1		1			2		
	1170		9		1er-IIe s. ap.	1	200	1					1		
	1009	MR	1008	5	fin IIe-mil IVe s. ap.	175	375			1			1		
	1126		15		IIIe-IVe s.	200	400			1			1		
	1030		1		Ve-VIIe	400	700	6	3	4		1	14		
	1139	SP	1139	15	antique			5		1			6	6	
	1169	SP	1169	9	antique			1			1		2		
médiéval ?	1116	MR	1117	17	nettoyage			1					1		
moderne	1001		1	décapage				3					3	1	
	1145		18						1				1		
indéterminée	1150	SB	1150	10	nettoyage			1					1		
	1044		1					3	1				4		
	1089	SP	1089	14					1				1		
								total NR	23	6	8	1	1	39	8

Figure 52. Dénombrement des restes osseux par taxon et par période en Nombre de Restes (NR).

(© Inrap, réal. V. Forest)

taxon	US	fait	tranchée (TR)	datation	l.p.q.	ta.q.	dents supérieures	mandibule	dents inférieures	scapula	humérus	radius	carpe	coxal	fémur	tibia	calcaneus	métacarpe	métatarses	vertèbres cervicales	vertèbres thoraciques	côtes	total NR	total NR	homme (1 = présent)	découpe	rongeurs	anomalies			
ovicaprins	1148		10	changement de ère?	-25	25																	1	23							
	1007	MR	6	1er s. ap. ?	1	100								1									1								
	1170		9	1er-IIe s. ap.	1	200																	1								
	1030		1	Ve-VIIe	400	700											2						3		6						
	1139	SP	15	antique							1						1						1		5						
	1169	SP	9	antique													1						1		1						
	1116	MR	17	médiéval ?																		1	1		1						
	1001		1	moderne																			1		3						
	1150	SB	10	indéterminée											1								1		1						
	1044		1	indéterminée													1						1		3						
porcins	1030		1	Ve-VIIe	400	700						1											3	6							
	1145		18	moderne																			1								
	1044		1	indéterminée																			1								
	1089	SP		indéterminée																			1								
bovins	1007	MR	6	1er s. ap. ?	1	100																	1	8							
	1009	MR	5	fin IIe-mil IVe s. ap.	175	375																	1								
	1126		15	IIIe-IVe s.	200	400																	1								
	1030		1	Ve-VIIe	400	700																	2		4						
équidés	1139	SP	15	antique																			1	1							
	1169	SP	9	antique																			1	1							
cerf	1030		1	Ve-VIIe	400	700																	1	1							
total NR							3	1	1	1	1	1	2	1	5	5	5	1	3	1	1	7	39	39							

Figure 53. Dénombrement des restes osseux par taxon et par organe squelettique en Nombre de Restes (NR).
 (© Inrap, réél. V. Forest)



Figure 54. Caprins : extrémité proximale de métacarpe gauche de l'US 1170 (vue crâniale). [À gauche la surface osseuse est irrégulière, le profil du bord latéral sinueux au lieu d'être rectiligne. Ce dernier se termine par un trait oblique droit qui est un trait de section par couperet.]

(© Inrap, cl. V. Forest)



Figure 55. Bovins : fragment d'une extrémité distale de métatarse non latéralisé de l'US 1030 (vue crâniale).

[À gauche, l'extrémité distale a été probablement mâchonnée par des détritivores (chien, porc, etc.), puis râpée par les dents de rongeurs. À droite, métatarse droit entier de bovin corse actuel de petite taille (1 m à 1,10 m de hauteur au garrot).]

(© Inrap, cl. V. Forest)

Figure 56. Cerf élaphe *Cervus elaphus* : fragment distal de la face caudale d'un fémur gauche de l'US 1030.

(© Inrap, cl. V. Forest)



- Les ovicaprins

Ils sont présents dans dix US par un total de 23 restes (fig. 52, 53). Les animaux originels sont adultes à l'exception peut-être d'un infantile reconnu à partir d'un petit reste d'humérus [1039]. Les ovins apparaissent par un capitato-trapézoïde [1139] et par un métacarpe [1003], les caprins par un os coxal [1150] et par un métacarpe [1170]. Le tiers proximal de ce dernier présente une irrégularité de la surface osseuse latéro-caudale ; il a aussi été isolé par une section au couperet pratiquée sur le bord latéral (fig. 54). Le corps d'une vertèbre cervicale, peut-être une troisième, est petit mais robuste ; sa morphologie serait une réponse à un cornage développé, donc lourd à porter par le cou. Aucune donnée, en particulier d'organes de grande dimension, ne permet d'envisager la présence du mouflon corse de manière nette.

- Les porcins

Ils apparaissent dans quatre US par un total de six restes (fig. 52, 53). Une canine inférieure fragmentaire provient d'un juvénile mâle [1030]. La surface d'un fragment de radius d'adulte a été rabotée par les dents de rongeurs [1030]. Un fragment diaphysaire de fémur porte une entaille de découpe [US 1145]. Il ne nous est pas possible de choisir entre la forme domestique ou la forme sauvage qu'est le sanglier *Sus scrofa*. À défaut d'organes de plus grande taille qui pourraient signaler le second avec une certaine assurance, nous considérerons ces restes comme venant plus probablement d'animaux domestiques.

- Les bovins

Huit restes ont été mis au jour dans cinq US (fig. 52, 53). Un os d'ilium a été sectionné à l'aide de couperet [1009]. Une extrémité distale de métatarse a peut-être été mâchonnée et a ensuite été rognée par des rongeurs [US 1030] (fig. 55). Cet organe et une molaire 1 ou 2 supérieure [1126] viennent de petits animaux.

- Les équidés

Un fragment d'ischium [1169] vient d'un animal d'une hauteur au garrot d'environ 1,30 m (par comparaison avec un squelette de référence). La morphologie de l'organe est plus asinienne que caballine (d'après nos observations personnelles).

- Le cerf

Il est représenté par une face caudale de diaphyse (fig. 56). D'après les reliefs d'insertions conjonctives encore peu marqués, l'animal originel serait un adulte proche du stade juvénile [1030].

6.2. Commentaires

Les traces de découpe et les taxons présents montrent que les restes osseux sont issus de la filière alimentaire, vraisemblablement des dernières étapes que sont la préparation de cuisine et les déchets d'assiette. Une fois abandonnés, ils ont pu avoir été exploités par les rongeurs. À défaut de bien connaître encore les habitudes alimentaires vis-à-vis des équidés en Corse, le reste de ce taxon peut aussi être erratique ou issu d'un équarrissage.

La dissémination de ces déchets dans les sédiments pourrait indiquer qu'ils seraient erratiques lors de leur mise en place.

Les animaux répondent aux petites tailles qui peuvent se rencontrer sur l'île à l'époque médiévale.

Le reste de cerf est à notre connaissance la première mention de cette espèce dans le Cortenais. Il est un jalon de l'extension de cette espèce dans l'île après son importation tardive à partir de la Sardaigne, au plus tôt à la fin de l'Antiquité (la mention la plus ancienne est du VI^e siècle de n. è. sur le site de Castellu¹⁹) et de l'exploitation qu'il subit par l'intermédiaire d'une chasse qui aurait pu prendre de l'ampleur à partir du XVI^e siècle²⁰.

Dans un contexte de structures aux contenus pouvant être remaniés, les datations issues de l'analyse céramologique ne sont pas automatiquement celles du mobilier faunique. À défaut d'indice probant sur les morphologies ou les dimensions des organes, nous avons regardé si la répartition anatomique par taxon ou la fréquence d'apparition de chaque taxon étaient liées à la datation céramologique. Le résultat est négatif pour la première (fig. 53). Le second angle d'analyse montre que les restes bovins sont uniquement dans les US à mobilier céramique antique. Au contraire, les porcins sont absents de sept des huit US antiques. Ils figurent dans une couche médiévale [1030] et dans deux des trois US à mobilier médiéval ou moderne (fig. 52). Cette distribution, indépendante de la localisation spatiale des tranchées, signifierait que les restes fauniques sont liés aux céramiques, donc que les gestes dont ils découlent (alimentation au moins) n'étaient pas les mêmes entre la période antique et les périodes ultérieures.

Enfin l'os d'équidé en contexte sépulcral n'est pas exceptionnel en période romaine sur le continent. En effet, il peut exister une conjonction spatiale des zones funéraires avec la situation périphérique fonctionnelle des ossements d'équidés, puisque ce taxon n'est pas consommé en période romaine. (Ce constat continental est à confirmer en Corse).

19 VIGNE J.D. (1988) : Les Mammifères post-glaciaires de Corse. Étude archéozoologique. Gallia Préhistoire, XXVI^e supplément, Eds Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 318p.

20 VIGNE J.D. (1988) : Les Mammifères post-glaciaires de Corse. Étude archéozoologique. Gallia Préhistoire, XXVI^e supplément, Eds Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 318p. FOREST V., BORVON A. (2022) : Étude archéozoologique : ostéologie, conchyliologie. Osani – Fort de Girolata (Corse-du-Sud). In A. Huser (dir.), Rapport final d'opération – Diagnostic archéologique en cours, Inrap, Service Régional de l'Archéologie Corse, Ajaccio. FOREST V., HUSER A., VIDAL L., CHEYLAN M., BORVON A. (à paraître) : Premiers résultats archéozoologiques sur les tours «génévoises» de Corse. In «Six millénaires en Centre Corse : archeologia-storia-architettura-tupunimia-geologia», H. Paolini-Saez, É. Pereira, M. M. Ottaviani-Spella (dir.), 4e colloque du Laboratoire Régional d'Archéologie, 15-17 novembre 2019, Università di Corsica, Corté.

7. Bilan

Le diagnostic archéologique apporte un nouvel éclairage sur le site de San Giovanni. Deux phases de l'occupation sont mises en évidence, mais la présence de quelques murs anciens orientés dans un système orthonormé axé plein nord, et non datés, laisse la possibilité d'une troisième occupation, bâtie et du Haut Empire.

Au cours de l'Antiquité tardive, la pente de la colline est aménagée en terrasses. Trois plans étagés sont documentés : celui du nord, en bas de pente qui conserve son mur aval conforté par un massif en arc de cercle. Plus haut, un autre plan accueille trois bâtiments disposés sur la longueur de la terrasse, d'est en ouest. Sur une terrasse plus haute, un quatrième bâtiment a été découvert, à abside orientée. Il semble isolé, mais l'écartement des points d'observation dans ce secteur laisse suffisamment d'espace inexploré pour caser un ou deux autres immeubles.

Aucun des bâtiments n'a conservé de plan complet et leur fonction n'est pas établie. On écarte que le site puisse avoir été habité du fait de la rareté des artefacts domestiques retrouvés. Cette conclusion doit cependant être modérée : les sols de cette période n'ont pas été retrouvés et, s'ils ont tous été lessivés, le mobilier qui s'y était déposé a dû finir plus bas sur la pente, au-delà de nos limites d'investigation. Le bâtiment le plus à l'est, parce qu'il est sous le baptistère encore en élévation, pourrait avoir dès l'origine une fonction liturgique et baptismale, ce que son toponyme médiéval, Saint-Jean, incite à croire. Le nom du site connu par les textes médiévaux, serait en effet plus ancien que la construction du baptistère avéré, au XV^e ou XVI^e siècle (nous n'avons pas consulté ces textes pour le vérifier). Ainsi, le site pourrait être à vocation religieuse dès l'Antiquité tardive. Cela incite à retenir la date du IV^e siècle pour sa mise en place plutôt que le III^e, l'un et l'autre suggérés par le mobilier.

À l'époque médiévale, sans doute au XI^e siècle, les bâtiments anciens de la terrasse médiane sont démontés, à l'exception du supposé baptistère. Sur l'espace libéré, l'église est reconstruite, selon un plan simple mais de belles dimensions. Ses quelques 21 m de long et 12 m de large en font un édifice deux fois plus grand que la moyenne des chapelles rurales et les églises villageoises des *villae* des X^e-XII^e siècles du Languedoc oriental. L'église n'a pas d'ouvrage liturgique conservé autre que le banc presbytéral du chœur. Le campanile n'a pas été découvert, sans que rien ne démente son existence toutefois. Sa position dissociée de l'église, attestée par une gravure de la fin du XIX^e siècle et par ailleurs bien connue sur les sites ecclésiastiques du Moyen Âge central de l'Italie, laisse supposer qu'il appartient à cette seconde phase de l'occupation du site.

Autour du monument, le supposé baptistère et le bâtiment à abside orientée demeurent, mais dans un état de conservation que les vestiges archéologiques ne permettent pas de préciser. L'espace libre autour de l'église sert de cimetière. Les morts sont ensevelis au chevet, au nord, à l'ouest et au sud jusqu'au bâtiment à abside, au-delà aussi mais avec une moindre densité et jamais au-delà des limites des deux terrasses occupées depuis l'Antiquité tardive. Les premières tombes font sans doute très rapidement suite à la construction de l'église et les deux qui ont été datées laissent penser à une occupation funéraire centrée sur les XI^e-XII^e siècles, elle a pu durer jusqu'au XIII^e, voire au-delà.

Si l'analyse de quelques vestiges mis au jour du sous-sol s'avère riche d'informations nouvelles, le diagnostic ne répond pas à toutes les questions que pose le site. Deux remarques nous semblent importantes à souligner pour le devenir du lieu.

D'une part, que la partie du site en élévation recèle une donnée patrimoniale importante. Les murs conservent une grande partie de leur histoire sous la forme notamment d'informations de chronologie relative. En conséquence, tous les pans de murs, fussent-ils réduits ou récents comme ceux que nous venons de rajeunir de plusieurs siècles, méritent le regard de l'archéologue avant démontage.

D'autre part nous attirons le regard sur la particularité taphonomique du dépôt. Les vestiges funéraires sont fragiles et affleurent. En conséquence, leur décapage ne peut être mécanisé que de manière très limitée, avec un engin relativement léger (pour ne pas tasser les structures et effondrer celles qui conservent leur vide intérieur), équipé d'un godet lisse et inclinable. Surtout, une grande partie du décapage des tombes ne peut être réalisée qu'à la main. Cela a un coût supérieur à celui d'un décapage archéologique ordinaire qu'il convient d'avoir à l'esprit au moment d'envisager toute intervention en sous-sol.

Références bibliographiques

Bonifay 2004 : BONIFAY (M.). – *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*. Oxford : Archeopress, 2004, VIII. 525 p. (BAR International Series ; 1301).

Brenot 1973 : BRENOT (C.). – *Les fouilles de Mariana (Corse) : Les monnaies romaines*, Cahiers Corsica, Bastia, 1973.

Brenot 1992 : BRENOT (C.). – *À propos des monnaies au chrisme de Magnence*, Publications de l'École Française de Rome, 1992, p. 183-191.

Duval 1995 : DUVAL (N.). – *Les premiers monuments chrétiens de la France, tome 1, Sud-Est de la France et Corse*. Paris : Picard, 1995, 392 p.

Ettlinger 1990 : ETTLINGER (E.). – *Conspectus Formarum terrae sigillatae italica modo confectae*. Bohn : R. Habelt, 1990.

Ferrando 2010 : FERRANDO (P.). – *L'atelier monétaire d'Arles de Constantin à Romulus, 313-476*. Arles : Ed. Decumanus, 2010.

Guérout 1961 : GUEROUT (J.). – Les fouilles de Saint-Jean de Corte, Corse [Compte-rendu]. *Bulletin Monumental*, tome 119-2, 1961, p. 151-154.

Istria, 2005 : ISTRIA (D.). – *Pouvoirs et fortifications dans le nord de la Corse*. Ajaccio : Alain Piazzola, 2005, p. 73-75.

Istria, 2014 : ISTRIA (D.). – Du V^e au VIII^e siècle : l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. In : MICHEL (F.), PASQUALAGGI (F.). – *Corse*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2014, p. 78-81. (Carte Archéologique de la Gaule ; 2A, 2B).

Moracchini-Mazel 1960 : MORACCHINI-MAZEL (G.). – Les fouilles de Saint-Jean de Corté (Corse), en 1956 et 1958. *Cahiers archéologiques, Fin de l'antiquité et Moyen Âge*, Volume 11. 1960, p. 183-198.

Moracchini-Mazel 1967 : MORACCHINI-MAZEL (G.). – *Les églises romanes de Corse, tomes 1 et 2*. Paris : Klincksieck, 1967, p. 449.

Moracchini-Mazel, Boinard, Pietri 1974 : MORACCHINI-MAZEL (G.), BOINARD (R.), PIETRI (J.). – La Pievannie de Venaco à Corte. *Cahiers Corsica*, 45, 1974, p. 54-63.

Moracchini-Mazel, Boinard, Pietri, 1976 : MORACCHINI-MAZEL (G.), BOINARD (R.), PIETRI (J.). – Le Palazzo de Venaco à Corte. *Cahiers Corsica*, 57-58, 1976, p. 9-14.

Pergola 1981 : PERGOLA (P.). – *San Ghjuvan Battista Pieve de Venacu, Sauvetage 1981*. Ajaccio : Drac, SRA, 1981. (Rapport de fouille archéologique, non publié).

Pergola, Vismara 1989 : PERGOLA (P.), VISMARA (C.) dir. – *Castellu (Haute Corse), Un établissement rural de l'Antiquité tardive, Fouilles*

récentes (1981-1985). Paris : Maison des Sciences de l'homme, 1989. 208 p. (Daf ; 18).

Py dir. 1993 : PY (M.) dir. – *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*. Lattes : ARALO, 1993. 624 p. (Lattara ; 6).

RIC : Roman Imperial Coinage (tome I à X) de Mattingly, Sydenhan, Sutherland, Carson et Kent, éditions diverses, de 1927 à 1984, London.

Suberbielle 1989 : SUBERBIELLE (J.). – *Histoire de Corte et des cortenais de la Préhistoire à l'annexion française*. Angers : La Marge, 1989. 212 p.

Terrachon 2008 : TERRACHON (D.). – *Rapport de recherche documentaire sur le site de San Ghjuvani di Corti*. Ajaccio : Drac, SRA, 2008. (Rapport de prospection archéologique, non publié).

Trabon, Ferrieu 2021 : TRABON (P.-J.), FERRIEU (M.). – *Étude de diagnostic pour la restauration du baptistère et des vestiges de l'église Saint-Jean à Corté*. Rodez, Trabon Architecture, 2021, 90 p. (Rapport de prospection archéologique, non publié).

Liste des figures

Figure 1. Localisation du lieu-dit Saint-Jean sur fond de carte IGN. (© Inrap, réal. O. Mauftras sur fond IGN - © IGN 2022)	28
Figure 2. Les monuments en élévation du site de Saint-Jean. Le baptistère à droite et l'église au centre, en arrière-plan. (© Inrap, cl. C. Ranché)	28
Figure 3. Cliché aérien du 02 décembre 1950, mission C4250-0021_1950_CDP3542_0055, cliché 55. On notera que l'échelle et l'orientation du cliché sont approximatifs. (© Inrap, réal. O. Mauftras sur fond IGN, remonter le temps, 1950)	32
Figure 4. L'emprise de fouille, partie de la parcelle 189 autour des monuments et zonage des parties boisées ou sans recouvrement sédimentaire. (© Inrap, topographie et dessin N. Bourgarel sur fond de plan : cadastre actuel)	33
Figure 5. Principaux vestiges archéologiques mis au jour (les fosses modernes et les sols ne sont pas figurés) et zonage du site médiéval. (© Inrap, dessin M. Bénard, S. Bounoua, O. Mauftras, C. Ranché, F. Soula, topographie N. Bourgarel)	36
Figure 6. Le rocher calcaire au centre-est du site dans la tranchée 3. Vue de l'est. (© Inrap, cl. M. Bénard)	37
Figure 7. Le faible enfouissement du substrat rocheux 1003b au sud-est du terrain (Tranchée TR08) et sa dégradation superficielle (1003a, sous les alluvions récentes 1001 qui supportent le paléosol en cours (1001a). (© Inrap, dessin M. Bénard)	37
Figure 8. Recouvrement sédimentaire et étagement du terrain sur la terrasse haute. (© Inrap, rel. M. Bénard, O. Mauftras, C. Ranché, DAO M. Bénard, topographie N. Bourgarel)	38
Figure 9. Recouvrement sédimentaire et étagement du terrain sur la terrasse médiane. (© Inrap, rel. M. Bénard, S. Bounoua, O. Mauftras, C. Ranché, F. Soula, DAO M. Bénard, topographie N. Bourgarel)	39
Figure 10. Recouvrement sédimentaire et étagement du terrain sur la terrasse basse. (© Inrap, rel. M. Bénard, S. Bounoua, DAO M. Bénard, topographie N. Bourgarel)	40
Figure 11. Les alluvions torrentielles au sud de l'emprise, tranchée TR11, dans un secteur où elles se développent jusqu'à 2 m au-dessus de la roche. (© Inrap, cl. O. Mauftras)	41
Figure 12. Les vestiges de l'Antiquité tardive. (© Inrap, dessin M. Bénard, S. Bounoua, O. Mauftras, C. Ranché, topographie N. Bourgarel)	42
Figure 13. Le mur de terrasse MR1007/MR1008 contrebuté par le massif MR1008 au nord du site. (© Inrap, dessin M. Bénard, S. Bounoua, topographie N. Bourgarel)	42
Figure 14. Le massif semi-circulaire MR1010 contrebutant le mur de terrasse MR1010, à l'arrière-plan. Entre les deux, l'empierrement 1009. (© Inrap, cl. M. Bénard)	44
Figure 15. Détail de la construction du massif MR1008, vu de l'est, avec son énorme bloc de fondation. (© Inrap, cl. M. Bénard)	44
Figure 16. L'insertion stratigraphique des aménagements de l'Antiquité tardive entre deux phases d'alluvionnement. (Localisation de la coupe : voir fig. 13). (© Inrap, rel. M. Bénard, DAO O. Mauftras)	44
Figure 17. Détail des vestiges du bâtiment antique tardif sous le baptistère, dans la tranchée TR01. (© Inrap, rel. M. Bénard, S. Bounoua, DAO O. Mauftras, topographie N. Bourgarel)	45
Figure 18. Détail de l'angle de la fondation 1058 du premier état de la façade MR1146 du baptistère, à la base du mur et avec ses ressauts de fondation et surmontée par la reprise moderne 1146. Au premier plan, la couche de pierres 1062 laissée en place au fond de la fosse de construction, lors du chantier. Vue de l'ouest. (© Inrap, cl. S. Bounoua)	46

- Figure 19.** Vestiges de l'édicule occidental adossé au bâtiment de l'Antiquité tardive présent sous le baptistère (tranchée TR01). Les pierres à plat sur le reste de l'espace dégagé correspondent à des couvertures de sépulture médiévale ou à des pierres de marquage affaissées. Les dalles inclinées, presque verticales, sont les stèles de signalisation d'autres tombes. 46
(© Inrap, cl. M. Bénard)
- Figure 20.** Coupes stratigraphiques de part et d'autre de la façade MR1146 du baptistère et perpendiculairement à un pignon de l'édicule accolé de l'ouest. Localisation des coupes : voir fig. 17. 47
(© Inrap, rel. S. Bounoua, DAO O. Mauftras)
- Figure 21.** Les éléments du bâti de l'occupation antique tardive sur les terrasses haute et médiane. 48
(© Inrap, Dessin M. Bénard, S. Bounoua, O. Mauftras, C. Ranché, topographie N. Bourgarel)
- Figure 22.** Le mur doublé du bâtiment occidental de la terrasse médiane et le sol de chantier 1092 de la pièce qu'il délimite. À gauche, la tranchée TR14 et à droite la tranchée TR15. Vue du nord-est. Dans l'encadré en bas à droite, détail de la maçonnerie des deux murs. 49
(© Inrap, cl. M. Bénard, O. Mauftras)
- Figure 23.** Détail des vestiges du bâtiment antique tardif à abside de la terrasse haute, dans les tranchées TR10, TR13 et TR17. 52
(© Inrap, rel. O. Mauftras, C. Ranché, DAO O. Mauftras, topographie N. Bourgarel)
- Figure 24.** Détail du mur d'abside MR1163 du bâtiment méridional, terrasse haute. Vue du nord. 53
(© Inrap, cl. O. Mauftras)
- Figure 25.** Détail du cloisonnement du bâtiment méridional contre lequel se trouve la couche de démolition en place, 1183. Vues du sud et du nord. 53
(© Inrap, cl. O. Mauftras, C. Ranché)
- Figure 26.** Le site de San Giovanni autour des XI^e-XII^e siècles. 56
(© Inrap, dessin M. Bénard, S. Bounoua, O. Mauftras, C. Ranché, F. Soula, topographie N. Bourgarel, Inrap. Plan de l'église dressé relevé par Trabon Architecture)
- Figure 27.** Vue d'ensemble de l'église médiévale au moment du diagnostic. En arrière-plan le baptistère et, entre deux, la tranchée TR01 en cours d'ouverture. 58
(© Inrap, cl. C. Ranché, F. Soula)
- Figure 28.** Stratigraphie de la moitié septentrionale de l'église, relevée au niveau des tranchées TR16 pour la partie externe et TR02 pour la partie interne. 59
(© Inrap, dessin O. Mauftras, F. Soula)
- Figure 29.** Vue d'ensemble de la tranchée TR07 du diagnostic. Au premier plan l'arase de la semelle de fondation MR1079, dans l'axe des piliers. Au centre, l'arase du massif maçonné SB1081, un ambon ?, et en arrière-plan l'arase de la semelle de fondation MR1053. Entre les constructions, le sol bétonné orangé SL1077. Vue du sud. 59
(© Inrap, cl. O. Mauftras)
- Figure 30.** Extrémité méridionale de la tranchée TR02 de diagnostic et son élargissement superficiel, avec le croisement des semelles de fondation des piliers de la nef. À gauche, l'enclos d'époque contemporaine. 60
(© Inrap, cl. O. Mauftras)
- Figure 31.** Détail du sol SL1077 dans le collatéral sud de l'église. Au centre du cliché, la partie fouillée laissant apparaître les pierres du radier et le rocher. À droite, la surface usée mais en place du sol. 60
(© Inrap, cl. C. Ranché)
- Figure 32.** Détail du massif maçonné SB1081 au centre de la nef et des lambeaux du sol SL1077. 60
(© Inrap, cl. C. Ranché)
- Figure 33.** La densité des sépultures au sud-ouest du baptistère, à l'extrémité de la tranchée TR01. On note les dalles de signalisation effondrée (SP1020) ou encore dressée mais tronquée (SP1018). 62
(© Inrap, cl. M. Bénard)
- Figure 34.** Les sépultures à l'extrémité occidentale de la tranchée TR16, au nord de l'église, recoupant le mur antique ou antique tardif MR1131. 62
(© Inrap, cl. O. Mauftras)
- Figure 35.** Affleurement des tombes du cimetière à l'ouest de l'église, tranchée TR15. Au premier plan, les amas de pierres marquent l'emplacement de quatre tombes. Au centre de la tranchée, les pierres sont moins nombreuses et les fosses sépulcrales se repèrent plus difficilement. Au fond, il n'y a pas de tombe et le premier mur au-delà de la tranchée est celui de façade occidentale de l'église. Vue de l'ouest. 62
(© Inrap, cl. O. Mauftras)
- Figure 36.** Les deux fragments de dalle, probablement de signalisation de tombe, apparue dans l'épaisseur des alluvions à l'est de la tranchée TR13, sans trace de creusement. 62
(© Inrap, cl. O. Mauftras)
- Figure 37.** Les différentes profondeurs d'installation des tombes de la tranchée TR09. Au premier plan à gauche, SP1174 dont la couverture a été déposée, et à droite SP1175, non dégagée, avec la pierre de signalisation basculée à plat et au-dessous l'apparition d'une bâtière en lauzes de schiste (les deux traces blanches parallèles). Sur le palier au-dessus, la tombe SP1173. Vue du nord. 64
(© Inrap, cl. O. Mauftras)

- Figure 38.** La tombe SP1071 couverte de dalles de schiste (tranchée TR13). 64
(© Inrap, cl. O. Mauftras)
- Figure 39.** La couverture en bâtière de la tombe SP1136 à l'ouest de l'église et de la tranchée TR15, vue de dessus au moment de sa découverte. On note que l'espace interne de la tombe est resté vide. 64
(© Inrap, cl. O. Mauftras)
- Figure 40.** La sépulture SP1006 de la tranchée TR04, au sud de l'église, avec sa couverture et son *tumulus* de dalles de schiste conservé jusqu'à 14 cm au-dessus du sol à la surface de la couche 1033. 66
(© Inrap, dessin et cl. O. Mauftras)
- Figure 41.** La sépulture SP1073 avec sa dalle de signalisation tenue dans un *tumulus* de terre qui couvre la couverture de dalle de la tombe, dégagée partiellement au second plan, 0,19 cm plus bas. 66
(© Inrap, cl. O. Mauftras)
- Figure 42.** Les stèles de signalisation des sépultures SP1024 (à droite) et SP1025 (à gauche) à pied du baptistère. Vue de l'ouest. 66
(© Inrap, cl. M. Ménard)
- Figure 43.** Le fragment de pot à anse en boudin et décor ondulé : unique mobilier provenant des terres du cimetière (US 1030, TR01). 67
(© Inrap, cl. O. Mauftras)
- Figure 44.** Relevés stratigraphiques des tranchées livrant des sépultures, avec le détail de la pente et des épaisseurs de recouvrement du site médiéval. 68
(© Inrap, dessin M. Bénard, S. Bounoua, O. Mauftras, C. Ranché, F. Soula)
- Figure 45.** Le dépôt archéologique à l'intérieur du baptistère (TR18). Au fond, la tranchée de fondation antique tardive, vidée, surmontée par les remblais modernes (en coupe) et non datés supportant le sol pavé de galets. 70
(© Inrap, cl. S. Bounoua)
- Figure 46.** L'élévation interne et homogène du baptistère. L'angle nord-ouest du monument, vu du sud-est. 71
(© Inrap, cl. O. Mauftras)
- Figure 47.** Les aménagements modernes et contemporains du site de Saint-Jean, et ceux plus anciens en élévation. 72
(© Inrap, dessin O. Mauftras, topographie N. Bourgarel, Inrap, sur fond de Plan Trabon Architecture)
- Figure 48.** L'aménagement moderne de terrasse de la tranchée TR09 : le mur MR1171 et sa fosse de drainage accolée FS1172. Vue du nord. 73
(© Inrap, cl. O. Mauftras)
- Figure 49.** Les drains modernes à l'extrémité méridionale de la tranchée TR17, partie amont de la terrasse haute. 74
(© Inrap, cl. C. Ranché)
- Figure 50.** Travaux récents à l'extrémité nord-est de la nef de l'église. **A** : insertion des montants d'une porte (sans doute sans couverture). **B** : dernière reprise du mur gouttereau septentrional. 74
(© Inrap, cl. C. Ranché, F. Soula)
- Figure 51.** Cliché aérien du 02 décembre 1950, mission C4250-0021_1950_CDP3542_0055, cliché 55. Extrait centré sur l'église et les bâtiments de l'exploitation agricole. 74
(© IGN, remonter le temps, 1950)
- Figure 52.** Dénombrement des restes osseux par taxon et par période en Nombre de Restes (NR). 76
(© Inrap, réal. V. Forest)
- Figure 53.** Dénombrement des restes osseux par taxon et par organe squelettique en Nombre de Restes (NR). 77
(© Inrap, réal. V. Forest)
- Figure 54.** Caprins : extrémité proximale de métacarpe gauche de l'US 1170 (vue crâniale). 78
[À gauche la surface osseuse est irrégulière, le profil du bord latéral sinueux au lieu d'être rectiligne. Ce dernier se termine par un trait oblique droit qui est un trait de section par couperet.]
(© Inrap, cl. V. Forest)
- Figure 55.** Bovins : fragment d'une extrémité distale de métatarse non latéralisée de l'US 1030 (vue crâniale). 78
[À gauche, l'extrémité distale a été probablement mâchonnée par des détritivores (chien, porc, etc.), puis râpée par les dents de rongeurs. À droite, métatarse droit entier de bovin corse actuel de petite taille (1 m à 1,10 m de hauteur au garrot).]
(© Inrap, cl. V. Forest)
- Figure 56.** Cerf élaphe *Cervus elaphus* : fragment distal de la face caudale d'un fémur gauche de l'US 1030 78
(© Inrap, cl. V. Forest)

III. Inventaires techniques

1. Inventaire des unités stratigraphiques et des structures archéologiques

N° OA	08-2281
Numéro et date de l'arrêté de prescription	2022/027/SRA du 30/09/2021
Diagnostic ou Fouilles	Diagnostic
Commune (+ n° département)	Corte (2B)
Parcelle	C 189, 190
Intitulé de l'opération	Saint-Jean
Abréviation (s'il y a lieu)	
Code chantier de l'opérateur	D141060
Nom et prénom du responsable de l'opération (R.O.)	Odile Maufra
Année(s) de l'opération	2022
Couple occupation/chronologie	Antiquité romaine, époque médiévale, temps modernes, époque contemporaine

Cet inventaire recueille toutes les données disponibles sur la base de données Syslat qui compile elle-même les notes prise sur différents supports au moment du terrain. Les vestiges ont été numérotés sur le site de 1001 à 1183, selon la méthode de Harris, avec une numérotation continue des US (Unités Stratigraphiques). Les structures composées de plusieurs US – les faits – ont été enregistrées en utilisant le numéro d'une des US qui les composent (ou de l'US qui regroupe plusieurs éléments, tel un creusement et des comblements) et d'un préfixe en deux lettres majuscules qui en indiquent la nature (DR pour drain, FS pour fosse, MR pour mur, SB pour structure bâtie, SP pour sépulture). Nous faisons remarquer l'identification des roches, tant du substrat que les matériaux composant les constructions, n'ont pas été identifiées par des géologues mais par les archéologues. La pierre rencontrée sur le site a été considérée de nature calcaire, mais elle présente parfois un aspect sableux qui la rapproche du granite. Quelques identifications ont pu être abusives.

Dans l'inventaire qui suit, les vestiges sont présentés par ordre numérique, et pour un même numéro, l'US précède le fait, s'il y a lieu. En fin d'inventaire, on trouvera le plan complet des tranchées et des vestiges mis au jour.

- US 1001

Tranchée(s) ; TR02, TR07

Type : terre végétale

Sous : 1004

Sur : 1048. 1050. 1052. 1053.

1054. 1056

Dimensions : épais. 2 à 38 cm

Texture : limon sableux

Structure : homogène

Couleur : brun, moyen

Description. Sol actuel du site, formé sur une couche d'origine alluviale d'une trentaine de centimètres d'épaisseur moyenne, par endroits beaucoup plus mince, notamment dans l'église où elle n'a que 2 à 4 cm de hauteur et au sud-ouest de l'église, sur le petit périmètre où le rocher affleure. En zone de sous-bois, la couche peut atteindre une quarantaine de centimètres. La couche est faite de terre sablo-limoneuse, homogène, incluant de loin en loin quelques petits cailloux de

calcaire ou des bris de schiste. Elle est assez dense, peu compacte à la base et aérée en partie supérieure. La couche supporte un couvert végétal de prairie qui développe un dense réseau racinaire sur une demie douzaine à une dizaine de centimètres d'épaisseur (horizon A sur les coupes). La couche est faite de sédiment sablo-limoneux de couleur brun moyen. Elle est plus foncée dans la partie supérieure qu'à la base. Dans le secteur des tranchées TR09 et TR12, sa couleur est légèrement orangée et sa texture moins sableuse et plus limoneuse.

Documents : MN1001, MN1003, MN1004, MN1005, MN1007

Photos : 1017, 1018, 1019, 1020, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1042, 1043, 1044, 1045, 1051, 1052, 1053, 1054, 1072, 1087, 1088, 1089, 1091, 1101, 1102, 1103,

1130, 1141, 1142, 1143, 1170, 1199, 1200, 1201, 1202

Auteure : Odile Maufra

- US 1002

Tranchée(s) ; TR03, TR02, TR03, TR04, TR11, TR16

Type : substrat dégradé

Sous : 1001. 1051. 1159

Sur : 1003

Dimensions : épais. 05 à 25 cm

Description. Partie supérieure du substrat rocheux dégradé ou, plus probablement, alluvionnement fait de sédiment arraché au substrat rocheux. La couche est composée de sédiment sableux brun jaunâtre, homogène et compact. L'épaisseur de la couche varie : elle est mince ou inexistante dans les parties où le rocher affleure et elle est plus épaisse aux endroits où il fait des creux. À l'extrémité sud du site, dans la tranchée 11, le dépôt 1002 est

fait de sable fin principalement, incluant des sables plus grossiers et de cailloutis. Sa couleur y est brun-jaune. Au nord de l'église, tranchée TR16, le matériau est peu sableux, largement limoneux et de couleur brun orangé.

Documents : MN1007, MN1008

Photos : 1017, 1018, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1051, 1056, 1072, 1087, 1088, 1130, 1170

Auteure : Odile MaufRAS

- US 1003

Tranchée(s) ; TR01, TR03, TR04, TR05, TR06, TR08, TR16, TR18

Type : roche calcaire

Sous : 1002

Sur : /

Description. Substrat rocheux, fait de calcaire de couleur orangée, blanche, verdâtre. Le rocher est relativement dégradé en surface, c'est-à-dire tendre sur 1 à 3 cm d'épaisseur.

Documents : MN1001, MN1004, MN1007

Photos : 1017, 1018, 1046, 1053, 1054, 1055, 1072, 1170, 1199, 1200, 1201

Auteure : Odile MaufRAS

- US 1004

Tranchée(s) ; TR04

Type : foyer en fosse

Sous : 1001

Sur : 1006

Dimensions : diam. 150 cm env. prof. 10 cm env.

Description. Voir FY1004.

Photos : 1019, 1020, 1021

Auteure : Odile MaufRAS

- FY1004

Tranchée : TR04

Catégorie : foyer

Composition :

- 1004 : foyer en fosse

Commentaire : Foyer en fosse de forme irrégulière, grossièrement circulaire, d'environ 1,50 m de diamètre, aménagé depuis le sol actuel, en fosse, sur une dizaine de centimètres de profondeur maximale. Les fond est plat, plus petit et plus irrégulier que le contour supérieur de la fosse. Il est marqué par une rubéfaction et la présence de quelques charbons écrasés, ainsi que des fragments de tesson de cannette de bière ou de soda qui donnent sa datation, courant XX^e ou début XXI^e siècle.

Auteure : Odile MaufRAS

- US 1005

Tranchée(s) ; TR04

Type : creusement-comblement de drain

Sous : /

Sur : 1004

Dimensions : long. obs. 220 cm larg. 42 cm prof. 30 cm

Description. Voir DR1005.

Auteure : Odile MaufRAS

- DR1005

Tranchée : TR04

Catégorie : drain

Composition :

- 1005 : creusement-comblement de drain

Commentaire : Drain aménagé au sud de l'église selon une direction nord-ouest/sud-est avec une pente descendant vers le sud-est. L'aménagement est très récent, il recoupe la couche de terre végétale 1001, même si l'herbe a repoussé à son endroit et le masque. Le drain a été observé sur un peu plus de 2 m de long. Il est simplement réalisé dans une tranchée à fond en cuvette et parois presque verticales de 0,42 m de large de 0,30 m de profondeur moyenne (0,17 m à l'extrémité nord-ouest et 0,32 au sud-est). Il est rempli de bris de tuile canal, de fragments de briques pleines, de fragments de schiste et de mortier de sable blanc et chaux. Il est d'époque contemporaine.

Auteure : Odile MaufRAS

- US 1006

Tranchée(s) ; TR04

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1033

Dimensions : long. obs. 160 cm larg. obs. 95 cm prof. obs : 40 cm

Description. Voir SP1006.

Documents : MN1007

Auteure : Odile MaufRAS

- SP1006

Tranchée : TR04

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1006 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Inhumation aménagée au sud de l'église selon une orientation est-ouest. Elle a été dégagée en surface seulement, sur 1,60 m de long et 0,95 m de large. Elle se prolonge à ouest et sans doute aussi au sud des limites de la tranchée TR04 dans l'angle de laquelle elle a été mise au jour. Elle est aménagée dans une fosse creusée dans la

couche 1033. Elle est couverte de dalles de schistes qui devaient être horizontales à l'origine et sur un même plan, mais qui se sont affaissées dans le volume de la tombe. Les dalles de couverture sont recouvertes d'autres dalles de schistes, qui apparaissent une position inclinée mais devaient être plus verticales à l'origine. Elles sont liées entre elles par de la terre, mais sous certaines il y a des vides dues à un effet de soutirage lors du tassement de la couverture ou du comblement de la tombe. Cette taphonomie suggère une sépulture en coffre ou en fosse rupestre avec un espace vide sous la couverture. On remarque que la couche de colluvions 1001 qui supporte le sol actuel est adossée aux dalles supérieures et les couvre en partie. Celles-ci font donc partie d'une superstructure de signalisation de la tombe, un tumulus couvrant toute la tombe ou plus probablement un monticule sur la partie occidentale, en terre et dalles de schiste dressées.

Documents : MN1007

Auteure : Odile MaufRAS

- US 1007

Tranchée(s) ; TR06

Type : élévation de mur

Sous : 1035

Sur : 1003

Dimensions : long. 6,40 m larg. 0,90 m haut. 0,50 m obs.

Matériaux : pierre : moellon+bloc, calcaire, brut

Description. Voir MR1007.

Auteure : Marie Bénard

- MR1007

Tranchée : TR06

Catégorie : mur de terrasse

Composition :

- 1007 : élévation de mur

Commentaire : Mur de terrasse d'orientation est/ouest, localisé à une vingtaine de mètres au nord de l'église San Ghjuvà. Identifié en bordure nord de la tranchée TR06, il apparaît à 0,45 m sous la terre végétale (1035). Il est bâti dans une tranchée ou un front de taille creusé dans les sables jaunes du substrat (1003). Il est construit relativement verticalement, sur 1,20 m de large maximum observé. Le mur a été observé sur 6,40 m de long, 0,90 m de large et sur la hauteur de deux assises de 0,25 m chacune. Il est bâti en pierres sèches, à l'aide de moellon et de blocs de granit bruts agencés en assises horizontales présentant un parement nord.

Il est bloqué en arrière par de la terre argilo-limoneuse brun-grise homogène, moyennement compacte, comprenant quelques inclusions de cailloutis et de petites pierres. Un tesson de céramique sigillée a été ramassé entre les moellons du mur mais provient sûrement d'infiltrations de terre de colluvions qui ont couvert le mur ultérieurement.

Auteure : Marie Bénard

- US 1008

Tranchée(s) ; TR05

Type : élévation de mur

Sous : 1009

Sur : 1015

Description. Voir MR1008.

Documents : MN1004

Auteure : Marie Bénard

- MR1008

Tranchée : TR05

Catégorie : mur de terrasse

Composition :

- 1008 : élévation de mur

Commentaire : Aménagement localisé en contre bas au nord de l'église, identifié dans la fenêtre d'agrandissement vers l'est de la tranchée TR05. Il s'agit d'un mur de terrasse construit en arc de cercle d'environ 3 m de rayon, qui vient au contact du mur MR1010 sur lequel il s'appuie dans la partie orientale. Il présente un parement de blocs et très gros blocs de calcaire disposés en assises horizontales sans liant (1008) et, côté amont (au sud) un blocage de terre et de pierres.

Auteure : Marie Bénard

- US 1009

Tranchée(s) ; TR05

Type : fourrage arrière

Sous : 1001

Sur : 1008

Description. Voir MR1008.

Auteure : Marie Bénard

- US 1010

Tranchée(s) ; TR05

Type : élévation de mur

Sous : 1009

Sur : 1003

Dimensions : long. 160 cm larg. 65 cm haut. 15 cm obs.

Matériaux : pierre : moellon, bloc, calcaire, brut

Description. Voir MR1010.

Auteure : Marie Bénard

- MR1010

Tranchée : TR05

Catégorie : Mur de terrasse

Composition :

- 1010 : élévation de mur

Commentaire : Mur de terrasse localisé une vingtaine de mètres au nord de l'église, repéré dans la tranchée TR05. Il est orienté est/ouest, dans l'axe du mur terrasse MR1007 de la tranchée TR06 plus à l'ouest, avec lequel nous proposons une équivalence. Le mur a été observé à 0,50 m sous le niveau du sol actuel, sur 1,60 m de long, 0,65 m de large et sur 0,15 m de haut. Il est creusé dans un front de taille qui perce le substrat (1003) et constitué de moellons et petits blocs de calcaire bruts non liés, agencés en assises horizontales présentant un parement nord. Le parement est contrebuté par le blocage 1009 du mur MR1008 bâti en aval du mur MR1010.

Auteure : Marie Bénard

- US 1011

Tranchée(s) ; TR05

Type : paléosol à base de terre

Sous : 1001

Sur : 1013

Dimensions : long. 1.40 m épais. 0.30 m

Texture : argile, limon

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : brun, moyen

Description. Couche de terre observée dans la coupe nord-sud du sondage profond de la tranchée TR05 au sud de l'emprise, une dizaine de mètres en contrebas de l'église et du baptistère. La couche apparaît 30 cm sous la surface de la terre végétale et se développe au contact du parement sud de la structure MR1008. Il s'agit d'une couche de terre argilo-limoneuse brune, homogène et peu compacte, comprenant un cailloutis peu abondant et de nombreux petits cailloux. Sa structure témoigne d'une activité racinaire et du passage de vers de terre. Elle correspond probablement à un paléosol qui s'est développé depuis l'horizon de la couche 1013 et qui marque peut-être l'abandon de la structure MR1008.

Documents : MN1004

Auteure : Marie Bénard

- US 1012

Tranchée(s) ; TR05

Type : couche de terre

Sous : 1014

Sur : 1008

Dimensions : long. 1.50 m épais. 0.16 m

Texture : argile, limon

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : brun, moyen

Description. Couche de terre observée dans la coupe du sondage profond de la tranchée TR05, au sud de l'emprise, à une dizaine de mètres en contrebas de l'église et du baptistère. Elle se développe au contact de la structure MR1008 dont elle paraît contemporaine. Il s'agit d'une couche de terre argilo-limoneuse brune, homogène et peu compacte, à la surface de laquelle s'est formé le sol SL1014. Elle comprend des cailloux, quelques pierres et fragments de dalles de schiste, ainsi que de rares petits charbons. Elle pourrait correspondre, avec le sol SL1014, au niveau d'aménagement et d'utilisation de la structure MR1008.

Documents : MN1004

Auteure : Marie Bénard

- US 1013

Tranchée(s) ; TR05

Type : couche de terre

Sous : 1011

Sur : 1014

Dimensions : long. 1.40 m épais. 0.18 m

Texture : argile, limon

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : brun, gris, moyen

Inclusions : cailloutis, charbons

Description. Couche de terre observée dans la stratigraphie du sondage profond de la tranchée TR05, au sud de l'emprise. Il s'agit d'une couche de terre argilo-limoneuse brun gris moyen, peu compacte et homogène, comprenant de nombreux petits charbons, des petites pierres et des fragments de dalles de schiste, et dont la surface a été piétinée. Il s'agit probablement d'une couche de terre de culture amendée. Elle se développe depuis l'horizon du sol SL1014 et vient au contact de la structure MR1008 avec laquelle elle a sans doute fonctionné.

Documents : MN1004

Auteure : Marie Bénard

- US 1014

Tranchée(s) ; TR05

Type : sédimentation de sol extérieur

Sous : 1013

Sur : 1012

Dimensions : long. 1.50 m épais. 0.02 m

Texture : argile, limon, sable

Structure : compacte, homogène

Couleur : brun, jaune

Description. Voir SL1014.

Auteure : Marie Bénard

- SL1014

Tranchée : TR05

Catégorie : sol bâti

Composition :

- 1014 : sédimentation de sol extérieur

Commentaire : Niveau de sol observé dans la stratigraphie du sondage profond de la tranchée TR05, au sud de l'emprise et à une dizaine de mètres en contrebas de l'église et du baptistère. Le sol s'est formé depuis l'horizon de la couche 1012 et se développe sur 2 cm d'épaisseur. Il est formé de terre argilo-limoneuse brun sombre mêlée à du sable jaune, issu du substrat remanié. Il présente également plusieurs fragments de dalles de schiste à plat. Il a été observé jusqu'au contact de la structure MR1008 et correspond probablement à son niveau d'aménagement.

Auteure : Marie Bénard

- US 1015

Tranchée(s) : TR05

Type : sédimentation alluviale

Sous : 1008

Sur : 1003

Dimensions : long.2.60 m épais.0.50 m

Texture : argile, limon

Structure : compacte, homogène

Couleur : brun, orangé

Inclusions : cailloutis

Description. Couche résultant d'un dépôt sédimentaire d'origine alluviale. Elle a été observée dans le sondage profond de la tranchée TR05, à une dizaine de mètres au sud de l'église et du baptistère. Elle est constituée de terre limono-argileuse brun orangée, homogène et compacte, comprenant un peu de cailloutis et des petites pierres. Elle se développe sur 0,50 m depuis la surface du substrat rocheux 1003, et a probablement été légèrement entamée en surface lors de l'installation de la structure MR1008.

Documents : MN1004

Auteure : Marie Bénard

- US 1016

Tranchée(s) : TR01

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1017

Sur : 1032

Dimensions : long.0.90 m larg.0.55 m

Description. Voir SP1016.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- SP1016

Tranchée : TR01

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1016 : éléments composant une sépulture
- 1017 : amas d'ossements

Commentaire : Inhumation d'orientation nord-sud localisée à l'angle sud-est de la tranchée TR01, en partie hors de son emprise. Elle forme, avec les sépultures SP1024 et SP1025 au nord, une possible rangée d'orientation nord-sud. Elle apparaît sous 0,20 m de terre végétale (1001). La fosse présente un plan oblong et a été observée sur 0,90 m de long et 0,55 m de large. Un bloc de calcaire taillé, rectangulaire, est installé contre le bord occidental de sa fosse et complété d'une couverture de dalles de schiste de taille moyenne qui se sont affaissées dans le comblement. La tombe est comblée par de la terre argilo-limoneuse brun gris moyen, peu compacte, comprenant un peu de cailloutis. Plusieurs os manifestement en vrac (1017) reposent sur la couverture de la dalle : il peut s'agir d'une réduction ou des restes d'une sépulture perturbée en raison du faible recouvrement des vestiges.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- US 1017

Tranchée(s) : TR01

Type : amas d'ossements

Sous : 1001

Sur : 1016

Dimensions : long.0.40 m larg.0.30 m

Description. Amas d'os en vrac reposant sur la dalle de couverture de la sépulture SP1016, observé à l'angle sud-est de la tranchée TR01. Il apparaît à 0,15 m sous la terre végétale 1001 et a été observé sur une surface de 40 cm de long et 30 cm de large. Il est constitué de fragments d'os longs (membres inférieurs et supérieurs), quelques fragments de crâne et de clavicule. Aucun élément n'indique qu'il y a plus d'un individu. Il peut s'agir d'une réduction réalisée au moment de la mise en terre du dernier individu inhumé dans la tombe SP1016, ou bien d'un corps inhumé directement sur la dalle, qui aurait été perturbé par des activités de surface. La seconde hypothèse est peu probable, aucune trace de labours n'ayant été constatée. Voir SP1016.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- US 1018

Tranchée(s) : TR01

Type : marquage de sépulture

Sous : 1001

Sur : 1032

Dimensions : long.1.03 m larg.0.61 m

Description. Voir SP1018.

Auteure : Marie Bénard

- SP1018

Tranchée : TR01

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1018 : creusement-comblement de sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation globalement orientée est-ouest, observée en bordure sud-ouest de la tranchée TR01 et quelques centimètres à l'ouest de la sépulture SP1016. Elle apparaît sous 0,30 m de recouvrement de terre végétale (1001). Sa fosse de forme ovale a été observée sur 1,03 m de long et 0,61 m de large. Elle est couverte par des dalles de schiste et des moellons de calcaire bruts, quelques pierres, qui se sont affaissés dans le comblement, mais ont dû constituer, initialement, un amas de signalisation sur la tombe. Celui-ci est fait de terre argilo-limoneuse brun gris homogène et meuble, comprenant quelques nodules de mortier, un peu de cailloutis et de rares charbons.

Auteure : Marie Bénard

- US 1019

Tranchée(s) : TR01

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1032

Dimensions : long. obs. 52 cm larg. obs. 30 cm

Description. Voir SP1019.

Auteure : Marie Bénard

- SP1019

Tranchée : TR01

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1019 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation localisée au sud-ouest de la tranchée TR01, en limite de berme occidentale. Ses limites sont incertaines et son orientation imprécise, à un décapage difficile en raison des nombreuses pierres et des dalles de signalisation de sépultures encore en place. En outre, la grande similitude des matrices du comblement et de l'encaissant des tombes à cet

endroit ne permet d'observer les limites de fosse. La sépulture est signalée ici par un amas de pierres et de moellons calcaire apparaissant une vingtaine de centimètres sous le niveau du sol actuel. Il dessine une fosse oblongue d'orientation est-ouest observé à minima sur 0,52 m de long et 0,30 m de large, creusée dans la couche 1032. Néanmoins, de nombreuses pierres éparses au nord de cet amas suggèrent soit, une même fosse d'orientation nord-sud de 1,10 m de long, soit que la sépulture SP1019 d'orientation est-ouest recoupe une autre sépulture orientée nord-sud.

Auteure : Marie Bénard

- US 1020

Tranchée(s) ; TR01

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1032

Description. Voir SP1020.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- SP1020

Tranchée : TR01

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1020 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation d'orientation est-ouest, localisée au sud de la tranchée TR01, à une trentaine de centimètre au nord-est de la sépulture SP1018. Son extrémité orientale est située hors de la tranchée. Elle apparaît 0,15 m sous le niveau du sol actuel. Creusée depuis l'horizon 1032, elle présente une fosse aux parois rectilignes observée sur 0,93 m de long et 0,45 m de large. Son extrémité occidentale est marquée par une dalle à plat de calcaire taillée, triangulaire, de 45 cm de long à sa base et 53 cm de hauteur. Il peut s'agir d'une dalle de couverture ou plus probablement d'une dalle de signalisation effondrée. La fosse est comblée en surface par de la terre argilo-limoneuse brun grise moyen, comprenant des cailloux, des pierres, des fragments de terre cuite, de petits fragments de schiste centimétriques, de rares nodules de mortier et de rares petits charbons. Elle contient également en surface quelques os en vrac, de petits fragments de crâne et un fragment de membre supérieur.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- US 1021

Tranchée(s) ; TR01

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1032

Dimensions : long.0.55 m larg.0.50 m obs.

Description. Voir SP1021.

Auteure : Marie Bénard

- SP1021

Tranchée : TR01

Composition :

- 1021 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Très probable sépulture aux limites incertaines, probablement orientée nord-sud. Elle est identifiée au sud de la tranchée TR01, grâce à un bloc de calcaire brut apparaissant 20 cm sous la couche de terre végétale, qui pourrait constituer une stèle de signalisation effondrée. Ce bloc est associé à des moellons de calcaire retouchés, qui délimitent une fosse d'au moins 0,55 m de long et 0,50 m de large. Ils sont associés à de la terre argilo-limoneuse brun gris moyen meuble et homogène, comprenant quelques nodules de mortier et de terre cuite, du cailloutis et quelques petits charbons. L'ensemble percute l'extrémité occidentale du mur MR1022.

Auteure : Marie Bénard

- US 1022

Tranchée(s) ; TR01

Type : fondation de mur

Sous : 1179

Sur : /

Dimensions : long.0.45 m larg.0.42 m max. obs.

Description. Voir MR1022.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- MR1022

Tranchée : TR01

Catégorie : mur

Composition :

- 1022 : fondation de mur

Commentaire : Mur d'orientation est-ouest localisé au sud de la tranchée TR01, observé sur 45 cm de long et 42 cm de large. Il apparaît 0,30 m sous le niveau du sol actuel. En plan, il est perpendiculaire à la façade ouest du baptistère. En revanche il n'est pas bâti dans l'alignement du mur méridional du monument, mais décalé d'environ 0,60 m vers le sud. Il est parallèle au mur MR1028 au nord et présente la même mise en œuvre que les

murs MR1028 et MR1045 avec lesquels il a sans doute fonctionné. Il est bâti selon deux parements de moellons de calcaire équarris, alternant avec un lit de dalles de schiste, mêlés à du mortier de sable et de chaux jaune assez friable. Seule l'arase du mur a été observée et le nombre d'assises conservées n'a pas été vu. La couche de terre de cimetière 1032 couvre l'arase du mur MR1022, qui est également percute au nord par la sépulture SP1024, ainsi qu'à l'ouest, par la possible sépulture SP1021.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- US 1023

Tranchée(s) ; TR01

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1027

Dimensions : long.0.85 m larg.0.40 m

Description. Sépulture d'orientation nord-sud localisée au sud-ouest de la tranchée TR01 et environ 0,50 m au sud de la sépulture SP1026 qui suit la même orientation. Elle apparaît 0,28 m sous la couche de terre végétale 1001. Sa fosse présente un plan ovale observée sur 0,85 m de long et 0,40 m de large. Elle est couverte par des dalles de schiste et de calcaire taillé qui reposent à plat sur le comblement de la fosse. Il est fait de sédiment argilo-limoneux brun gris moyen, homogène et peu compact, comprenant du cailloutis, des cailloux et des fragments de terre cuite. La tombe est creusée depuis le sol de cimetière SL1027. Les sépultures SP1023, SP1026 et SP1029 au nord suivent la même orientation et sont installées les unes à la suite des autres. Elles pourraient constituer une deuxième rangée qui s'organise parallèlement à la rangée des sépultures SP1016, SP1024 et SP1025, séparées entre elles par une allée, le sol SL1027.

Auteure : Marie Bénard

- SP1023

Tranchée : TR01

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1023 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation d'orientation nord-sud, localisée au sud-ouest de la tranchée TR01 et environ 0,50 m au sud de la sépulture SP1026 qui suit la même orientation. Elle apparaît 0,28 m sous le sol actuel. Sa fosse présente un plan ovale. Elle

a été observée sur 0,85 m de long et 0,40 m de large. Elle est couverte par des dalles de schiste et de calcaire taillé qui reposent à plat sur le comblement de la fosse. Le comblement est fait de sédiment argilo-limoneux brun gris moyen, homogène et peu compact, comprenant du cailloutis, des cailloux et des fragments de terre cuite. La tombe est creusée depuis le sol de cimetière SL1027. Les sépultures SP1023, SP1026 et SP1029 au nord suivent la même orientation et sont installées les unes à la suite des autres. Elles pourraient constituer une deuxième rangée qui s'organise parallèlement à la rangée des sépultures SP1016, SP1024 et SP1025, séparées entre elles par une allée, le sol SL1027.

Auteure : Marie Bénard

- US 1024

Tranchée(s) ; TR01

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1179

Sur : 1032

Dimensions : long.1.30 m larg.0.45 m

Description. Voir SP1024.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- SP1024

Tranchée : TR01

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1024 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Inhumation d'orientation nord-sud localisée en bordure sud orientale de la tranchée TR01. La fosse est visible à 25 cm de profondeur sous le niveau du sol actuel. Elle présente une forme ovale observée sur 1,30 m de long et 0,45 m de large maximum. Elle est couverte par des dalles moyennes de schiste et de calcaire taillé, retrouvées inclinées, avec en pendage vers l'ouest, car elles se sont affaissées dans le comblement. La présence de la sépulture est marquée une dalle de signalisation encore en place qui affleure à la surface de la terre végétale 1001. Il s'agit une dalle de calcaire, plate, retouchée sur deux faces, de 25 cm de long, 24 cm de large et 3 cm d'épaisseur, installée verticalement au sommet de la paroi nord de la tombe. Le comblement est fait de terre argilo-limoneuse brun grise moyen, homogène et peu compacte, comprenant un cailloutis moyennement abondant, quelques cailloux, nodules de mortier et de terre

cuite. Elle percute au sud le parement nord du mur MR1022.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- US 1025

Tranchée(s) ; TR01

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1027

Dimensions : long.1.60 m larg.0.75 m

Description. Sépulture d'orientation nord-sud, localisée en bordure nord-est de la tranchée TR01. La tombe apparaît 10 cm sous la couche de terre végétale 1001. Elle est installée jusqu'au contact du parement du mur MR1028 au nord et à environ 50 cm de la sépulture SP1024 au sud, dont elle reprend l'orientation. Sa fosse présente un plan rectangulaire, de 1,60 m de long et observé sur 0,75 m de large. La tombe est signalée par une stèle encore en place, faite avec une dalle de calcaire taillée sur deux faces, de forme irrégulière et plate, de 26 cm de long, 22 cm de large et quelques centimètres d'épaisseur. Elle est comblée avec de la terre argilo-limoneuse brun grise moyen, homogène et peu compacte, comprenant de nombreux fragments de schiste, des pierres, des cailloux, quelques nodules de mortier et de terre cuite, ainsi qu'un cailloutis moyennement abondant.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- SP1025

Tranchée : TR01

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1025 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation d'orientation nord-sud, localisée en bordure nord-est de la tranchée TR01. La tombe apparaît 10 cm sous le niveau du sol actuel. Elle est installée jusqu'au contact du parement du mur MR1028 au nord et à environ 50 cm de la sépulture SP1024 au sud, dont elle reprend l'orientation. Sa fosse présente un plan rectangulaire, de 1,60 m de long et observé sur 0,75 m de large. La tombe est signalée par une stèle encore en place, faite avec une dalle de calcaire taillée sur deux faces, de forme irrégulière et plate, de 26 cm de long, 22 cm de large et quelques centimètres d'épaisseur. Elle est comblée avec de la terre argilo-limoneuse brun grise moyen, homogène et peu compacte, comprenant

de nombreux fragments de schiste, des pierres, des cailloux, quelques nodules de mortier et de terre cuite, ainsi qu'un cailloutis moyennement abondant.

Documents : MN1001

Auteure : Odile Maufras

- US 1026

Tranchée(s) ; TR01

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1027

Dimensions : long.1.50 m larg.0.42 m

Description. Voir SL1026.

Auteure : Marie Bénard

- SP1026

Tranchée : TR01

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1026 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture d'orientation nord-sud, observée en bordure nord-orientale de la tranchée TR01, entre les sépultures SP1029 au nord et SP1023 au sud. Son plan dessine une fosse ovale de 1,50 m de long et 0,42 m de large, apparaissant 20 cm sous le niveau du sol actuel. Creusée depuis le sol de cimetière SL1027, elle est comblée en surface par de la terre argilo-limoneuse brun gris moyen, peu compacte, comprenant un cailloutis peu abondant et quelques cailloux.

Auteure : Marie Bénard

- US 1027

Tranchée(s) ; TR01

Type : terre de cimetière

Sous : 1025. 1026

Sur : 1032

Dimensions : épais. 4 à 6 cm

Description. Voir SL1027.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- SL1027

Tranchée : TR01

Catégorie : sol

Composition :

- 1027 : terre de cimetière

Commentaire : Sédimentation de sol de cimetière observé au nord de la tranchée TR01, bordé par les sépultures SP1025 à l'est et SP1026 à l'ouest, dont il constitue l'horizon de creusement. Il apparaît 0,10 m sous le niveau du sol actuel et il a été observé sur 1,20 m de long, 0,50 m de large. Il

présente la même matrice que la couche de terre de cimetière 1032 et la présence d'un sol à cet endroit est marquée par son damage et de nombreux petits éléments à plat (petits cailloux et bris de terre cuite). Un sondage manuel de 1,10 m de long et 0,40 m de large a été réalisé dans son épaisseur et révèle qu'il se développe sur 4 à 6 cm d'épaisseur et couvre le comblement de la sépulture est-ouest SP1043.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- US 1028

Tranchée(s) ; TR01

Type : fondation de mur

Sous : 1030

Sur : 1044

Dimensions : diam.1.65 m larg. 0.46 m haut.0.52 m

Matériaux : pierre : moellon. autre : mortier au sable

Traces : équarrissage

Position : initiale, horizontale, est-ouest

Construction : pierre : appareil à assises régulières, nombre d'assises 4, liant mortier mince, disposition à plat

Description. Voir MR1028.

Documents : MN1001, MN1002

Photos : 1016, 1059, 1060, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1071, 1142, 1143, 1151, 1152, 1157, 1159, 1160, 1184, 1192, 1193, 1194

Auteurs : Sarah Bounoua, Marie Bénard

- MR1028

Tranchée : TR01

Catégorie : mur

Composition :

- 1028 : élévation de mur

Commentaire : Fondation du mur MR1028, observée dans le sondage nord de la tranchée TR01. Au contact de la façade occidentale du baptistère, il apparaît sous 2 cm de recouvrement, qui atteignent 15 cm en bordure orientale de la tranchée. Ce mur est orienté est-ouest, perpendiculairement à la façade occidentale du baptistère. Il a été observé sur 1,65 m de long et mesure 0,46 m de large. Il est conservé sur la hauteur de quatre assises, soit 0,52 m. Celles-ci sont construites sur l'horizon du remblai de construction 1163, à l'aide de moellons de granit équarris, disposés à plat en assises régulières doublement parementées, liées au mortier de chaux et sable jaune. Le liant est observé sur les deux premiers niveaux. À l'est, le mur est chaîné aux assises de fondation en retour du premier état du

baptistère, 1058. Aucun creusement de tranchée de fondation n'a été perçu et il semble qu'il ait été élevé sans creusement préalable. Au sud, le mur MR1045, observé sur l'arase, lui est perpendiculaire et présente la même mise en œuvre. Cependant la possible sépulture nord-sud SP1046 percute la connexion des deux murs, qui n'a pas pu être vérifiée. Le mur MR1022, observé 2,70 m plus au sud dans la tranchée TR01, lui est quant à lui parallèle, et présente également la même mise en œuvre. Il semble que la fondation 1058 et les murs MR1028, MR1045 et MR1022 aient fonctionné ensemble et constitue soit le premier état du baptistère, soit un autre bâtiment antérieur sur lequel est partiellement venue s'appuyer l'élévation du baptistère.

Documents : MN1001, MN1002

Auteure : Marie Bénard

- US 1029

Tranchée(s) ; TR01

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1030

Dimensions : long.1.00 m larg.0.40 m

Description. Voir SP1029.

Photos : 1014, 1016, 1159, 1160, 1173

Auteure : Marie Bénard

- SP1029

Tranchée : TR01

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1029 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture d'orientation nord-sud, aux limites incertaines, observée au nord-ouest de la tranchée TR01. Elle apparaît quelques centimètres sous le niveau du sol actuel. Creusée depuis l'horizon 1030, la fosse ovale a été observée sur 1,00 m de long et 0,40 m de large. Elle présente une couverture de dalles de schiste et de dalles moyennes en calcaire taillé, en partie affaissées dans le comblement. Le comblement de surface est fait de terre argilo-limoneuse brun grise moyen, comprenant de nombreux nodules de terre cuite et de nodule de roche jaune issue du substrat, ainsi qu'un abondant cailloutis, quelques petits cailloux, petits charbons et nodules de mortier. La tombe recoupe au nord la sépulture SP1031.

Auteure : Marie Bénard

- US 1030

Tranchée(s) ; TR01

Type : sédimentation de sol de cimetière

Sous : 1035

Sur : 1044

Dimensions : long.0.80 m larg.0.70 m haut.0.17 m

Texture : argile limoneux

Structure : meuble, homogène

Couleur : brun, gris, foncé

Inclusions : cailloutis

Description. Couche de sédimentation de sol de cimetière. Elle a été observée au nord de la tranchée TR01 sur une surface de 0,80 m de long et 0,70 m de large et se développe sur 17 cm d'épaisseur depuis l'horizon de la couche 1060. Elle apparaît quelques centimètres sous la terre végétale 1035/1001. La couche est composée d'argile limoneuse meuble et homogène, de couleur brun-gris foncé, comprenant un cailloutis abondant, de nombreux fragments de terre cuite millimétriques et centimétriques, de nombreux cailloux et fragments de schiste et de rares micro charbons. La surface de la couche présente un damage indiquant que son horizon a servi de sol. Elle est recoupée par les sépultures SP1029 et SP1031 au nord-ouest et la sépulture SP1046 au sud. Elle est également rapportée au contact du mur MR1028. Très peu de mobilier a été observé et ramassé (tessons d'amphores et ossements déplacés).

Documents : MN1001, MN1002

Photos : 1059, 1060, 1066, 1083, 1143

Auteurs : Sarah Bounoua, Marie Bénard

- US 1031

Tranchée(s) ; TR01

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1030

Dimensions : long. Obs. 110 cm larg. 63 cm

Description. Voir SP1031.

Auteure : Marie Bénard

- SP1031

Tranchée : TR01

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1031 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture d'orientation globalement nord-sud, localisée au nord-ouest de la tranchée TR01. La tombe affleure au sommet de la terre végétale 1001. Située en bordure de berme, ses limites sont incomplètes et incertaines, en raison de la très grande similitude des matrices de l'encaissant 1030 et du comblement. La

tombe nous est tout de même signalée par un bloc de calcaire taillé sur au moins une face, de 35 cm de long, 26 cm de large et 11 cm d'épaisseur, installé de biais et correspond sans doute à une stèle de signalisation. Les limites de fosses se devinent, quant à elles, par un affaissement du comblement de forme oblongue, observé sur 1,10 m de long et 0,63 m de large. La tombe est comblée par de la terre argilo-limoneuse brun gris moyen, comprenant de très nombreux fragments de schiste, de nombreuses pierres et cailloux, un abondant cailloutis, ainsi que quelques poches de sables détritiques issus du substrat, des nodules de terre cuite et de rares nodules de terre rubéfiée, de mortier, de micro-charbons.

Auteure : Marie Bénard

- US 1032

Tranchée(s) ; TR01

Type : terre de cimetière

Sous : 1016. 1018. 1019. 1020

Sur : 1022

Dimensions : long.2.70 m larg.1.60 m

Texture : argile, limon

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : brun, gris

Description. Couche de terre présente au sud de la tranchée TR01. Elle a été observée sur 2,70 m de long et 1,60 m de large. Elle a été brassée par le creusement des tombes, ce qui a occasionné la présence de plusieurs horizons légèrement damés perceptibles sur de petites surfaces. La couche est composée de terre argilo-limoneuse brun gris moyen. Elle est homogène et moyennement compacte, comprenant de petits éclats de schiste, de nombreux nodules de mortier et de terre cuite, quelques fragments de tuile et de brique, ainsi qu'un cailloutis moyennement abondant, quelques os épars, des petits cailloux. La couche couvre l'arase du mur MR1022. Elle constitue l'horizon supérieur de l'espace funéraire entre le baptistère et l'église, qui scelle la première phase de tombes d'orientation est-ouest et encaisse les tombes du second état du cimetière, orientées nord-sud. Elle est équivalente à la couche de terre de cimetière observée au nord de la tranchée TR01, la couche 1030. Cette couche apparaît 10 à 20 cm sous le niveau du sol actuel.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- US 1033

Tranchée(s) ; TR04, TR13

Type : sédimentation alluviale

Sous : 1006. 1063. 1064. 1065. 1066. 1069. 1071. 1073. 1074

Sur : 1159

Dimensions : épais. 28 cm

Texture : limon sableux

Couleur : brun

Description. Couche de terre limono-sableuse de couleur brune, légèrement jaunâtre, formant un horizon plan à environ 0,35 m sous la surface du sol actuel sur la terrasse au sud de l'église et sur la partie basse de la terrasse mitoyenne de celle-ci, au sud. Le sédiment de la couche est homogène et peu compact. Il s'agit d'un dépôt colluvial. Il inclut quelques artefacts, rares : nodules de terre cuite de petite dimension (0,5 à 1,5 cm), et, dans la tranchée 13 et aux abords de la construction MS1063, de nodules de mortier de chaux et terre orangée. L'horizon plan de la couche est marqué, sur la terrasse basse, par quelques petits cailloux à plat et un imperceptible damage. La surface de la couche a donc servi de sol. Le faible damage suggère un sol extérieur couvert de végétaux, mais qui n'a pas duré assez pour qu'un horizon A se soit formé. C'est à partir de ce sol que sont creusées les tombes de la tranchée TR04 et de la tranchée TR13.

Documents : MN1007

Auteure : Odile Maufrais

- US 1034

Tranchée(s) ; TR11

Type : sédimentation naturelle alluviale

Sous : /

Sur : 1040

Dimensions : épais. 38 cm

Texture : limon sableux

Couleur : brun, clair

Description. Couche de sédimentation naturelle, formée par dépôts de ruissellements de surface sur la terrasse supérieure du site, au sud-ouest et à 35 m de l'église. Le sédiment a une couleur brun clair, une texture sablo-limoneuse avec des inclusions de petits cailloux assez rares et de sable plus grossiers uniformément répartis. Elle est assez aérée et meuble et présente une structure prismatique avec quelques vides racinaires et quelques déjections de lombrics. Sa surface correspond au sol actuel, couvert de prairie avec pédogenèse en cours mais peu avancée. Les artefacts y sont très rares : quelques nodules de terre cuite architecturale et fragments de céramique.

Auteure : Odile Maufrais

- US 1035

Tranchée(s) ; TR08

Sous : /

Sur : 1036

Dimensions : épais.0,30 à 0.45 m

Description. Sol actuel du site au niveau de la terrasse inférieure, en contrebas de l'église et du baptistère, observée dans la tranchée TR08. Il s'agit d'un dépôt d'origine colluvial qui se développe ici sur 0,30 à 0,45 m d'épaisseur. La couche est faite de terre limono-argileuse, homogène, incluant un cailloutis peu dense et de rares petites pierres et fragments de schiste. Homogène et moyennement compacte, elle est très aérée sur les 10 à 15 premiers centimètres en surface, où elle supporte de la végétation de prairie avec une activité racinaire très dense. La couche est brune orangée à la base et légèrement plus grisée en surface. Elle s'est déposée sur l'horizon d'alluvions 1036.

Documents : MN1002

Auteure : Marie Bénard

- US 1036

Tranchée(s) ; TR08

Type : sédimentation naturelle d'origine indéterminée

Sous : 1035

Sur : 1037

Dimensions : épais.0.20 m

Texture : argile, limon

Couleur : brun, gris, moyen, jaune

Inclusions : cailloutis

Description. Couche de dépôt d'origine alluviale observée dans le Log 1 de la tranchée TR08. Elle apparaît 30 cm sous la surface de la terre végétale et se développe sur une vingtaine de centimètre d'épaisseur. Elle est constituée de terre argilo-limoneuse brun gris, liée à quelques poches de sable jaune, homogène et peu compacte, incluant un cailloutis moyennement abondant et quelques petits cailloux. La couche a pu être légèrement remaniée par des amendements pour les besoins d'une activité agricole.

Auteure : Marie Bénard

- US 1037

Tranchée(s) ; TR08

Type : couche de terre

Sous : 1036

Sur : 1038

Dimensions : épais.0.10 m

Texture : argile, limon

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : brun, gris

Description. Couche de terre légèrement anthropisée, observée dans le Log 1 de la

tranchée TR08. Elle est constituée de terre argilo-limoneuse brun grise assez sombre, homogène et peu compacte, comprenant de rares pierres de calcaire, un peu de cailloutis, quelques nodules d'argile et de rares fragments de terre cuite très roulés. Cette couche localisée à l'ouest de la tranchée TR08 évoque un épandage de matières organiques correspondant à de l'activité de culture ou d'élevage et constitue la seule trace anthropique observée à l'extrémité sud-est du site.

Auteure : Marie Bénard

- US 1038

Tranchée(s) ; TR08

Type : sédimentation naturelle d'origine indéterminée

Sous : 1037

Sur : 1003

Dimensions : épais. 0.18 m

Description. Partie supérieure du substrat rocheux dégradé ou, plus probablement, alluvionnement fait de sédiment arraché au substrat rocheux. Observée dans le Log 1 de la tranchée TR08, elle correspond à la couche 1002 observée sur le reste du site. La couche est ici composée de sédiment sableux brun jaunâtre, homogène et compact, se développant sur environ 18 cm d'épaisseur. Elle est constituée de terre argilo-sableuse brun jaune, homogène et peu compacte, comprenant des éclats jaunes issus du rocher, quelques petits cailloux de calcaire et un peu de cailloutis.

Photos : 1053

Auteure : Marie Bénard

- US 1039

Tranchée(s) ; TR08

Type : couche de terre

Sous : 1035

Sur : 1003

Dimensions : épais. 0.20 m

Description. Voir 1038.

Photos : 1054

Auteure : Marie Bénard

- US 1040

Tranchée(s) ; TR11

Type : sédimentation naturelle alluviale

Sous : 1034

Sur : 1041

Dimensions : épais. 15 cm

Texture : limon sableux

Couleur : brun, gris, clair

Description. Couche résultant d'un dépôt sédimentaire d'origine alluviale. Le sédiment est sablo-limoneux, de couleur

brun gris clair. Il s'agit probablement du même dépôt que la couche suivante 1034, mais moins marqué par la pédogénèse et moins brunifiée. Elle se distingue par une couleur plus claire, mais aussi par une compacité un peu plus importante. Elle présente une structure polyédrique à prismatique et ne contient aucun artefact.

Auteure : Odile Maufra

- US 1041

Tranchée(s) ; TR11

Type : sédimentation naturelle alluviale

Sous : 1040

Sur : 1042

Dimensions : épais. 9 cm

Texture : limon sableux, sable

Couleur : brun

Description. Couche résultant d'un dépôt sédimentaire d'origine alluviale. Le sédiment est sablo-limoneux à sableux de couleur brun moyen à gris foncé. Il est homogène, avec une structure polyédrique, quelques vides racinaires et quelques déjections de lombric. La couche semble constituer l'horizon A d'un paléosol temporaire qui s'est développé sur une courte durée, avant d'être recouvert par de nouvelles alluvions. Il contient de rares nodules de terre cuite (moins de 1 cm) qui ont pu être introduits dans la couche par une fréquentation ou avoir été transportés par le ruissellement à l'origine du dépôt.

Auteure : Odile Maufra

- US 1042

Tranchée(s) ; TR11

Type : sédimentation naturelle alluviale

Sous : 1041

Sur : 1002

Dimensions : épais. 73 cm

Texture : limon sableux, sable

Couleur : brun

Description. Epaisse couche d'alluvions, de 0,73 à 0,75 m d'épaisseur, composée de plusieurs horizons, tous faits de sédiment sablonneux à limono-sableux mais variant par la couleur et les inclusions. À la base et sur 8 cm (1042c sur la coupe), le sédiment est gris jaunâtre, aéré avec des déjections de lombric en nombre relativement important. Cela semble correspondre à un ancien paléosol formé à l'horizon de la couche 1002 du substrat que la couche 1042c recouvre. Les inclusions y sont rares : quelques sables grossiers peu abondant mais réguliers et de très rares et très petits morceaux de terre cuite. Au-dessus, le dépôt 1042b, de 9 à 14 cm d'épaisseur, est similaire, mais

il contient quelques petits cailloux et il est moins aéré, avec très peu de signes de pédogénèse. Il correspond possiblement à une reprise des ruissellements en surface et l'accrétion des dépôts colluviaux. Au-dessus, le dépôt 1042a, d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, contient quelques rares cailloux de 2 à 5 cm de côté, des nodules de terre cuite et des fragments de céramique. Le mobilier enregistré 1042 provient de cet horizon. Les artefacts et les cailloux ont sans doute été transportés par des ruissellements un peu plus forts. Cette épaisseur du dépôt a une couleur hétérogène. Au centre et au sud de la tranchée, la couleur est brun gris, sauf en surface où elle est noirâtre sur une dizaine de centimètres d'épaisseur. Latéralement, la couleur varie aussi, étant noirâtre sur toute la hauteur du dépôt 1042a au nord de la tranchée. La moindre compacité de la surface et sa couleur noire laisse penser, à nouveau, à une étape de ralentissement de l'alluvionnement et au développement d'un sol.

Auteure : Odile Maufra

- US 1043

Tranchée(s) ; TR01

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1027

Sur : 1158

Dimensions : long. 0.49 m larg. 0.40 m

Description. Voir SP1043.

Auteure : Marie Bénard

- SP1043

Tranchée : TR01

Composition :

- 1043 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture d'orientation est-ouest, localisée dans le sondage manuel de 1,50 m sur 0,40 m au nord de la tranchée TR01. Creusée depuis la couche 1158, elle a été observée sur 49 cm de large pour 40 cm de long. Sa fosse paraît rectiligne et son comblement supérieur est couvert par des moellons et des pierres de calcaire ainsi que par des dalles de schiste de façon plutôt éparse. Le comblement supérieur de la fosse est fait de terre argilo-limoneuse brun gris sombre, homogène et assez meuble, comprenant des charbons millimétriques et centimétriques, un cailloutis moyennement abondant et quelques nodules d'argile. Creusée depuis l'horizon 1158, la tombe recoupe

l'extrémité septentrionale du mur nord-sud MR1045. Le sol de cimetière SL1027 scelle la tombe. Depuis l'horizon de ce dernier, elle est recoupée de part et d'autre par les sépultures d'orientation nord-sud, SP1025 à l'est et SP1026 à l'ouest.

Auteure : Marie Bénard

- US 1044

Tranchée(s) ; TR01

Type : sédimentation naturelle

Sous : 1030

Sur : 1028

Dimensions : épais. 15 cm

Texture : sable granitique

Structure : meuble, hétérogène

Couleur : jaune moyen

Inclusions : cailloutis, cailloux, tuiles, charbons

Description. Couche de matériau terreux extrait du site, observée dans le sondage nord de la tranchée TR01, sur 0,70 m de long, 0,50 m de large. Elle est composée de sables granitiques jaune moyen, de structure meuble et hétérogène, incluant cailloutis et cailloux (de 5 à 8 cm). La couche est rapportée sur 15 cm d'épaisseur au contact du parement septentrional du mur à partir de l'horizon du remblai de construction 1163. Elle est surmontée de la couche de terre de cimetière 1030.

Documents : MN1001, MN1002

Auteure : Sarah Bounoua

- US 1045

Tranchée(s) ; TR01

Type : fondation de mur

Sous : 1158

Sur : /

Dimensions : long. 70 cm larg. 35 cm

Matériaux : pierre : moellon, calcaire, équarri, dalle, schiste. autre : mortier au sable

Description. Voir MR1045.

Auteure : Marie Bénard

- MR1045

Tranchée : TR01

Catégorie : mur

Composition :

- 1045 : fondation de mur

Commentaire : Mur d'orientation nord-sud observé dans le sondage manuel effectué au nord de la tranchée TR01. Il apparaît à environ 30 cm de profondeur depuis le sommet de la terre végétale 1001 et a été observé sur 0,70 m de long et 0,35 m de large. Malheureusement, aucun de ses parements n'a pu être observé, ni

la hauteur conservée de sa maçonnerie, en raison des sépultures qui ont limité l'extension du sondage. Son tracé est perpendiculaire à celui du mur est-ouest MR1028 avec lequel il présente des similarités de mise en œuvre. Cependant, la connexion entre les deux murs n'a pas pu être observée, car elle est détruite au moins en partie supérieure par le creusement de la sépulture SP1046. De même, son extension au sud n'a pas été perçue en raison de la densité des tombes dans cette zone, mais il pourrait former un autre angle avec le mur est-ouest MR1022. À son niveau d'apparition, le mur conserve une semelle de mortier de sable et chaux jaune de 2 à 3 cm d'épaisseur, destinée à recevoir une assise dont les matériaux ont été récupérés. Cette semelle recouvre un lit d'attente de dalles de schiste elles-mêmes collées au mortier sur une assise horizontale de moellons de calcaire qui semblent bien équarris. Après la récupération de ses assises supérieures, le mur est recouvert par la couche de terre de cimetière 1158 qui encaisse la sépulture SP1043.

Auteure : Marie Bénard

- US 1046

Tranchée(s) ; TR01

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1030

Sur : 1158

Dimensions : long. 0.62 m

larg. 0.27 m haut. 0.22 m

Description. Voir SP1046.

Auteure : Marie Bénard

- SP1046

Tranchée : TR01

Catégorie : sépultures ?

Composition :

- 1046 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Possible sépulture localisée au nord de la tranchée TR01. Elle a été identifiée grâce à la présence d'un bloc de calcaire taillé sur au moins deux faces de 67 cm de long, 27 cm de large et 22 cm d'épaisseur, manifestement versé dans un creusement qui percute l'angle des murs MR1028 et MR1045. Il pourrait s'agir d'un élément d'architecture de sépulture ou une stèle de signalisation de tombe effondrée mais les limites de la fosse sépulcrale n'ont pas été vues. Elles sont sans doute à rechercher sous le niveau de sol et de sédimentation de cimetière 1030, pour une tombe d'orientation nord-sud qui

aura été recoupée par la sépulture au nord-ouest, SP1031.

Auteure : Marie Bénard

- US 1047

Tranchée(s) ; TR02, TR07

Type : terre végétale

Sous : /

Sur : 1048. 1050. 1052. 1053.

1054. 1056

Dimensions : épais. 2 à 4 cm

Texture : limon sableux

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : brun, moyen

Description. Sol actuel, de terre végétale, dans la nef de l'église. Le sol a une épaisseur très fine, de 2 à 4 cm. Il est fait de sable limoneux brun moyen, homogène, et d'un réseau racinaire dense (herbes). Il est peu compact.

Documents : MN1003

Auteur : Florian Soula

- US 1048

Tranchée(s) ; TR02

Type : accrétion de sol de chantier

Sous : 1047

Sur : 1049

Dimensions : épais. 2 à 8 cm

Texture : mortier

Structure : compacte

Couleur : blanc, orangé

Description. Dépôt de mortier de terre limoneuse orangée et de chaux blanche formant une couche de 2 à 8 cm d'épaisseur entre le mur septentrional de la nef MR1055 et la semelle de fondation MR1053 séparant la nef centrale de la nef du nord auxquels le dépôt s'adosse. Il culmine au niveau de l'arase du mur MR1053. C'est manifestement le sol de chantier de construction de la nef de l'église. Il présente un horizon relativement plan et horizontal qui a pu supporter un béton de tuileau comme celui conservé sur le bas-côté méridional et une partie de la nef centrale. Ici, cependant, pas de radier ni de nucléus.

Documents : MN1003

Photos : 1011

Auteur : Florian Soula

- US 1049

Tranchée(s) ; TR02

Type : remblai de nivellement

Sous : 1048

Sur : 1053. 1055

Dimensions : épais. 25 à 38 cm

Texture : limon argileux

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : orangé, brun

Description. Epaisse couche de remblai rapportée dans l'espace du bas-côté septentrional, entre les murs MR1053 et MR1055, après leur construction, pour exhausser et niveler le niveau du sol. La couche a une épaisseur de 0,25 à près de 0,40 m et un horizon horizontal approximativement plan. Le remblai est fait d'un matériau prélevé sur le site : limon argileux orangé similaire au sédiment de la couche naturelle 1002 et fragments de schiste et de calcaire fondus.

Documents : MN1003

Auteur : Florian Soula

- US 1050

Tranchée(s) ; TR02

Type : accrétion de sol de chantier

Sous : 1047. 1054

Sur : 1051

Dimensions : épais. 2 à 8 cm

Texture : limon sableux

Structure : peu compacte, hétérogène

Couleur : brun

Description. Couche de sable limoneux fortement chargé en mortier de chaux et de terre limoneuse orangée, peu compacte et présente à l'angle sud-ouest des murs MR1052 et MR1053, en sous-sol de la nef de l'église. La couche est mince (2 à 8 cm d'épaisseur) et supporte l'amas 1054 de petites pierres à plat, de nodules de mortier de chaux et de nodules d'argile légèrement rubéfiée (jaune orangé). Ce niveau correspond à un dépôt de chantier de construction et il est équivalent à la couche similaire enregistrée 1048 de l'autre côté du mur MR1053.

Documents : MN1003

Auteur : Florian Soula

- US 1051

Type : remblai de nivellement

Sous : 1050

Sur : 1003

Dimensions : épais. 10 cm

Texture : argile, limon, sable

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : brun, orangé

Description. Remblai de terre hétérogène, mêlant des sédiments sablo-limoneux et des sédiments limono argileux, colmatant les anfractuosités du rocher 1003 dans la nef centrale de l'église. Le remblai a été dégagé sur quelques décimètres carrés au pied du parement méridional de la semelle de fondation MR1053 dans la tranchée TR02.

Documents : MN1003

Auteur : Florian Soula

- US 1052

Tranchée(s) ; TR02

Type : fondation de mur

Sous : 1049. 1051

Sur : 1002

Dimensions : long. obs. env. 110 cm larg.

68 cm prof. min. 30 cm

Matériaux : petits moellons de schiste équarris, petits moellons de calcaire équarris

Description. Voir MR1052.

Documents : MN1003, MN1011

Auteur : Florian Soula

- MR1052

Tranchée : TR02

Composition :

- 1052 : fondation de mur

Commentaire : Mur de semelle de fondation des piliers de séparation de la nef centrale et du collatéral septentrional de l'église. La semelle court probablement tout le long de la nef, mais elle n'a été mise au jour qu'entre les deux piliers de l'est, sur 0,45 m de long. Elle est large de 0,72 m et haute de 0,35 m environ. Elle a été construite directement sur le substrat 1003, préalablement décaissé sur l'emprise de toute l'église. Quatre assises de pierres équarries liées au mortier de chaux la composent.

Documents : MN1003, MN1011

Auteure : Odile Maufrais

- US 1053

Tranchée(s) ; TR02

Type : fondation de mur

Sous : 1051

Sur : 1003

Dimensions : long. obs. env. 50 cm larg.

68 cm prof. 40 cm

Matériaux : petits moellons de schiste équarris, petits moellons de calcaire équarris

Description. Voir MR1053.

Documents : MN1003, MN1011

Auteur : Florian Soula

- MR1053

Tranchée : TR02

Composition :

- 1053 : fondation de mur

Commentaire : Mur de semelle de fondation des piliers de l'extrémité orientale de la nef de l'église. Le semelle court probablement sur toute la largeur de la nef, mais elle n'a été mise au jour qu'au pied du pilier du nord-est, sur environ 1 m de long.. Elle

est large de 0,68 m et haute de 0,40 m. Elle a été construite directement sur le substrat 1003, préalablement décaissé sur l'emprise de toute l'église. Quatre assises de pierres équarries liées au mortier de chaux la composent. Le mur est doublement parementé.

Documents : MN1003, MN1011

- US 1054

Tranchée(s) ; TR02

Type : couche de pierres et mortier

Sous : 1047

Sur : 1050. 1052

Dimensions : long. 160 cm larg. 25 à

70 cm épais. 6 à 15 cm

Description. Amas de pierres, de mortier et de terre rubéfiée formant une nappe informe sur le sol de chantier 1050 de la nef de l'église, à l'angle sud-ouest des murs MR1052 et MR2053. L'amas mesure 1,60 m de long sur 0,25 à 0,70 m de large. Il est de forme quadrangulaire, avec un bras mince qui se détache de la masse et la prolonge vers l'est ou il remplit une tranchée de 0,25 m de large perçant l'arase du mur MR1052. L'amas s'est donc formé alors que le mur de soutènement des piliers orientaux de la nef était déjà en place.

Documents : MN1003

Auteur : Florian Soula

- US 1055

Tranchée(s) ; TR02, TR16

Type : élévation de mur

Sous : 1049. 1103

Sur : 1002

Dimensions : long. 1800 cm larg. 60 cm

Description. Voir MR1055.

Documents : MN1007, MN1011

Auteure : Odile Maufrais

- MR1055

Tranchée : TR02, TR16

Composition :

- 1055 : élévation de mur

Commentaire : Mur gouttereau septentrional de l'église, observé en fondation dans l'emprise de l'étréto sondage TR07 et en élévation sur les sa longueur. Il est bâti sur le décaissement du terrain qui a tronqué, ici, toute la stratification du site jusqu'à la couche 1002, partiellement laissée en place. Le mur a une largeur de 0,60 m en élévation et il est conservé sur 17 assises, soit 2,08 m de hauteur. Il est bâti en petits et moyens moellons bruts de schiste, de calcaire et peut-être de grès, disposés en assises irrégulières et jointés,

en profondeur et sur les 5 assises de la base, avec un mortier de terre limoneuse brun orangé. Seules les premières assises sont d'origine, au-dessus de la cinquième ou de la 6^e (selon les endroits), le mur a été repris, peut-être à deux reprises. Le mortier débordant des joints observable en parement extérieur, fait de chaux et de sable blanchâtre, correspond à un rejointoiement tardif, contemporain ou postérieur à la dernière reprise.

Documents : MN1007, MN1011

Auteure : Odile Mauftras

- US 1056

Tranchée(s) ; TR02

Type : élévation de mur

Sous : 1047

Sur : /

Dimensions : long. c. 500 cm larg. 49 cm

Description. Voir MR1056.

Documents : MN1003, MN1011

Auteure : Odile Mauftras

- MR1056

Tranchée : TR02

Composition :

- 1056 : élévation de mur

Commentaire : Mur septentrional d'un édicule bâti au centre des travées orientales de la nef de l'église et interprété par G. Moracchini-Mazel comme une scola. Le mur est postérieur à la semelle de fondation MR1052 sur laquelle il s'appuie. La fondation, très pariellement observée, est faite d'un moins deux assises de moellons de petite taille liés à la terre. L'élévation est construite en moellons de taille moyenne, retouchés ou équarris, disposés à plat en assises peu régulières et jointés au mortier de terre et de chaux (en surface. En profondeur, le mortier d'origine est peut-être différent). Trois à quatre assises d'élévation sont en place, une à deux autres, montées dans mortier, correspondent à un exhaussement récent.

Documents : MN1003, MN1011

Auteur : Florian Soula

- US 1057

Tranchée(s) ; TR01

Type : us annulée

Description. Numéro annulé. Attribué préalablement à la fondation déjà enregistrée 1058. Voir MR1146.

Documents : MN1002

Auteure : Marie Bénard

- US 1058

Tranchée(s) ; TR01

Type : fondation de mur

Sous : 1156

Dimensions : long. 1.10 m
larg. 0.8 m haut. 0.50 m

Description. Voir MR1156.

Documents : MN1008

Auteure : Marie Bénard

- US 1059

Tranchée(s) ; TR01

Type : us inexistante

Sous : 1058

Sur : 1002

Description. Numéro attribué initialement au creusement d'une tranchée de fondation externe du mur occidental du baptistère MR1146, difficilement perçue. Après observations complémentaires il s'avère que l'existence de cette tranchée est très peu probable. Elle avait été perçue au niveau du sondage nord de la tranchée TR01. Elle semblait creusée depuis la couche de terre de cimetièrre 1030, recoupant la couche de remblai 1044, jusqu'à la base de la fondation. En observant le mur MR1028 avec lequel la fondation 1058 est chaînée, il a été établi que le remblai 1044 et le cimetièrre sont postérieurs et non antérieurs au chantier de construction des fondations (voir 1030 et 1044).

Documents : MN1002

Auteure : Marie Bénard

- US 1060

Tranchée(s) ; TR01

Type : couche de terre

Sous : 1044

Sur : 1062

Description. Couche d'argile sableuse jaune rapportée sur et entre les pierres de l'aménagement 1062, observé dans le sondage nord de la tranchée TR01. Elle n'a été observée que sur une petite surface de 0,80 de long et 0,40 m de large. Elle est homogène et relativement compacte. La couche lie les moellons et les pierres jusqu'au contact du parement extérieur de la fondation 1058 du mur MR1146. Voir 1062.

Documents : MN1002

Auteure : Marie Bénard

- US 1061

Tranchée(s) ; TR01

Type : couche de mortier

Sous : 1146

Sur : 1163

Description. Couche de mortier gris observé à la base du parement externe

de la fondation 1058 du mur MR1146, au nord de la tranchée TR01.

Auteure : Marie Bénard

- US 1062

Tranchée(s) ; TR01

Type : amas de matériaux de construction

Sous : 1044

Sur : 1164

Dimensions : long. 0.80 m
larg. 0.60 m haut. 0.40 m

Description. Amas de pierres et de moellons de calcaire bruts pris dans une gangue d'argile sableuse jaune (1060), observé dans le sondage nord de la tranchée TR01, aux pieds de l'angle nord-occidental du baptistère. Un premier niveau de moellons et de pierres est étalé à la surface de la couche 1164, sur une surface conservée de 0,80 m de long et observée sur 0,60 m de large, jusqu'aux pieds du parement externe de la fondation 1058 du baptistère. Ici, d'autres pierres et moellons sont amoncelés en désordre sur trois niveaux supplémentaires et l'ensemble est maintenu par la couche 1060 d'argile sableuse. Au sud, l'amas est contrebuté et légèrement mêlé à la couche de remblai de construction 1163 à partir duquel sont montées les assises du mur MR1028. Il semble donc qu'il s'agisse d'un aménagement en lien avec le chantier du mur MR1028 et la fondation 1058 (qui, rappelons-le, sont chaînées), peut-être dans le but de conforter et consolider l'angle nord occidental du premier état du baptistère.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- US 1063

Tranchée(s) ; TR13

Type : fondation de mur

Sous : 1084

Sur : 1033

Dimensions : long. c. 400 cm larg. 74 cm

Description. Voir MR1063.

Auteure : Odile Mauftras

- MR1063

Tranchée : TR13

Composition :

- 1063 : fondation de mur
- 1084 : creusement-comblement de tranchée de fondation de mur

Commentaire : Ensemble de trois murs, deux perpendiculaires d'un à l'autre, le troisième en abside appuyée aux précédents. L'ensemble a été dégagé sur environ 4 m de long et apparaît entre 0,20

et 0,35 m sous le niveau du sol actuel. Le pan 1063A, est-ouest, a un parement régulier au nord et un parement méridional qui forme un ressaut de 0,21 m de large sur 0,36 m de long, possible pilier engagé. Ce mur a été suivi sur 2,65 m de long et il mesure 0,74 m de large. On le retrouva dans la tranchée TR10 où il a été enregistré MR1156. À son extrémité orientale, il amorce un retour à angle droit vers le sud : 1063B. Ce retour a été épierré en grande partie, mais la disposition des pierres du pan 1063A esquisse le double parement du retour, formant un mur de 0,56 m de large. Ce retour a également été mis au jour dans la tranchée TR17 où il a été enregistré MR1111. Le pan de mur curviligne 1063C, en abside, vient d'adosser à l'extrémité orientale du mur est-ouest, non pas dans son alignement mais avec un décalage latéral de 0,16 m vers le sud, ce qui indique qu'il s'appuyait aussi, en partie, sur le mur épierré en retour. Le mur d'abside mesure 0,69 à 0,74 m de large et il a été dégagé sur 1,90 m de long. L'autre extrémité de ce mur a été vue dans la tranchée TR17 où il a été enregistré MR1118. L'ensemble est bâti en lauzes de schiste et en moyens moellons de calcaire (ou de calcaire granitique), équarris et disposés à plat de sorte à former un double parement régulier. Des pierres plus petites forment le blocage et sont utilisées en calage. Font exception, vers l'ouest, trois lauzes du parement nord disposées en hérissos. La maçonnerie est liée par un abondant mortier de terre limoneuse orangé et de chaux (chaux peu abondante, en nodules). Les constructions ont été vues sur 2 assises, mais leur base n'a pas été dégagée. L'assise supérieure est très dégradée et lacunaire. Il n'est resté que quelques pierres. L'ensemble des trois pans de mur est bâti dans une tranchée de fondation, 1084, qui a la largeur du mur, mais s'élargit ponctuellement à 0,80 m. Son comblement est fait de terre brune, limoneuse, homogène.

Auteure : Odile Maufras

- US 1064

Tranchée(s) ; TR13

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1033

Dimensions : long. obs. 134 cm larg. obs. 44 cm

Description. Voir SP1064.

Auteure : Odile Maufras

- SP1064

Tranchée : TR13

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1064 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Tombe aménagée selon une direction est-ouest à l'est de l'abside MR1063. La tombe est perceptible sur 1,34 m de long et 0,44 m de large par un comblement un peu plus sombre et hétérogène que le sédiment du terrain encaissant US 1033. Aucun marquage n'est présent. Affleure à 0,33 m sous la surface du sol actuel.

Auteure : Odile Maufras

- US 1065

Tranchée(s) ; TR13

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1033

Dimensions : long. obs. 90 cm larg. obs. 40 cm

Description. Voir SP1065.

Auteure : Odile Maufras

- SP1065

Tranchée : TR13

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1065 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Tombe aménagée selon une direction est-ouest à l'est de l'abside MR1063. La tombe est perceptible sur 0,58 m de long et 0,30 m de large par un comblement un peu plus sombre et hétérogène que le sédiment du terrain encaissant 1033. La tombe est à 0,34 m sous la surface du sol actuel.

Auteure : Odile Maufras

- US 1066

Tranchée(s) ; TR13

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1033. 1068 ?

Dimensions : long. 128 cm larg. 44 cm

Description. Voir SP1066.

Auteure : Odile Maufras

- SP1066

Tranchée : TR13

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1066 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture creusée au sud de l'église et à l'est de l'abside MR1063,

selon un axe approximativement est-ouest. La tombe a été perçue à 0,30 m sous la surface du sol actuel. Elle est marquée en surface par des lauzes qui semblent s'être affaissées dans le volume vide de la sépulture et qui affleurent à 0,37 m sous le niveau du sol actuel.

Auteure : Odile Maufras

- US 1067

Tranchée(s) ; TR13

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1033. 1068 ?

Dimensions : long. obs. 120 cm larg. 46 cm

Description. Voir SP1067.

Auteure : Odile Maufras

- SP1067

Tranchée : TR13

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1067 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépultures, probablement à inhumation, creusée au sud des tombes SP1066 et SP1068 avec lesquelles elle forme peut-être un rang. La tombe est installée selon une orientation est-ouest. Elle est marquée en surface par des lauzes de schiste. Celles du centre sont verticalisées, probablement à la suite d'un affaissement dans le volume de la tombe. Elles ont pu avoir été initialement sur chant ou inclinées dans un tumulus de marquage. Elles affleurent à 0,30 m sous la surface du sol actuel.

Auteure : Odile Maufras

- US 1068

Tranchée(s) ; TR13

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001. 1066 ? 1067 ?

Sur : 1033. 1069 ?

Dimensions : long. 115 cm larg. obs. 45 cm

Description. Voir SP1068.

Auteure : Odile Maufras

- SP1068

Tranchée : TR13

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1068 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture creusée au sud de l'église et de la tombe SP1066 qui semble l'avoir recoupée. La tombe a été perçue à 0,34 m sous la surface du sol actuel, sur 1,15 m de long et 0,46 m de

large. Elle suit une orientation est-ouest. Son comblement intègre, à l'est, quelques lauzes de schiste qui sont inclinées et, à l'ouest, deux moellons.

Auteure : Odile Maufras

- US 1069

Tranchée(s) ; TR13

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1033

Dimensions : long. 100 cm larg. 30 cm

Description. Voir SP1069.

Auteure : Odile Maufras

- SP1069

Tranchée : TR13

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1069 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation perçue à 0,50 m sous la surface du sol actuel, peut-être recoupée par la tombe SP1068. La sépulture est marquée par quelques pierres en surface d'une fosse colmatée par un sédiment similaire à celui de la couche encaissante 1033, mais légèrement plus foncé et un peu plus meuble. Elle suit une orientation nord-sud. Elle n'a pas été fouillée.

Auteure : Odile Maufras

- US 1070

Tranchée(s) ; TR13

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1071 ?

Dimensions : long. obs. 20 cm larg. 40 cm

Description. Voir SP1070.

Auteure : Odile Maufras

- SP1070

Tranchée : TR13

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1070 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Extrémité septentrionale d'une sépulture orientée nord-est/sud-ouest ou nord-sud se développant largement hors de l'emprise de la tranchée TR13 où elle a été mise au jour. La tombe est en fosse colmatée par de la terre limoneuse brun assez foncé. Elle semble recouper la tombe couverte de dalles SP1071, à moins que ce ne soit la tombe SP1071 qui la recoupe. Elle apparaît à 0,35 m sous la surface du sol actuel.

Auteure : Odile Maufras

- US 1071

Tranchée(s) ; TR13

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1070 ? 1072

Dimensions : long. 160 cm larg. 60 cm

Description. Voir SP1071.

Auteure : Odile Maufras

- SP1071

Tranchée : TR13

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1071 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture aménagée selon un axe nord-est/sud-ouest au sud-est de l'église, sur la terrasse haute. La tombe est perceptible à 0,25 m sous le niveau de la surface du sol actuel. Elle est longue d'au moins 1,60 m (elle déborde les limites de la tranchée TR13) et mesure 0,60 m de large. Elle est marquée par un alignement de dalles de schiste qui forment sa couverture. Elle n'a pas été fouillée, mais seulement dégagée en surface.

Auteure : Odile Maufras

- US 1072

Tranchée(s) ; TR13

Type : amas d'ossements

Sous : 1001

Sur : 1071

Dimensions : long. 40 cm larg. 35 cm

Description. Amas d'ossement en bordure de la tombe SP1071, sur le couvrement de celle-ci. Les os correspondent soit à une réduction, soit à des ossements épars remobilisés par la réalisation d'un tumulus de signalisation sur la tombe SP1071.

- US 1073

Tranchée(s) ; TR13

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1033

Dimensions : long. 115 cm larg. 50 cm

Description. Voir SP1073.

Auteure : Odile Maufras

- SP1073

Commentaire : Sépulture aménagée selon un axe nord-est/sud-ouest au sud-est de l'église, sur la terrasse haute. La tombe est perceptible à 0,25 m sous le niveau de la surface du sol actuel. Elle a été perçue sur 1,15 m de long et mesure 0,50 m de large. Seule le tumulus qui la couvre et la signale a été dégagé en surface. Il est fait

d'un amas de terre sablo-limoneuse et de dalles de schiste disposées sur chant.

Auteure : Odile Maufras

- US 1074

Tranchée(s) ; TR13

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1033

Dimensions : long. 166 cm larg. obs. 20 cm

Description. Voir SP1074.

Auteure : Odile Maufras

- SP1074

Tranchée : TR13

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1074 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture aménagée selon un axe est-ouest, partiellement mise au jour dans la tranchée TR13. La tombe est perceptible à 0,20 m sous le niveau de la surface du sol actuel. Elle est longue d'au moins 1,66 m et a été vue sur 0,20 m de large. Elle est marquée en surface par le comblement de la fosse sépulcrale, en terre brune plus meuble que le terrain encaissant et des moellons de schiste. Elle n'a pas été fouillée, mais seulement dégagée en surface.

Auteure : Odile Maufras

- US 1075

Tranchée(s) ; TR07

Type : élévation de mur

Sous : 1077

Sur : 1003 ?

Dimensions : long.

Description. Voir MR1075.

Documents : MN1003, MN1011, MN1012

Auteur : Christophe Ranché

- MR1075

Composition :

- 1075 : élévation de mur

Commentaire : Mur gouttereau méridional de l'église, observé sur une face en fondation dans l'emprise de l'étroite tranchée TR07 et, de ce côté, sur toute la hauteur conservée de l'élévation. L'église étant adossée à une rupture de pente, manifestement créée lors de sa construction, le mur gouttereau sud, en bordure de cette rupture, forme un mur de terrasse. Le mur a la longueur de la nef, soit 18 m hors œuvre, et une largeur de 0,58 m en élévation. Il s'épaissit à la base par un ressaut interne de 0,10

à 0,15 m de large qui épaissit le mur d'autant (soit 0,68 à 0,73 m). Il est bâti en petits moellons retouchés de pierre, principalement du schiste, disposés à plat en assises irrégulières liées au mortier de terre limoneuse brun clair mêlée irrégulièrement de nodules de chaux. Ce mortier ancien est visible dans les joints profonds de la partie basse du mur. Les parements conservent, ponctuellement, des traces d'un mortier de chaux qui correspond à une réfection, peut-être au moment où les murs ont été surélevés (restaurations du XXe siècle).

Documents : MN1011, MN1012

Auteure : Odile Maufras

- US 1076

Type : us annulée

Description. Numéro annulé.

Documents : MN1003

- US 1077

Tranchée(s) ; TR07

Type : sol en béton de tuileau

Sous : 1001

Sur : 1087

Dimensions : épais. 5 à 10 cm

Description. Voir SL1077.

Documents : MN1003, MN1011

Auteur : Christophe Ranché

- SL1077

Tranchée : TR07

Composition :

- 1077 : sol en béton de tuileau
- 1078 : radier de sol
- 1087 : liant

Commentaire : Sol de la nef de l'église, en béton de tuileau, conservé sur un grand tiers de la surface de l'église (partie centrale de la nef et totalité du collatéral sud), selon les observations de 1956-1958 de madame Moracchini-Mazel qui l'a mis au jour. Le sol est aujourd'hui recouvert d'une fine couche de colluvions de 2 à 7 cm d'épaisseur, 1001, et il a été redécouverte dans l'emprise de la tranchée TR07, entre le soubassement SB1081, au centre de la nef, et le mur gouttereau méridional MR1075. Le sol est construit directement sur le rocher 1003 ou sur la couche naturelle 1002 qui en comble les anfractuosités, préalablement décaissés pour créer un fond de forme plan et horizontal. Le sol est composé d'une couche de petites pierres brutes, de calcaire, disposées à plat les unes contre les autres (1078) et liées par un mortier de terre limoni-sableuse brun clair

orangé (1087). Ce radier plan, horizontal et régulier en surface, est couvert par le revêtement de finition 1077, fait d'un mortier de chaux et de sable, armé par des petits bris de terre cuite (1077). La surface de ce mortier de tuileau est par endroits encore bien lissées en surface, mais à d'autres elle est abimée par les racines et les circulations d'eau. Elle a perdu une partie de son «épiderme».

Documents : MN1003, MN1011

Auteurs : Christophe Ranché. Odile Maufras

- US 1078

Tranchée(s) ; TR07

Type : radier de sol

Sous : 1087

Sur : 1075. 1079

Dimensions : épais. moyenne : 12 cm

Description. Voir SL1007.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1079

Tranchée(s) ; TR07

Type : fondation de mur

Sous : 1078

Sur : 1002

Dimensions : larg. 70 cm

Description. Voir MR1079.

Auteur : Christophe Ranché

- MR1079

Tranchée : TR07

Composition :

- 1079 : fondation de mur

Commentaire : Mur de semelle de fondation des piliers de séparation de la nef principale et du collatéral méridional de l'église. La semelle court probablement sur toute la longueur de la nef, mais elle n'a été mise au jour qu'entre deux piliers, approximativement au milieu de sa longueur. Elle est large de 0,70 m et n'a pas été dégagée latéralement pour vérifier sa hauteur. L'arase montre deux parements relativement réguliers, formés par les petits moellons bruts ou équarris disposés en lit horizontal qui forment la maçonnerie. Le liant est un mortier de terre limono-sableuse brun foncé incluant quelques fragments de tuile ou terre cuite.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1080

Tranchée(s) ; TR07

Type : creusement-comblement de fosse

Sous : 1001

Sur : 1077. 1082

Dimensions : larg. 0,95

Description. Voir FS1080.

Documents : MN1003

Auteur : Christophe Ranché

- FS1080

Tranchée : TR07

Composition :

- 1080 : creusement-comblement de fosse

Commentaire : Fosse de 0,95 m de large, d'une longueur inconnue (supérieure à celle de la tranchée TR07 qui la recoupe) percée au pied de la face méridionale de la structure bâtie SB1081 sur une petite trentaine de centimètres de profondeur. La fosse est colmatée de terre limono-argileuse brune incluant des petites pierres et de rares morceaux de mortier de tuileau provenant du sol SL1077. De toute évidence, la fosse correspond à un sondage archéologique des fouilles de G. Moracchini-Mazel des années 1956-1958.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1081

Tranchée(s) ; TR07

Type : massif maçonné

Sous : 1082

Sur : /

Dimensions : long. 120 cm larg. 120 cm

Description. Voir SB1081.

Documents : MN1003, MN1011

Auteur : Christophe Ranché

- SB1081

Tranchée : TR07

Composition :

- 1082 : liant

Commentaire : Massif maçonné de forme carrée en plan et de 1,20 m de côté, conservé en sous-sol au centre de la nef de l'église. Seule l'arase supérieure a été dégagée. Le massif est fait d'une maçonnerie de petits moellons bruts ou équarris disposés en un lit régulier de sorte à former des parements (1081). L'espace interne entre les bordures parementées est rempli de mortier de chaux et de sable blanchâtre incluant des fragments, parfois assez gros, de tuiles ou de briques. La structure avait été mise au jour par G. Moracchini Mazel en 1956-1958. Elle est sommairement interprétée comme un support de colonne de réception de deux arcades dans le numéro 45 de la revue Corsica (p. 28). Madame Moracchini Mazel, de retour sur le site pendant l'hiver 1973-1974, a déposé et manifestement fait sceller une dalle de schiste sur cet aménagement pour le signaler. Cette dalle n'a pas été retrouvée.

Documents : MN1011

Auteur : Christophe Ranché

- US 1082

Tranchée(s) ; TR07

Type : liant

Sous : 1077 ? 1080

Sur : 1081

Description. Voir SB1081.

Documents : MN1003

Auteur : Christophe Ranché

- US 1083

Tranchée(s) ; TR07

Type : creusement-comblement de fosse

Sous : 1001

Sur : 1077

Description. Voir FS1083.

Documents : MN1003, MN1011

Auteur : Christophe Ranché

- FS1083

Tranchée : TR07

Composition :

- 1083 : creusement-comblement de fosse

Commentaire : Petit creusement de quelques décimètres carrés qui coupe le sol SL1077 au centre de la nef, à proximité et au nord du massif maçonné SB1082. Le creusement est à parois presque verticales. Il est colmaté avec les même matériaux que ceux de la fosse FS1080 et correspond sans doute, comme celle-ci, à un sondage archéologique de madame Moracchini-Mazel.

Documents : MN1011

Auteurs : Christophe Ranché

- US 1084

Tranchée(s) ; TR13

Type : creusement-comblement de tranchée de fondation de mur

Sous : 1001

Sur : 1063

Dimensions : larg. 74 à 80 cm

Description. Voir MR1063.

Auteure : Odile Maufra

- US 1085

Tranchée(s) ; TR13

Type : amas de lauzes

Sous : 1001

Sur : 1033

Dimensions : long. obs. 95 cm larg. obs. 60 cm

Description. Ensemble de deux lauzes de schiste (possiblement deux fragments d'une même dalle taillée et ayant pu servir de marquage à une tombe) et d'une pierre apparues dans l'épaisseur de la couche 1033, sur 0,35 m de hauteur.

Les pierres occupent certainement une fosse, mais les contours de celle-ci n'ont pas été perceptibles. Elles constituent peut-être une partie de sépulture particulièrement profonde.

Auteure : Odile Maufra

- US 1086

Tranchée(s) ; TR13

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1033

Dimensions : long. 185 cm larg. 40 cm

Description. Voir SP1086.

Auteure : Odile Maufra

- SP1086

Tranchée : TR13

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1086 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Ensemble de deux dalles de schiste disposées verticalement ou de manière presque verticale à 1,10 m l'une de l'autre dans un axe nord-est/sud-ouest. Les pierres sont vraisemblablement dans une ou deux fosses dont les limites n'ont pas été perçues au niveau où elles apparaissent (0,30 m sous la surface du sol actuel). Elles correspondent vraisemblablement au marquage d'une grande sépulture ou à deux sépultures alignées installées au sud du baptistère.

Auteure : Odile Maufra

- US 1087

Tranchée(s) ; TR07

Type : liant

Sous : 1077

Sur : 1078

Texture : limon sableux

Couleur : brun, orangé clair

Description. Voir SL1077.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1088

Tranchée(s) ; TR14

Type : terre de cimetière

Sous : 1089

Sur : 1092

Dimensions : long.1.50 m larg.0.50 m épais.0.20 m min. obs.

Texture : argile, limon

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : brun, foncé

Description. Couche de terre de cimetière localisée à l'ouest du site et observée à 1,50 m de la façade occidentale de la nef de l'église, au sud de la tranchée TR14.

Elle apparaît à une dizaine de centimètres sous la surface de la terre végétale. La couche est constituée de terre argilo-limoneuse brun sombre, peu compacte et homogène, comprenant de nombreux nodules de mortier jaune et de terre cuite, de nombreux pierres et petits cailloux et un peu de cailloutis. Elle a été observée sur au minimum 1,50 m de long, 0,50 m de large et 0,20 m d'épaisseur. Elle couvre la sépulture d'orientation est-ouest SP1095 et encaisse la sépulture d'orientation nord-sud SP1089.

Documents : MN1004

Auteure : Marie Bénard

- US 1089

Tranchée(s) ; TR14

Type : creusement, contenant, squelette, comblement de sépulture

Sous : 1001

Sur : 1088

Dimensions : long.2.16 m larg.0.73 m

Description. Voir SP1089.

Documents : MN1004

Photos : 1078, 1079, 1086, 1096, 1101, 1178

Auteure : Marie Bénard

- SP1089

Tranchée : TR14

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1089 : creusement, contenant, squelette, comblement de sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation localisée environ 1,50 m au sud-ouest de la façade occidentale de l'église. Elle a été observé à l'extrémité sud de la tranchée TR14. La tombe est recouverte par environ 20 cm de terre végétale mais les contours de sa fosse ne sont pas visibles au décapage. Les éléments de couverture, affaissés dans le comblement, apparaissent environ 10 cm plus bas, soit 30 cm sous la surface du sol actuel. Elle est orientée globalement nord-sud. Sa fosse présente une forme ovale observée sur 2,16 m de long, 0,73 m de large maximum (mesurée au niveau des épaules) et 0,40 m minimum (aux pieds). Elle est creusée depuis la surface de la couche de terre de cimetière 1088. La tombe est couverte par quatre dalles de calcaire taillées, de grandes dimensions (au minimum 70 cm de long et 30 à 40 cm de large), affaissées de biais dans le comblement, de sorte qu'elles reposent directement sur le squelette. Ce dernier n'a que partiellement été observé au niveau

des membres inférieurs mais paraît bien conservé. Le comblement de la tombe est constitué de terre limono-sableuse brune sombre, assez meuble, incluant de petits fragments de schiste de nombreux petits nodules de mortier et de chaux, ainsi que quelques petits cailloux et cailloutis.

Documents : MN1004

Auteure : Marie Bénard

- US 1090

Tranchée(s) ; TR14

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1088

Sur : 1092

Dimensions : long.0.80 m larg.0.72 m

Description. Voir SP1090.

Auteure : Marie Bénard

- SP1090

Tranchée : TR14

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1090 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation localisée à l'extrémité sud-ouest de la tranchée TR14 et à environ 3 m de la façade occidentale de l'église. Les contours de la fosse ne sont pas visibles au décapage avant d'atteindre le niveau des dalles de couverture, qui apparaissent 30 à 40 cm sous la surface de la terre végétale. La fosse, observée sur 0,80 m de long et 0,72 m de large, est en grande partie hors de l'emprise de la tranchée. Son orientation et ses limites sont donc incertaines mais elle semble globalement orientée est/ouest. Elle est vraisemblablement creusée depuis la couche de mortier 1092 remaniée et scellée par la couche de terre de cimetière 1088, qui encaisse la sépulture SP1089 immédiatement à l'est. Les dalles de couverture, effondrées dans le comblement, sont faites de schiste et de calcaire taillé, de taille moyenne à grande. La tombe est comblée avec de la terre limono-sableuse brune sombre, meuble, incluant du cailloutis, des petites pierres et des nodules de mortier et de chaux. Elle semble recoupée au nord-ouest par la sépulture est/ouest SP1091.

Auteure : Marie Bénard

- US 1091

Tranchée(s) ; TR14

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1089

Sur : 1090

Dimensions : long.0.87 m min. obs. larg.0.86 m cons.

Description. Voir SP1091.

Auteure : Marie Bénard

- SP1091

Tranchée : TR14

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1091 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation localisée dans la partie sud de la tranchée TR14 à environ 1,50 m de la façade occidentale de l'église. Elle apparaît à environ 30 cm depuis la surface de la terre végétale 1001. La fosse, orientée globalement est-ouest, a été observée sur 0,87 m de long et est conservée sur 0,86 m de large. La tombe est creusée depuis le sommet de la couche 1092. Elle dessine des bords rectilignes dont les extrémités est et ouest n'ont pas pu être observées. Elle comporte une couverture de dalles de schiste fragmentées et effondrées de biais - presque de chant - dans le comblement depuis le bord sud de la fosse. Le comblement est fait de terre limono-sableuse brun sombre, homogène et meuble, incluant de nombreux petits cailloux et cailloutis, autant que nodules de mortier et de chaux. Elle est recoupée à l'est par la sépulture nord/sud SP1089.

Auteure : Marie Bénard

- US 1092

Tranchée(s) ; TR14

Type : couche de destruction

Sous : 1088

Sur : /

Dimensions : long.1.89 m larg.1.45 m obs.

Texture : mortier, limon sableux

Structure : meuble, homogène

Couleur : jaune, clair, moyen

Description. Couche constituée d'un amas de mortier, localisée au centre de la tranchée TR14, à environ 1,50 m au sud-ouest de l'entrée occidentale de l'église. Elle a été observée sur 1,89 m de long et 1,45 m de large et n'a pas été testée dans son épaisseur. Le mortier qui la compose est un mortier de chaux et de sable jaune, pulvérulent, mêlé à un peu de limon sableux peu compact, incluant de nombreux fragments de tuile et de brique centimétriques à décimétriques. Elle inclut également un peu de cailloutis, des cailloux et des petits fragments de schiste. La couche est probablement issue de la destruction ou de la récupération de

matériaux de construction. Elle pourrait également correspondre à un niveau de chantier -peut-être des murs est/ouest MR1096 et MR1097, immédiatement au nord ? La sépulture est/ouest SP1095 a recoupé la couche 1092 dans la largeur de la tranchée, le long du mur MR1096, détruisant ainsi la relation entre les deux. En outre, elle est recoupée par la sépulture SP1091 au sud et SP1093 et SP1094 à l'est.

Documents : MN1004

Auteure : Marie Bénard

- US 1093

Tranchée(s) ; TR14

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1092

Dimensions : long.0.79 m larg.0.50 m obs.

Description. Voir SP1093.

Documents : MN1004

Auteure : Marie Bénard

- SP1093

Tranchée : TR14

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1093 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation localisée au centre de la tranchée TR14 et à 1,50 m de la façade occidentale de l'église, juste au sud de l'entrée. Elle apparaît 15 cm minimum sous la surface du sol actuel, jusqu'à 30 cm au centre, là où le comblement a soutiré. La sépulture est orientée est-ouest et seule son extrémité occidentale a été observée, le reste de la tombe est hors de l'emprise, sous la berme orientale de la tranchée. Cette extrémité est ovale, large de 0,79 m (nord-sud) et longue de 0,50 m (selon l'orientation de la sépulture, depuis le bord oriental jusqu'à la berme). Elle est couverte par des moellons bruts de calcaire et des dalles de schistes disposés en désordre, qui correspondent soit à une couverture soit à la base d'un talus de signalisation. La tombe est creusée depuis la couche de mortier 1092 qui par l'effet du soutirage s'est affaissé en partie dans le comblement de la sépulture. Ce dernier est fait de terre limono-sableuse brun sombre qui inclut de nombreux nodules de mortier de la couche 1092 remaniée et quelques cailloux et cailloutis. La tombe est au contact de l'extrémité nord de la fosse de la sépulture SP1089 qui semble la recouper légèrement.

Documents : MN1004
Auteure : Marie Bénard

- US 1094

Tranchée(s) ; TR14
Type : éléments composant une sépulture
Sous : 1001
Sur : 1095
Description. Voir SP1094.
Documents : MN1004
Auteure : Marie Bénard

- SP1094

Tranchée : TR14
Catégorie : sépulture
Composition :
• 1094 : éléments composant une sépulture
Commentaire : Sépulture à inhumation d'orientation globalement est/ouest en bordure orientale de la tranchée TR14, dont seule l'extrémité occidentale a été observée. La sépulture fait face à l'entrée occidentale de la nef, dont elle atteint probablement le niveau du seuil. Elle affleure sous à peine une dizaine de centimètre de recouvrement végétal, montrant un plan ovale observé sur 0,60 m de large et 0,23 m de long (mesuré selon l'axe de la tombe). Elle est creusée depuis la couche de récupération 1135 des murs MR1096 et MR1097 et au sud, depuis la partie supérieure, brassée, de la couche de mortier 1092. Son comblement est fait de terre limono-sableuse de couleur brun gris sombre, comprenant quelques pierres et moellons de calcaire bruts, de nombreux nodules de mortier et de chaux ainsi qu'un cailloutis moyennement abondant. Elle recoupe la sépulture de même orientation SP1095.

Documents : MN1004
Auteure : Marie Bénard

- US 1095

Tranchée(s) ; TR14
Type : éléments composant une sépulture
Sous : 1094
Sur : 1092
Dimensions : long.1.50 m larg.0.60 m
Description. Voir SP1095.
Documents : MN1004
Auteure : Marie Bénard

- SP1095

Tranchée : TR14
Catégorie : sépulture
Composition :

- 1095 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation d'orientation est/ouest, localisée au centre de la tranchée TR14, le long du parement méridional du mur MR1096 qui suit la même orientation. Elle est installée 1,50 m à l'ouest de la façade occidentale de l'église, face au piédroit nord de l'entrée. Elle apparaît environ sous 20 cm de recouvrement végétal (1001) et est creusée depuis la couche de mortier 1092. La tombe présente des bords de fosse rectilignes, observés sur 1,50 m de long, 0,60 m de largeur maximum à hauteur des épaules et 0,40 m de largeur minimum vers les pieds. Les extrémités de la fosse, hors de l'emprise de la tranchée, n'ont pas été vues. En surface, elle ne présente pas d'éléments de couverture ni d'architecture, où le comblement est fait de terre meuble, limono-sableuse de couleur brun gris sombre, homogène, incluant nodules de mortier et de chaux, nombreux petits cailloux, cailloutis et petits fragments de schiste.

Documents : MN1004
Auteure : Marie Bénard

- US 1096

Tranchée(s) ; TR14
Type : fondation de mur
Sous : 1135
Sur : 1097
Dimensions : long.1.50 m larg.0.80 m haut.0.15 m
Description. Voir MR1096.
Documents : MN1004
Auteure : Marie Bénard

- MR1096

Tranchée : TR14
Catégorie : mur
Composition :
• 1096 : fondation de mur
Commentaire : Assises de fondation ou d'élévation du mur de doublage MR1096, appréhendé au nord de la tranchée TR14, à 1,50 m de la façade occidentale de l'église et légèrement au nord de l'entrée. Orienté nord-ouest/sud-est, il est a été observé sur toute la largeur de la tranchée (1,50 m) et sur la hauteur d'une assise (0,15 m). Sa base n'a pas été atteinte. Il est bâti sur 0,80 m de large avec au moins une assise de pierres et de moellons de calcaire taillés et redressés, appuyés contre le parement méridional du mur MR1097 qu'il vient doubler.

Les moellons sont agencés de sorte à présenter un parement au sud. Ils sont parfois adjoints de dalles de schistes disposées à plat sur l'arase du mur pour le réglage des assises. L'ensemble est lié avec un mortier d'argile jaune, parfois rougeâtre, mêlée à un peu de limon brun, de cailloutis et de petits fragments de tuiles. Le mur MR1096 est visiblement bâti en contrefort du premier mur MR1097, mais la raison de sa construction, dont la largeur paraît disproportionnée en comparaison du premier mur, nous échappe. La mise en œuvre et les matériaux employés sont similaires de ceux du mur MR1096, indice que les deux chantiers se sont succédés sur une courte durée. Les deux murs ont par la suite été en partie récupérés en même temps : la couche de récupération 1135 couvre indistinctement l'arase des deux murs (voir 1135). L'absence de creusement lié à la destruction volontaire des murs, le faible recouvrement sédimentaire et l'épaisseur du contrefort indiquent que les deux murs sont vraisemblablement peu ou pas fondés.

Documents : MN1004
Auteure : Marie Bénard

- US 1097

Tranchée(s) ; TR14
Type : fondation de mur
Sous : 1096
Sur : /
Dimensions : long.1.50 m obs. larg.0.57 m max. haut.0.10 m obs.
Matériaux : pierre : moellon, calcaire, schiste, taillé. autre : mortier à la terre
Description. Voir MR1097.

Documents : MN1004
Auteure : Marie Bénard

- MR1097

Tranchée : TR14
Catégorie : mur
Composition :
• 1097 : fondation de mur
Commentaire : Mur d'orientation nord-ouest/sud-est observé dans la partie nord de la tranchée TR14, à 1,50 m de la façade occidentale de l'église. Le mur a été observé sur 1,50 m de long et seulement sur l'arase, sa base n'a pas été atteinte. Il est bâti sur 0,57 m de large à l'aide de moellons de calcaire taillés et quelques dalles de schiste, disposés en double parement. L'ensemble est lié au mortier de terre, constitué d'argile sableuse jaune,

parfois rougeâtre, comprenant quelques nodules de terre cuite. Dans un temps qui semble relativement court, le mur est par la suite doublé par le mur MR1096 (voir MR1096), qui s'appuie contre son parement méridional. Suite à leur abandon où leur destruction, les matériaux des deux maçonneries sont conjointement récupérés (voir 1135). Cette récupération intervient dans un temps sans doute relativement court ou contemporain de l'installation du cimetière. L'extrémité nord-est du mur MR1097 est percutee par la sépulture est/ouest SP1098.

Documents : MN1004

Auteure : Marie Bénard

- US 1098

Tranchée(s) ; TR14

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1099

Dimensions : long. 1.50 m larg. 0.55 m

Description. Voir SP1098.

Documents : MN1004

Auteure : Marie Bénard

- SP1098

Tranchée : TR14

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1198 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation d'orientation est/ouest, observée au nord de la tranchée TR14 et située à 1,50 m de la façade occidentale de l'église. Elle apparaît sous une quinzaine de centimètre tout au plus de recouvrement végétal. Elle présente une fosse oblongue de 1,50 m de long et 0,55 m de large, creusée dans la terre de cimetière 1099. Elle est comblée en surface avec de la terre limono-sableuse très similaire à celle du terrain encaissant bien que plus meuble : de couleur brun sombre, incluant des nodules de mortier, de chaux, de terre cuite, des pierres, des fragments de schiste, des petits cailloux, du cailloutis et de rares petits charbons. Son extrémité orientale percute le mur MR1097.

Documents : MN1004

Auteure : Marie Bénard

- US 1099

Tranchée(s) ; TR14

Type : terre de cimetière

Sous : 1098

Sur : 1135

Dimensions : long. 1.50 m larg. 1.00 m obs.

Texture : limon sableux

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : brun, foncé

Inclusions : cailloutis, chaux, mortier, terre rubéfiée, tuiles

Description. Terre de cimetière au nord de la tranchée TR14 à l'ouest de la façade occidentale de l'église. Elle a été observée sur 1,50 m de long et 1,00 m de large. Son épaisseur n'a pas été observée. Elle est constituée de limon sableux brun sombre, homogène et peu compacte incluant de nombreuses pierres de calcaire et fragments de schiste, de nombreux fragments de tuile, des nodules de mortier, de chaux et de terre cuite, des petits cailloux et cailloutis. La couche a en partie brassé la couche 1135 de destruction des murs MR1096 et MR1097 dont on retrouve des nodules de mortier de terre. Elle encaisse la sépulture SP1098.

Documents : MN1004

Photos : 1100, 1103, 1126

Auteure : Marie Bénard

- US 1100

Tranchée(s) ; TR16

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1002

Dimensions : long. obs. 170 cm larg. 70 cm

Description. Voir SP1100.

Auteure : Odile Maufras

- SP1100

Tranchée : TR16

Composition :

- 1100 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Tombe aménagée au nord et hors de l'église, contre le mur gouttereau MR1055. La tombe a été dégagée à moitié et uniquement en surface. Elle apparaît sous 0,30 m de recouvrement. Elle suit une direction nord-sud. Elle est couverte de dalles de schiste qui sont toutes très inclinées, soit parce qu'elles se sont affaissées dans le comblement de la tombe, soit parce qu'elles ne sont pas de couverture mais de marquage et qu'elles ont été inclinées dans un tumulus de signalisation dès l'origine. La tombe a été vue sur 1,70 m de long et elle mesure environ 0,70 m de large.

Auteure : Odile Maufras

- US 1101

Tranchée(s) ; TR16

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1103

Dimensions : long. obs. 95 cm larg. 70 cm

Description. Voir SP1101.

Documents : MN1007

Auteure : Odile Maufras

- SP1101

Tranchée : TR16

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1101 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Tombe aménagée au nord et hors de l'église, selon une direction très approximativement nord-sud, dont il n'a été vu que l'extrémité nord sur environ 0,30 m de long. Cette extrémité a une largeur de 0,27 m et elle apparaît sous à peine 0,30 m de recouvrement. Elle se signale par son creusement, perçant les couches 1103 et 1002 et son comblement de terre sablo-limoneuse brun assez foncé avec, en surface, quelques pierres, de signalisation ?. La tombe n'a pas été fouillée.

Documents : MN1007

Auteure : Odile Maufras

- US 1102

Tranchée(s) ; TR16

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1103

Dimensions : long. obs. 30 cm larg. 27 cm

Description. Voir SP1102.

Documents : MN1007

Auteure : Odile Maufras

- SP1102

Tranchée : TR16

Catégorie : sépulture(s)

Composition :

- 1102 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Fosse creusée au nord et hors de l'église, dont il n'a été observé que l'extrémité orientale à l'ouest de la tranchée TR16. Elle n'a pas été fouillée. La fosse apparaît sous 0,27 m de recouvrement. Elle perce la couche 1103. Elle présente, en plan, une forme à deux lobes, chacun d'orientation grossièrement nord-sud, et pourrait correspondre au creusement d'une tombe avec un élargissement ou bien à deux tombes jointives. Le sédiment du comblement est homogène, limoneux à sablo-limoneux et brun noir. Une dalle au moins l'occupe. Elle est en position inclinée, ce qui suggère

soit une couverture qui s'est affaissée, soit plus probablement une pierre dressée dans un tumulus de signalisation. La tombe n'a pas été fouillée.

Documents : MN1007

Auteure : Odile Maufras

- US 1103

Tranchée(s) ; TR16

Type : sédimentation de sol de cimetière

Sous : 1101. 1102. 1105. 1110

Sur : 1104. 1106

Dimensions : épais. 3 à au moins 18 cm

Texture : limon

Couleur : brun, moyen

Description. Couche de cimetière, formée par le brassage du terrain encaissant : creusement des fosses, rebouchage et restes sur le sol entre les tombes. L'épaisseur de la couche est très fine au sud-ouest de la tranchée TR16, mais s'épaissit jusqu'à près de 0,20 m au nord et à l'est. La terre est un limon brun moyen qui inclut quelques fragments de schiste, de rares os et quelques morceaux de terre cuite architecturale (tuile ou brique). La couche contient aussi beaucoup de nodules sablo-limoneux jaunâtre issus de la couche sous-jacente US 1102. Stratigraphiquement la couche s'intercale entre le substrat US 1002 et la terre végétale 1001. La couche 1103 est tantôt recoupée par une tantôt, tantôt recouvrant une tombe. Elle est contemporaine de l'occupation funéraire au cours de laquelle elle est constamment remaniée.

Documents : MN1007

Photos : 1087, 1089, 1090, 1091, 1092, 1130

Auteure : Odile Maufras

- US 1104

Tranchée(s) ; TR16

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1103

Sur : 1102

Dimensions : long. obs. 90 cm larg. obs. 55 cm

Description. Voir SP1104.

Auteure : Odile Maufras

- SP1104

Tranchée : TR16

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1104 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture implantée au nord et hors de l'église, selon un axe nord-sud et au sein d'un rang est-ouest d'au moins

6 tombes alignées. La tombe SP1104 est perceptible 0,40 m sous la surface du sol actuel. Elle a été dégagée sur 0,90 m de long et elle mesure 0,55 m de large. Elle se présente, en surface, comme une simple fosse colmatée de terre sablo-limoneuse brun moyen, incluant des petites dalles de schiste et de rares bris de tuile. Elle n'a pas été fouillée.

Auteure : Odile Maufras

- US 1105

Tranchée(s) ; TR16

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1103

Dimensions : long. obs. 80 cm larg. obs. 90 cm

Description. Voir SP1105.

Auteure : Odile Maufras

- SP1105

Tranchée : TR16

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1105 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture implantée au nord et hors de l'église, selon un axe nord-sud et au sein d'un rang est-ouest d'au moins 6 tombes alignées. La tombe SP1105 est conservée sous 0,35 m de recouvrement. Elle a été observée sur 0,80 m de long et présente une grande largeur de 0,90 m. Il s'agit peut-être de deux tombes dont les creusements n'ont pas été distingués. Elle se présente, en surface, comme une simple fosse colmatée de terre sablo-limoneuse brun moyen et une multitude de petites pierres qui forment un amas. C'est là, sans doute, le reste d'une signalisation en forme de tumulus. Elle n'a pas été fouillée.

Auteure : Odile Maufras

- US 1106

Tranchée(s) ; TR16

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1103

Sur : 1102. 1107 ?

Dimensions : long. 180 cm larg. 55 cm

Description. Voir SP1106.

Auteure : Odile Maufras

- SP1106

Tranchée : TR16

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1106 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Tombe aménagée à l'extrémité occidentale d'un rang est-ouest d'au moins 4 sépultures, au nord et à 3,50 m de distance de l'église. La tombe est orientée est-ouest. Elle est perceptible sous 0,25 m de recouvrement, sur 1,80 m de long et 0,30 à 0,55 m de large. Elle n'a pas été fouillée et se présente, en surface, avec un comblement de terre limoneuse brun clair et de petits et moyen moellons de schiste.

Auteure : Odile Maufras

- US 1107

Tranchée(s) ; TR16

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001. 1106 ?

Sur : 1009

Dimensions : long. obs. 115 cm larg. obs. 70 cm ?

Description. Voir SP1107.

Auteure : Odile Maufras

- SP1107

Tranchée : TR16

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1107 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture implantée au nord et hors de l'église, selon un axe nord-sud et au sein d'un rang est-ouest d'au moins 6 tombes alignées. La tombe SP1107 est conservée sous 0,30 m de recouvrement. Elle a été observée sur 1,15 m de long et présente une largeur inégale de 0,80 à environ 1 m. Elle n'a pas été fouillée et se présente, en surface, ce, de forme quadrangulaire et colmatée de terre sablonneuse brun-beige d'où émerge la bordure de dalles de schiste inclinées. Ces dalles sont en bordure orientale de la sépulture (coffre ?) et alignées selon des inclinaisons variables à proximité de la bordure occidentale (couverture qui s'est affaissée ?). NB : les contours de la sépulture se confondent avec la fosse perpendiculaire SP1106.

Auteure : Odile Maufras

- US 1108

Tranchée(s) ; TR16

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1009

Sur : 1002

Dimensions : long. obs. 80 cm larg. obs. 50 cm

Description. Voir SP1108

Auteure : Odile Maufras

- SP1108

Tranchée : TR16

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1108 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture implantée au nord et hors de l'église, selon un axe nord-sud et au sein d'un rang est-ouest d'au moins 6 tombes alignées. La tombe SP1108 est conservée sous 0,35 m de recouvrement. Elle a été observée sur 0,80 m de long et présente une largeur inégale de 0,50 m. Elle n'a pas été fouillée et se signale en surface par son comblement de pierres et de dalles de schiste. On note que ses contours sont peu marqués en surface.

Auteure : Odile Maufras

- US 1109

Tranchée(s) ; TR16

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1108

Dimensions : long. 200 cm larg. 45 cm

Description. Voir SP1109.

Auteure : Odile Maufras

- SP1109

Tranchée : TR16

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1109 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Tombe aménagée au sein d'un rang est-ouest d'au moins 4 sépultures, au nord et à 3,50 m de distance de l'église. La tombe est orientée est-ouest. Elle est perceptible sous 0,30 m de recouvrement, sur environ 2 m de long et 0,45 m de large. Ses contours se confondent en partie avec les tombes perpendiculaires voisines SP1107 et SP1108. La sépulture SP1109 n'a pas été fouillée et se présente, en surface, avec un comblement pierreux incluant de nombreuses petites dalles de schiste inclinées.

Auteure : Odile Maufras

- US 1110

Tranchée(s) ; TR16

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1103, 1131

Dimensions : long. 158 cm larg. 60 cm

Description. Voir SP1110.

Auteure : Odile Maufras

- SP1110

Tranchée : TR16

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1110 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Tombe aménagée au sein d'un rang est-ouest d'au moins 4 sépultures, au nord et à 3,50 m de distance de l'église. La tombe ne suit pas exactement le sens du rang, elle est insérée en biais entre deux tombes est-ouest et suit une orientation nord-ouest/sud-est, sans doute parce qu'elle correspond à une mise en terre plus tardive, à un moment où la place manque. Elle recoupe la tombe antérieure SP1108 d'un rang voisin. Elle est apparue sous 0,30 m de recouvrement. Elle est longue de 1,60 m environ, large de 0,60 et elle est couverte de dalles de schiste initialement disposées soigneusement à plat les unes contre les autres. Cette couverture a été dégagée sur les deux tiers septentrionaux de la tombe. Au sud-est, une dalle est effondrée en dehors du volume de la tombe. Elle paraît correspondre à une pierre de signalisation qui a basculé. La tombe n'a pas été fouillée.

Auteure : Odile Maufras

- US 1111

Tranchée(s) ; TR17

Type : fondation de mur

Sous : 1118

Sur : /

Dimensions : long.c. 200 cm larg. 65 cm

Matériaux : schiste, grès : moellons moyens et petits équarris

Description. Voir MR1111.

Photos : 1114, 1115

Auteur : Christophe Ranché

- MR1111

Tranchée : TR17

Composition :

- 1111 : fondation de mur

Commentaire : Mur bâti selon une orientation nord-est/sud-ouest dans la partie méridionale de l'emprise, à proximité du mur d'abside MR1063 = MR1118 qui lui est manifestement contemporain. Le mur a été dégagé sur environ 2 m de long. C'est son extrémité méridionale qui a été observée, et il présente une largeur de 0,66 m. Il est bâti en moellons de grès ou calcaire et de schiste équarris, liés par un mortier de chaux et de terre limoneuse beige clair, légèrement orangé.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1112

Tranchée(s) ; TR17

Type : fondation de mur

Sous : 1001

Sur : /

Dimensions : long. obs. 30 cm larg. obs. 20 cm

Description. Voir MR1112.

Photos : 1114, 1115

Auteur : Christophe Ranché

- MR1112

Tranchée : TR17

Composition :

- 1112 : fondation de mur

Commentaire : Mur perpendiculaire au mur MR1111, son contemporain, observé sur une toute petite longueur et une partie de sa largeur. Le mur n'est peut-être qu'un massif limité ; le support de quelque-chose qui a disparu (un autel ?) plutôt qu'un cloisonnement. En effet, il occupe la partie occidentale de l'espace délimité par l'abside MR1063 et le mur MR1111. Il est construit comme ce dernier (voir MR1111).

Auteur : Christophe Ranché

- US 1113

Tranchée(s) ; TR17

Type : comblement de tranchée de fondation

Sous : 1001

Sur : 1118

Description. Ensemble de deux grandes pierres apparemment non taillées (formes arrondies) disposés presque verticalement contre le parement externe du mur d'abside MR1118, et d'un amas de pierre plus petites qui contrebutent ledit parement sur 0,80 m de large. Ces pierres semblent combler la tranchée de fondation de l'abside, très large à cet endroit. Les deux pierres verticalisées mesurent 0,50 sur 0,20 m pour la première et 0,35 sur 0,15 m pour la seconde. Des dalles de schiste sont fichées sur chant pour caler ces blocs. Voir MR1118.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1114

Tranchée(s) ; TR17

Sous : 1001

Sur : 1118

Dimensions : long. 75 cm larg. obs. 30 cm

Description. Nappe de pierres contre le parement externe de l'abside MR1118. L'amas a initialement été interprété

comme potentiel marquage de surface d'une sépulture, mais il pourrait s'agir d'un simple dépôt de chantier de construction.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1115

Tranchée(s) ; TR17

Type : tumulus de signalisation

Sous : 1001. 1121 ?

Sur : 1121 ?

Dimensions : long. obs 120 cm larg. 52 cm

Description. Voir SP1115.

Auteur : Christophe Ranché

- SP1115

Tranchée : TR17

Composition :

- 1115 : Tululus de signalisation

Commentaire : Amas de pierre selon un axe approximativement nord-est/sud-ouest, observé sur 1,40 m de long et 0,50 m de large au sud de l'édifice à abside des tranchées TR13 et TR17. L'amas correspond probablement au tumulus de signalisation d'une tombe, ou bien à une partie de mur très dégradée. La seconde hypothèse est plus fragile, l'amas étant linéaire mais discontinu et ne s'interrompant pas sur un autre amas ou une construction en retour.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1116

Tranchée(s) ; TR17

Type : fondation de mur

Sous : 1119 ?

Dimensions : long. obs. 120 cm larg. c. 80 cm

Description. Numéro attribué au mobilier provenant du nettoyage de la partie occidentale du mur, avec risque d'interférence avec la couche supérieure 1001 qui couvre le mur.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1117

Tranchée(s) ; TR17

Type : fondation de mur

Sous : 1119

Sur : /

Dimensions : long. obs. 110 cm larg. c. 50 cm

Description. Voir MR1117.

Auteur : Christophe Ranché

- MR1117

Tranchée : TR17

Composition :

- 1116 : fondation de mur
- 1117 : fondation de mur

Commentaire : Ensemble de deux alignements de pierres dans le même axe nord-est/sud-ouest, constituant possiblement les vestiges d'un mur ou bien deux tombes dans le prolongement l'une de l'autre (US 1116 au sud-ouest et US 1117 au nord-est). Les pierres ne forment pas nettement deux parements, mais seule l'arase a été dégagée, immédiatement sous le sol enherbé actuel qui a, ici, entre 0,10 et 0,25 m d'épaisseur. Le mur est potentiellement destructuré en surface : en partie effondré. Au total, il a été dégagé sur 2,50 m de long, ce qui est un peu trop grand pour interpréter l'empierrement comme le tumulus d'une sépulture, cependant ce pourrait être deux monticules de signalisation de deux tombes alignées. Ce type de disposition n'a pas été observé ailleurs sur le site où les tombes ne sont pas alignées les unes avec les autres. A contrario, les empierrements 1116 et 1117 n'ont pas la même largeur (0,80 m l'un, 0,50 m l'autre), ce qui suggère soit deux constructions différentes, soit une plus forte dégradation de l'un des deux). L'aménagement MR1117 est recoupé, perpendiculairement, par l'amas de pierre 1119 à propos duquel le même doute existe, tombe ou mur ?

Auteur : Christophe Ranché

- US 1118

Tranchée(s) ; TR17

Type : fondation de mur

Sous : 1001

Sur : 1111

Dimensions : larg. 0,80 m long. 150 cm

Description. Voir MR1118.

Auteur : Christophe Ranché

- MR1118

Tranchée : TR17

Composition :

- 1113 : comblement de tranchée de fondation
- 1118 : fondation de mur

Commentaire : Partie de mur d'abside appuyée au parement oriental du mur MR1111, probablement au cours d'un même chantier, les deux constructions ayant une maçonnerie similaire. Le mur MR1118/US 1118 est construit en assises de moellons équarris et bruts de pierre (schiste surtout), disposés à plat, de sorte à former deux parement. Le parement interne a été observé sur 2 assises, la première plus large que la seconde du fait d'un ressaut qui indique une largeur d'environ 0,80 m en fondation

et autour de 0,60 m en élévation. Le parement interne est très dégradé, en particulier sur la première assise qui n'en conserve peut-être aucune pierre. La largeur du mur est surtout appréciable par le mortier de chaux et terre limoneuse beige orangé. AU niveau de la seconde assise, le parement est conservé sur les deux faces du mur et sur environ 0,65 m de long, à l'ouest du tronçon dégagé. Au-delà vers l'est, il a disparu en face interne et quelques pierres manquent en face externe. À leur place, ce sont les pierres de la tranchée de fondation 1113 qui ont versé sur l'arase du mur.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1119

Tranchée(s) ; TR17

Type : fondation de mur

Sous : 1120

Sur : 1116. 1117

Dimensions : long. obs. 140 cm larg. 45 cm

Description. Voir MR1119.

Auteur : Christophe Ranché

- MR1119

Tranchée : TR17

Composition :

- 1119 : tumulus de signalisation

Commentaire : Double alignement de petites pierres formant deux mauvais parements d'une largeur de 0,45 m, installés selon un axe nord-ouest/sud-est. Les pierres sont à plat, sauf une pierre verticalisée au sud-est. Cet aménagement correspond certainement à un muret (plutôt qu'à une sépulture) : il est perpendiculaire à la construction MR1117 contre laquelle il vient s'appuyer.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1120

Tranchée(s) ; TR17

Type : Creusement, comblement de fosse funéraire

Sous : 1001

Sur : 1119

Dimensions : long. obs. 60 cm larg. 0,35 m

Description. Voir SP1120.

Auteur : Christophe Ranché

- SP1120

Composition :

- 1120 : Creusement, comblement de fosse funéraire

Commentaire : Fosse oblongue d'à peine 0,35 m de large observée sur 0,60 m de long au sud de la tranchée TR17. En plan,

les bords latéraux sont droits et au nord la fosse forme un arrondi, ce qui suggère qu'elle corresponde au creusement d'inhumation d'un individu de petite taille. Aucun marquage n'a été observé en surface, contrairement à la majorité des sépultures identifiées sur le site.

- US 1121

Tranchée(s) ; TR17

Type : couche de mortier

Sous : 1001

Sur : 1111

Description. Couche de construction ou de démolition du mur MR1111, retrouvé sur une toute petite surface dans l'angle nord-ouest de la tranchée TR17, contre le parement du mur. La couche est composée de limon sableux brun, d'éclats de schiste (peu nombreux) et de nodules de mortier.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1122

Tranchée(s) ; TR15

Type : terre végétale

Sous : /

Sur : 1123

Dimensions : épais. 2 à 8 cm

Texture : limon sableux

Structure : meuble, homogène

Couleur : brun, noir

Description. Couche d'humus présente sur la couche de terre végétale 1123 dans la partie occidentale de la tranchée TR03 qui est sous les bois. Correspond à l'horizon A du sol actuel (équivalent à la partie supérieure de la couche enregistrée 1001 par ailleurs).

Documents : MN1006

Auteurs : Florian Soula, Odile Maufras

- US 1123

Tranchée(s) ; TR15

Type : sédimentation alluviale

Sous : 1122

Sur : 1128. 1136. 1137. 1138

Dimensions : épais. 6 à 11 cm

Texture : limon sableux

Structure : compacte, homogène

Couleur : brun

Description. Couche de limon sableux à gravillons, homogène et peu compact, présente le sol SL1125 de la tranchée TR15 et sur les tombes SP1128, SP1136 et SP1137 qu'elle recouvre. La couche est un dépôt de ruissellement qui supporte le sol actuel et correspond à un horizon B de ce sol. Quelques artefacts s'y sont enfoncés, notamment dans un

secteur où un feu de camp a été pratiqué (inclusions de tuiles et charbons de bois au nord-est de la tranchée).

Documents : MN1006

Auteurs : Florian Soula, Odile Maufras

- US 1124

Tranchée(s) ; TR15

Type : sédimentation alluviale

Sous : 1125

Sur : 1129. 1136. 1129. 1139. 1140

Dimensions : épais. 15 à 30 cm

Texture : limon sableux

Structure : peu compacte

Couleur : brun, noir

Description. Couche de limon sableux de 0,15 à 0,30 m d'épaisseur, homogène et de couleur brun noir, couvrant une partie des tombes de la tranchée TR15 et recouverte par le sol SL1125 qui s'est formé à sa surface. La couche inclut quelques gravillons, mais aucun artefact.

Documents : MN1006

Auteurs : Florian Soula, Odile Maufras

- US 1125

Tranchée(s) ; TR15

Type : sédimentation de sol extérieur

Sous : 1128. 1136. 1138

Sur : 1124

Dimensions : épais. 10 cm

Texture : limon sableux

Structure : compacte, hétérogène

Couleur : jaune, orangé

Description. Voir SL1125.

Documents : MN1006, MN1007

Auteurs : Florian Soula, Odile Maufras

- SL1125

Tranchée : TR15

Catégorie : sol

Composition :

- 1125 : sédimentation de sol extérieur

Commentaire : Sol de chantier présent dans la moitié occidentale de la tranchée TR15, marqué par la compacité de la surface de la couche sous-jacente 1124 sur laquelle le sol s'est formé. Il est composé par des dépôts plus ou moins denses et des nappes de mortier de chaux et de terre orangée. Le sol n'est pas présent sur toute la surface de la tranchée, mais seulement sur sa moitié occidentale. Il est épais de 5 cm à une quinzaine de centimètres. Il est recoupé par les tombes les plus récentes du secteur, mais en recouvre d'autres. Un sol identique a été retrouvé dans la tranchée TR16, au nord de l'église où il recouvre les dernières tombes. Là, il est présent uniquement à

l'est de la tranchée, sur 0,70 à 1,25 m de long. Il a une épaisseur de 4 à 16 cm et il inclut, dans son épaisseur, une dalle de schiste verticale qui est une pierre de signalisation en place ou une pierre quelconque remaniée.

Documents : MN1006

Auteurs : Florian Soula, Odile Maufras

- US 1126

Tranchée(s) ; TR15

Type : sédimentation alluviale

Sous : 1129

Sur : /

Dimensions : épais. obs. 35 cm

Texture : limon sableux, cailloutis

Structure : compacte, homogène

Couleur : brun, moyen

Description. Couche de limon-sableux à gravillons et petits cailloutis, présente au nord-ouest du site, sur la terrasse intermédiaire, à l'ouest de l'église. La couche est épaisse d'au moins 0,35 m (sa base n'a pas été atteinte). Elle est de couleur brun moyen, elle est relativement compacte et homogène, sans aucun artefact. Elle correspond à une sédimentation naturelle. Tous les vestiges de la tranchée s'y superposent.

Documents : MN1006

Auteur : Odile Maufras

- US 1127

Tranchée(s) ; TR15, TR16

Type : accréation de sol de chantier

Sous : 1129. 1139. 1140

Sur : 1126. 1131. 1132. 1133

Dimensions : épais. 5 à 15 cm

Texture : gravier, sable

Structure : compacte, hétérogène

Couleur : jaune, orangé

Description. Voir SL1127.

Documents : MN1006

Auteur : Odile Maufras

- SL1127

Tranchée : TR15

Catégorie : sol de chantier

Composition :

- 1127 : accréation de sol de chantier

Commentaire : Sol présent à l'ouest de l'église et observé sur les trois quart orientaux de la tranchée TR15. Il est formé de nappes plus ou moins étendues de dépôts de mortier de chaux et de terre orangée et de nappes de sable grossier. Il est épais de 1 à 5 cm et il est recoupé par les tombes du secteur. Il correspond à un chantier de construction qui n'a pas été

déterminé : celui des murs de la tranchée voisine ?

Documents : MN1006

Auteurs : Florian Soula. Odile Maufras

- US 1128

Tranchée(s) ; TR15

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1123

Sur : 1125

Dimensions : long. obs. 145 cm larg. obs. 0,26 cm

Description. Voir SP1128.

Documents : MN1006

Auteure : Odile Maufras

- SP1128

Tranchée : TR15

Catégorie : sépulture ?

Composition :

- 1128 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Probable sépulture aménagée selon un axe approximativement est-ouest à l'ouest et à distance de l'église. La tombe apparaît à 0,30 m sous la surface du sol actuel. Elle a été observée en surface uniquement mais non fouillée. Elle est marquée en surface par un amas d'éclats de moellons équarris mêlés à une terre sablonneuse brun foncé. Cet amas semble correspondre au comblement d'une fosse percutant le sol de chantier SL1125. L'interprétation est confortée par la présence de tombes partout alentours, mais les pierres pourraient être les vestiges d'un épandage des derniers matériaux du chantier de construction à l'origine du sol SL1125.

Documents : MN1006

Auteure : Odile Maufras

- US 1129

Tranchée(s) ; TR15

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1123

Sur : 1125

Dimensions : long. obs. 185 cm larg. obs. 0,50 cm

Description. Voir SP1129.

Documents : MN1006

Auteure : Odile Maufras

- SP1129

Tranchée : TR15

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1129 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Tombe installée selon un axe est-ouest à l'ouest et à distance de l'église. La tombe apparaît à 0,25 m

sous la surface du sol actuel. Elle est perceptible par son comblement de terre moins sableuse et plus foncée que le matériau du terrain encaissant. Cette terre signale une fosse de 0,85 m de long qui a été observée sur 0,50 m de large, mais se développe en partie en dehors de l'espace de la tranchée. Légèrement à l'ouest du centre de la fosse, quelques pierres et petites dalles de schiste couvrent le comblement. Au centre-est, une dalle de schiste retaillée et triangulaire correspond peut-être à un marquage de surface effondré ou en remploi dans un tumulus. La tombe ne conserve pas d'élévation : elle apparaît (arasée ?) au niveau du sol SL1127 qu'elle recoupe.

Documents : MN1006

Auteure : Odile Maufras

- US 1130

Tranchée(s) ; TR16

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Dimensions : long. obs. 85 cm larg. 30 cm

Description. Voir SP1130.

Auteure : Odile Maufras

- SP1130

Composition :

- 1130 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Amas de pierres et de terre sablo-limoneuse assez meuble de forme allongée et d'orientation nord-sud, signalant certainement la tombe la plus orientale d'un alignement qui en contient par ailleurs cinq autres, au nord et hors de l'église. L'amas est entre la sépulture SP1107 et le mur MR1131, approximativement à équidistance de l'un et de l'autre. Elle est recoupée au nord par la tombe SP1110 et elle se poursuit au sud hors de la tranchée. Elle a été vue sur 0,85 m de long et mesure au moins 0,30 m de large. Elle n'a pas été fouillée.

Auteure : Odile Maufras

- US 1131

Tranchée(s) ; TR16

Type : fondation de mur

Sous : 1110. 1127. 1132

Sur : 1134

Dimensions : long. obs. 70 cm larg. 60 à 65 cm

Description. Voir MR1131.

Auteure : Odile Maufras

- MR1131

Tranchée : TR16

Catégorie : mur

Composition :

- 1131 : fondation de mur

Commentaire : Mur bâti selon une direction nord-sud au nord de l'église, et observé sur 0,70 m de long en limite de la tranchée TR16. L'extrémité méridionale du mur n'a pas été dégagée et le lien chronologique avec le mur gouttereau MR1055 de l'église n'est pas connu. L'extrémité nord du mur a été rompue par les tombes SP1132 et peut-être SP1133 qu'il se développait jusqu'à cette dernière. La construction a été dégagée en surface uniquement, sur une assise de fondation qui n'est sans doute pas la seule. Celle-ci présente une largeur de 0,60 à 0,65 m. Sa maçonnerie est faite de petites et moyennes pierres brutes ou retouchées disposées de sorte à former deux parements assez réguliers. Les pierres sont liées par un mortier de terre orangée et de nodules de chaux.

Auteure : Odile Maufras

- US 1132

Tranchée(s) ; TR16

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1127

Sur : 1131

Dimensions : long. obs. 150cm larg. 65 cm

Description. Voir SP1132.

Documents : MN1007

Auteure : Odile Maufras

- SP1132

Tranchée : TR16

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1132 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Tombe aménagée au sein d'un rang est-ouest d'au moins 4 sépultures, au nord et à 3,50 m de distance de l'église. La tombe est orientée est-ouest. Elle est perceptible sous 0,30 m de recouvrement. Elle a été dégagée sur 1,50 m de long et elle mesure 0,65 m de large. Elle est couverte de dalles de schiste disposées à plat, certaines avec un chevauchement, qui l'obtiennent. À l'ouest, les pierres de couverture se sont affaissées dans le volume de la tombe et verticalisées. La sépulture n'a pas été fouillée. On note qu'elle rompt l'extrémité du mur MR1131 auquel elle est perpendiculaire.

Documents : MN1007

Auteure : Odile Maufras

- US 1133

Tranchée(s) ; TR16

Type : éléments composant une sépulture
 Sous : 1127
 Sur : 1103
 Dimensions : long. obs. 70cm larg. obs. 10 cm
 Description. Voir SP1133.
 Auteure : Odile Maufras

- SP1133

Tranchée : TR16
 Catégorie : sépulture ?
 Composition :
 • 1133 : éléments composant une sépulture
 Commentaire : Fosse creusée selon un axe est-ouest au nord de l'église, observée sur 0,70 m de long et 5 à 10 cm de large uniquement. La fosse est colmatée, en surface, par un comblement de terre sablo-limoneuse incluant des nodules de sédiment jaune orangé provenant du substrat ou de la couche 1103 et elle est assez meuble. La fosse correspond très probablement à une tombe, d'autant qu'elle a l'orientation de la sépulture SP1132 qu'elle jouxte.
 Auteure : Odile Maufras

- US 1134

Tranchée(s) ; TR16
 Type : couche de terre
 Sous : 1131. 1132
 Sur : /
 Description. Nappe de terre sablo-limoneuse brune, très aérée, présente à l'angle de la tombe SP1132 et du mur MR1131 qui la recoupe. Elle n'a été dégagée qu'en surface sur 0,25 m² environ. Elle correspond peut-être à une poche plus meuble et sans inclusions de la couche 1103 à la hauteur de laquelle elle se trouve.
 Documents : MN1007
 Auteure : Odile Maufras

- US 1135

Tranchée(s) ; TR14
 Type : couche de destruction
 Sous : 1095. 1099
 Sur : 1096. 1097
 Dimensions : long. 1.80 m larg. 1.50 m haut. 0.20 m
 Texture : argile, limon sableux, sable
 Structure : peu compacte, homogène
 Couleur : brun, jaune, clair
 Inclusions : cailloutis, terre rubéfiée, tuiles
 Description. Couche de récupération des maçonneries des murs MR1096 et MR1097. Observée au nord de la tranchée TR14, elle couvre entièrement

l'arase des deux murs et s'étend vers le nord, sur une surface totale observée de 1,80 m de long pour 1,50 m de large. Elle n'a pas été observée au sud des murs où elle est recoupée par les sépultures est/ouest SP1095 et SP1094. Elle est constituée du mortier d'argile jaune et de sable qui lie les moellons des murs, mêlé à du limon sableux brun sombre, comprenant des fragments de tuile, de terre rubéfiée, des nodules de mortier de chaux, des nodules de chaux, des petits cailloux et cailloutis. Sur l'arase des murs, elle atteint 20 cm d'épaisseur où le mortier de terre fondu est presque exempt de limon. Au-delà, la couche se pince et les poches de mortier de terre sont des nodules de plus en plus dispersés dans le limon brun. À cet endroit, la couche a sans doute été remaniée lors de l'installation des sépultures, se mêlant à la couche de terre de cimetière 1099 qui la recouvre. La sépulture est/ouest SP1098 recoupe la couche jusqu'au contact nord-est du mur MR1096.

Documents : MN1004
 Photos : 1103
 Auteure : Marie Bénard

- US 1136

Tranchée(s) ; TR15
 Type : éléments composant une sépulture
 Sous : 1123
 Sur : 1125
 Dimensions : long. obs. 125 cm larg. 50 cm
 Description. Voir SP1136.
 Auteure : Odile Maufras

- SP1136

Tranchée : TR15
 Catégorie : sépulture
 Composition :
 • 1136 : éléments composant une sépulture
 Commentaire : Sépulture installée selon un axe est-ouest à l'ouest et à distance de l'église. La tombe apparaît sous un recouvrement de 0,23 m d'épaisseur. Elle n'a pas été fouillée mais uniquement observée en surface. Elle semble correspondre à une inhumation sous bâtière de lauzes de schiste. En effet, ce qui apparaît est la jonction de deux longues dalles de schiste placées l'une contre l'autre dans le sens de leur longueur et dans l'axe de la coupe. Elles sont inclinées l'une et l'autre et un espace vide de quelques millimètres les sépare qui s'élargit en profondeur, sous les dalles. Cet espace

n'a pas été dégagé, mais au moment du décaissement de la terre s'y est infiltrée, sans l'obstruer. La dimension de la tombe (1,25 m de long dans la tranchée dont elle déborde à l'ouest et 0,65 m de large au centre), laisse penser à une sépulture d'adulte.

Auteure : Odile Maufras

- US 1137

Tranchée(s) ; TR15
 Type : éléments composant une sépulture
 Sous : 1123
 Sur : 1138
 Dimensions : long. obs. 35 cm larg. 58 cm
 Description. Voir SP1137.
 Auteure : Odile Maufras

- SP1137

Tranchée : TR15
 Catégorie : sépulture
 Composition :
 • 1137 : éléments composant une sépulture
 Commentaire : Sépulture installée selon une direction nord-sud au droit de la partie septentrionale de la tombe SP1138, à 10 m à l'ouest de l'église. La tombe est très largement hors emprise, seule l'extrémité arrondie de sa fosse a été mise au jour en bordure de la tranchée TR15 à 0,23 m sous le niveau du sol actuel. Sa largeur de près de 0,60 m signale sans doute la dernière demeure d'un individu adulte.
 Auteure : Odile Maufras

- US 1138

Tranchée(s) ; TR15
 Type : éléments composant une sépulture
 Sous : 1137
 Sur : 1125
 Dimensions : long. obs. 150 cm larg. 80 cm
 Description. Voir SP1138.
 Documents : MN1006
 Auteure : Odile Maufras

- SP1138

Tranchée : TR15
 Catégorie : sépulture
 Composition :
 • 1138 : éléments composant une sépulture
 Commentaire : Sépulture aménagée selon une orientation nord-sud, conservée à 0,22 m sous le niveau du sol actuel. La tombe, probablement à inhumation, semble recoupée par la sépulture SP1137 qui s'inscrit dans son axe. La tombe SP1138 n'a pas été fouillée. Au sud, son extrémité

est son comblement est marqué par des dalles de schiste sur chant qui ont pu servir de calage à un système de signalisation, ou bien et quelques pierres qui participent sans doute d'un tumulus de signalisation.

Documents : MN1006

Auteurs : Odile MaufRAS

- US 1139

Tranchée(s) ; TR15

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1124

Sur : 1127

Dimensions : long. 90 cm larg. obs. 40 cm

Description. Voir SP1139

Auteure : Odile MaufRAS

- SP1139

Tranchée : TR15

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1139 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture d'enfant, à inhumation, aménagée à l'ouest de l'église et selon un axe est-ouest. La tombe n'était pas marquée en surface et son comblement n'a été perceptible qu'au niveau du sol SL1127 que la tombe recoupe. Au moment de l'ouverture mécanique de la tranchée, la partie supérieure du squelette a été perturbée. Les os bougés ont été collectés et les os en place ont été laissés dans la tranchée (avec une protection de gortex avant recouvrement). Le fond de la tombe se dessine dans le sol SL1127 qu'il recoupe. Il n'a pas été observée si elle était percée depuis la surface de la couche SP1124 (ce qui a semblé) ou d'une couche plus récente. Elle est longue de 0,90 m et large de 0,40.

Auteure : Odile MaufRAS

- US 1140

Tranchée(s) ; TR15

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1124

Sur : 1127

Dimensions : long. obs. 130 cm larg.

obs. 40 cm

Description. Voir SP1140.

Auteure : Odile MaufRAS

- SP1140

Tranchée : TR15

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1140 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture, probablement à inhumation, aménagée selon une direction nord-ouest/sud-est à l'ouest et à distance de l'église. La tombe apparaît sous 0,30 m de recouvrement sédimentaire. Elle n'est que partiellement dans l'emprise de la tranchée, sur 1,30 m de long et 0,40 m de largeur maximale. Elle n'a pas été fouillée. Elle est identifiable par la forme oblongue que dessine sa fosse d'installation dans le sol SL1127 qu'elle perce, par la présence de quelques pierres dans son comblement, au sud-est et surtout au nord-ouest les pierres sont deux dalles ou deux fragments d'une dalle de schiste verticalisée, possible vestige de signalisation.

Auteure : Odile MaufRAS

- US 1141

Tranchée(s) ; TR18

Type : dallage

Sur : 1142

Dimensions : épais. 20 cm

Texture : limon sableux

Structure : très meuble, homogène

Couleur : brun, clair

Matériaux : pierre : dalle, taillé

Traces : usure, fonctionnement

Position : initiale, horizontale

Construction : pierre : appareil régulier, disposition à plat, disposition carreau, nombre d'assises 1, liant terre mince

Description. Voir SL1141.

Documents : MN1008

Auteure : Sarah Bounoua

- SL1141

Tranchée : TR18

Catégorie : sol

Composition :

- 1141 : dallage

Commentaire : Sol en calade constituant le sol actuel du baptistère. Le sol est aménagé au droit du remblai 1143 et de la couche de chaux SL1142. Il est fait de petits moellons de schiste retouchés, disposés sur chant, les uns contre les autres, pour former le pavage. Ils sont ordonnés de manière harmonieuse, dessinant par endroit des lignes, mais aucun fil d'eau. Le sol suit une pente très légère et régulière vers le centre de la pièce. On note que les galets sont très érodés en surface, au point que leur nature géologique n'est perceptible qu'une fois démontés. Entre les pavés, un sédiment limono-sableux brun clair très meuble et homogène forme les joints. C'est aussi ce sédiment qui a été posé sur la couche de

chaux 1142 et sur 1 à 17 cm d'épaisseur pour former une sorte de chape dans laquelle les pavés ont été enfoncés.

Documents : MN1008

Auteure : Sarah Bounoua

- US 1142

Tranchée(s) ; TR18

Type : chape de sol

Sous : 1141

Sur : 1143

Dimensions : épais. 5 cm

Texture : mortier

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : blanc

Inclusions : cailloutis, chaux

Description. Voir SL1142.

Documents : MN1008

Auteure : Sarah Bounoua

- SL1142

Tranchée : TR18

Catégorie : sol

Composition :

- 1142 : chape de sol

Commentaire : Sol du baptistère, dégagé sur 0,5 m² dans l'angle nord-ouest de l'édifice. Le sol est composé d'une couche de mortier de chaux et de sable blanchâtre incluant quelques cailloutis. Il a une épaisseur de 5 cm assez régulière. Cette couche est probablement la chape de pose d'un sol dallé ou pavé dont le revêtement a disparu. Il est aujourd'hui recouvert par la chape sablo-limoneuse 1141 du sol pavé 1141. Le sol SL1142 correspond donc au vestige d'un sol antérieur à celui actuellement en usage.

Auteure : Sarah Bounoua

- US 1143

Tranchée(s) ; TR18

Type : remblai de exhaussement

Sous : 1142

Sur : 1144

Dimensions : épais. 0,10 m

Texture : limon sableux

Structure : meuble, homogène

Couleur : brun, foncé

Inclusions : lauze

Description. Remblai de limon sableux meuble et homogène de couleur brun foncé rapporté dans le baptistère pour niveler et exhausser le niveau de circulation. La couche a une épaisseur de 0,10 m. Elle comporte de nombreux bris de lauze de schistes à plat et elle est manifestement associée au sol SL1142 qui la surmonte.

Documents : MN1008

Auteure : Sarah Bounoua

- US 1144*Tranchée(s)* ; TR18*Type* : couche d'éclats de pierre*Sous* : 1143*Sur* : 1145*Dimensions* : épais. 15 cm*Texture* : limon sableux*Structure* : meuble, homogène*Couleur* : brun, moyen*Inclusions* : blocs, cailloutis, tuiles

Description. Couche de limon sableux brun moyen avec de nombreuses inclusions d'éclats de moellons équarris de calcaire (env. 5-8 cm max.), de cailloutis et de morceaux de terre cuite architecturales. La couche est meuble et homogène. Elle constitue un remblai qui exhausse le niveau de circulation dans le baptistère d'une quinzaine de centimètres. Les matériaux qui la composent laisse penser à un remblai fait en cours de chantier.

Documents : MN1008*Auteure* : Sarah Bounoua**- US 1145***Tranchée(s)* ; TR18*Type* : remblai de rehaussement*Sous* : 1144*Sur* : 1161*Texture* : Sables argileux*Structure* : très compacte, hétérogène*Couleur* : jaune, foncé*Inclusions* : cailloutis, blocs, mortier, terre rubéfiée, charbons, tuiles

Description. Couche de sédiments sablo-argileux très compact et hétérogène, de couleur jaune foncé. Elle comporte de nombreuses inclusions de cailloutis, des pierres de calcaire équarries pluri-centimétriques, de morceaux de mortier, de terre rubéfiée, des terres cuites architecturales et quelques nodules de charbons de bois (entre 0,5 et 2 cm env.). Les tuiles et les blocs étaient disposées à plat dans ce niveau du sondage. Il a également livré deux tessons de céramique vernissée. Il s'agit manifestement d'un remblai constitué au moment du chantier de construction du baptistère, ou d'un chantier postérieur de restauration. On note que la couche scelle les comblements de la tranchée de fondation de la façade occidentale de l'édifice.

Documents : MN1008*Auteure* : Sarah Bounoua**- US 1146***Tranchée(s)* ; TR18*Type* : élévation de mur*Sous* : 1162*Sur* : 1160*Matériaux* : pierre : bloc, calcaire, équarri.

autre : mortier au sable

Traces : équarrissage*Position* : initiale, nord-sud, horizontale*Construction* : pierre : appareil de taille irrégulier, disposition de chant, nombre d'assises 4, liant mortier mince*Description.* Voir MR1146.*Documents* : MN1008, MN1010*Auteure* : Sarah Bounoua**- MR1146***Tranchée* : TR18*Composition* :

- 1058 : fondation de mur
- 1146 : élévation de mur
- 1160 : creusement de tranchée de fondation
- 1162 : comblement de tranchée de fondation
- 1168 : comblement de tranchée de fondation

Commentaire : Mur occidental du baptistère, bâti selon une direction nord-sud. Le mur mesure 5,25 m de long et 0,65 m de large en élévation. Le mur est conservé sur toute sa hauteur. Il est construit dans la tranchée de fondation 1160 qui n'a été observée qu'en partie interne du monument. Là, elle entaille le terrain naturel 1161 sur 0,22 à 0,28 m de profondeur et une largeur supérieure à celle du mur d'au moins 0,26 cm. La paroi orientale de la tranchée est droite en plan, verticale en élévation et le fond est plat. La fondation, 1058, est faite de quatre assises de petits et moyens moellons de calcaire équarris. Ils sont disposés à plat en assises régulières de 0,65 à 0,80 m de large environ et dont la hauteur varie de 10 à 20 cm. Les pierres sont liées par un mortier de sable et de chaux beige-jaune clair, assez friable. Le parement interne de la fondation ne présente pas de ressauts, mais des irrégularités de largeur d'une assise à l'autre. En parement externe, deux ressauts sont perceptibles dans le sondage nord-est de la tranchée TR01. Les trois premières assises sont bâties 15 cm en débord tandis que la quatrième, qui supporte l'élévation du mur, présente un ressaut de 11 cm, visible à la surface du sol actuel. La fondation est chaînée à celle du mur en retour occidental, MR1028, qui affleure immédiatement sous quelques centimètres d'herbe. L'élévation aujourd'hui visible du mur MR1146 s'appuie donc sur la fondation d'un état antérieur, voire d'un bâtiment plus ancien

(voir MR1028).. Après la construction de la fondation, la tranchée a été comblée, côté interne du monument, par l'apport 1162 de sédiment sablo-argileux brun foncé, avec des inclusions de petits cailloutis. Cet apport est homogène et relativement meuble. Il est recouvert par la fine couche de sable argileux rougeâtre 1168, dont la structure est homogène et peu compacte. Elle comporte très peu d'inclusions de cailloutis et aucun mobilier n'y a été identifiée. Elle mesure 4 à 6 cm d'épaisseur. Elle vient s'appuyer au parement de la fondation 1058. L'élévation est construite en petits et moyens moellons équarris de calcaire, sauf aux extrémités du mur où sont aussi mis en œuvre des moyen et gros moellons de calcaire taillé. Les pierres sont disposées à plat en lits réguliers, mais les assises ont des hauteurs très variables. Le liant, au fond des joints, est un mortier de terre sablo-limoneuse brun clair (observé en un point de la maçonnerie), et en mortier de sable blanchâtre et de chaux sur surface ou en partie superficielle des joints. Toute la hauteur du mur n'a pas été finement observée. Il n'est pas certain que l'élévation résulte d'une seule campagne de construction.

Documents : MN1008, MN1010*Auteure* : Odile Maufrais**- US 1147***Tranchée(s)* ; TR10*Type* : amas de pierres*Sous* : 1001*Sur* : /*Dimensions* : long. obs. 170 cm larg. obs. 100 cm

Description. Amas de pierres, principalement du calcaire (ou calcaire granitique ?), brutes ou retouchées et certaines émoussées, présente sous le niveau de terre végétale à 0,30 m sous le niveau du sol actuel, sur au moins 1,70 m de long et sur 1 m de large. On note deux types de pierres : les plus grosses sont légèrement distantes les unes des autres et forment un amas grossièrement est-ouest. Les plus petites, au nord-est des premières, sont groupées. Cet amas peut correspondre au tumulus de signalisation d'une ou deux tombes.

Auteur : Christophe Ranché**- US 1148***Tranchée(s)* ; TR10*Type* : amas de pierres*Sous* : 1001*Sur* : 1153. 1154

Dimensions : long. obs. 160 cm ; larg. 180 cm

Description. Amas de petites pierres accumulées sur environ 1,60 m de long au minimum et 0,70 m de large vers le centre de la tranchée TR10. L'amas a un alignement est-ouest et il se prolonge au nord par un mas de pierres un peu plus volumineuses qui l'élargit à environ 1,80 m de large. Cette couche de pierre, présente à 0,25 m sous le niveau de sol actuel, correspond peut-être à un niveau de démolition des murs présents immédiatement au nord (MR1153, MR1154) ou bien au tumulus de signalisation d'une ou deux sépultures, ou encore à une couche de démolition (les pierres les plus grosses) et le couvrent de marquage d'une tombe (l'amas des pierres les plus petites).

Auteur : Christophe Ranché

- US 1149

Tranchée(s) ; TR10

Type : fondation de mur

Sous : 1152

Sur : /

Dimensions : long. obs. 290 cm larg. 50 à 55 cm

Description. Voir MR1149.

Auteur : Christophe Ranché

- MR1149

Tranchée : TR10

Catégorie : mur

Composition :

- 1149 : fondation de mur

Commentaire : Mur bâti selon une direction approximativement nord-sud. Il a été dégagé en surface uniquement, sur près de 3 m de long. Il

est associé au mur perpendiculaire, apparemment contemporain, MR1153 = MR1154 avec lequel il forme un angle en T. Il est construit en petits moellons retouchés de schiste liés par un mortier de chaux et de terre orangé beige. La construction a une largeur de 0,50 à 0,55 m.

Auteurs : Christophe Ranché

- US 1150

Tranchée(s) ; TR10

Type : cloison ou contrefort

Sous : 1152

Sur : /

Dimensions : long. cons. 60 cm larg. 50 cm

Description. Voir SB1150. NB. Le mobilier enregistré 1150 provient du nettoyage de la structure, avec risque d'interférence avec l'US 1001.

Auteur : Christophe Ranché

- SB1150

Tranchée : TR10

Catégorie : mur ?

Composition :

- 1150 : cloison ou contrefort

Commentaire : Massif maçonné de 0,50 m de large, bâti contre le mur MR1149 et conservé sur 0,60 m de longueur maximale. Le massif est perpendiculaire au mur et a constitué un contrefort ou une cloison. L'appui s'est fait au cours d'un même chantier de construction, la maçonnerie des deux parties étant identique : assise de moellons de schiste de taille petite à moyenne liés par un mortier de terre limoneuse beige orangé et de chaux (une seule assise mise au jour, celle affleurant sous la couche de terre végétale 1001).

Auteur : Christophe Ranché

- US 1151

Tranchée(s) ; TR10

Type : creusement-comblement de fosse

Sous : 1001

Sur : 1183

Dimensions : long. obs. 49 cm larg. 70 cm

Description. Voir FS1151.

Auteur : Christophe Ranché

- FS1151

Tranchée : TR10

Catégorie : tranchée d'épierrement

Composition :

- 1151 : creusement-comblement de fosse
- Commentaire* : Négatif de démolition qui vient tronquer les constructions SB1150. Le négatif prend la forme d'un creusement en cuvette qui est couvert par de la terre limono-argileuse brun foncé, des pierres et des fragments de mortier de sable blanchâtre et de chaux. Le creusement est limité à une largeur de 0,70 m dans l'axe de la construction SB1050.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1152

Tranchée(s) ; TR10

Type : fondation de mur

Sous : 1155, 1183

Sur : 1149, 1150

Dimensions : long. obs. 2 m larg. 60 cm

Description. Voir MR1152.

Auteur : Christophe Ranché

- MR1152

Tranchée : TR10

Catégorie : mur

Composition :

- 1152 : fondation de mur

Commentaire : Mur bâti selon une direction approximativement nord-sud, mis au jour 0,10 à 0,37 m sous la surface actuelle du sol. Il en subsiste deux tronçons d'environ 1 m chacun, répartis de part et d'autre du mur ou contrefort SB1150 auquel ils sont perpendiculaires et auquel ils semblent s'être adossés (le contact n'est pas conservé). Ils couvrent une longueur de 3 m au moins. Le mur est bâti en moellons de schiste retouchés et surtout équarris, disposés en assise régulière (seule celle de l'arase a été dégagée). Le mur n'a qu'un seul parement, à l'ouest, fait de moellons étroits sur chant, certains en boutisse. La maçonnerie est liée par un mortier de terre. À l'est, le mur s'appuyait certainement au mur MR1149 qu'il a dû doubler, mais le contact entre les deux n'est pas non plus conservé. L'espace entre le parement du mur MR1152 et le parement du mur MR1149 est rempli par la couche 1155, faite de terre et quelques pierres, mais qui ne constitue pas un blocage.

Auteurs : Christophe Ranché, Odile Maufras

- US 1153

Tranchée(s) ; TR10

Type : fondation de mur

Sous : 1148

Sur : /

Dimensions : long. obs. 70 cm larg. 53 cm

Description. Voir MR1153.

Auteur : Christophe Ranché

- MR1153

Tranchée : TR10

Catégorie : mur

Commentaire : Tronçon occidental d'un mur bâti perpendiculairement au mur MR1149 et formant, avec ce dernier, un angle en T. Le mur a été dégagé sur environ 0,70 m de long. Il mesure 0,53 m de large et il est construit en assise(s) (une seule a été dégagée) de petits moellons de schiste retouchés ou équarris, disposés à plat et liés par un mortier de chaux et de limon beige orangé. Les murs MR1149 et MR1153 semblent avoir été chaînés (leur contact est mal conservé).

Auteur : Christophe Ranché

- US 1154

Tranchée(s) ; TR10

Type : fondation de mur

Sous : 1148

Sur : /

Dimensions : long. obs. 22 cm larg. 53 cm

Description. Voir MR1154.

Auteur : Christophe Ranché

- MR1154

Tranchée : TR10

Catégorie : mur

Composition :

- 1154 : fondation de mur

Commentaire : Tronçon oriental du mur MR1153, bâti dans l'alignement du tronçon MR1153, perpendiculairement au mur MR1149. Le mur a été dégagé sur à peine plus de 0,20 m de long. Il mesure 0,50 m de large et il est construit en assise(s) (une seule a été dégagée) de petits moellons de schiste retouchés disposés à plat et liés par un mortier de chaux et de limon beige orangé. Les murs MR1149 et MR1153 semblent avoir été chaînés (leur contact est mal conservé).

Auteur : Christophe Ranché

- US 1155

Tranchée(s) ; TR10

Type : couche de terre

Sous : 1001

Sur : 1152

Texture : limon argileux, sable

Couleur : noir

Description. Couche de terre sablo-limoneuse et argileuse, présente sous la couche de terre végétale 1001, entre les murs MR1149, SB1150, MR1152 et MR1153 auxquels elle s'adosse et couvre en partie. La couche est hétérogène, elle contient des petites pierres, des tout petits fragments de terre cuite et de rares petits charbons de bois. Il n'a pas été déterminé s'il s'agissait d'une sédimentation de fin d'occupation ou d'un remblai. Sa couleur noire laisse penser que la couche a supporté un sol végétalisé.

Auteurs : Christophe Ranché

- US 1156

Tranchée(s) ; TR10

Type : fondation de mur

Sous : 1101

Sur : /

Dimensions : long. obs. 150 cm

Description. Voir MR1156.

Auteur : Christophe Ranché

- MR1156

Tranchée : TR10

Catégorie : mur

Composition :

- 1156 : fondation de mur

Commentaire : Amas linéaire de petits moellons retouchés observé sur 1,50 m de long et d'environ 0,80 m de large au nord de la tranchée TR10. L'amas correspond à l'arase déstructurée d'un mur, de terrasse peut-être, ou plus probablement de la poursuite du mur MR1063 de la tranchée TR13 dans l'axe duquel il se situe. Ses pierres affleurent au niveau du sol actuel, certaines en dépassent légèrement, d'autres sont enfouies sous 2 à 3 cm de terre et d'herbe.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1157

Tranchée(s) ; TR10

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : /

Dimensions : long. 170 cm larg. 45cm

Description. Voir SP1157.

Auteure : Odile Maufra

- SP1157

Tranchée : TR10

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1157 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation aménagée au sud de l'église, entre les amas de pierre 1147 et 1148 qui sont peut-être deux autres sépultures. La tombe SP1157 est installée selon un axe approximativement nord-sud. Elle apparaît à une petite quarantaine de centimètres sous le niveau du sol actuel et elle a été dégagée en surface seulement. Elle se signale par une dalle de couverture disposée à l'extrémité sud de la tombe, sur le crâne. La dalle, qui devait reposer sur les parois rupestres de la tombe, s'est affaissée dans l'espace vide et est descendue jusqu'au niveau du crâne du squelette qu'elle a légèrement écrasé. La dalle a été soulevée pour vérifier s'il s'agissait d'une tombe ou non, puis remise en place. Par ailleurs, la tombe est colmatée par une terre limoneuse brun noir similaire au terrain encaissant dont elle ne se distingue que par la présence de quelques pierres.

Auteure : Odile Maufra

- US 1158

Tranchée(s) ; TR01

Type : terre de cimetière

Sous : 1043

Sur : 1045

Dimensions : long. 0.80 m

larg. 0.40 m haut. 0.15 m

Texture : argile, limon

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : brun, gris, rouge, moyen

Inclusions : cailloutis, charbons

Description. Couche de terre de cimetière observée dans le sondage manuel effectué dans la partie nord de la tranchée TR01. Elle apparaît sous le niveau de sol SL1027 et encaisse la sépulture d'orientation est-ouest SP1043. Il s'agit d'une couche de terre argilo-limoneuse brun gris, un peu rougeâtre, comprenant un cailloutis assez abondant, de nombreux petits cailloux, de très petits nodules de terre cuite, des fragments de roche jaune issue du substrat, ainsi que quelques petits charbons. La couche couvre l'arase du mur MR1045.

Auteure : Marie Bénard

- US 1159

Tranchée(s) ; TR04

Type : sédimentation alluviale

Sous : 1033

Sur : 1002

Dimensions : épais. 30 cm

Texture : limon sableux

Structure : peu compacte

Couleur : noir

Description. Couche de sédiment sablo-limoneux noirâtre, peu compact à meuble, d'une trentaine de centimètres d'épaisseur présente à l'ouest du site. La couche résulte manifestement d'un alluvionnement. Présence de quelques vides racinaires et rares déjections de lombric dans les 4 à 5 cm supérieurs de l'épaisseur de la couche, laissant penser au ralentissement ou à l'arrêt de l'alluvionnement et au début de la formation d'un sol. Aucun artefact dans l'épaisseur ni en surface.

Documents : MN1007

Auteure : Odile Maufra

- US 1160

Tranchée(s) ; TR18

Type : creusement de tranchée de fondation

Sous : 1146

Sur : 1161

Dimensions : larg. min. 85 cm prof. 26cm

Description. Creusement de tranchée de fondation du mur occidental du baptistère, observé en plan et en coupe dans le sondage TR18 réalisé à l'intérieur du baptistère. Voir MR1146.

Documents : MN1008

Auteure : Sarah Bounoua

- US 1161*Tranchée(s)* ; TR18

Type : remblai de rehaussement

Sous : 1160

Sur : 1002

Texture : limon sableux

Structure : compacte, homogène

Couleur : jaune, moyen

Inclusions : cailloutis

Description. Remblai similaire à la couche 1145 qui lui succède, cependant elle est beaucoup plus homogène. Elle se compose de limon sableux jaune moyen avec quelques cailloutis. Elle est compacte

Documents : MN1008

Auteure : Sarah Bounoua

- US 1162*Tranchée(s)* ; TR18

Type : comblement de tranchée de fondation

Sous : 1168

Sur : 1146

Dimensions : larg.0.22 m prof.0.20 m

Texture : sables argileux

Structure : meuble, homogène

Couleur : brun, foncé

Inclusions : cailloutis

Description. Voir MR1146.

Documents : MN1008

Auteure : Sarah Bounoua

- US 1163*Tranchée(s)* ; TR01

Type : remblai de nivellement

Sous : 1028

Sur : 1164

Dimensions : long.1.40 m larg.1.20 m épais.0.25 m

Description. Couche de remblai observée sur une surface de 0,80 m de long et 0,40 m de large dans le sondage nord de la tranchée TR01, aux pieds du parement septentrional du mur MR1028. Il s'agit vraisemblablement d'un remblai de construction qui supporte les assises du mur MR1028. Il est constitué d'un mélange de très nombreux fragments de dalles de schiste et bris de tuiles plates, ainsi que quelques fragments de béton de tuileau, mêlés à de la terre limono-argileuse de couleur grise jaunâtre, parfois rougeâtre, peu compacte. Celle-ci inclut quelques petits charbons, qui ont fait l'objet d'un prélèvement pour datation au carbone 14. Le remblai est rapporté à la surface de la couche rubéfiée 1164, sur une épaisseur atteignant 25 cm. Au nord, il contribue et s'infiltré partiellement entre

les moellons de l'amas 1062, dont il est vraisemblablement synchrone.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- US 1164*Tranchée(s)* ; TR01

Type : couche de terre

Sous : 1163

Sur : 1002

Dimensions : long.0.60 m obs. larg.0.40 m obs.épais.0.04 m

Description. Couche d'argile sableuse jaune observée dans le sondage nord de la tranchée TR01. Elle a été observée sur une surface restreinte de 0,60 m de long et 0,40 m de large. La couche est installée sur l'horizon dégradé du rocher naturel (1002) sur une épaisseur moyenne de 4 cm. En partie supérieure, elle est rubéfiée sur les deux premiers centimètres et inclut de nombreux charbons millimétriques à centimétriques, dont les fragments les mieux conservés ont été prélevés pour datation au carbone 14. C'est sur l'horizon de cette couche que sont installés les niveaux de chantier 1062 et 1163 en lien avec la construction de l'angle nord occidental du premier état du baptistère (fondation 1058 du mur MR1146 et MR1028). Il pourrait s'agir d'un petit foyer en relation avec le chantier de construction, mais la taille restreinte de la fenêtre d'observation ne permet pas de le confirmer.

Documents : MN1001

Auteure : Marie Bénard

- US 1165

Type : us annulée

Description. Numéro annulé. Préalablement attribué à la couche sous le niveau d'argile rubéfiée 1164 du sondage nord de la tranchée TR01, qui s'avère être la couche de sédimentation naturelle 1002.

Auteure : Marie Bénard

- US 1166*Tranchée(s)* ; TR18

Type : base de colonne

Sous : /

Sur : 1167

Dimensions : diam.0.30 m haut.0.20 m

Description. Voir ST1166.

Documents : MN1008

Auteure : Marie Bénard

- ST1166*Tranchée* : TR18

Catégorie : inconnue

Composition :

- 1166 : base de colonne

Commentaire : Base de colonne installée à l'angle nord occidental de l'espace interne du baptistère. La base est circulaire, de 30 cm de diamètre et de 20 cm de haut, scellée sur le sol caladé SL1141 par une chape de ciment (1167) qui englobe le pied de la base sur une dizaine de centimètre de haut. En partie supérieure elle mesure 26 cm de diamètre et présente une tore semi circulaire de 4 cm de haut surmontant une scotie de 3 cm de haut. Elle le sépare de deux autres tores superposées en partie inférieure, sculpté en léger ressaut : ici la base atteint 30 cm de diamètre. Le premier de 2 cm seulement surmonte le second de 3,5 cm. Le pied de la base, de 10 cm de haut, est rectiligne et en grande partie masqué par la chape de ciment 1167. La face supérieure de la base est percée au centre de façon rectangulaire pour accueillir le fût de la colonne, qui n'est pas conservé. La base de colonne est assez abimée et fracturée en deux endroits sur toute sa hauteur.

Documents : MN1008

Auteure : Marie Bénard

- US 1167*Tranchée(s)* ; TR18

Sous : 1166

Sur : 1141

Description. Couche de ciment gris scellant la base de colonne ST1166 sur le sol caladé SL1141.

Documents : MN1008

Auteure : Marie Bénard

- US 1168*Tranchée(s)* ; TR18

Type : Comblement de tranchée de fondation

Fait : MR1146

Sous : 1145

Sur : 1162

Dimensions : épais.0.4 m

Texture : sables argileux

Structure : peu compacte, homogène

Couleur : rouge, foncé

Inclusions : cailloutis

Description. Voir MR1146.

Documents : MN1008

Auteure : Sarah Bounoua

- US 1169*Tranchée(s)* ; TR09

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1172

Sur : 1178

Dimensions : long. obs. 110 cm
larg. 45 cm

Description. Voir SP1169.

Auteure : Odile Maufras

- SP1169

Tranchée : TR09

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1169 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation la plus occidentale mise au jour sur le site, au sud-ouest de l'église. La tombe a été aménagée en fosse, selon une orientation est-ouest. Elle a été tronquée par le creusement FS1172 qui en a percuté le couverture et possiblement la signalisation. Son vestige est à 0,80 m sous le niveau du sol actuel. Elle a été mise au jour sur 1,10 m de long. Elle mesure 0,55 m de large et ce qui est visible en surface se compose de lauzes de schiste à plat encadrées par quelques pierres périphériques sur chant. Le corps d'un individu immature a été déposé sur ces dalles. Il a été en partie abimé par la fosse FS1172 et en partie par la pelle mécanique lors du décapage. Il semble que cet individu ne soit pas le premier à occuper la tombe. En effet, il est au niveau où les pierres sur chant de bordure émergent, hors celles-ci sont certainement les éléments d'un coffre. Quant aux dalles qui supportent le corps, elles sont enfoncées dans l'espace, manifestement initialement vide, de ce coffre, laissant supposer qu'elles sont de couverture et protègent le corps d'une précédente inhumation.

Auteure : Odile Maufras

- US 1170

Tranchée(s) ; TR09

Type : couche de terre

Sous : 1001

Sur : 1172

Dimensions : épais. 18 à 21 cm

Description. Couche de terre brun noir à noire d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur sous les alluvions 1001 qui supportent le sol de prairie actuel. La couche a une texture sablo-limoneuse et des inclusions éparées de graviers et de petites pierres. Elle est au même niveau que l'amas de cailloux FS1172 dont elle couvre la bordure et correspond peut-être à un remblai rapporté au moment de la mise en place de cet amas.

Documents : MN1005

Auteure : Odile Maufras

- US 1171

Tranchée(s) ; TR09

Type : élévation de mur

Sous : 1172

Sur : 1176

Dimensions : long. obs. 650 m larg. 70 à 75 cm

Description. Voir MR1171.

Auteure : Odile Maufras

- MR1171

Tranchée : TR09

Catégorie : mur

Composition :

- 1171 : élévation de mur

Commentaire : Mur de terrasse bâti selon une orientation approximativement est-ouest au sud-est de l'église. Le mur est complètement enfoui sous une trentaine à une quarantaine de centimètres d'épaisseur de terre (1001) au sud-ouest de l'église. Le mur n'est pas du tout apparent en surface où il ne marque aucun relief : il correspond à une limite de terrasse ancienne. Il est bâti dans une entaille du terrain, probablement réalisée comme un front de taille dont la base n'a pas été atteinte et qui a été suivi, en surface, sur 6,50 m de long. Ce creusement est à bordure méridionale, côté amont, inclinée et à une largeur de 0,70 à 0,75 m. Le mur est bâti avec un parement unique au nord, entraperçu en limite de la tranchée TR09 dont il déborde largement, et un blocage arrière qui colmate l'espace entre le parement et le creusement. Le parement est fait de gros moellons de schiste et de calcaire, bruts pour la plupart, retouchés ou équarris pour un petit nombre, liés au mortier de terre. Le blocage arrière est fait surtout de pierres, de toute taille, et de terre. La terre s'est partiellement introduite par infiltration. Il reste ponctuellement des petits vides entre les pierres.

Auteure : Odile Maufras

- US 1172

Tranchée(s) ; TR09

Type : creusement-comblement de fosse

Sous : 1170

Sur : 1171

Dimensions : long. obs. 950 cm larg. 200 cm haut. max. 45 cm

Description. Voir FS1172.

Documents : MN1005

Auteure : Odile Maufras

- US 1173

Tranchée(s) ; TR09

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1172

Sur : 1176

Dimensions : long. obs. 180 cm larg. 55 à 70 cm

Description. Voir SP1173.

Auteure : Odile Maufras

- FS1172

Tranchée : TR09

Composition :

- 1172 : creusement-comblement de fosse

Commentaire : Fosse en large cuvette creusée sur une trentaine de centimètres d'épaisseur à l'arrière du mur de terrasse MR2171. La fosse est tangente au mur de fondation MR1171 en amont duquel elle a été aménagée. Elle a été observée sur près de 2 m de large et plus de 9 m de long. Sa forme n'est pas connue, mais supposée ovale ou circulaire. Elle est colmatée de terre et surtout de pierres de toutes tailles, jetées en vrac et formant un amas plus épais que la profondeur de la fosse. Les pierres en débordent. Au centre de la partie observée de la fosse, cet amas a une épaisseur de 0,45 m. La fonction de la fosse n'est pas connue. La nature des matériaux qui la colmatent laisse penser qu'elle est à vocation drainante et qu'elle soulage l'arrière du mur MR1171 d'un engorgement. Toutefois, actuellement, nous ne constatons pas de circulation d'eau particulière dans ce secteur.

Documents : MN1005

Auteure : Odile Maufras

- SP1173

Tranchée : TR09

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1173 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation aménagée au sud-est de l'église, selon une orientation approximativement est-ouest. La tombe apparaît 0,40 m sous le niveau du sol actuel. Elle a été dégagée en surface mais non fouillée. Elle est marquée par les dalles de schiste qui la couvrent et qui sont des éléments de marquage ou plus probablement de couverture. Les dalles sont particulièrement grandes (comparées à celles des autres tombes du site) et en position inclinée parce qu'elle se sont affaissées dans l'espace vide de la tombe. La tombe mesure 1,80 m de long (ou un peu plus, son extrémité orientale n'est pas très lisible) et 0,65 m de large. Elle est conservée à 0,40 m sous le niveau du sol actuel. La dalle de couverture de l'ouest a servi de lit de dépôt à un enfant inhumé sur le dos, tête à l'ouest. Cette dernière

inhumation dans la tombe a été recouverte par une dalle de schiste qui s'est affaissée au point d'écraser le squelette qui a été en partie perturbé au moment où cette dalle a été déposée.

Auteure : Odile Maufras

- US 1174

Tranchée(s) ; TR09

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1176

Dimensions : long. obs. 100 cm larg. 60 cm

Description. Voir SP1174.

Auteure : Odile Maufras

- SP1174

Tranchée : TR09

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1174 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation aménagée au sud-est de l'église, selon une orientation approximativement est-ouest. La tombe apparaît 0,70 m sous le niveau du sol actuel. Elle a été dégagée en surface mais non fouillée. La tombe n'a pas été fouillée mais uniquement dégagée en surface. Son arase montre quelques pierres sur son contour oriental, vestige manifeste d'un coffrage qui a été couvert partiellement de dalles. Il en subsistait une aux pieds et une sur la tête au moment de son dégagement. Celle couvrant la tête, à l'ouest, a été déposée : elle s'était affaissée jusqu'au contact du crâne, partiellement écrasé. Celle des pieds a été laissée en place : elle est aussi affaissée plus bas que le sommet du coffre, dans l'espace initialement vide de la tombe. Le corps apparaît à 0,80 m sous le niveau du sol actuel.

Auteure : Odile Maufras

- US 1175

Tranchée(s) ; TR09

Type : éléments composant une sépulture

Sous : 1001

Sur : 1176

Dimensions : long. obs. 165 cm larg. min. 40 cm

Description. Voir SP1175.

Auteure : Odile Maufras

- SP1175

Tranchée : TR09

Catégorie : sépulture

Composition :

- 1175 : éléments composant une sépulture

Commentaire : Sépulture à inhumation aménagée au sud-est de l'église, selon une orientation approximativement est-ouest. La tombe apparaît 0,55 m sous le niveau du sol actuel. Elle n'a été dégagée que partiellement en surface. Il en a été vu la partie supérieure de deux dalles de schiste disposées en bâtière, entre lesquelles il y a encore un espace vide, et une dalle triangulaire partiellement retaillée qui surmonte la bâtière. Cette dalle est en position horizontale, mais elle était sans doute dressée à l'origine pour tenir lieu de marquage.

Auteure : Odile Maufras

- US 1176

Tranchée(s) ; TR09

Type : couche de sédimentation alluviale

Sous : 1070. 1073. 1074. 1075

Sur : 1177

Dimensions : épais. 17 cm

Description. Couche de terre sablo-limoneuse meuble de couleur brun noir, incluant quelques rares pierres mais aucun artefact. La couche est antérieure à tous les aménagements du site qui la percutent (parfois depuis un horizon plus haut) et elle en contient aucun artefact. Elle correspond certainement à un dépôt résultant du ruissellement et sa couleur suggère qu'elle a porté un couvert végétal. Celui-ci a marqué l'épaisseur de la couche de très rares vides racinaires. La couche est meuble.

Documents : MN1005

Auteure : Odile Maufras

- US 1177

Tranchée(s) ; TR09

Type : couche de sédimentation alluviale

Sous : 1176

Sur : 1178

Dimensions : épais. 9 cm

Description. Nappe de terre similaire à la couche 1176, certainement formée de la même manière, mais qui s'en distingue par la présence de quelques nodules de terre cuite et de rares petites pierres.

Documents : MN1005

Auteure : Odile Maufras

- US 1178

Tranchée(s) ; TR09

Type : sédimentation naturelle alluviale

Sous : 1177

Sur : /

Description. Couche de terre sablo-limoneuse, presque uniquement sableuse et légèrement damée en surface, de couleur brun orangé et présente à l'ouest de la tranchée TR09. La couche a été observée sur 5 cm d'épaisseur. Elle se développe en sous-sol sur une hauteur qui n'a pas été vérifiée. Elle correspond au dépôt d'une phase ancienne d'alluvionnement. Elle ne contient aucun artefact.

Documents : MN1001, MN1005

Auteure : Odile Maufras

- US 1179

Tranchée(s) ; TR01

Type : amas indifférencié

Sous : 1001

Sur : 1022. 1024

Dimensions : long. 0.60 m haut. 0.10 m

Description. Bloc de calcaire taillé, de forme rectangulaire et plate, observé dans la coupe nord-sud de la tranchée TR01. Il affleure directement au sommet de la terre végétale 1001. Il mesure 60 cm de long et 10 cm d'épaisseur. Il est installé à cheval sur l'arase du mur MR1022 et sur le creusement de la sépulture SP1024. Il n'est pas possible de déterminer s'il est issu de la récupération des vestiges bâtis du secteur ou s'il participe de l'architecture de la tombe SP1024.

- US 1180

Tranchée(s) ; TR10

Type : sédimentation alluviale

Sous : 1157

Sur : /

Dimensions : épais. min. 30 cm

Texture : limon sableux

Structure : compacte, homogène

Couleur : brun, foncé

Description. Couche de limon sableux brun foncé observée sous l'épaisseur de terre végétale au sud de la tranchée TR10. La couche est très homogène, peu compacte. Elle semble correspondre à une ancienne sédimentation alluviale. Sa couleur brun foncé suggère qu'elle a porté un sol végétalisé, mais peut-être sur une période courte étant donné le peu de vides racinaires observés et la structure massive du sédiment.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1181

Tranchée(s) ; TR12

Type : sédimentation naturelle alluviale

Sous : 1001

Sur : 1182

Dimensions : épais. 60 cm

Texture : limon argileux

Couleur : brun, orangé

Description. Dépôt colluvial observé à l'ouest du site dans la tranchée TR12, sous la couche de terre végétale 1001. Le dépôt est fait d'un sédiment argilo-limoneux, brun orangé qui inclut de nombreux nodules de calcaire. Il est épais de 0,60 m environ.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1182

Tranchée(s) ; TR12

Type : sédimentation naturelle alluviale

Sous : 1181

Sur : 1002

Dimensions : épais. 50 cm

Texture : argile

Couleur : orangé

Description. Dépôt colluvial observé à l'ouest du site dans la tranchée TR12, sous les alluvions 1181. Le dépôt est fait d'un sédiment argileux orangé qui inclut des nodules plus grossiers de schiste et/ou de calcaire. Il est épais de 0,50 m environ.

Auteur : Christophe Ranché

- US 1183

Tranchée(s) ; TR10

Type : amas de matériaux de destruction

Sous : 1151

Sur : 1152

Dimensions : long. obs. 130 cm larg. obs. 65 cm

Description. Amas de moellons de schiste équarris présents à l'ouest du mur MR1152, possiblement issu de l'effondrement de son élévation. Les pierres contribuent le parement occidental du mur et s'étendent vers l'ouest sur au moins 0,65 m de large. Leur présence suggère que le sol contemporain du mur est conservé sous la couche de pierre et qu'il y a donc conservation d'une partie de la stratification du bâtiment. Les moellons affleurent 0,15 m sous le niveau du sol actuel.

Photos : 1061, 1189

Auteure : Odile Maufra



Planche 1. Cortes, Saint-Jean, plan de l'ensemble des vestiges mis au jour lors du diagnostic de 2022 (à l'exception des tranchées TR08 et TR11 qui sont stériles). NB, le relevé de l'église et du baptistère a été assuré par le cabinet Trabon Architecture.

(© Inrap, dessin O. Maufra, topographie N. Bourgarel, Inrap, sur fond de Plan Trabon Architecture)

2. Inventaire du mobilier archéologique

N° OA	08-2281
Numéro et date de l'arrêté de prescription	2022/027/SRA du 30/09/2021
Diagnostic ou Fouilles	Diagnostic
Commune (+ n° département)	Corte (2B)
Parcelle	C 189, 190
Intitulé de l'opération	Saint-Jean
Abréviation (s'il y a lieu)	
Code chantier de l'opérateur	D141060
Nom et prénom du responsable de l'opération (R.O.)	Odile Maufra
Année(s) de l'opération	2022
Couple occupation/chronologie	Antiquité romaine, époque médiévale, temps modernes, époque contemporaine

L'inventaire du mobilier est présenté en plusieurs parties. Dans un premier temps, l'inventaire des monnaies donne le détail de l'unique monnaie mise au jour. Suivent l'inventaire de la céramique et une planche du mobilier dessiné, puis l'inventaire des autres mobiliers : terres cuites architecturales, métal, faune, restes humains.

Inventaire et analyse de la monnaie

(par Richard Pellé)

MON 1

US 1103 (TR 16) - Double maiorina de Magnence

Avers:

[DN] MAGNEN-ITIVS P F AVG]

Buste tête nue, drapé et cuirassé à droite

Revers :

[SALVS DD NN AVG ET CAES]

En exergue PAR

Grand chrisme accosté de l'alpha et de l'oméga

Frappé à Arles, officine 1^{re}, en 353

Cuivre, module 24,99 mm, épaisseur 2,38 mm, poids 6,55 g, axe du coin 12 h

RIC VIII, p. 217, n° 188

Ferrando 2010, n° 1285

Flan ovoïde et très court faisant disparaître une grande partie de la légende, Poids léger. Usure très légère. 3^e série.

Ferrando date plutôt cette variété à l'année 353 (Maintenant, avec celui-ci, 15 exemplaires recensés « publiés »).

Nettoyage manuel

Bibliographie :

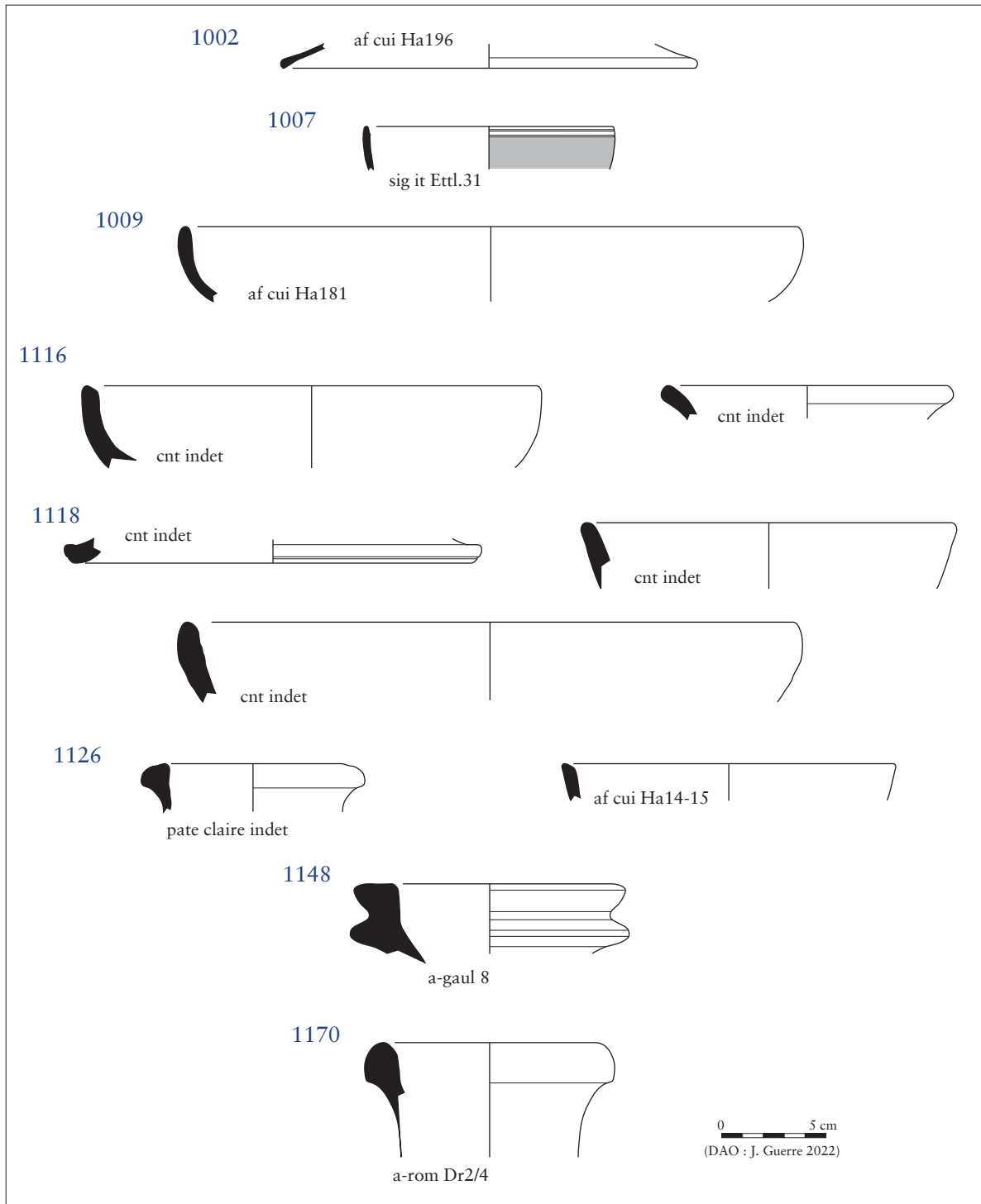
- FERRANDO (Ph.). - *L'atelier monétaire d'Arles de Constantin à Romulus*, 313-476. Arles : Ed. Decumanus, 2010, p. 398

- Roman Imperial Coinage (tome I à X) de Mattingly, Sydenhan, Sutherland, Carson et Kent, éditions diverses, de 1927 à 1984, London.

Inventaire du mobilier céramique

(par Josselyne Guerre)

n° caisse	US	Fait	Tranchée	catégorie	p	bd	fd	a	total	typologie	datation proposée
1	1001		toutes	com indet		1			1	1 bd com indet	moderne
				vern mod	2	1			3	1 bd vern mod indet	
1	1002			af cui		1			1	1 bd af cui Ha196	II ^e -III ^e s.
1	1007	MR1007	TR06	a-afr	1				1		I ^{er} s. ap. ?
				sig it		1			1	1 bd sig it Ettl. 31	
1	1009	MR1008	TR05	a-afr	1				1		fin II ^e -mil IV ^e s. ap.
				af cui		1			1	1 bd af cui Ha181B	
1	1030		TR01	sabl-o	1				1		indet
1	1030		TR01	sabl-o	2			1	3	meme vase avec decor ondé	médiéval ?
1	1034	1034	TR11	a-afr	2				2		antique
1	1042		TR11	cnt	2				2		I ^{er} -II ^e s. ap. ?
				com afr	2			1	3		
				pate claire	1				1		
				sabl-o	1				1		
1	1116	MR1117	TR17	cnt	5	2			7	2 bd cnt indet	médiéval ?
				cnt it	1				1		
1	1118	MR1118	TR17	cnt	3	3			6	3 bd cnt indet	médiéval ?
1	1126		TR15	a-afr	3				3		III ^e -IV ^e s.
				pate claire	1	1			2	1 bd pate claire indet	
				com afr	2				2		
				cl-a		1			1	1 bd cl-a Ha14-15	
				cl-d	1				1		
1	1134		TR16	a-indet	1				1		antique
				cl-afr	1				1		
1	1139		TR15	pate claire	1				1		antique
1	1144		TR18	faience	4		1		5		XVI ^e -XVII ^e s.
1	1145		TR18	vern mod	2				2		moderne
1	1148		TR10	grand contenant	2		1		3	meme vase	changement d'ère?
				a-gaul		1			1	1 bd a-gaul 8	
1	1150	SB1150	TR10	cnt	1				1	avec <i>graffito</i> (croix)	indet
1	1169	1169		a-afr	1				1		antique
1	1170		TR09	a-afr	1				1		I ^{er} -II ^e s. ap.
				a-rom		1			1	1 bd a-ita Dr2/4	
				com afr	3				3		
				cl-afr	1				1		
1	1173	SP1173	TR09	com afr	1				1		antique
					50	14	2	2	68		



Mobilier céramique de l'Antiquité et de l'Antiquité tardive retrouvé sur le site de Saint-Jean en 2022. Les numéros en bleu sont ceux des unités stratigraphiques.

(© Inrap, dessin J.Guerre)

3. Inventaire des photographies numériques

N° OA	08-2281
Numéro et date de l'arrêté de prescription	2022/027/SRA du 30/09/2021
Diagnostic ou Fouilles	Diagnostic
Commune (+ n° département)	Corte (2B)
Parcelle	C 189, 190
Intitulé de l'opération	Saint-Jean
Abréviation (s'il y a lieu)	
Code chantier de l'opérateur	D141060
Nom et prénom du responsable de l'opération (R.O.)	Odile Maufrais
Année(s) de l'opération	2022
Couple occupation/chronologie	Antiquité romaine, époque médiévale, temps modernes, époque contemporaine

NB : tous les clichés existent en format numérique uniquement.

Photographie 1001

Sujet. Vue générale du baptistère et de l'église Saint-Jean.
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1002

Sujet. Vue générale du baptistère et de l'église Saint-Jean.
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 1003

Sujet. Vue du baptistère et de la tranchée TR01 en cours d'ouverture.
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1004

Sujet. Vue du chevet de l'église et du baptistère Saint-Jean en arrière plan.
Vestiges (US et faits) : 1055, MR1055, 1146, MR1146
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1005

Sujet. Vue générale de l'église.
Vestiges (US et faits) : 1055, MR1055
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 1006

Sujet. Vue générale de l'église.
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1007

Sujet. Vue générale de l'église Saint-Jean et du baptistère en arrière-plan. Entre les deux, l'ouverture de la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : 1055, MR1055, 1075, MR1075, 1146, MR1146
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 1008

Tranchée(s) : TR01
Sujet. Vue générale de l'église Saint-Jean et du baptistère. Entre les deux, l'ouverture de la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : 1055, MR1055, 1075, MR1075, 1146, MR1146
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1009

Tranchée(s) : TR01
Sujet. Vue générale du baptistère en arrière-plan de l'église Saint-Jean. Entre les deux, l'ouverture de la tranchée TR01.
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1010

Tranchée(s) : TR01
Sujet. Vue générale du baptistère en arrière-plan de l'église Saint-Jean. Entre les deux, l'ouverture de la tranchée TR01.
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le sud-est

Photographie 1011

Tranchée(s) : TR02
Vert. : oui
Sujet. Vue verticale des semelles de fondation entre les piliers et le sol de construction dans la tranchée TR02.
Vestiges (US et faits) : 1048, 1052, MR1052, 1053, MR1053
Auteur : Florian Soula
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1012

Tranchée(s) : TR01
Sujet. Vue depuis l'Ouest des sépultures et lambeau de mur MR1022 orienté est-ouest, percuté par les tombes situées à l'extrémité sud de la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : 1016, SP1016, 1018, SP1018, 1019, SP1019, 1020, SP1020, 1022, MR1022
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'ouest

Vestiges (US et faits) : 1053, MR1053, 1075, SB1075, 1081, SB1081, 1082
Auteurs : Florian Soula, Christophe Ranché
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 1032

Tranchée(s) : TR07

Sujet. Détail de la structure bâtie SB1081, an centre de l'église, recoupée au sud (à droite) par la fosse FS1083.

Vestiges (US et faits) : 1081, SB1081, 1082, 1083, FS1083

Auteurs : Florian Soula Christophe Ranché
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1033

Tranchée(s) : TR07

Sujet. La semelle de fondation MR1079 des piliers de séparation de la nef central et du collatéral du sud.

Vestiges (US et faits) : 1077, SL1077, 1079, MR1079

Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1034

Tranchée(s) : TR07

Sujet. Le sol en béton SL1077 de l'église, ici au pied du mur gouttereau méridional MR1077.

Vestiges (US et faits) : 1075, MR1075, 1077, SL1077

Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1035

Tranchée(s) : TR07

Sujet. Détail du sol en béton SL1077 de l'église

Vestiges (US et faits) : 1077, SL1077, 1081, SB1081, 1082, 1083, FS1083

Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1036

Tranchée(s) : TR02

Sujet. Détail de la nappe de pierres 1054, probable reste d'un sol de chantier dans l'église, retrouvé à l'angle des semelles de fondation MR1052 (à droite) et MR1053 (en haut, au nord).

Vestiges (US et faits) : 1052, MR1052, 1053, MR1053, 1054, 1056, MR1056

Auteur : Florian Soula
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1037

Tranchée(s) : TR02

Sujet. Détail des semelles de fondation MR1052 (en haut/à l'est)

et MR1053 (à gauche/au nord) qui supportent les piliers de l'église.

Vestiges (US et faits) : 1052, MR1052, 1053, MR1053, 1054, 1056, MR1056

Auteur : Florian Soula
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1038

Tranchée(s) : TR02

Sujet. Détail de la semelle de fondation MR1052 recoupée par la nappe de pierre 1054.

Vestiges (US et faits) : 1052, MR1052, 1054, 1056, MR1056

Auteur : Florian Soula
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 1039

Tranchée(s) : TR02

Sujet. Détail de la semelle de fondation MR1052 recoupée par la nappe de pierre 1054.

Vestiges (US et faits) : 1052, MR1052, 1054, 1056, MR1056

Auteur : Florian Soula
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1040

Tranchée(s) : TR02

Sujet. Détail de l'arase de la semelle de fondation MR1053.

Vestiges (US et faits) : 1053, MR1053

Auteur : Florian Soula
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1041

Tranchée(s) : TR02

Sujet. Détail du parement septentrional de la semelle de fondation MR1053.

Vestiges (US et faits) : 1053, MR1053

Auteur : Florian Soula
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1042

Tranchée(s) : TR05

Sujet. Stratigraphie des vestiges au pied (au nord) de la construction MR1008.

Vestiges (US et faits) : 1001, 1002, 1008, MR1008, 1011

Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1043

Tranchée(s) : TR06

Sujet. Vue générale de la tranchée TR06.

Vestiges (US et faits) : 1001, 1002, 1007, MR1007

Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1044

Tranchée(s) : TR06

Sujet. Le mur de terrasse MR1007.

Vestiges (US et faits) : 1001, 1002, 1007, MR1007

Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1045

Tranchée(s) : TR06

Sujet. Vue générale de la tranchée TR06.

Vestiges (US et faits) : 1001, 1002, 1007, MR1007

Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1046

Tranchée(s) : TR11

Sujet. Vue d'ensemble du sondage profond dans la tranchée TR11.

Vestiges (US et faits) : 1002, 1003, 1034, 1040, 1041

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1047

Tranchée(s) : TR02

Sujet. Détail de la nappe de pierres 1054, probable reste d'un sol de chantier dans l'église, retrouvé à l'angle des semelles de fondation MR1052 (à droite) et MR1053 (en haut, au nord).

Vestiges (US et faits) : 1052, MR1052, 1053, MR1053, 1054, 1056, MR1056

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1048

Tranchée(s) : TR02

Sujet. Détail de la nappe de pierres 1054, probable reste d'un sol de chantier dans l'église, retrouvé à l'angle des semelles de fondation MR1052 (au premier plan) et MR1053 (à droite, au nord). À gauche le mur MR1056.

Vestiges (US et faits) : 1052, MR1052, 1053, MR1053, 1054, 1056, MR1056

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1049

Tranchée(s) : TR07

Sujet. La tranchée TR07.

Vestiges (US et faits) : 1053, MR1053, 1075, MR1075, 1081, SB1081

Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1050

Tranchée(s) : TR05

Sujet. Détail e la tombe SP1100.
Vestiges (US et faits) : 1001, SP1100, 1100, 1103
Auteure : Odile MaufRAS
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1090

Tranchée(s) : TR16
Sujet. Vue d'ensemble de la tranchée TR16 et de la densité des sépultures au nord de l'église.
Vestiges (US et faits) : 1101, 1103, 1104, SP1104, 1105, SP1105, 1106, SP1106, 1107, SP1107, 1108, SP1108, 1109, SP1109, 1110, SP1110, 1132, SP1132
Auteure : Odile MaufRAS
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1091

Tranchée(s) : TR16
Sujet. Vue d'ensemble de la tranchée TR16 et de la densité des sépultures au nord de l'église.
Vestiges (US et faits) : 1001, 1103, 1110, SP1010, 1130, SP1130, 1131, MR1131, 1132, 1133, SP1133
Auteure : Odile MaufRAS
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1092

Tranchée(s) : TR16
Sujet. Vue d'ensemble de la tranchée TR16 et de la densité des sépultures au nord de l'église.
Vestiges (US et faits) : 1101, 1103, 1104, SP1104, 1105, SP1105, 1106, SP1106, 1107, SP1107, 1108, SP1108, 1109, SP1109, 1110, SP1110, 1132, SP1132
Auteure : Odile MaufRAS
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1093

Tranchée(s) : TR14, TR15
Sujet. Photographies d'ambiance : travaux dans les tranchées TR14 et TR15 le 8 avril 2022.
Vestiges (US et faits) : 1092, 1096, MR1096, 1097, MR1097, 1098, SP1098, 1126
Auteure : Odile MaufRAS

Photographie 1094

Tranchée(s) : TR13, TR17
Sujet. Photographies d'ambiance : travaux dans les tranchées TR13 et TR17 le 8 avril 2022.
Vestiges (US et faits) : 1063, MR1063
Auteure : Odile MaufRAS

Photographie 1095

Tranchée(s) : TR18
Sujet. Photographies d'ambiance : travaux dans la tranchée TR18 dans le baptistère le 8 avril 2022.
Vestiges (US et faits) : 1141, SL1141
Auteure : Odile MaufRAS

Photographie 1096

Tranchée(s) : TR14
Sujet. Détail des sépultrres au sud-ouest et à l'extérieur de l'église.
Vestiges (US et faits) : 1089, SP1089, 1090, SP1090, 1091, SP1091, 1092
Auteure : Marie BénARD
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1097

Tranchée(s) : TR14
Sujet. Le remblai 1092 et des sépultures SP1093 à droite et SP1094 à gauche, dans la tranchée TR14.
Vestiges (US et faits) : 1092, 1093, SP1093, 1094, SP1094
Auteure : Marie BénARD
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1098

Tranchée(s) : TR14
Sujet. La sépulture SP1095 contre le mur MR1096 dans la tranchée TR14.
Vestiges (US et faits) : 1092, 1065, SP1095, 1096, MR1096, 1097, MR1097
Auteure : Marie BénARD
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1099

Tranchée(s) : TR14
Sujet. Les sépultures SP1095 (à gauche/ au sud) et SP1098 (à droite) contre les murs accolés MR1096 et MR1097.
Vestiges (US et faits) : 1092, 1095, SP1095, 1096, MR1096, 1097, MR1097, 1098, SP1098
Auteure : Marie BénARD
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1100

Tranchée(s) : TR14
Sujet. Détail de la possible sépulture SP1098 dans l'encaissant 1099.
Vestiges (US et faits) : SP1098, 1098, 1099
Auteure : Marie BénARD
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1101

Tranchée(s) : TR14

Sujet. Vue depuis l'Ouest de la coupe sud-ouest/nord-est et de la berme ouest dans la partie Sud de la tranchée TR14.
Vestiges (US et faits) : 1001, 1089, SP1089, 1090, SP1090, 1092, 1093, SP1093
Auteure : Marie BénARD
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1102

Tranchée(s) : TR14
Sujet. Vue de la coupe sud-ouest/nord-est et de la berme ouest au centre de la tranchée TR14.
Vestiges (US et faits) : 1001, 1093, SP1093, 1094, SP1094, 1095, SP1095, 1096, MR1096
Auteure : Marie BénARD
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1103

Tranchée(s) : TR14
Sujet. Vue de la coupe sud-ouest/nord-est et de la berme ouest dans la partie nord de la tranchée TR14.
Vestiges (US et faits) : 1001, 1096, MR1096, 1097, MR1097, 1099, 1135
Auteure : Marie BénARD
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1104

Tranchée(s) : TR18
Sujet. Le sondage dans le baptistère en l'état avec niveau de dalles de schiste 1143.
Vestiges (US et faits) : 1141, SL1141, 1143
Auteure : Sarah BOUNOUA
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1105

Tranchée(s) : TR18
Sujet. Le sondage dans le baptistère en l'état avec niveau de dalles de schiste 1143.
Vestiges (US et faits) : SL1141, 1141, 1143
Auteure : Sarah BOUNOUA
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1106

Tranchée(s) : TR18
Sujet. Le sondage dans le baptistère en l'état avec niveau de dalles de schiste 1143.
Vestiges (US et faits) : SL1141, 1141, 1143
Auteure : Sarah BOUNOUA
Cliché pris depuis le sud

Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1147

Tranchée(s) : TR01
Sujet. La sépulture SP1019 dont les limites sont incertaines, au sud de la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : SP1019, 1019
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1148

Tranchée(s) : TR01
Sujet. La très probable sépulture SP1021 dont les limites sont incertaines, et qui recoupe le mur MR1022, dans la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : 1021, SP1021, 1021, MR1022
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1149

Tranchée(s) : TR01
Sujet. La sépulture SP1024 qui recoupe le mur MR1022 au centre de la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : 1022, MR1022, 1024, SP1024
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1150

Tranchée(s) : TR01
Sujet. La sépulture SP1023 au centre de la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : SP1023, 1023
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1151

Tranchée(s) : TR01
Sujet. La sépulture SP1025 au centre de la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : 1025, SP1025, 1026, SP1026, 1028, MR1028
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1152

Tranchée(s) : TR01
Sujet. La sépulture SP1025 au centre de la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : 1025, SP1025, 1028, MR1028
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'ouest ;

Photographie 1153

Tranchée(s) : TR01
Sujet. La dalle de signalisation de la sépulture SP1025 au nord de la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : SP1025, 1025
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1154

Tranchée(s) : TR01
Sujet. La dalle de signalisation de la sépulture SP1024 au Nord de la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : SP1024, 1024
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1155

Tranchée(s) : TR01
Sujet. Les dalles de signalisation des tombes SP1025 (à gauche) et SP1024 (à droite) dans la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : SP1025, SP1024, 1025, 1024
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1156

Sujet. Photographies d'ambiance du 12 avril 2022.

Photographie 1157

Tranchée(s) : TR01
Sujet. Détail de l'arase du mur MR1028.
Vestiges (US et faits) : 1028, MR1028
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1158

Tranchée(s) : TR01
Sujet. La sépulture SP1026.
Vestiges (US et faits) : SP1026, 1026
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1159

Tranchée(s) : TR01
Sujet. Les sépultures SP1031 (à gauche au premier plan), SP1029 (au centre au premeir plan) devant le vestige du mur MR1028.
Vestiges (US et faits) : 1028, MR1028, 1129, SP1129, 1031, SP1031
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1160

Tranchée(s) : TR01

Sujet. Vue depuis l'Est des sépultures alignées SP1026 (à gauche, au pied de la berme) SP1029 (au centre) et SP1031 (à droite).Le bloc dressé au centre du cliché signale l'extrémité du mur MR1028 auquel il appartient.

Vestiges (US et faits) : 1026, SP1026, 1028, MR1028, 1029, SP1029, 1031, SP1031

Auteure : Marie Bénard

Cliché pris depuis l'est

Photographie 1161

Tranchée(s) : TR18
Sujet. Le remblai 1161 au fond du sondage TR18, dans le baptistère.
Vestiges (US et faits) : 1161
Auteure : Sarah Bounoua
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1162

Tranchée(s) : TR13
Sujet. Vue d'ensemble de la tranchée TR13.
Vestiges (US et faits) : 1063, MR1063
Auteure : Odile Maufra
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1163

Tranchée(s) : TR13
Sujet. Les sépultures à l'est de l'abside MR1063C.
Vestiges (US et faits) : 1063, MR1063, 1064, SP1064, 1065, SP1065, 1066, SP1066, 1067, SP1067, 1068, SP1068, 1069, SP1069
Auteure : Odile Maufra
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1164

Tranchée(s) : TR13
Sujet. Les sépultures à l'est de l'abside MR1063C.
Vestiges (US et faits) : 1063, MR1063, 1064, SP1064, 1065, SP1065, 1066, SP1066, 1067, SP1067, 1068, SP1068, 1069, SP1069
Auteure : Odile Maufra
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 1165

Tranchée(s) : TR13
Sujet. La sépulture SP1071 recoupée l'amas d'ossements 1072 (à gauche) et SP1070 (à droite) dans la tranchée TR13.
Vestiges (US et faits) : 1070, SP1070, 1071, SP1071, 1072
Auteure : Odile Maufra
Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 1166

Tranchée(s) : TR13

Sujet. La sépulture SP1073 dans la tranchée TR13.

Vestiges (US et faits) : SP1073, 1073

Auteure : Odile Maufra

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 1167

Tranchée(s) : TR13

Sujet. La sépulture SP1074 dans la tranchée TR13.

Vestiges (US et faits) : SP1074, 1074

Auteure : Odile Maufra

Cliché pris depuis le nord

Photographie 1168

Tranchée(s) : TR13

Sujet. Les pierres 1085, apparues sans trace perceptible de fosse.

Vestiges (US et faits) : 1085

Auteure : Odile Maufra

Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 1169

Tranchée(s) : TR13

Sujet. Deux pierres espacées selon un alignement nord-est/sud-ouest qui correspondent certainement au sommet d'une sépulture ou de deux sépultures au sud du baptistère.

Vestiges (US et faits) : SP1086, 1086

Auteure : Odile Maufra

Cliché pris depuis le nord

Photographie 1170

Tranchée(s) : TR04

Sujet. Vue depuis le Nord-Est du sondage profond dans la tranchée TR04.

Vestiges (US et faits) : 1001, 1002, 1003, 1006, SP1006, 1033, 1159

Auteure : Odile Maufra

Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 1171

Tranchée(s) : TR01

Sujet. Vue d'ensemble de la tranchée TR01.

Vestiges (US et faits) : 1016, SP1016, 1018, SP1018, 1019, SP1019, 1020, SP1020, 1022, MR1022

Auteurs : Manon Bénard

Cliché pris depuis le sud

Photographie 1172

Tranchée(s) : TR01

Sujet. Détail des vestiges au sud-ouest du baptistère.

Vestiges (US et faits) : 1016, SP1016, 1018, SP1018, 1019, SP1019, 1020, SP1020, 1022, MR1022

Auteurs : Manon Bénard

Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1173

Tranchée(s) : TR01

Sujet. Détail des vestiges entre le baptistère et l'église, au centre de la tranchée TR01.

Vestiges (US et faits) : 1021, SP1021, 1023, SP1023, 1024, SP1024, 1025, SP1024, 1026, SP1026, 1027, SL1027, 1029, SP1029, 1032

Auteure : Marie Bénard

Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 1174

Tranchée(s) : TR18

Sujet. La tranchée de fondation 1160 de la façade occidentale MR1146 du baptistère.

Vestiges (US et faits) : 1146, MR1146, 1160, 1161, 1162

Auteure : Sarah Bounoua

Cliché pris depuis le nord

Photographie 1175

Tranchée(s) : TR18

Sujet. Stratigraphie dans l'angle nord-ouest interne du baptistère.

Vestiges (US et faits) : 1141, SL1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, MR1146, 1160, 1166, 1167, 1168

Auteure : Sarah Bounoua

Cliché pris depuis le sud

Photographie 1176

Tranchée(s) : TR18

Sujet. Face interne de la façade occidentale MR1146 du baptistère.

Vestiges (US et faits) : 1141, SL1141, 1146, MR1146

Auteure : Sarah Bounoua

Cliché pris depuis l'est

Photographie 1177

Tranchée(s) : TR18

Sujet. Stratigraphie dans l'angle nord-ouest interne du baptistère.

Vestiges (US et faits) : 1141, SL1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, MR1146, 1160, 1166, 1167, 1168

Auteure : Sarah Bounoua

Cliché pris depuis le sud

Photographie 1178

Tranchée(s) : TR14

Sujet. Les sépultures au sud-ouest et hors de l'église.

Vestiges (US et faits) : 1089, SP1089, 1090, SP1090, 1091, SP1091, 1092

Auteure : Marie Bénard

Cliché pris depuis l'est

Photographie 1179

Tranchée(s) : TR14

Sujet. Les murs MR1096 et MR1097 à l'ouest et hors de l'église

Vestiges (US et faits) : 1096, MR1096, 1097, MR1097

Auteure : Marie Bénard

Cliché pris depuis l'est

Photographie 1180

Tranchée(s) : TR01

Sujet. Détail des premières couches sur le substrat entre le baptistère et l'église.

Vestiges (US et faits) : 1044, 1162, 1163, 1164

Auteure : Marie Bénard

Cliché pris depuis le nord

Photographie 1181

Tranchée(s) : TR01

Sujet. Détail du sondage dans l'épaisseur du remblai 1163 (dalles de schiste) qui couvre la couche rubéfiée 1164 dans la tranchée TR01.

Vestiges (US et faits) : 1163, 1164

Auteure : Marie Bénard

Cliché pris depuis le sud

Photographie 1182

Tranchée(s) : TR01

Sujet. Détail du remblai 1165 sous le niveau rubéfié 1164 dans la tranchée TR01.

Vestiges (US et faits) : 1164, 1165

Auteure : Marie Bénard

Cliché pris depuis le nord

Photographie 1183

Tranchée(s) : TR01

Sujet. La couche de pierres 1062, synchrone du niveau de dalles de schiste 1163 dans la tranchée TR01.

Vestiges (US et faits) : 1062, 1163

Auteure : Marie Bénard

Cliché pris depuis le sud

Photographie 1184

Tranchée(s) : TR01

Sujet. L'extrémité orientale du mur MR1028, perpendiculaire à la façade occidentale MR1146 du baptistère à laquelle il est chaîné (chainage au niveau de la fondation 1058 uniquement).

Vestiges (US et faits) : 1028, MR1028, 1058, 1146, MR1146

Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1185

Tranchée(s) : TR09
Sujet. L'extrémité ouest de la tranchée TR09 après nettoyage.
Vestiges (US et faits) : 1173, SP1173, 1174, SP1174, 1175, SP1175
Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le sud-ouest

Photographie 1186

Tranchée(s) : TR09
Sujet. La sépulture SP1169.
Vestiges (US et faits) : SP1169, 1169
Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1187

Tranchée(s) : TR10
Sujet. Le mur MR1149 (au premier plan) et son retour (contrefort ?, à droite) SB1150 doublés par le mur à parement unique MR1152.
Vestiges (US et faits) : 1149, MR1149, 1150, SB1150, 1151, FS1151, 1152, MR1152
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1188

Tranchée(s) : TR10
Sujet. Détail du pan de mur ou contrefort SB1150 (au centre) adossé au mur MR1149 (à gauche) et recoupé par la fosse d'épierrement FS1151 (à droite).
Vestiges (US et faits) : 1149, MR1149, 1150, SB1150, 1151, FS1151
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1189

Tranchée(s) : TR10
Sujet. Les vestiges des constructions SB1150 et MR1152, avec, à droite, la couche pierres 1183, probable démolition de leur élévation.
Vestiges (US et faits) : 1150, SB1150, 1151, FS1151, 1152, MR1152, 1183
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1190

Tranchée(s) : TR10
Sujet. Détail du maigre vestige du mur MR1154.
Vestiges (US et faits) : MR1154, 1154
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1191

Tranchée(s) : TR10
Sujet. Vestige du mur MR1153 dans la tranchée TR10.
Vestiges (US et faits) : MR1153, 1153
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1192

Tranchée(s) : TR01
Sujet. Le chaînage de mur MR1028 avec la fondation 1058 du mur occidental du baptistère MR1146, dans la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : 1028, MR1028, 1058, 1146, MR1146
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1193

Tranchée(s) : TR01
Sujet. Le chaînage du mur MR1028 avec la fondation 1058 du mur occidental du baptistère MR1146, dans la tranchée TR01.
Vestiges (US et faits) : 1028, MR1028, 1058, 1146, MR1146
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'ouest

Photographie 1194

Tranchée(s) : TR01
Sujet. Le chaînage de mur MR1028 avec la fondation 1058 du mur occidental du baptistère MR1146.
Vestiges (US et faits) : 1028, MR1028, 1058, 1146, MR1146
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1195

Tranchée(s) : TR09
Sujet. Vue d'ensemble de la tranchée TR09, avec les tombes SP1174, SP1175 au premier plan, SP1173 à l'arrière sur le palier et la fosse de cailloux FS1178.
Vestiges (US et faits) : 1173, SP1173, 1174, SP1174, 1175, SP1175, 1178, FS1178
Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 1196

Tranchée(s) : TR09
Sujet. Détail des tombes SP1174, SP1175 (à gauche) et SP1173 (à droite).
Vestiges (US et faits) : 1173, SP1173, 1174, SP1174, 1175, SP1175
Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1197

Tranchée(s) : TR09
Sujet. La sépulture SP1173.
Vestiges (US et faits) : SP1173, 1173
Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le nord-ouest

Photographie 1198

Tranchée(s) : TR09
Sujet. dans la tranchée TR09.
Vestiges (US et faits) : 1174, SP1174, 1175, SP1175
Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le nord-est

Photographie 1199

Tranchée(s) : TR05
Sujet. Stratigraphie du terrain au nord de l'emprise, tranchée TR05 («log 1»).
Vestiges (US et faits) : 1001, 1003
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1200

Tranchée(s) : TR05
Sujet. Stratigraphie du terrain au nord de l'emprise, tranchée TR05 («log 2»).
Vestiges (US et faits) : 1001, 1003
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis l'est

Photographie 1201

Tranchée(s) : TR06
Sujet. Stratigraphie du terrain au nord de l'emprise, tranchée TR06 («log 1»).
Vestiges (US et faits) : 1001, 1003
Auteure : Marie Bénard
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1202

Tranchée(s) : TR06
Sujet. Stratigraphie du terrain au nord de l'emprise, tranchée TR06 («log 2»).
Vestiges (US et faits) : 1001, 1007, MR1007
Auteure : Odile Maufras
Cliché pris depuis le sud

Photographie 1203

Sujet. mble de la tranchée TR10 avec, au premeir plan, l'amas de moellons équarris 1183, probable couche e démolition, adossés au parement occidental du mur MR1152.
Auteur : Christophe Ranché
Cliché pris depuis le nord

Photographie 1204

Tranchée(s) : TR10
Vert. : oui

Sujet. Détail de l'angle des murs MR1149 (au centre), MR1154 (à gauche) et MR1153 (à droite), manifestement construits lors d'un même chantier.

Vestiges (US et faits) : 1149, MR1149, 1153, MR1153, 1154, MR1154

Auteur : Christophe Ranché

Planche contact



1001.JPG



1002.JPG



1003.JPG



1004.JPG



1005.JPG



1006.JPG



1007.JPG



1008.JPG



1009.JPG



1010.JPG



1011.JPG



1011a.JPG



1011b.JPG



1012.JPG



1012a.JPG



1012b.JPG



1013.JPG



1013a.JPG



1013b.JPG



1014.JPG



1014a.JPG



1015.JPG



1015a.JPG



1015b.JPG



1016.JPG



1016a.JPG



1017.JPG



1018.JPG



1018a.JPG



1018b.JPG



1019.JPG



1019a.JPG



1020.JPG



1020a.JPG



1021.JPG



1022.JPG



1022a.JPG



1022b.JPG



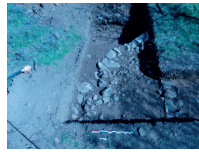
1023.JPG



1023a.JPG



1023b.JPG



1024.JPG



1024a.JPG



1025.JPG



1025a.JPG



1026.JPG



1026a.JPG



1027.JPG



1027a.JPG



1027b.JPG



1027c.JPG



1027d.JPG



1028.JPG



1029.JPG



1030.JPG



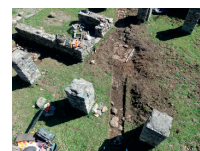
1030a.JPG



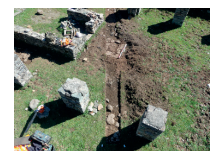
1030b.JPG



1031.JPG



1031a.JPG



1031b.JPG



1031c.JPG



1031d.JPG



1032.JPG



1033.JPG



1033a.JPG



1034.JPG



1034a.JPG



1035.JPG



1035a.JPG



1036.JPG



1036a.JPG



1036b.JPG



1036c.JPG



1037.JPG



1037b.JPG



1037e.JPG



1038.JPG



1039.JPG



1039a.JPG



1040.JPG



1040a.JPG



1041.JPG



1041a.JPG



1041b.JPG



1042.JPG



1042a.JPG



1043.JPG



1043a.JPG



1044.JPG



1044a.JPG



1044b.JPG



1045.JPG



1045a.JPG



1045b.JPG



1046.JPG



1046a.JPG



1046b.JPG



1047.JPG



1047a.JPG



1047b.JPG



1048.JPG



1048a.JPG



1049.JPG



1049a.JPG



1049b.JPG



1050.JPG



1050a.JPG



1050b.JPG



1051.JPG



1051a.JPG



1052.JPG



1052a.JPG



1052b.JPG



1053.JPG



1054.JPG



1055.JPG



1055a.JPG



1056.JPG



1056a.JPG



1056b.JPG



1056c.JPG



1057.JPG



1058.JPG



1059.JPG



1059a.JPG



1059b.JPG



1059c.JPG



1060.JPG



1060a.JPG



1060b.JPG



1061.JPG



1061a.JPG



1062.JPG



1062a.JPG



1063.JPG



1063a.JPG



1063b.JPG



1063c.JPG



1064.JPG



1064a.JPG



1065.JPG



1065a.JPG



1066.JPG



1066a.JPG



1067.JPG



1068.JPG



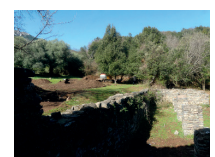
1068a.JPG



1069.JPG



1069a.JPG



1070.JPG



1070a.JPG



1070b.JPG



1071.JPG



1071a.JPG



1072.JPG



1072a.JPG



1073.JPG



1073a.JPG



1073b.JPG



1073c.JPG



1073d.JPG



1073e.JPG



1073f.JPG



1073g.JPG



1073h.JPG



1073j.JPG



1073k.JPG



1073l.JPG



1073m.JPG



1073n.JPG



1074.JPG



1074a.JPG



1075.JPG



1075a.JPG



1076.JPG



1076a.JPG



1077.JPG



1077a.JPG



1078.JPG



1078a.JPG



1079.JPG



1079a.JPG



1079b.JPG



1080.JPG



1080a.JPG



1081.JPG



1082.JPG



1082a.JPG



1083.JPG



1083a.JPG



1084.JPG



1084a.JPG



1085.JPG



1085b.JPG



1085c.JPG



1086.JPG



1086a.JPG



1086b.JPG



1087.JPG



1087a.JPG



1087b.JPG



1088.JPG



1088a.JPG



1089.JPG



1089a.JPG



1090.JPG



1091.JPG



1091a.JPG



1092.JPG



1092a.JPG



1093.JPG



1093a.JPG



1093b.JPG



1094.JPG



1094a.JPG



1094b.JPG



1095.JPG



1095a.JPG



1095b.JPG



1096.JPG



1096a.JPG



1096b.JPG



1097.JPG



1097a.JPG



1098.JPG



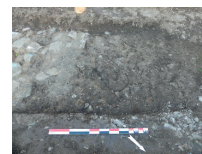
1098a.JPG



1099.JPG



1099a.JPG



1100.JPG



1100a.JPG



1101.JPG



1101a.JPG



1102.JPG



1102a.JPG



1102b.JPG



1103.JPG



1103a.JPG



1103b.JPG



1104.JPG



1104a.JPG



1104b.JPG



1104c.JPG



1105.JPG



1105a.JPG



1105b.JPG



1106.JPG



1106a.JPG



1106b.JPG



1107.JPG



1107a.JPG



1107b.JPG



1107c.JPG



1108.JPG



1108a.JPG



1109.JPG



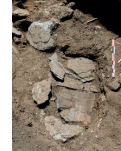
1109a.JPG



1110.JPG



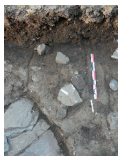
1110a.JPG



1110b.JPG



1111.JPG



1111a.JPG



1112.JPG



1112a.JPG



1113.JPG



1113a.JPG



1113b.JPG



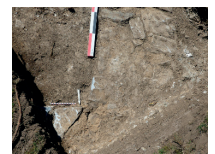
1114.JPG



1114a.JPG



1114b.JPG



1115.JPG



1115a.JPG



1116.JPG



1116a.JPG



1117.JPG



1117a.JPG



1118.JPG



1119.JPG



1119a.JPG



1120.JPG



1120a.JPG



1121.JPG



1121a.JPG



1121b.JPG



1122.JPG



1122a.JPG



1123.JPG



1123a.JPG



1123b.JPG



1123c.JPG



1123d.JPG



1124.JPG



1124a.JPG



1124b.JPG



1125.JPG



1125a.JPG



1125b.JPG



1126.JPG



1126a.JPG



1127.JPG



1127a.JPG



1128.JPG



1128a.JPG



1128b.JPG



1128c.JPG



1129.JPG



1129a.JPG



1130.JPG



1130a.JPG



1131.JPG



1131a.JPG



1132.JPG



1132a.JPG



1133.JPG



1134.JPG



1134a.JPG



1135.JPG



1135a.JPG



1136.JPG



1137.JPG



1137a.JPG



1138.JPG



1138a.JPG



1139.JPG



1139a.JPG



1140.JPG



1140a.JPG



1140b.JPG



1140c.JPG



1140d.JPG



1140e.JPG



1141.JPG



1141a.JPG



1141b.JPG



1142.JPG



1142a.JPG



1143.JPG



1143a.JPG



1143b.JPG



1144.JPG



1144a.JPG



1145.JPG



1145a.JPG



1146.JPG



1147.JPG



1147a.JPG



1148.JPG



1148a.JPG



1148b.JPG



1149.JPG



1149a.JPG



1150.JPG



1150a.JPG



1151.JPG



1151a.JPG



1152.JPG



1152a.JPG



1152b.JPG



1153.JPG



1153a.JPG



1154.JPG



1154a.JPG



1155.JPG



1155a.JPG



1155b.JPG



1155c.JPG



1156.JPG



1157.JPG



1157a.JPG



1158.JPG



1158a.JPG



1159.JPG



1159a.JPG



1160.JPG



1160a.JPG



1161.JPG



1161a.JPG



1162.JPG



1162a.JPG



1163.JPG



1163a.JPG



1164.JPG



1164a.JPG



1165.JPG



1165a.JPG



1165b.JPG



1166.JPG



1166a.JPG



1167.JPG



1167a.JPG



1168.JPG



1169.JPG



1169a.JPG



1170.JPG



1170a.JPG



1171.JPG



1171a.JPG



1172.JPG



1172a.JPG



1173.JPG



1174.JPG



1174a.JPG



1175.JPG



1175a.JPG



1176.JPG



1176a.JPG



1177.JPG



1177a.JPG



1177b.JPG



1177c.JPG



1178.JPG



1178a.JPG



1179.JPG



1179a.JPG



1180.JPG



1180a.JPG



1180b.JPG



1181.JPG



1181a.JPG



1181b.JPG



1182.JPG



1182a.JPG



1182b.JPG



1183.JPG



1183a.JPG



1183b.JPG



1184.JPG



1184a.JPG



1185.JPG



1185a.JPG



1186.JPG



1186a.JPG



1187.JPG



1187a.JPG



1188.JPG



1189.JPG



1189a.JPG



1190.JPG



1190a.JPG



1191.JPG



1191a.JPG



1192.JPG



1192a.JPG



1192b.JPG



1193.JPG



1193a.JPG



1193b.JPG



1193c.JPG



1194.JPG



1195.JPG



1196.JPG



1196a.JPG



1197.JPG



1197a.JPG



1198.JPG



1199.JPG



1200.JPG



1200a.JPG



1201.JPG



1201a.JPG



1202.JPG



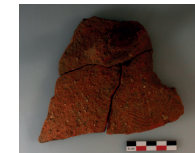
1202a.JPG



1203.JPG



1204.JPG



1205.jpg



1205a.jpg



1205b.jpg

4. Inventaire de la documentation graphique

N° OA	08-2281
Numéro et date de l'arrêt de prescription	2022/027/SRA du 30/09/2021
Diagnostic ou Fouilles	Diagnostic
Commune (+ n° département)	Corte (2B)
Parcelle	C 189, 190
Intitulé de l'opération	Saint-Jean
Abréviation (s'il y a lieu)	
Code chantier de l'opérateur	D141060
Nom et prénom du responsable de l'opération (R.O.)	Odile Maufra
Année(s) de l'opération	2022
Couple occupation/chronologie	Antiquité romaine, époque médiévale, temps modernes, époque contemporaine

Minute MN1001

Tranchée(s) : TR01

Vestiges (US et faits) : 1001, 1003, 1016, SP1016, 1017, 1020, SP1020, 1022, MR1022, 1024, SP1024, 1025, SP1025, 1027, SL1027, 1028, MR1028, 1030, 1032, 1044, 1062, 1163, 1164

Description : coupe des couches, des sépultures et des vestiges de murs de la tranchée TR01, relevé de la berme orientale.

Échelle : 1/20

Support : calque

Auteure : Marie Bénard

Minute MN1002

Tranchée(s) : TR01

Vestiges (US et faits) : 1028, MR1028, 1030, 1035, 1044, 1057, MR1057 1058, MR1058, 1059, 1060

Description : coupe nord-sud (coupe A) de la stratigraphie au contact du parement nord du mur MR1028 et coupe est-ouest de la stratigraphie au contact de la façade ouest du baptistère (coupe B).

Échelle : 1/20

Support : calque

Auteure : Sarah Bounoua

Minute MN1003

Tranchée(s) : TR02, TR07

Vestiges (US et faits) : 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, MR1052, 1053, MR1053, 1054, 1056, MR1056, 1075,

1076, 1077, SL1077, 1080, 1081, SL1081, 1082, 1083,

Description : coupe nord-ouest.sud-est des couches et vestiges de la tranchée/ TR02 ; plan des sols, couches et vestiges bâtis de la tranchée TR07.

Échelles : 1/20

Auteurs : Florian Soula, Christophe Ranché

Minute MN1004

Tranchée(s) : TR05, TR14

Vestiges (US et faits) : 1001, 1003, 1008, ST1008, 1011, 1012, 1013, 1015, 1088, 1089, SP1089, 1092, 1093, SP1093, 1094, SP1094, 1095, SP1095, 1096, MR1096, 1097, MR1097, 1098, SP1098, 1099, 1135

Description : coupe sud-nord de la tranchée TR05 (coupe A), de la structure ST1008 et la stratigraphie associée ; coupe nord-sud (coupe B) des sépultures et vestiges bâtis de la tranchée TR14 relevés sur la berme orientale.

Échelles : 1/20

Support : calque

Auteure : Marie Bénard

Minute MN1005

Tranchée(s) : TR09

Vestiges (US et faits) : 1001, 1170, 1172, FS1172, 1176, 1177, 1178

Description : coupe est-ouest des vestiges et couches archéologiques de la tranchée TR09, relevés dans la berme sud.

Échelles : 1/20

Support : calque

Auteure : Sarah Bounoua

Minute MN1006

Tranchée(s) : TR15

Vestiges (US et faits) : 1122, 1123, 1124, 1125, SL1125, 1126, 1127, SL1127, 1128, SP1128, 1129, SP1129, 1138, SP1138

Description : Coupe nord-est / sud-ouest des couches et sépultures de la tranchée TR15, relevées dans la berme sud-est.

Échelles : 1/20

Support : calque

Auteur : Florian Soula

Minute MN1007

Tranchée(s) : TR04, TR16

Vestiges (US et faits) : 1001, 1002, 1003, 1006, SP1006, 1033, 1055, MR1055, 1101, SP1101, 1102, SP1102, 1103, 1125, SP1125, 1132, SP1132, 1134, 1159

Description : coupe sud-nord des sépultures et couches au contact du mur nord de l'église MR1055 (coupe A) ; coupe nord-sud des couches et sépultures de la tranchée TR16 (coupe B) ; coupe sud-nord

des couches et de la sépulture de la tranchée TR04 (coupe C).

Échelles : 1/20

Support : calque

Auteure : Odile Mauftras

Minute MN1008

Tranchée(s) : TR18

Vestiges (US et faits) : 1002, 1058, MR1058, 1141, SL1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, MR1146, 1160, 1161, 1162, 1166, 1167, ST1167, 1168

Description : plan pierre à pierre du sol caladé du baptistère à l'angle nord-ouest de l'espace intérieur (relevé A) ; coupe ouest-est du sol caladé et des niveaux inférieurs au contact de la première fondation MR1058 et de l'élévation du deuxième état MR1146 (relevé B).

Échelles : 1/20

Support : calque

Auteure : Sarah Bounoua

Minute MN1009

Tranchée(s) : TR01, TR02, TR03, TR04, TR05, TR06, TR07, TR08, TR09, TR10, TR11, TR12, TR13, TR14, TR15, TR16, TR17, TR18

Description : croquis, très approximatif de localisation, Sur fond de plan cadastral, des 18 tranchées sur l'emprise du site et de localisation des coupes stratigraphiques MN1001 à MN1008.

Support : Papier A4

Auteure : Odile Mauftras

Minute MN1010

Vestiges (US et faits) : 1146, MR1146

Description : croquis de localisation du sondage TR18 dans le baptistère sur fond de plan de l'église par Pierre-Jean Trabon, ACMH.

Échelle : /

Support : Papier A4

Auteure : Odile Mauftras

Minute MN1011

Tranchée(s) : TR02, TR07

Vestiges (US et faits) : 1052, MR1052, 1053, MR1053, 1055, MR1055, 1056, MR1056, 1075, MR1075, 1077, SL1077, 1081, SB1081, 1083, FS1083

Description : croquis de localisation des vestiges bâtis des tranchées TR02 et TR07 dans l'église, sur fond de plan de l'église par Pierre-Jean Trabon, ACMH.

Échelle : /

Support : Papier A3

Auteure : Odile Mauftras

Minute MN1012

Vestiges (US et faits) : 1075, MR1075

Type : croquis

Description : croquis de plan de la tranchée TR01 avec les dimensions permettant son calage (le couvert végétal et les deux monuments ayant rendu difficile le relevé topographique de la partie septentrionale de la tranchée) et croquis métré de l'élévation du mur gouttereau méridional MR1075 de l'église.

Échelle : /

Support : papier A3

Auteure : Odile Mauftras

5. Inventaire des prélèvements

N° OA	08-2281
Numéro et date de l'arrêté de prescription	2022/027/SRA du 30/09/2021
Diagnostic ou Fouilles	Diagnostic
Commune (+ n° département)	Corte (2B)
Parcelle	C 189, 190
Intitulé de l'opération	Saint-Jean
Abréviation (s'il y a lieu)	
Code chantier de l'opérateur	D141060
Nom et prénom du responsable de l'opération (R.O.)	Odile Maufra
Année(s) de l'opération	2022
Couple occupation/chronologie	Antiquité romaine, époque médiévale, temps modernes, époque contemporaine

Quatre prélèvements ont été faits sur le site, tous en vue de datation par mesure du radiocarbone. Les prélèvements sont listés dans les lignes qui suivent et les résultats sont dans les pages qui suivent.

PRL-1132-1

US 1132, SP1132, TR16

Prélèvement de l'os humain, probablement remanié, retrouvé sur la couverture de la tombe SP1132. Datation souhaitée pour tenter de dater une tombe ancienne au nord de l'église.

PRL-1163-1

US 1163, TR01

Prélèvement d'un charbon de bois dans la couche 163 adossée au bâtiment sous le baptistère. Le prélèvement a été réalisé au cas où le suivant, plus pertinent pour le même objectif, n'aurait pas livré assez de masse charbonneuse. Comme le prélèvement PRL-1164-1 a pu être daté, le prélèvement PRL-1163-1 n'a pas été utilisé par le laboratoire qui l'a détruit à notre demande, plutôt que nous le retourner.

PRL-1164-1

US 1164, TR01

Prélèvement de petits charbon de bois dans la couche 1164 de chantier de construction du bâtiment sous le baptistère.

PRL-1169-1

US 1169, SP1169, TR09

Prélèvement d'un des os humains retrouvés sur la couverture de la tombe SP11069 et provenant soit d'une réduction, soit d'une seconde sépulture. Os de crâne. Datation souhaitée pour dater l'extension du cimetière au sud-ouest du site.

Résultats des datations radiocarbone



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Odile MaufRAS

Report Date: May 25, 2022

INRAP

Material Received: May 11, 2022

Laboratory Number	Sample Code Number	Conventional Radiocarbon Age (BP) or Percent Modern Carbon (pMC) & Stable Isotopes	
Beta - 627161	PRL-1164-1 (Corte, 2B, Bapt.St-Jean.08-2281)	1770 +/- 30 BP	IRMS $\delta^{13}C$: -24.6 o/oo

(95.4%) 224 - 376 cal AD (1726 - 1574 cal BP)

Submitter Material: Charcoal
Pretreatment: (charred material) acid/alkali/acid
Analyzed Material: Charred material
Analysis Service: AMS-Standard delivery
Percent Modern Carbon: 80.22 +/- 0.30 pMC
Fraction Modern Carbon: 0.8022 +/- 0.0030
D14C: -197.76 +/- 3.00 o/oo
 $\Delta^{14}C$: -204.71 +/- 3.00 o/oo (1950:2022)
Measured Radiocarbon Age: (without $\delta^{13}C$ correction): 1760 +/- 30 BP
Calibration: BetaCal4.20: HPD method: INTCAL20

Results are ISO/IEC-17025:2017 accredited. No sub-contracting or student labor was used in the analyses. All work was done at Beta in 4 in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the ^{14}C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1 sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. $\delta^{13}C$ values are on the material itself (not the AMS $\delta^{13}C$). $\delta^{13}C$ and $\delta^{15}N$ values are relative to VPDB. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Odile Maufra

Report Date: May 26, 2022

INRAP

Material Received: May 11, 2022

Laboratory Number	Sample Code Number	Conventional Radiocarbon Age (BP) or Percent Modern Carbon (pMC) & Stable Isotopes	
-------------------	--------------------	--	--

Beta - 627159	PRL-1132-1 (Corte, 2B, Bapt.St-Jean.08-2281)	900 +/- 30 BP	IRMS δ13C: -19.7 o/oo
			IRMS δ15N: +7.8 o/oo

(60.5%)	1116 - 1219 cal AD	(834 - 731 cal BP)
(34.9%)	1042 - 1108 cal AD	(908 - 842 cal BP)

Submitter Material: Bone (Non-heated)
 Pretreatment: (bone collagen) collagen extraction; with alkali
 Analyzed Material: Bone collagen
 Analysis Service: AMS-Standard delivery
 Percent Modern Carbon: 89.40 +/- 0.33 pMC
 Fraction Modern Carbon: 0.8940 +/- 0.0033
 D14C: -105.99 +/- 3.34 o/oo
 Δ14C: -113.74 +/- 3.34 o/oo (1950:2022)
 Measured Radiocarbon Age: (without d13C correction): 810 +/- 30 BP
 Calibration: BetaCal4.20: HPD method: INTCAL20
 Carbon/Nitrogen: CN : 3.3 %C: 38.93 %N: 13.79

Results are ISO/IEC-17025:2017 accredited. No sub-contracting or student labor was used in the analyses. All work was done at Beta in 4 in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the 14C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1 sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. d13C values are on the material itself (not the AMS d13C). d13C and d15N values are relative to VPDB. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic, Inc.
4985 SW 74th Court
Miami, FL 33155 USA
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2017-Accredited Testing Laboratory

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Odile Maufras

Report Date: May 25, 2022

INRAP

Material Received: May 11, 2022

Laboratory Number	Sample Code Number	Conventional Radiocarbon Age (BP) or Percent Modern Carbon (pMC) & Stable Isotopes	
-------------------	--------------------	---	--

Beta - 627160	PRL-1169-1 (Corte, 2B, Bapt.St-Jean.08-2281)	950 +/- 30 BP	IRMS δ13C: -19.1 o/oo
			IRMS δ15N: +8.9 o/oo
	(95.4%) 1028 - 1162 cal AD	(922 - 788 cal BP)	

Submitter Material: Bone (Non-heated)
 Pretreatment: (bone collagen) collagen extraction; with alkali
 Analyzed Material: Bone collagen
 Analysis Service: AMS-Standard delivery
 Percent Modern Carbon: 88.85 +/- 0.33 pMC
 Fraction Modern Carbon: 0.8885 +/- 0.0033
 D14C: -111.54 +/- 3.32 o/oo
 Δ14C: -119.24 +/- 3.32 o/oo (1950:2022)
 Measured Radiocarbon Age: (without d13C correction): 850 +/- 30 BP
 Calibration: BetaCal4.20: HPD method: INTCAL20
 Carbon/Nitrogen: CN : 3.3 %C: 35.65 %N: 12.49

Results are ISO/IEC-17025:2017 accredited. No sub-contracting or student labor was used in the analyses. All work was done at Beta in 4 in-house NEC accelerator mass spectrometers and 4 Thermo IRMSs. The "Conventional Radiocarbon Age" was calculated using the Libby half-life (5568 years), is corrected for total isotopic fraction and was used for calendar calibration where applicable. The Age is rounded to the nearest 10 years and is reported as radiocarbon years before present (BP), "present" = AD 1950. Results greater than the modern reference are reported as percent modern carbon (pMC). The modern reference standard was 95% the 14C signature of NIST SRM-4990C (oxalic acid). Quoted errors are 1 sigma counting statistics. Calculated sigmas less than 30 BP on the Conventional Radiocarbon Age are conservatively rounded up to 30. d13C values are on the material itself (not the AMS d13C). d13C and d15N values are relative to VPDB. References for calendar calibrations are cited at the bottom of calibration graph pages.

6. Inventaire de la documentation écrite

N° OA	08-2281
Numéro et date de l'arrêté de prescription	2022/027/SRA du 30/09/2021
Diagnostic ou Fouilles	Diagnostic
Commune (+ n° département)	Corte (2B)
Parcelle	C 189, 190
Intitulé de l'opération	Saint-Jean
Abréviation (s'il y a lieu)	
Code chantier de l'opérateur	D141060
Nom et prénom du responsable de l'opération (R.O.)	Odile Maufra
Année(s) de l'opération	2022
Couple occupation/chronologie	Antiquité romaine, époque médiévale, temps modernes, époque contemporaine

1 cahier à reliure spiralée intitulé « Opération Archéologique 08-2281 – Corte (2B) Baptistère Saint-Jean - Diagnostic 2022 – Documentation de diagnostic archéologique », contenant :

- Les références administratives du site et de l'opération, les mots de passe de la base de données Syslat
- Les données topographiques (coordonnées de points topographiés et plan général)
- L'inventaire descriptif des vestiges immobiliers (extraction e la base de données Syslat)
- L'inventaire des mobiliers
- Les fiches d'enregistrement de terrain fiches de tranchées, fiches d'US ou de faits (incomplètes, une partie de la donnée ayant été enregistrée directement sur Syslat).
- Le résultat des datations par mesure du carbone 14.
- La documentation photographique (inventaire des clichés et tirage au format planche-contact)
- La documentation graphique (inventaire des relevés, l'original es minutes de terrain et leur version informatisée)
- L'inventaire de la documentation et des mobiliers remis au SRA
- Le DVD contenant les données de l'opération sous format numérique.

7. Inventaire de la documentation numérique

N° OA	08-2281
Numéro et date de l'arrêté de prescription	2022/027/SRA du 30/09/2021
Diagnostic ou Fouilles	Diagnostic
Commune (+ n° département)	Corte (2B)
Parcelle	C 189, 190
Intitulé de l'opération	Saint-Jean
Abréviation (s'il y a lieu)	
Code chantier de l'opérateur	D141060
Nom et prénom du responsable de l'opération (R.O.)	Odile MaufRAS
Année(s) de l'opération	2022
Couple occupation/chronologie	Antiquité romaine, époque médiévale, temps modernes, époque contemporaine

1 DVD intitulé « OA 08-2281 » contenant :

- Dossier « **O_OAn°08-2281_Administration Inrap** »
Contient les fichiers « Convention signée D141060 CORTE (2B) BAPTISTERE ST JEAN.pdf »
« PSI D141060 CORTE (2B) BAPTISTERE ST JEAN.pdf »
- Dossier « **OAn°08-2281_Administration SRA** »
Contient les fichiers « ARR D141060 CORTE (2B) BAPTISTERE ST JEAN.pdf »
« Arr_2022_027_Corte_Baptistere_Saint_Jean_MOD.pdf »
« Arr_2022_028_Corte_Baptistere_Saint_Jean_RSO.pdf »
- Dossier « **OAn°08-2281_Hygiène et sécurité** »
Contient les dossiers « DICT »
« Risque Amiante »
et le fichier « PPSPS_D141060.doc »
- Dossier « **OAn°08-2281_Doc ancienne et générale** »
Contient le dossier « Moracchini2004 »
et les fichiers « ETUDE DE DIAGNOSTIC - ens religieux Saint-Jean - 2021-07.pdf »
« IGNF_PVA_1-0__1950-12-02__C4250-0021_1950_CDP3542_0055.pdf »
« Planche XXIV-CORT -Basilique pisane baptistère campanile du quartier St Jean.pdf »
« RAP00773_OA34_Saint-Jean_1981.pdf »
« RAP01002_OA687_PRD_2007.pdf »
« Rapport_recherche_documentaire (1).pdf »
- Dossier « **1_OAn°08-2281_Etiquettes Fiches Minutes** »
Contient le dossier « ScanFichesTranchées »
Contient les fichiers « Couverture cahier documentaire remis au SRA.ai »
« étiquette caisses.ai »
« Etiquettes MINUTES.ai »
« Etiquette mobi.docx »
« jaquette CD.ai »

- Dossier « **2_ OAn°08-2281_Topo_et_Plan** »

Contient le dossier « emprise_caviar »
 et les fichiers « CORTE SAINT JEAN Points Topo Lambert93.txt »
 « CORTE Saint-Jean Lambert93 250ème.ai »

- Dossier « **3_ OAn°08-2281_Dessin-relevés** »

Contient les scans des 12 minutes de terrain en format jpg,
 les mises au propre de 8 des minutes de terrain au format Adobe Illustrator
 Le scan du relevé de P. Pergola (sondage dans le cœur en 1981)
 la planche des relevés stratigraphiques (logs) au format Adobe Illustrator

- Dossier « **3_ OAn°08-2281_Photogrammétries** »

Contient les 4 photogrammétries recalées en Lambert 93, au format Adobe Illustrator

- Dossier « **3_ OAn°08-2281_Photo** »

Contient Les clichés numériques au format jpg,
 La planche- contact des clichés numériques au format pdf

- Dossier « **4_ OAn°08-2281_Inventaires** »

Contient les fichiers « Inventaire des caisses de mobilier.docx »
 « Inventaire des mobiliers VERSION-SRA.xls »
 « Inventaire des mobiliers.xlsx »
 « Inventaire des photographies.docx »
 « Inventaire des points topo.docx »
 « Inventaire des relevés graphiques.docx »
 « Inventaire des vestiges (extraction Syslat).docx »
 « Inventaire fichiers numériques remis au SRA.docx » (soit le présent inventaire)

- Dossier « **4_ OAn°08-2281_Syslat_Sauvegardes** »

Contient le dossier « Sauvegarde Syslat »
 et le fichier « Codes_Syslat_SRA&inrap » pour accéder à la base de données

- Dossier « **4_ OAn°08-2281_Etudes SPE** »

Contient les dossiers « 14C »
 « Rapport Faune »
 et les fichiers « dessin céramique »
 « Le monnayage de Magnence en Corse »
 « Monnaie1_Corte Baptistère.doc »

- Dossier « **6_ OAn°08-2281_Rapport** »

Contient les fichiers les fichiers de texte et d'illustration constituant les éléments du rapport, répartis par section

- Fichiers hors dossiers :

« 4_OAn°1111998Codes_Syslat_SRA_Inrap.docx »
 « 6_OAn°1111998_Notice .docx »

8. Inventaire du conditionnement du mobilier archéologique

N° OA	08-2281
Numéro et date de l'arrêté de prescription	2022/027/SRA du 30/09/2021
Diagnostic ou Fouilles	Diagnostic
Commune (+ n° département)	Corte (2B)
Parcelle	C 189, 190
Intitulé de l'opération	Saint-Jean
Abréviation (s'il y a lieu)	
Code chantier de l'opérateur	D141060
Nom et prénom du responsable de l'opération (R.O.)	Odile Maufras
Année(s) de l'opération	2022
Couple occupation/chronologie	Antiquité romaine, époque médiévale, temps modernes, époque contemporaine

- 1 caisse en plastique rigide, format 40 x 30 x 26 cm, intitulée :

« **CAISSE 1** - Corte (2B) Saint-Jean – diagnostic 2022. Resp. O. Maufras/Inrap. N° SRA : 08-2281

arrêté 2021/106/SRA du 30.09.2021 - N° Inrap d'opération : D141060 - **CERAMIQUE, VERRE, MONNAIE, METAL** »

Contient : céramique (US 1001, 1002, 1007, 1009, 1030 (2 sachets), 1034, 1042, 1116, 1118, 1126, 1134, 1139, 1144, 1145, 1148, 1150, 1169, 1170, 1173), verre (US 1004, 1126), monnaie (monnaie 1, US 1103), métal (US 1001 (3 sachets), 1009, 1030, 1032, 1115, 1180).

Poids : 3,90 kg

- 1 caisse en plastique rigide, format 40 x 30 x 26 cm, intitulée :

« **CAISSE 2** - Corte (2B) Saint-Jean – diagnostic 2022. Resp. O. Maufras/Inrap. N° SRA : 08-2281

arrêté 2021/106/SRA du 30.09.2021 - N° Inrap d'opération : D141060 - **TCA (terres cuites architecturales)** »

Contient : US 1001 (3 sachets), 1030, 1033, 1100, 1126, 1134, 1142, 1145

Poids : 6,85 kg

- 1 caisse en plastique rigide, format 40 x 30 x 26 cm, intitulée :

« **CAISSE 3** - Corte (2B) Saint-Jean – diagnostic 2022. Resp. O. Maufras/Inrap. N° SRA : 08-2281

arrêté 2021/106/SRA du 30.09.2021 - N° Inrap d'opération : D141060 - **TCA (terres cuites architecturales), MORTIERS** »

Contient : TCA (US 1148, 1162, 1163), Mortier/enduit : (US 1089, 1150, 1163).

Poids : 3,80 kg

- 1 caisse en plastique rigide, format 40 x 30 x 26 cm, intitulée :

« **CAISSE 4** - Corte (2B) Saint-Jean – diagnostic 2022. Resp. O. Maufras/Inrap. N° SRA : 08-2281

arrêté 2021/106/SRA du 30.09.2021 - N° Inrap d'opération : D141060 - **OSSEMENTS, CHARBONS** »

Contient : ossements humains (US 1001, 1006, 1017, 1030, 1072, 1085, 1089, 1132, 1134, 1139, 1150, 1157, 1169, 1170, 1173), ossements de faune (US 1001, 1007, 1009, 1030 (2 sachets), 1044, 1089, 1116, 1126, 1139, 1145, 1148, 1150, 1169), charbons (US 1043, 1163, 1164)

Poids : 3,50 kg

Corte - « Saint-Jean »

Chronologie

Antiquité romaine
Empire romain
Bas-Empire
Époque médiévale
Haut Moyen Âge
Moyen Âge central
Temps modernes
Époque contemporaine

Sujets et thèmes

Édifice religieux
Édifice civil ou religieux
Cimetière
Sépulture
Structure agraire

Mobilier

Céramique
Verre
Ossement humain
Ossement de faune
Monnaie
Objet métallique

Le diagnostic archéologique conduit en 2022 sur le site du baptistère et de l'église Saint-Jean de Corte a été mené dans le cadre d'un projet de réhabilitation, à l'initiative de la ville. L'opération archéologique de 2022 vient en complément des travaux de G. Moracchini-Mazel en 1956 et de P. Pergola en 1981. Les sondages ouverts dans les bâtiments et dans leur environnement apportent des précisions sur l'évolution du site qui connaît deux principales phases d'occupation, durant l'Antiquité tardive et au Moyen Âge. Toutefois, la présence de quelques murs anciens bâtis selon une orientation singulière pour le site et non datés, laisse la possibilité d'une troisième occupation, plus ancienne (du Haut Empire).

Au cours de l'Antiquité tardive, la pente de la colline est aménagée en terrasses. Deux d'entre elles sont alors occupées, l'une par un bâtiment oblong à abside contre son pignon oriental, l'autre par trois bâtiments mal conservés. Aucun des bâtiments n'a conservé de plan complet et leur fonction n'est pas établie. On écarte que le site puisse avoir été habité du fait de la rareté des artefacts domestiques retrouvés. Le bâtiment le plus à l'est, parce qu'il est sous le baptistère encore en élévation, pourrait avoir dès l'origine une fonction liturgique et baptismale, ce que son toponyme médiéval, Saint-Jean, incite à croire. Son sol de chantier de construction est daté par mesure du radiocarbone entre 224 et 376.

À l'époque médiévale, sans doute au XI^e siècle, les bâtiments anciens de la terrasse médiane sont démontés, à l'exception du supposé baptistère qui ne sera reconstruit qu'au XV^e ou XVI^e siècle. Sur l'espace libéré, l'église est reconstruite, selon un plan simple mais de belles dimensions. Ses quelques 21 m de long et 12 m de large en font un édifice deux fois plus grand que la moyenne des chapelles rurales et les églises villageoises des *villae* des X^e-XII^e siècles. L'église n'a pas d'ouvrage liturgique conservé autre que le banc presbytéral du chœur.

Le campanile n'a pas été découvert, sans que rien ne démente son existence toutefois. Sa position dissociée de l'église, attestée par une gravure de la fin du XIX^e siècle et par ailleurs bien connue sur les sites ecclésiastiques du Moyen Âge central de l'Italie, laisse supposer qu'il appartient à cette seconde et dernière grande phase de l'occupation du site.

Code Inrap	D141060
Numéro de l'opération	SRA n° 08-2281
Numéro de l'arrêté de prescription	SRA n° 2022/027/SRA
Numéro de l'arrêté de désignation du responsable	SRA n° 2022/028/SRA
Code INSEE	2B 096

Inrap
Midi-Méditerranée,

561, rue Étienne Lenoir
Km Delta
30900 Nîmes
Tél. 04 66 36 04 07
midimed@inrap.fr

www.inrap.fr